This issue contains
~~titlepage and~~ index to
Nos. 39-45

l'architecture d'aujourd'hui

UNIVERSITY OF MICHIGAN
LIBRARIES
MAR 31 1953
ARCHITECTURE LIBRARY

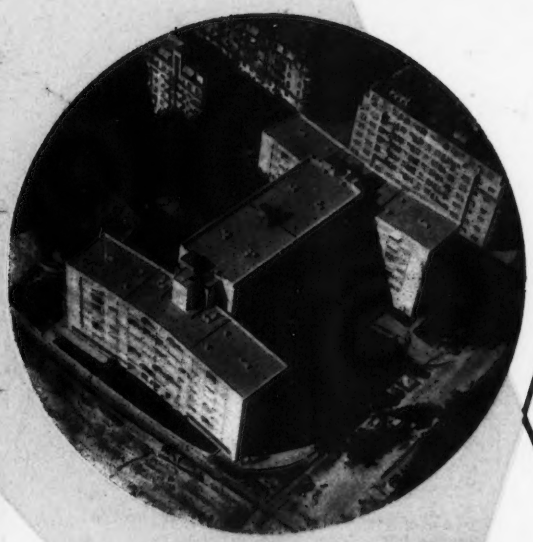

habitations collectives

Cité Universitaire
Archit. : LE CORBUSIER

ÉTANCHÉITÉ
YTHIER
Père et fils

10, rue de Rome - Paris 8e - Eur. 49-41
SUCCURSALES A LYON ET A MARSEILLE

Garantie de 10 ans
DEVIS GRATUIT SUR DEMANDE

AGENCE EN AFRIQUE DU NORD : ENTREPRISE BOILLAT & Cie, 21, RUE JEAN-AZEMAR — ORAN

R.-L. Dupuy

COMITÉ DE PATRONAGE

Sir Patrick Abercrombie, Alvar Aalto, MM. Pol Abraham, Alfred Agache, Jean Alaurent, Jacques André, Aristide Antoine, Léon Bazin, Eugène Beaudouin, Auguste Bluysen, Victor Bourgeois, Marcel Breuer, Urbain Cassan, René Coulon, R.P. Couturier, André, Croizé, Jean Démaret, W. M. Dudok, Félix Dumail, B. Elkouken, Michel Ecochard, E. Freyssinet, Siegfried Giedion, Jean Ginsberg, Walter Gropius, Gabriel Guevrekian, Joseph Hudnut, Roger Hummel, Pierre Jeanneret, Francis Jourdain, Albert Laprade, Le Corbusier, Fernand Léger, Henri Le Même, Marcel Lods, Berthold Lubetkin, André Lurçat, Léon-Joseph Madeline, Louis Madeline, Jean-Charles Moreux, Paul Nelson, Richard J. Neutra, Oscar Niemeyer, Pierre Patout, Eugène Claudius Petit, G. H. Pingusson, Guy Pison, André Prothin, R.P. Régamey, Howard M. Roberston, Ernesto Rogers, Alfred Roth, Maurice Rotival, Jean Royer, G.-F. Sébille, José Luis Sert, Paul Sirvin, André Ventre, Willy Vetter, Paul Wiener, Frank Lloyd Wright.

COMITÉ DE RÉDACTION

Emile Aillaud, André Bloc, André Bruyère, J.-H. Calsat, François Carpentier, Jean Chemineau, Jean Fayeton, Marcel Gascoin, Jean Ginsberg, A.-G. Heaume, Paul Herbé, Guy Lagneau, Robert Le Ricolais, Marcel Lods, Edouard Menkès, Lionel Mirabaud, Charlotte Perriand, Alexandre Persitz, Jean Prouvé, Marcel Roux, Jean Sebag, André Sive, Pierre Vago, Henri Trezzini, B.-H. Zehrfuss.

CORRESPONDANTS

Angleterre : E. Goldfinger. — Argentine : R. Moller. — Belgique : Roger Courtois. — Brésil : Guiseppina Pirro. — Bulgarie : Lubain Toneff. — Danemark : Willy Hansen. — Egypte : Paul Abela. — Espagne : F. Genilloud-Martinrey. — Etats-Unis : Henry Gutnayer et Paul Damaz à New-York, Joseph Gutnayer à Chicago. — Grèce: Niassos Hadjopoulos. — Hollande: J. J. Vriend. — Italie : Vittoriano Vigano (Rome : Piero Dorazio). — Japon : Sakakura. — Mexique : Vladimir Kaspé. — Norvège : Helge Heiberg. — Nouvelle-Zélande : P. Pascoé. — Israël : M. Zarhy. — Portugal : Pardal Monteiro. — Suisse : J.-P. Vouga. — Tchécoslovaquie : A. Kubicek. — Turquie : Lim et Hanci. — U.R.S.S. : David Arkine. — Union Sud-Africaine : W.W. Wood. — Venezuela : C. R. Villanueva.

AGENTS GÉNÉRAUX

Allemagne : Régie Autonome des Publications Officielles, Seelach, 5, Baden-Baden. — Argentine : Editorial Victor Leru, calle Cangallo, 2233, Buenos-Aires. — Australie : Universal publications, 90, Pitt street, Sydney. — Belgique : Office international de Librairie, 184, rue de l'Hôtel-des-Monnaies, Bruxelles. — Bésil : Sociedade de Intercambio Franco Brasiliero, Caïxa Postal 5728, Sao-Paulo (Brésil) - 54, A. Avenida Presidente Antonio Carlos, Rio-de-Janeiro (Brésil). — Etats-Unis : A. de Mendelsohn, 8201 Britton avenue, Elmhurst (Long-Island) New-York. — Grande-Bretagne : Alec Tiranti, 72 Charlotte street, London, W.1. — Inde : Institute of Foreign Languages Davico's Connaught Circus, New-Delhi. — Portugal : A. Valente et Ribeiro Lda, r. de Santa Téréza 26 1° Porto. — Uruguay : S. U. R. D. ltda, Maldonado 863, Montevideo.

l'architecture d'aujourd'hui

André Bloc directeur général
Pierre Vago président du comité de rédaction
Alexandre Persitz rédacteur en chef

habitations collectives

23e ANNÉE - N° 45 - NOVEMBRE 1952 - 5, Rue Bartholdi, Boulogne (Seine) - Téléphone Molitor 61-80 et 61-81
ABONNEMENTS UN AN (six nos) FRANCE ET UNION FRANÇAISE : 4.500 FR. - BELGIQUE : 775 FR. BELGES. - SUISSE : 70 FR. SUISSES
AUTRES PAYS : 16 DOLLARS. Ce numéro : FRANCE : 900 FR. ETRANGER : 950 FR. Directeur de Publicité : Armand MARGUERITTE
CE NUMÉRO A ÉTÉ TIRÉ A 12.000 EXEMPLAIRES - LA DIFFUSION EST CONTROLÉE PAR L'OFFICE DE JUSTIFICATION DE LA DIFFUSION

BIENNALE DE SAO PAULO, 2e EXPOSITION INTERNATIONALE D'ARCHITECTURE

La prochaine Biennale de Sao-Paulo aura lieu au Musée d'Art Moderne en novembre 1953, elle sera prolongée jusqu'en février 1954 afin de compter au nombre des Manifestations Culturelles du quatrième Centenaire de la Ville.

A cette occasion, un grand concours international aura lieu et des prix seront décernés, en particulier le « prix Sao-Paulo » d'architecture.

Nous publions sur cette page le règlement concernant ce concours ouvert aux Architectes du Monde entier.

PRIX SAO PAULO D'ARCHITECTURE

1 *La Fondation Andréa et Virginia Matarazzo a institué un prix international d'architecture d'une valeur de 300.000 (trois cent mille) cruzeiros qui sera distribué tous les deux ans sous la dénomination de Prix Sao Paulo.*

2 *Le Prix Sao Paulo a pour but de récompenser un architecte de n'importe quelle nationalité dont les créations peuvent avoir un caractère international dans l'architecture contemporaine.*

3 *Les candidatures au Prix Sao Paulo peuvent être adressées directement ou par l'intermédiaire d'une personne interposée.*

4 *Le jury du Prix Sao Paulo est composé comme suit :*
a) *Un membre du Conseil directeur de la Fondation ;*
b) *Le Président du Musée d'Art Moderne de Sao Paulo ou une personne par lui désignée ;*
c) *Le Président du C.I.A.M. ou une personne par lui désignée ;*
d) *Les architectes lauréats seront par la suite appelés à faire partie du jury.*

§ unique. — *En hommage à l'architecte consacré par l'Exposition Internationale d'Architecture de la Ire Biennale de Sao Paulo, l'architecte Le Corbusier sera sollicité pour faire partie du jury.*

5 *Le représentant de la Fondation Andréa et Virginia Matarazzo est Président du Jury.*

6 *Le Président convoquera le jury, en dirigera les réunions, recevra et transmettra toutes informations relatives au prix.*

7 *L'architecte primé recevra le prix à Sao Paulo où il devra réaliser alors une exposition de son œuvre dans un local désigné par la Fondation.*

8 *Le premier Prix Sao Paulo sera attribué à l'occasion de la IIe Exposition Internationale d'Architecture de la IIe Biennale de Sao Paulo.*

§ unique. — *La présentation des candidats ainsi que la remise du prix (paragraphes 3 et 7 du présent règlement) est indépendante de leur participation à l'Exposition Internationale d'Architecture de la Biennale de Sao Paulo.*

9 *La Fondation Andréa et Virginia Matarazzo charge le Musée d'Art Moderne de Sao Paulo de l'organisation et de l'administration du Prix Sao Paulo.*

10 *Le présent règlement qui a une durée illimitée ne pourra être modifié en tout ou en partie qu'à la suite d'une délibération du Conseil directeur de la Fondation Andréa et Virginia Matarazzo.*

FRANCISCO MATARAZZO SOBRINHO,
Président.

Novembre 1952.

REGLEMENT DU CONCOURS

1 *Comme partie intégrante de la IIe Biennale du Musée d'Art Moderne de Sao Paulo, sera réalisée une Exposition Internationale d'Architecture (E.I.A.).*

2 *La direction artistique de l'E.I.A. sera exercée par une commission constituée par des délégués du Musée d'Art Moderne et par deux architectes ou personnes de compétence reconnue en architecture, désignés l'un par la direction du Musée d'Art Moderne de Sao Paulo et l'autre par les sections de Rio de Janeiro et de Sao Paulo de l'Instituto dos Arquitetos do Brasil.*

3 *Participeront à l'E.I.A. :*
a) *Les architectes de toute nationalité ;*
b) *Les écoles d'architecture officiellement reconnues.*

4 *Chaque architecte pourra envoyer un maximum de trois œuvres déjà exécutées, en indiquant dans la fiche d'inscription dans quelle catégorie son envoi doit figurer, afin de concourir aux prix correspondants.*

5 *Les œuvres peuvent être présentées individuellement ou par équipe.*

6 *Les œuvres doivent être présentées sous la forme de photocopies et photographies. Le nombre et le format des photographies ne seront limités que par l'espace disponible, de 3 mètres pour chaque œuvre.*

7 *Les photographies lumineuses et les maquettes sont interdites.*

8 *Les prix ne seront attribués qu'aux artistes vivants, sauf dans le cas de décès après l'envoi des œuvres à l'exposition.*

9 *Les exposants feront accompagner leurs œuvres d'une fiche d'inscription en trois exemplaires et d'une fiche d'identité. Celle-ci devra être remise au Secrétariat de la Biennale jusqu'au 15 juillet 1953, en même temps que deux exemplaires de la fiche d'inscription. Les œuvres accompagnées du troisième exemplaire de la fiche d'inscription devront être présentées au même Secrétariat jusqu'au 15 août 1953, dernier délai.*

10 *La Biennale (E.I.A.) ne prend que la responsabilité des dépenses de déballage des œuvres, lesquelles, si acceptées et exposées, deviendront, après la réalisation de l'E.I.A., propriété du Musée d'Art Moderne comme partie intégrante de sa collection.*

11 *La participation des écoles se fera dans les conditions suivantes :*
a) *Aux écoles sera proposé un seul thème que les élèves développeront individuellement ou par équipes ;*
b) *Le thème sera proposé en lignes générales et devra être développé suivant les tendances et conditions de chaque pays et l'orientation adoptée par l'école ;*
c) *Chaque école ne pourra présenter qu'un seul travail pour lequel sera réservé un espace de 9 mètres carrés ;*
d) *Les travaux seront présentés sous forme de dessins originaux en blanc et noir ou de photographies.*

12 *Pour l'Exposition Internationale d'Architecture ont été institués les prix suivants :*
a) PRIX POUR PROBLEMES SPECIFIQUES. — *A attribuer au meilleur travail exposé dans chacune des catégories suivantes : Habitation individuelle ; Habitation collective ; Culte ; Spectacles ; Sports ; Bureaux ; Industrie ; Services publics ; Santé ; Enseignement ; Urbanisme (ne seront admis dans cette catégorie que des travaux qui présentent une solution aux divers problèmes d'une communauté ou d'une zone urbaine).*
b) PRIX DESTINE A UN JEUNE ARCHITECTE. — *Cr$ 50.000 (sera attribué à un architecte de moins de 35 ans pour un travail ou pour l'ensemble des travaux exposés).*
c) PRIX DESTINE A UNE ECOLE D'ARCHITECTURE. — *Cr$ 50.000. Le meilleur travail de cette catégorie aura deux prix, l'un honorifique (diplôme) et destiné à l'école, et l'autre en argent, destiné à l'auteur ou aux auteurs, lesquels recevront aussi un diplôme.*

13 *Il y aura un jury de sélection et un jury d'attribution de prix.*

14 *Le jury de sélection sera constitué par le Président du Musée d'Art Moderne de Sao Paulo ou son délégué et, au minimum, par deux architctes de compétence reconnue, indiqués par l'I.A.B. de Rio et de Sao Paulo.*

15 *Le jury d'attribution des prix sera constitué par un représentant du Musée d'Art Moderne de Sao Paulo et, au minimum, deux architectes de renommée internationale indiqués par le comité exécutif de l'E.I.A.*

16 *Les noms des membres du jury seront divulgués avant le 1er juin 1953.*

17 *Les décisions du jury sont sans appel.*

18 *Le jury est libre de distribuer ou ne pas distribuer les prix, de même que de les partager.*

19 *Les cas omis dans le présent règlement seront réglés en accord avec les dispositions générales de la IIe Biennale du Musée d'Art Moderne de Sao Paulo. Dans les cas où ces dispositions ne peuvent pas être appliquées à la situation spécifique, ils seront résolus par la Direction de l'E.I.A. dont les décisions seront irrévocables.*

20 *Par la simple signature de la fiche d'inscription, les concurrents s'engagent implicitement à observer le règlement ci-dessus, conférant plein pouvoirs à la direction de l'E.I.A. en ce qui concerne la mise en place de leurs œuvres dans la salle d'exposition.*

Note. — *Tous les prix seront payés après la fermeture de l'exposition, déduction faite des taxes et impôts en vigueur à ce moment.*

THEME POUR LES ECOLES D'ARCHITECTURE

Le thème qui devra être traité par les étudiants désirant concourir pour le prix destiné à une école d'architecture est le suivant :

CENTRE CIVIQUE
POUR UN GROUPEMENT RESIDENTIEL
DE 10.000 HABITANTS

Devront être présentés :
a) *Plan général du Centre ;*
b) *Projet du bâtiment principal ;*
c) *Intégration du Centre dans le groupement résidentiel.*

Chaque école résoudra naturellement le problème d'accord avec les conditions régionales de son propre pays.

La sélection du projet présenté par chaque école au concours devra être faite par décision commune des professeurs et des étudiants.

Pour toutes les autres instructions, la direction de l'E.I.A. recommande l'observance des articles 11 et 12 (paragraphes c) du règlement de la IIe Exposition Internationale d'Architecture.

Sao Paulo, mai 1952. RUY BLOEM,
Président en exercice du M.A.M.
FRANCISCO MATARAZZO SOBRINHO,
Président de la Commission du IVe Centenaire de Sao Paulo.

Toute la correspondance devra être adressée à SECRETARIA DA II BIENAL DO MUSEU DA ARTE MODERNA (EIA) - *Rua 7 de Abril 230 - Sao Paulo - Brasil.*

A PROPOS DU NUMÉRO BRÉSIL

Nous avons reçu de la direction de l'Entreprise Dacio A. de Moraes qui a assuré la construction de la Banque du Travail à Belo Horizonte (pages 40 et 41) une précision dont nous tenons à informer nos lecteurs. Cette construction a été jugée remarquable par la perfection des détails et l'étude a été menée en collaboration parfaite et constante avec l'architecte.

Le professeur Silvio Barbosa, ingénieur, que nous avons mentionné comme constructeur, a été l'auxiliaire de cette entreprise jusqu'à l'exécution du calcul de la structure, à la hauteur du second étage. Le décorateur M. Heitor Coutinho a été chargé, d'autre part, par les propriétaires des études de mobilier.

ERRATUM NUMÉRO 44

Page 42, Résidence El Biar. — 1° *Les travaux ont été dirigés par M. Pierre Marie, architecte à Alger ;* 2° *Les grilles en fer forgé sont de Gilbert Poillerat.*

Eskal

LE SEUL MEUBLE MÉTALLIQUE A PORTES ESCAMOTABLES

BREVETÉ EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

Eskal

PRODUCTION FACEL-METALLON

DISTRIBUÉ PAR L'EXPANSION ÉLECTRIQUE

19, AVENUE GEORGE-V PARIS ET PAR SES AGENTS

Sur un simple appel téléphonique vous recevrez gratuitement sous 48 heures le devis et le projet photographique de votre cuisine équipée de meubles *Eskal*

ADRESSEZ VOTRE CORRESPONDANCE
A L'EXPANSION ÉLECTRIQUE
19, AVENUE GEORGE-V PARIS (8e)
+ BAL. 07-42 · BAL. 65-61 · BAL. 74-63

AUGUSTE PERRET REÇOIT LA MÉDAILLE D'OR DE L'A. I. O. A.

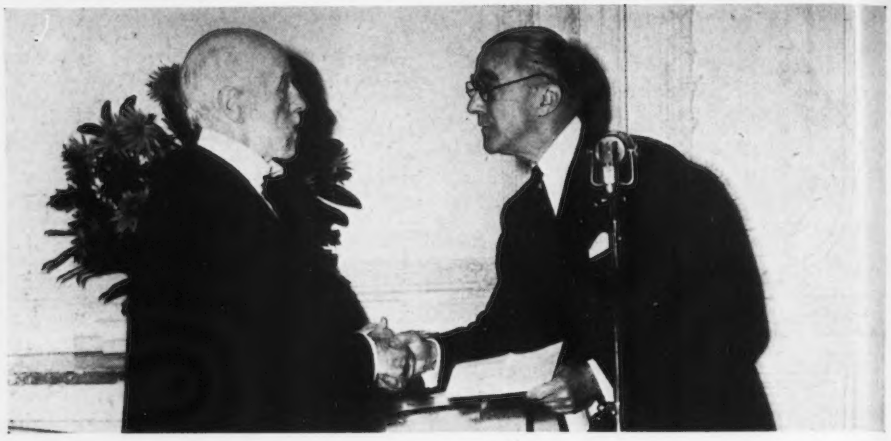

Photos Usis.

M. James C. Dunn, Ambassadeur des Etats-Unis à Paris, remet à Auguste Perret la médaille d'or de « l'American Institute of Architects ». En haut et à gauche : L'Ambassadeur, Mme Auguste Perret et de nombreuses personnalités entourent le Maître. Au-dessous, Mrs. Speyer, attachée culturelle adjointe, est en conversation avec lui.

CONGRÈS DE L'UNESCO A VENISE

Une « Conférence Internationale des Artistes » a eu lieu, en septembre dernier, à l'île Saint-Georges, à Venise. Organisée par la Section des Arts et des Lettres de l'UNESCO, dirigée par M. Jean Thomas, cette Conférence réunissait environ 200 artistes — hommes de lettres, de théâtre et de cinéma, musiciens, architectes, peintres et sculpteurs — délégués par une trentaine de gouvernements ou par des associations internationales non gouvernementales jouissant du « Statut consultatif » accordé par l'UNESCO.

L'idée était excellente, et si les objectifs un peu trop ambitieux des promoteurs n'ont pas été atteints, l'expérience a été néanmoins intéressante et concluante. L'utilité de telles rencontres a été soulignée par tous les artistes présents. Les artistes, de tous pays et de toutes disciplines, ont des préoccupations, des problèmes qui leur sont communs, ou tout au moins très voisins. Dans la société contemporaine, l'artiste est, de moins en moins, un être isolé, un « individu » qui peut se désintéresser du monde qui l'entoure, et cultive « l'art pour l'art »... Quelle est, au fait, sa place, son rôle dans la société ? Le problème a été effleuré, il n'a pu être discuté à fond, en dépit de quelques interventions remarquables (l'architecte américain Ralph Walker, le brésilien Lucio Costa, le critique d'art Raymond Cogniat le peintre Jean Lurçat). De même qu'a été vite oublié le thème central de la Conférence — thème trop intellectuel, trop élevé — qui devait être la liberté de l'artiste.

On a parlé bien davantage de problèmes professionnels ; et l'on a pu aboutir à quelques conclusions intéressantes. Mais, d'une manière générale, la Conférence a perdu pas mal de temps, surtout au début, dans la recherche d'une méthode de travail efficace et d'un programme plus limité que celui, beaucoup trop vaste, que les organisateurs lui avaient proposé. Elle a longtemps hésité entre deux « niveaux » : celui des idées générales (La liberté de l'artiste ; L'artiste et la Société ; La synthèse des arts ; etc.) et celui des problèmes professionnels, syndicaux, pratiques et techniques. Pourtant, il est apparu très vite qu'elle n'était pas préparée à se maintenir au niveau plus élevé d'un débat intellectuel. Personnellement, je l'ai regretté. Peut-être une prochaine Conférence, mieux préparée, pourra-t-elle traiter, simultanément, les deux ordres de problèmes à la condition qu'il n'y ait pas de confusion entre eux. Généralement, ce ne sont pas les mêmes personnes qui s'intéressent aux problèmes de caractère, disons : syndical, et aux problèmes philosophiques. Les premiers pourraient être discutés sous forme d'échanges d'idées, ouverts à tous ceux que touche ce genre de préoccupations ; les seconds, par des commissions. En outre, il serait souhaitable que le programme soit établi de manière à favoriser les contacts entre artistes de différentes disciplines, soit au sein des commissions, soit en dehors des séances officielles : la Conférence de Venise a travaillé, trop souvent, par « comités » où architectes, musiciens, littérateurs, etc... se retrouvaient entre eux.

Un autre inconvénient, à éviter absolument lors d'une prochaine Conférence, était le manque de préparation, et partant d'autorité, de la présidence. Un grand musicien, un excellent critique d'art ne sont pas forcément de bons présidents, surtout lorsqu'ils n'ont ni l'habitude ni le goût de ce genre de manifestations. On a perdu beaucoup de temps de ce fait, et les travaux de la Conférence ont été sérieusement affectés par un « départ » navrant. Mais ce sont des inconvénients que l'on peut difficilement éviter lorsqu'on prend l'initiative de réunir, pour la première fois, des centaines d'artistes de toutes disciplines et de tous pays ; ce qui serait grave, ce serait de ne pas tirer de l'expérience les conclusions et les enseignements permettant de « mieux faire la prochaine fois »...

Je pense que les principaux rapports présentés et les résultats obtenus feront l'objet d'une publication officielle ; question importante que je ne peux passer sous silence.

Les discussions les plus vives ont été provoquées par un projet de résolution invitant le Directeur général de l'UNESCO à constituer un « Conseil International des Arts et des Lettres ». Si certains délégués ont formulé des réserves sur le principe même d'un tel « superorganisme », deux tendances, deux conceptions se sont vivement affrontées sur la manière dont ce Conseil devrait être constitué.

Le texte original, manifestement soutenu, sinon inspiré, par le Secrétariat de l'UNESCO, laissait à ce dernier le choix des « personnalités » qui devaient constituer le Conseil, en « consultation » avec les diverses organisations internationales. A cette conception, s'opposait celle vigoureusement soutenue par la délégation de l'Union Internationale des Architectes qui refusait de laisser le choix de ceux qui devaient représenter les artistes à une Bureaucratie, quelle que soit la sympathie et la confiance dont peuvent jouir ses membres actuels. Les artistes sont représentés, sur le plan international, par des organisations professionnelles indiscutablement représentatives (si l'on excepte les peintres et sculpteurs qui viennent de jeter, précisément à Venise, les bases de leur propre organisation internationale et dont le Comité provisoire ne peut être considéré, évidemment, que comme un Comité d'Initiative). Ils se considèrent qualifiés et capables de désigner eux-mêmes leurs représentants. Ceux-ci puiseront leur autorité du fait même qu'ils sont les délégués, les porte-parole de l'ensemble de leurs camarades, alors que des artistes de « réputation mondiale » ne représentent souvent qu'eux-mêmes.

En rejetant, à une très forte majorité (2/3), le projet de résolution, la Conférence a voulu affirmer que les artistes ne sont pas disposés à donner une « délégation de pouvoir » à une Bureaucratie, même s'il s'agit de fonctionnaires aussi sympathiques que ceux qui animent le Secrétariat de l'UNESCO. Le « Conseil des Arts et des Lettres » doit être composé, comme le demandait l'amendement proposé par l'U.I.A. (appuyé par les délégations des Etats-Unis et de la Suisse et adopté par l'ensemble du Comité des Arts Plastiques) de personnalités désignées par les artistes eux-mêmes à travers leurs organisations professionnelles représentatives, et responsables devant celles-ci.

Si l'UNESCO sait tirer la leçon de la Conférence de Venise, celle-ci marquera le début d'une ère de collaboration fructueuse et confiante entre les artistes et une Bureaucratie qui doit résister à la tentation de s'ériger en Supergouvernement des Arts et des Lettres, pour se contenter de son rôle d'encouragement, de coordination et de soutien des organisations professionnelles internationales, seuls et véritables représentants des artistes.

P. VAGO.

GROUPE ESPACE FRANCE

L'Assemblée générale a eu lieu le mardi 16 décembre, sous la présidence d'honneur de M. Claudius Petit, au Criton Club, avenue George-V. Il en sera rendu compte dans le prochain numéro.

GROUPE ESPACE BELGIQUE

Ce Groupe, qui vient d'être fondé à Bruxelles, réunit des architectes et des artistes en vue de fixer des bases de collaboration. Il vient de publier un rigoureux manifeste pour faire connaître ses intentions.

AVANT-PROJET POUR UN HOTEL DE VILLE A SAO PAULO.

MIGUEL BADRA JUNIOR, ARCHITECTE.
ALDO BRUZAGLI, PIERRE COLLIN, ARCH. COLLABORATEURS.

Au moment où nous mettons ce numéro sous presse, aucune décision définitive n'étant encore intervenue, nous avons jugé utile de publier cet avant-projet, qui présente des qualités indiscutables de clarté et de simplicité.

Photos Sjoerd de Boer.

Ci-contre, maquette d'ensemble du projet. Façades principales ouvrant sur la perspective du « Vale Anhamgabaü » et, ci-dessous, la même maquette, façades latérales montrant le détail des bâtiments.

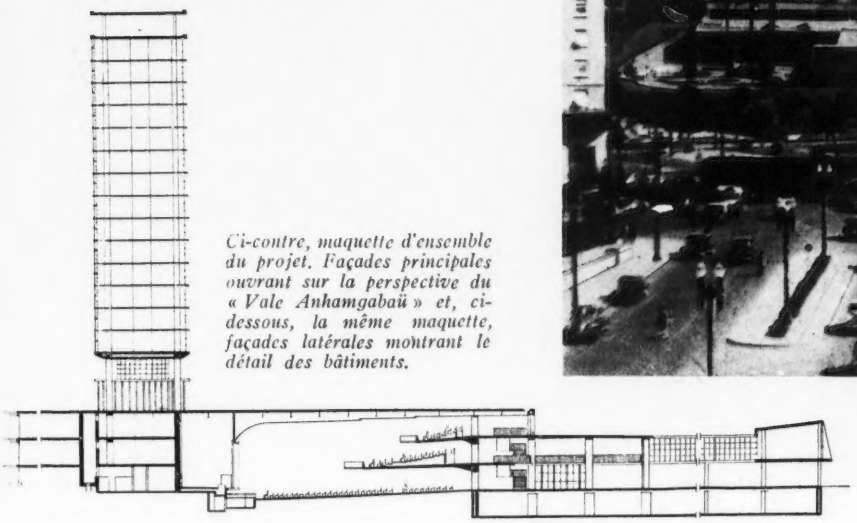

COUPE TRANSVERSALE SUR LES BATIMENTS.

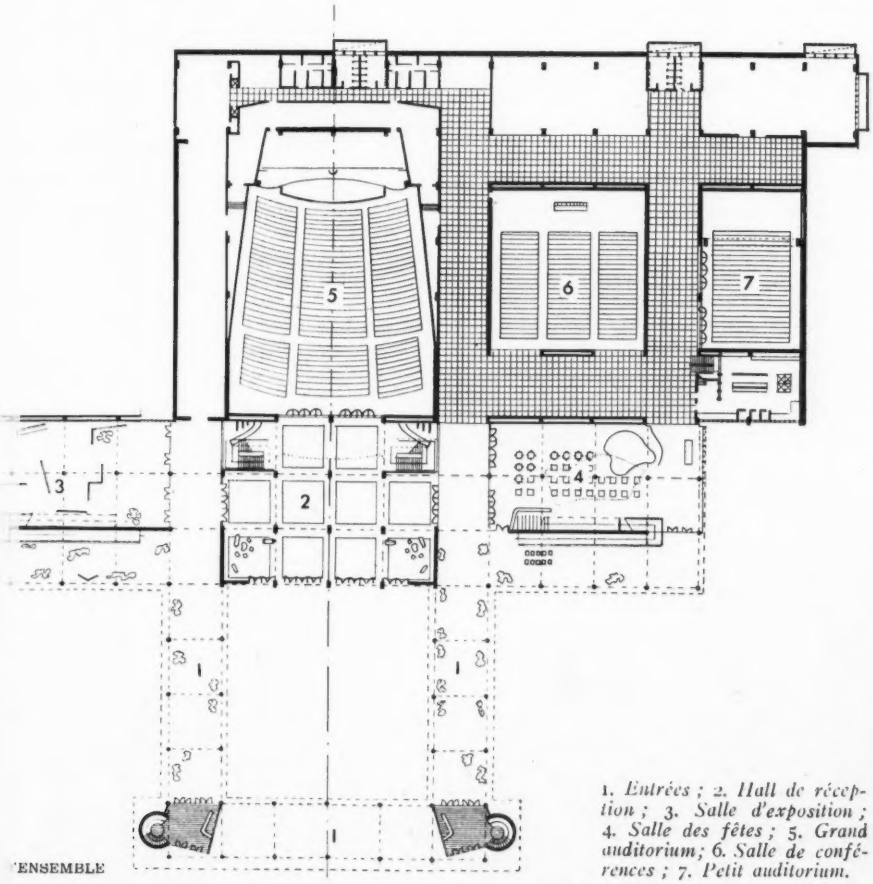

ENSEMBLE

Le Brésil connaît actuellement un essor qui s'affirme par le développement architectural. A Sao Paulo, dont la population dépasse, depuis mars 1952, 3.000.000 d'habitants, la Préfecture a pris l'initiative d'ouvrir un concours public pour le regroupement de ses services en plein centre, sur une terrain admirablement situé ouvrant sur la perspective du « Vale Anhamgabaü ».

L'axe de cette artère serait utilisé et mis en valeur par l'ensemble de la composition. Dans le projet que nous présentons ici, dû à une équipe homogène d'architectes brésiliens, italiens et suisses, apparaît un parti simple et clair. Ils se sont en effet efforcés de grouper et, en même temps, de rendre indépendants les trois bâtiments principaux : le Pouvoir Exécutif (Préfecture), le Pouvoir Législatif et la Chambre des Députés, ceci dans la partie supérieure du terrain et, de répartir, par degrés successifs, les diverses salles d'expositions, de réception et 3 auditoria, respectivement de 3.000, 800 et 300 places.

Les parties latérales intérieures sont traitées en jardins plantés de manière à permettre des expositions en plein air dans un cadre de végétation tropicale.

Chaque édifice est pourvu d'accès indépendants. Au sous-sol ont été prévus des garages à différents niveaux, d'une capacité supérieure à 1.000 voitures. Les bâtiments seront à ossature en B. A. établis sur un rythme modulaire permettant une grande souplesse de l'espace intérieur divisé par des cloisons mobiles.

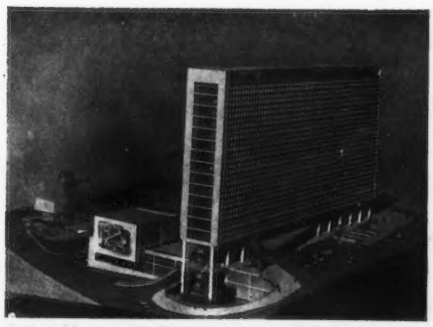

1. Entrées ; 2. Hall de réception ; 3. Salle d'exposition ; 4. Salle des fêtes ; 5. Grand auditorium; 6. Salle de conférences ; 7. Petit auditorium.

POUR LES INSTALLATIONS DE GRANDE PUISSANCE

LES CHAUDIÈRES EN TOLE D'ACIER

IDEAL KEWANEE

POUR BRULEURS A MAZOUT ET A CHARBON
CHARGEMENT A MAIN

s'imposent par les qualités suivantes:

ROBUSTESSE
exceptionnelle résultant de leur **conception remarquable** et du fini irréprochable de leur construction.

SOUPLESSE
garantie par la vaste chambre de combustion assurant au brûleur un **fonctionnement optimum.**

ÉCONOMIE
considérable, **à l'achat,** grâce à des prix sans équivalent, **à l'exploitation,** par leur rendement très élevé.

DURÉE
inégalable, grâce aux **dispositions judicieuses** des parties essentielles, permettant un entretien facile et réellement efficace.

6.50

ANCIENNEMENT
COMPAGNIE NATIONALE
DES RADIATEURS

IDEAL-Standard

SIÈGE SOCIAL
149, BOULEVARD HAUSSMANN
PARIS (8e)

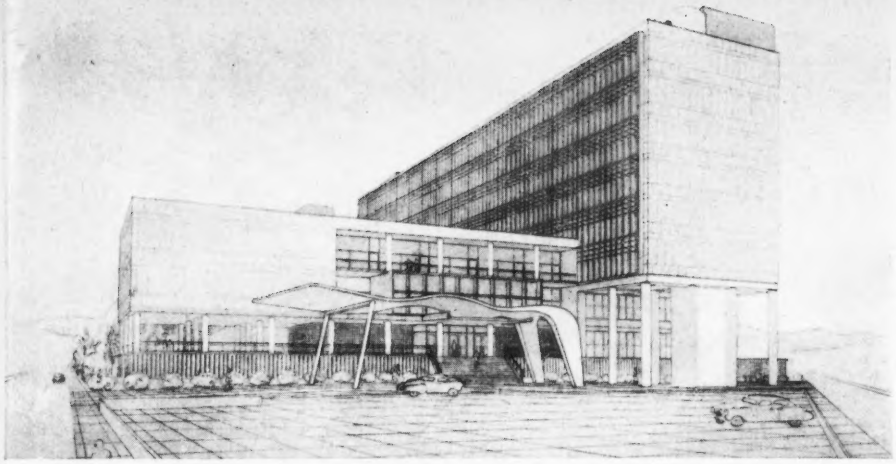

La ville de Simonoseki est un centre important de l'Ouest du Japon dont la population est approximativement de 180.000 habitants. Elle se propose de construire son propre hôtel de ville sur une colline au bord de la mer et a ouvert un concours.

Cet hôtel de ville comprendra notamment une grande salle d'assemblée, des bureaux pour l'administration, le service des pompiers et le siège de la police municipale. Il a été conçu dans un esprit volontairement démocratique, le plan en est simple et clair.

CONCOURS POUR L'HOTEL DE VILLE DE SIMONOSEKI (JAPON)

PREMIER PRIX : M. TANAKA, K. SAKITANI ET R. SAZUKI, ARCHITECTES.

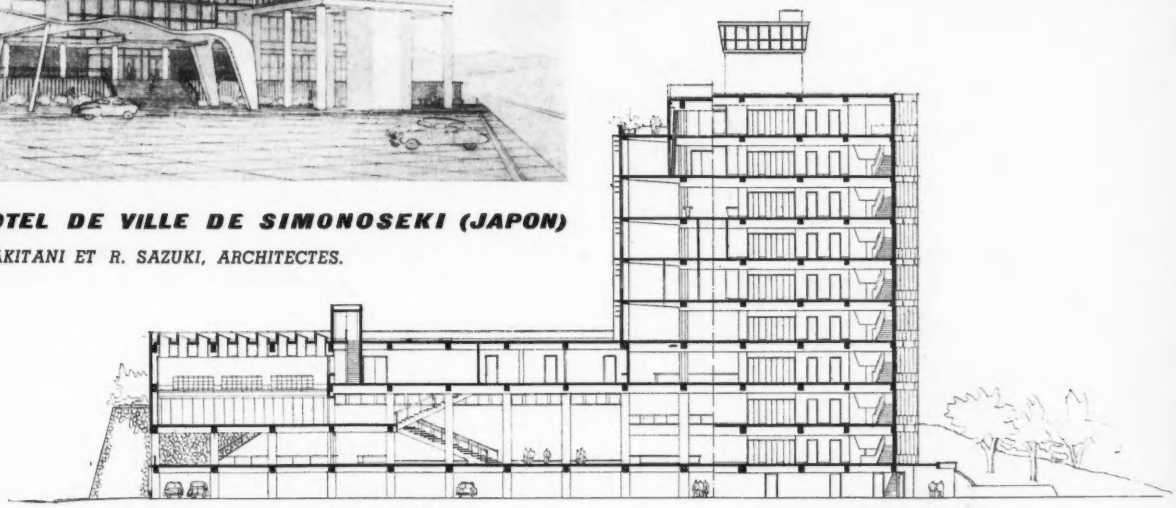

COUPE TRANSVERSALE NORD-SUD.

TROISIEME ETAGE :

1. *Section maritime ;* 2. *Service du port ;* 3. *Service du travail ;* 4. *Service des affaires sociales;* 5. *Consultation du personnel;* 6 et 15. *Service de l'agriculture ;* 7. *Bureau des élections ;* 8. *Salle d'interviews ;* 9. *Réserve ;* 10. *Contrôle ;* 11. *Salle de repos;* 12. *Salle des informations secrètes ;* 13. *Bibliothèque ;* 14. *Affaires générales ;* 16. *Assistance mutuelle ;* 17. *Service du personnel ;* 18. *Salle de réception ;* 19. *Antichambre ;* 20. *Bureau des audiences ;* 21. *Maire;* 22. *Secrétariat;* 23. *Maire adjoint;* 24. *Salle de presse ;* 25. *Galerie ;* 26. *Hall.*

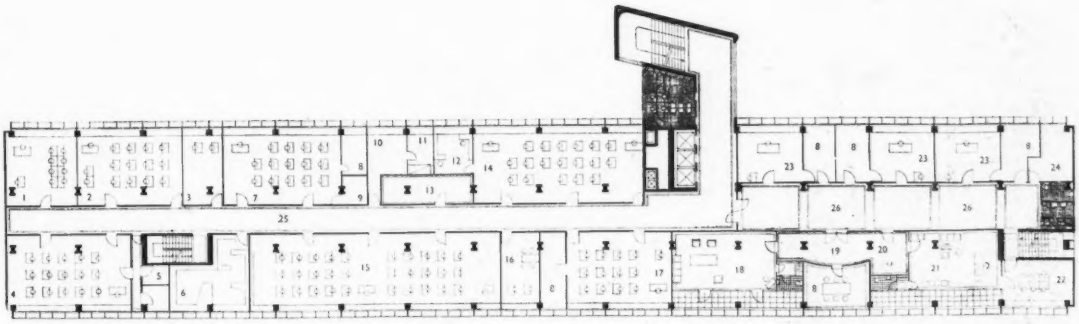

TROISIEME ETAGE.

PREMIER ETAGE :

1. *Police secrète;* 2. *Service des recherches ;* 3. *Salle de conférences ;* 4. *Commission de la sécurité ;* 5. *Salle de presse ;* 6. *Police économique ;* 7. *Salle des officiers de police ;* 8. *Préfet de police ;* 9. *Adjoint du préfet;* 10. *Chef ;* 11. *Secrétaire général;* 12. *Service de la sécurité;* 13. *Galerie;* 14. *Conduits ;* 15. *Ascenseurs ;* 16. *Hall;* 17. *Service de la circulation ;* 18. *Section de la police criminelle infantile ;* 19. *Salle des conseillers juridiques;* 20. *Office;* 21. *Concierge ;* 22. *Attente ;* 23. *Assemblée municipale ;* 24 et 25. *Salles de commissions ;* 26. *Salle de presse;* 27. *Vide de la salle d'assemblée;* 28. *Salle des audiences;* 29. *Eclairement ;* 30. *Foyer ;* 31. *Balcon ;* 32. *Terrasse.*

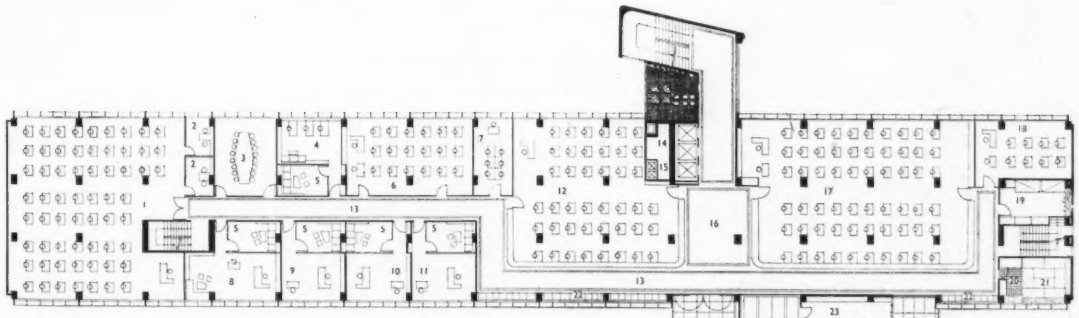

PREMIER ETAGE.

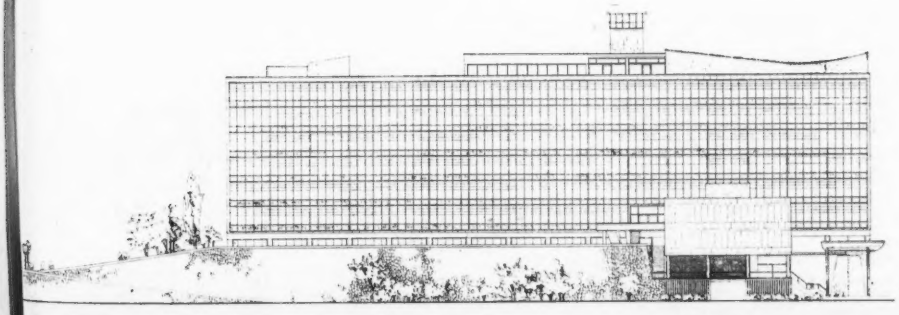

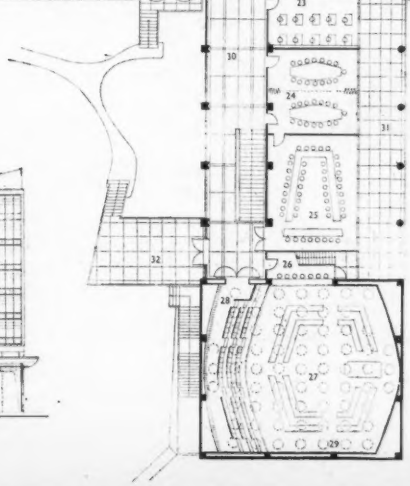

Cabinet médical

Restaurant de l'aérodrome d'Orly

Salon de coiffure Messieurs et Dames

Salon de thé des Galeries Lafayette à Paris

NOUS TENONS A LA DISPOSITION DE MM LES ARCHITECTES, ÉCHANTILLONS, RÉFÉRENCES, ET RÉSULTATS D'ANALYSE DU BUREAU VÉRITAS ET DU LABORATOIRE DES ARTS ET MÉTIERS

Pourquoi l'architecte préfère le tapis plastique ?..

Parce que :

- Il est à ce jour le revêtement le plus économique et le plus résistant.
- Son emploi direct sur une chape de ciment permet la suppression de tout parquet.
- Sa résistance aux produits chimiques, essence, acides, hydrocarbures et à l'abrasion, le rend pratiquement inusable.
- Il est de plus insonore, ininflammable, imputrescible, imperméable, stabilisé.

PRÉSENTATION

Ils sont livrés soit en pièces de 25 mètres en largeur de 150 cm (épaisseur : 1 mm, 1 mm 5, 2 mm) soit soudés suivant plan de surface à recouvrir.

POSE : elle ne présente aucune difficulté.

ENTRETIEN

très facile, ils se lavent à l'eau claire, au besoin à l'eau savonneuse ou javelisée.

TAPIS PLASTIQUES *en* MUNIVYLE

LA GRANDE MARQUE FRANÇAISE

PRODUCTION MGM

Bourg les Valence (Drôme)

SEPL

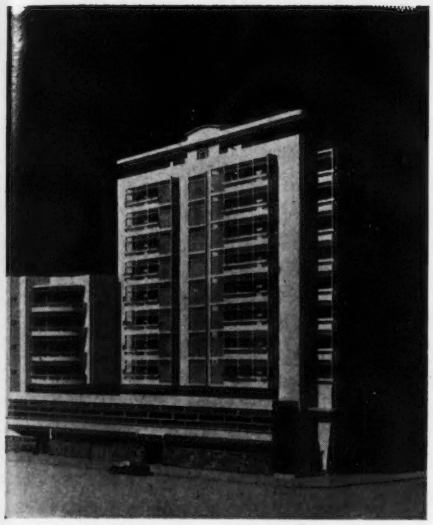

Maquette Epi. Photo Picard.

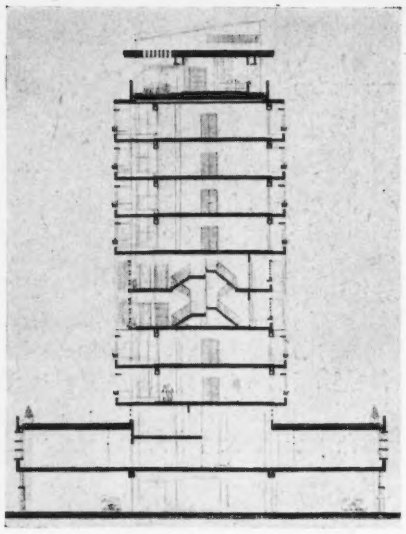

PROJET D'IMMEUBLE A SAIGON

A. A. KRUZE ET NGUYEN VAN HOA, ARCHITECTES.

PARTI. — L'immeuble projeté comprend plusieurs blocs de bâtiments formant un ensemble homogène.

1° Le premier bloc de construction constituant la base de l'édifice a été utilisé pour les accès, les garages et les services de l'immeuble, et au 1er étage pour les bureaux.

2° Le deuxième bloc à usage d'appartements, d'une hauteur de 9 étages, a été posé sur cette base et en retrait de l'alignement des rues latérales pour permettre l'utilisation maximum du gabarit en hauteur.

3° Pour supprimer l'aspect déplorable du pignon mitoyen, deux blocs secondaires d'appartements d'une hauteur de 4 étages se situent à l'arrière du terrain, de part et d'autre du bloc principal.

L'assemblage de ces différents blocs a permis de concevoir un édifice de 10 étages parfaitement dégagé sur toutes ses faces et dont tous les appartements bénéficient d'une zone d'isolement sur les rues latérales et d'une vue unique sur Saigon.

IMMEUBLE "MAURETANIA" A ALGER

GEORGES BIZE ET JACQUES DUCOLLET, ARCHITECTES.

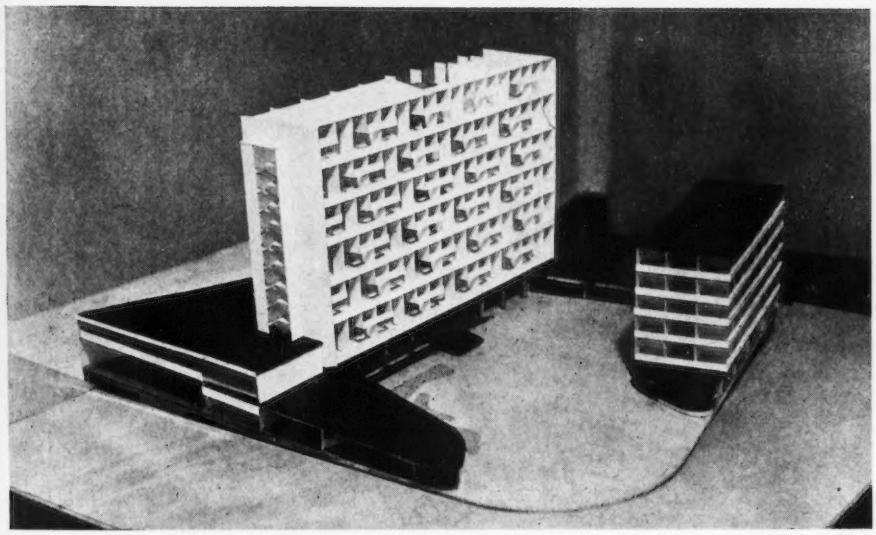

Le terrain, d'une surface de 3.500 m², sur lequel s'élèvera cet immeuble est situé au carrefour de l'Agha, en bordure de la rampe Chasseriau, voie de sortie d'Alger vers la côte Est et le Département de Constantine. Le terrain est en contre-bas de 12 mètres environ du niveau du carrefour. Le programme comportait des garages pour voitures de tourisme et une grande station-service ; un parking public réservé à la ville ; des boutiques ; des locaux commerciaux ; 100 bureaux ; 100 studios de 2 pièces, cuisine, salle de bains et W.-C.

Vu l'importance du programme, les architectes ont été conduits à chercher une organisation interne et une implantation de l'immeuble de studios telles que le volume créé laisse le maximum d'espace libre.

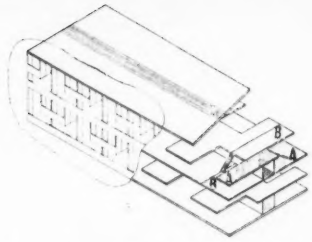

A et B. Studios imbriqués latéralement et en hauteur.

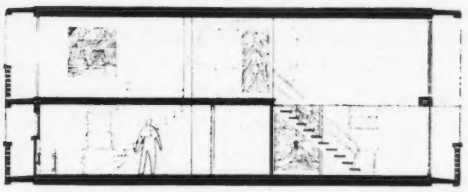

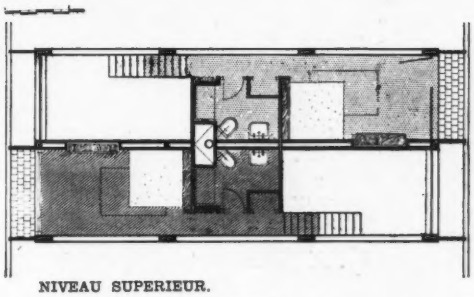

NIVEAU SUPERIEUR.

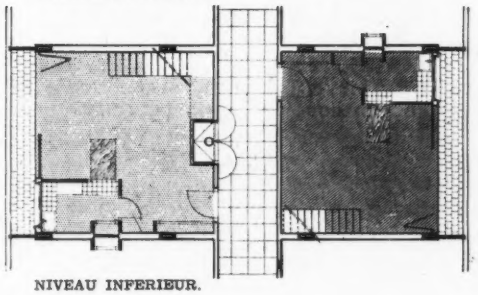

NIVEAU INFERIEUR.

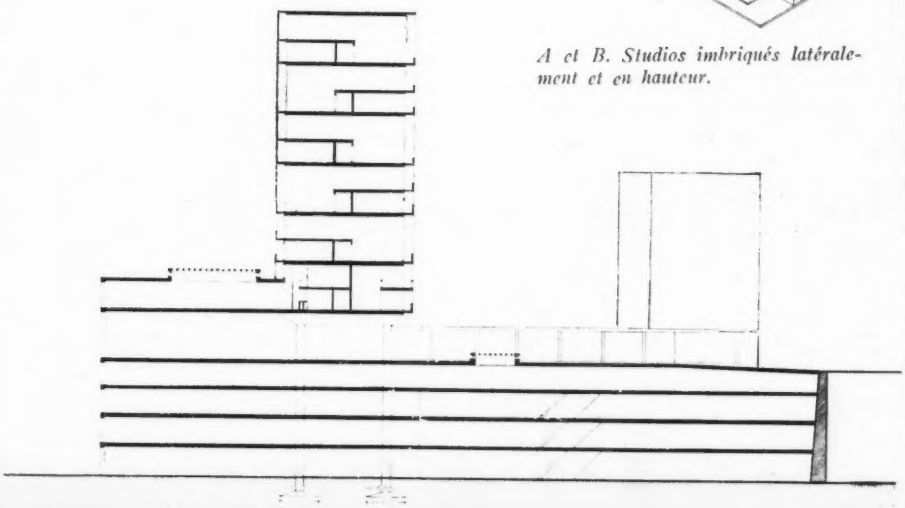

Chaque studio comprend :

Au niveau inférieur : *Une entrée, une cuisine se ventilant à l'extérieur (hauteur sous plafond 2, 20 m.) ; Un living-room donnant sur une loggia (hauteur sous plafond 4,90 m.).* Au niveau supérieur : *Une chambre ouvrant sur une loggia (hauteur sous plafond 2,50 m.) ; Salle d'eau et W.-C. se ventilant par gaine verticale.*

ATLANTE 399

L'ALUMINIUM EN COUVERTURE

Les qualités fondamentales de l'aluminium poinçonné "ALUFRAN" utilisé en couverture, sont : Légèreté (moins de 3 kg au m² couvert) - Durée, grâce à la protection apportée par le film naturel d'alumine, qui recouvre instantanément l'aluminium ; l'aluminium poinçonné "ALUFRAN" est reconnu comme matériau traditionnel définitif et couvert par les garanties classiques - Pouvoir réfléchissant élevé, donnant une bonne isolation thermique - Innocuité (aucun sel d'aluminium n'étant toxique) - Incombustibilité - Très importante valeur de reprise.

SYSTÈME A DOUBLE AGRAFURE OU JOINT DEBOUT

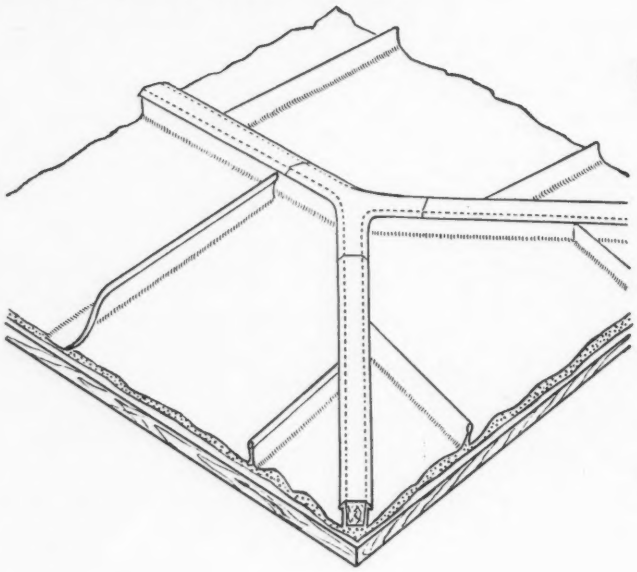

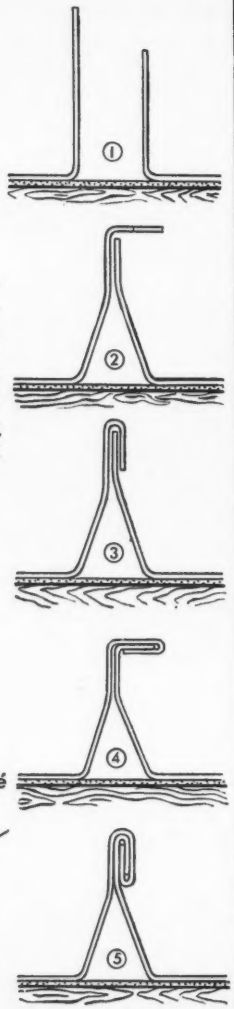

CARACTÉRISTIQUES D'ENSEMBLE.
Ce système utilise des bandes de grande longueur, déroulées du faîtage à l'égout, si le rampant ne dépasse pas 8 mètres (sinon prévoir un ressaut). Les joints longitudinaux sont exécutés comme pour une couverture en cuivre à joint debout.

PENTE DES TOITURES.
5 cm par m à 20 cm par m, ou voûtes courbes (sheds courbes d'usines, combles à l'impériale).

CARACTÉRISTIQUES DES BANDES.
Aluminium qualité couverture poinçonné Alufran.
Largeur des bandes : 0 m 50, 0 m 65.
Epaisseur des bandes : 7/10 (jauge 12)
8/10 (jauge 14)
Poids au m. linéaire de bande de largeur 0 m 65, épaisseur 7/10 : 1 kg 228.
Ces bandes livrées en rouleaux de grande longueur, sont déroulées sur place et découpées à la demande.

SOUS TOITURE.
Voligeage (ou forme en béton) recouvert d'une épaisseur jointive de feutre bitumé cloué avec des pointes en alliage léger.

FIXATION.
Au moyen : a) de pattes coulissantes : 3 par m linéaire de joint courant,
b) de pattes fixes : 4 sur une longueur de 1 m à partir du faîtage.

JOINTS DE DILATATION.
Tous les 8 m dans le sens du long pan prévoir un joint de dilatation, de préférence sous forme d'un tasseau posé sur sa petite base.

FAITAGES, ARÊTIERS.
Réalisés de préférence au moyen d'un tasseau posé sur sa petite base.

Accrochage en bas de pente au moyen d'une bande d'agrafe.

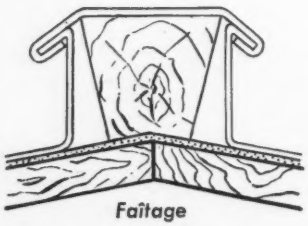

Faîtage

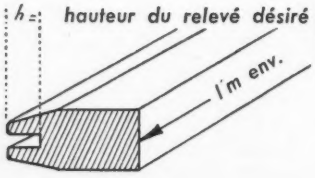

Règle à plier

OUTILLAGE.
a) Façonnage sur place des relevés au moyen d'une règle à plier.
b) Exécution des joints au tas et au maillet, ou avec des pinces spéciales.

Développé en bandes de 0 m, 65 : 1,14

Poids au m² de surface couverte en bandes de 0 m 65.
e = 7/10 : 2 kg 155
e = 8/10 2 kg 460

Une documentation gratuite vous sera expédiée sur simple demande à adresser à :

L'ALUMINIUM FRANÇAIS
23, RUE BALZAC • PARIS 8e • TÉL. WAGRAM 86-90

Les toitures du chantier expérimental de STRASBOURG ont été réalisées en aluminium, selon ce système, par l'Entreprise BOROT

IMMEUBLE A APPARTEMENTS A MANNHEIM

P. URBAN, INGENIEUR-CONSEIL.

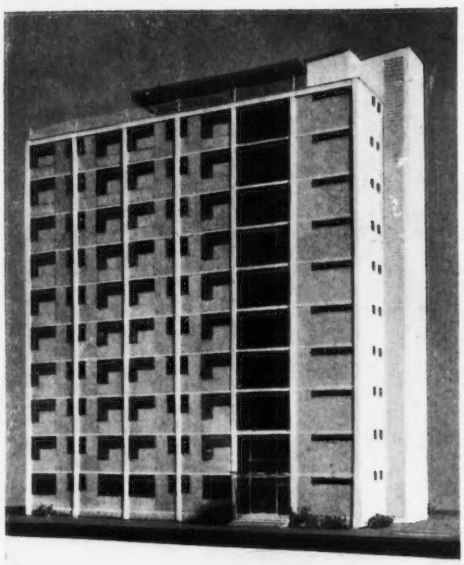

Photo Plan.

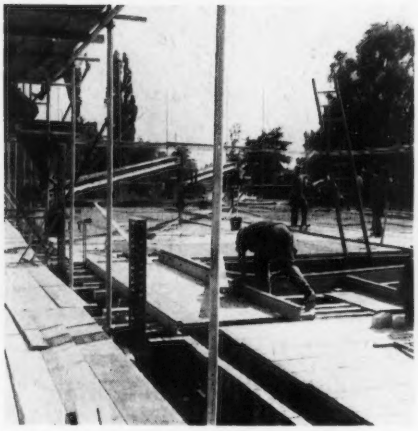

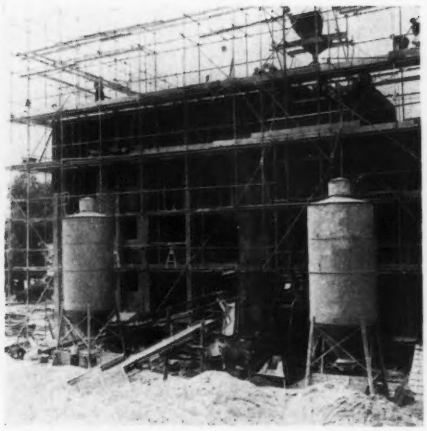

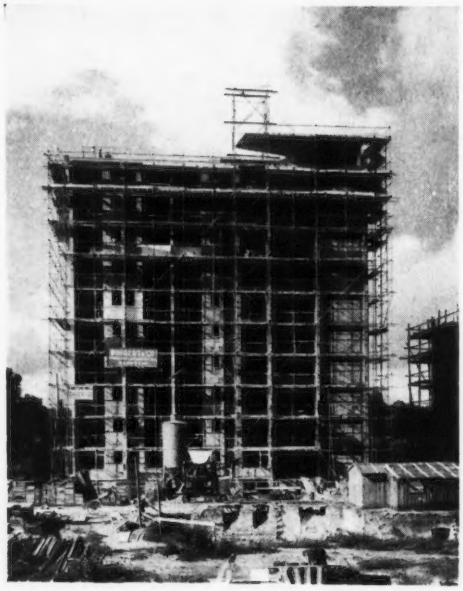

Depuis 1948, on a construit à Mannheim plus de 2.000 appartements en béton banché, dont l'agrégat est fait de débris de décombres. Ces débris sont livrés avec une granulométrie de 12 à 22 mm., au chantier ; là, ils sont mélangés à l'eau et au ciment et coulés dans des coffrages en grillage métallique de types différents. Ces coffrages sont, généralement, d'une hauteur d'étage, soit de 2,75 m.

A Mannheim, les coffrages utilisés furent exclusivement du type Leonhardt-Bossert (grillage métallique d'acier) diffusés en France sous le nom « Thermorapid ».

En raison des bons résultats obtenus avec ces constructions en béton banché, l'Entreprise Gemeinnutzige Baugesellschaft Mannheim vient de réaliser l'immeuble que nous présentons ici d'une hauteur de 10 étages à usage d'habitation en béton dit « caverneux ».

Le gros œuvre a été achevé dans un temps record qui a provoqué une certaine surprise dans le monde des professionnels et a déjà attiré l'attention sur ce procédé au delà des frontières allemandes. Le bâtiment comprend 98 cellules (type pour habitation de femmes célibataires). Ces cellules sont équipées de façon identique et présentent, dans les 10 étages, les mêmes dimensions intérieures, de sorte que l'équipement peut être largement standardisé.

Chaque cellule d'habitation comporte une entrée, une pièce de séjour prolongée par un coin de repos, une petite cuisine et une loggia. Pour des raisons d'économie, les services sanitaires : W.-C., salle de bains et salle de douches, ont été prévus à l'extrémité du couloir, à chaque étage.

La constitution du sol a nécessité la construction d'une dalle de fondation en B.A. qui constitue, avec les murs et le plancher sur cave, un caisson porteur (Kastentraeger) pouvant supporter les tensions et les transmettre sur la dalle (50 cm. d'épaisseur). La compression sur le sol a été calculée à 0,95 kg./cm². La charge totale de la construction, sans tenir compte de la charge utile, est de 10 tonnes/m². La dalle de fondation est construite suivant le principe du « plancher renversé » (ungekehrte Decke) et armée comme telle.

Le tassement possible a été calculé par l'Institut de recherches du sol à 7 cm. maximum. A l'heure actuelle, on a constaté un tassement de 1,2 cm. Les murs de cave ont 30 cm. d'épaisseur, qu'on devait construire d'après la réglementation avec B. 120. Néanmoins, on a dosé à 300 kg./m³ vu la proximité de la rivière et les éprouvettes ont résisté à 450 kg. (B. 450).

Les murs porteurs en élévation ont 250 mm. d'épaisseur brute partout ; rez-de-chaussée, 1er, et 2e : B. 80 ; 3e, 4e et 5e : B. 50 ; 6e et 7e : B. 30 ; 8e et 9e : B. 20.

Les murs en élévation ne sont pas armés du tout, mais une bande d'armature en quadrillage soudé qui arme les planchers en BAx, par un dépassement de 20 cm. de large, est noyée dans ces murs.

Le plancher est constitué par une dalle en béton armé de 12 cm. d'épaisseur brute. Tous les planchers, sauf le dernier, ont des armatures de 3,55 kg./m2, le dernier 3,85. Un tonnage de 25 tonnes a été nécessaire pour tout le bâtiment.

Selon le m3 d'habitation, pratique de calcul habituelle en Allemagne, au lieu du m2 de surface pondérée, il a été utilisé 2 kg. d'acier par m3, en comptant l'armature de la dalle de fondation.

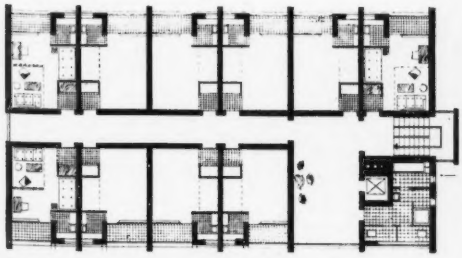

Travée-type de l'immeuble.

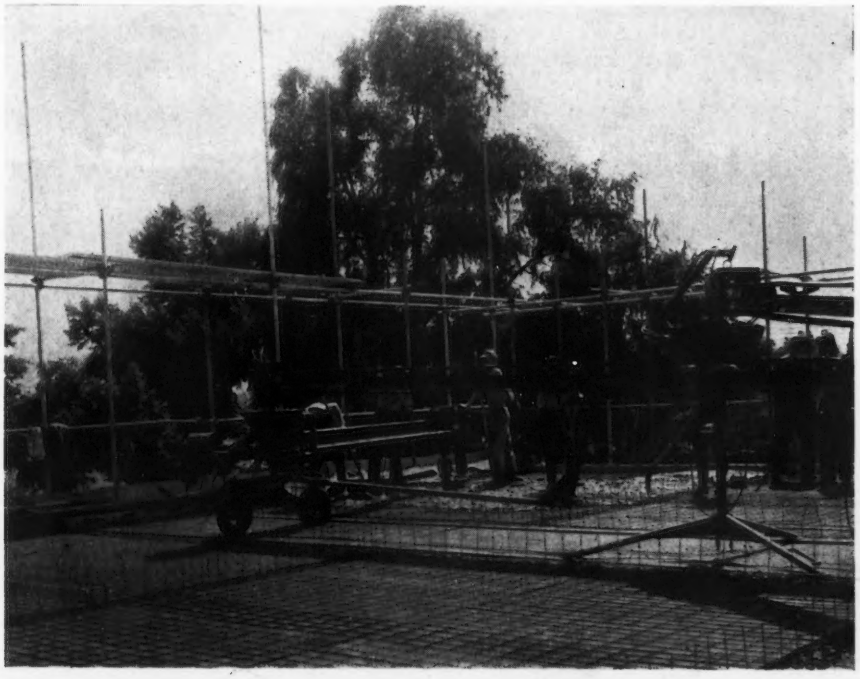

le radiateur convecteur

RADIAL

EN ALUMINIUM

CONSTRUIT EN GRANDE SÉRIE

LE RADIATEUR "RADIAL" DONNE LE MÊME CHAUFFAGE AVEC :

MOINS DE POIDS

13 fois moins lourd qu'un radiateur en fonte, 5 fois moins lourd qu'un radiateur en acier, il est d'une manutention extrêmement facile sur chantier.

MOINS DE FRAGILITÉ

Par la nature des matériaux utilisés, les risques de casse en cours de transport et de manipulation sont pratiquement supprimés.

MOINS D'INERTIE CALORIFIQUE

Avec 13 fois moins de métal et 6 fois moins d'eau, sa mise en régime est beaucoup plus rapide.

PLUS D'ESTHÉTIQUE

Livré avec cadre métallique et grillage de protection, il s'adapte aux motifs de décoration les plus divers.

AGENT EXCLUSIF DE VENTE **STUDAL** 66, AV. MARCEAU 8e - BAL. 54-40

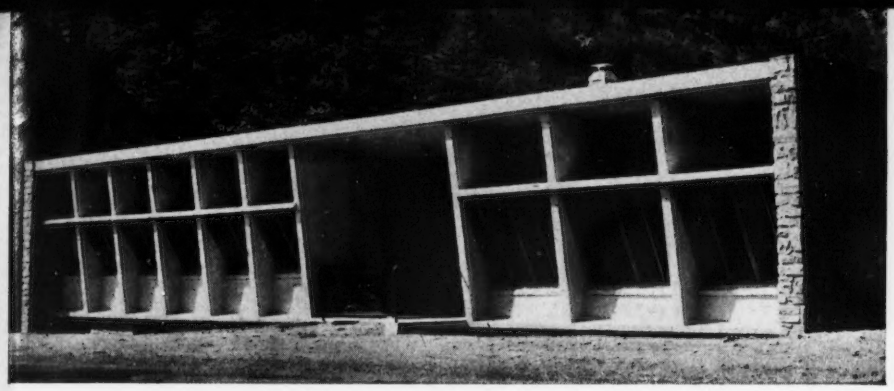

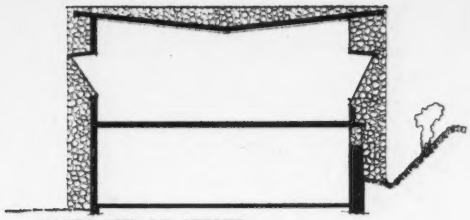

COUPE SUR LE SEJOUR.

Photo L. Bosc.

VILLA A LABASTIDE - ROUAIROUX

C. C. MAZET, ARCHITECTE.

1. *Entrée ;* 2. *Séjour - Salon ;* 3. *Repas ;* 4 *Chambres ;* 7. *Cuisine ;* 9. *Salle de bains ;* 10. *Buanderie - Laverie ;* 11. *Garage ;* 12. *Réserve - Dépôt ;* 15. *Studio - Cabinet de travail ;* 16. *Cave ;* 17. *Cabine climatoriale ;* 18. *Rangements ;* 19. *W.C. ;* 21. *Relation Etage 0 - Etage 1 ;* 20. *Galerie.*

Cette villa a été construite à 400 mètres d'altitude avec le procédé « Delta S ».

Elle est rattachée au paysage de montagnes au moyen des murs d'a-bout et du soubassement réalisés en pierre du pays.

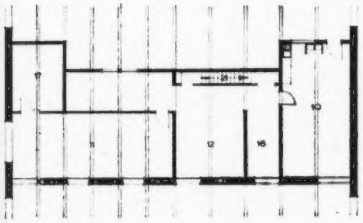

NIVEAU SUPERIEUR.

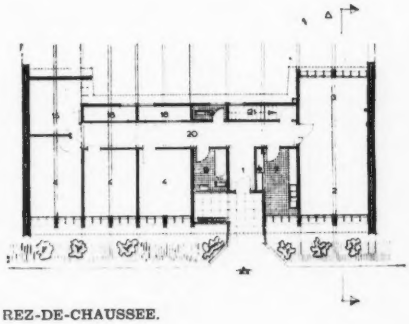

REZ-DE-CHAUSSEE.

VILLA AUX ENVIRONS DE RABAT

EDOUARD DELAPORTE, ARCHITECTE.

Cette villa a été conçue en vue de répondre à deux conditions impératives :

1° Ne pas dépasser 70 m² de surface habitable ; 2° Etre réalisée pour un prix minimum.

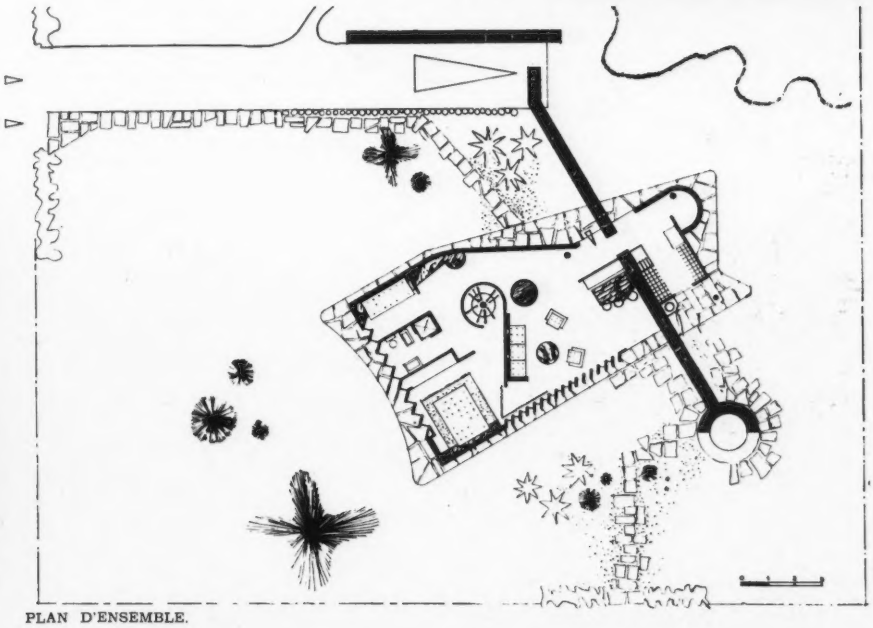

PLAN D'ENSEMBLE.

Afin de répondre à ces deux exigences, la villa est à ossature en B. A. supportant un plancher nervuré en hourdis céramique de 0,15 d'épaisseur. Les parois extérieures sont réalisées en double cloison de briques 3 trous et par des lames verticales porteuses de B. A., entre lesquelles prennent place des châssis métalliques fixes et ouvrants. La façade exposée à la pluie est pourvue d'un revêtement en zellige (céramique de couleur et produit local) ; les sols sont en carreaux de granito.

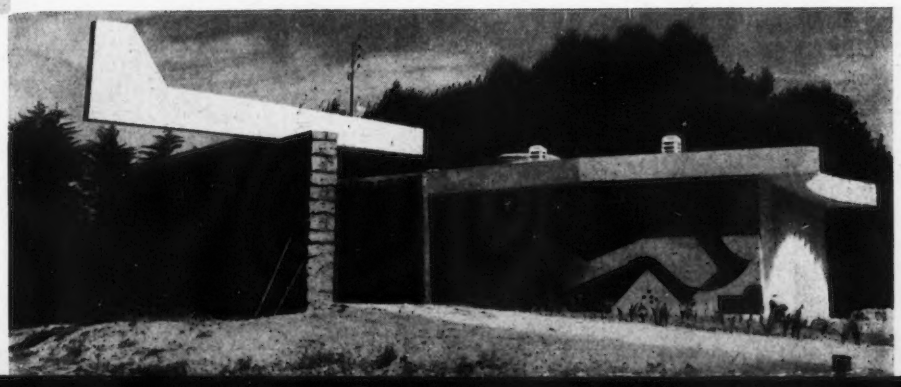

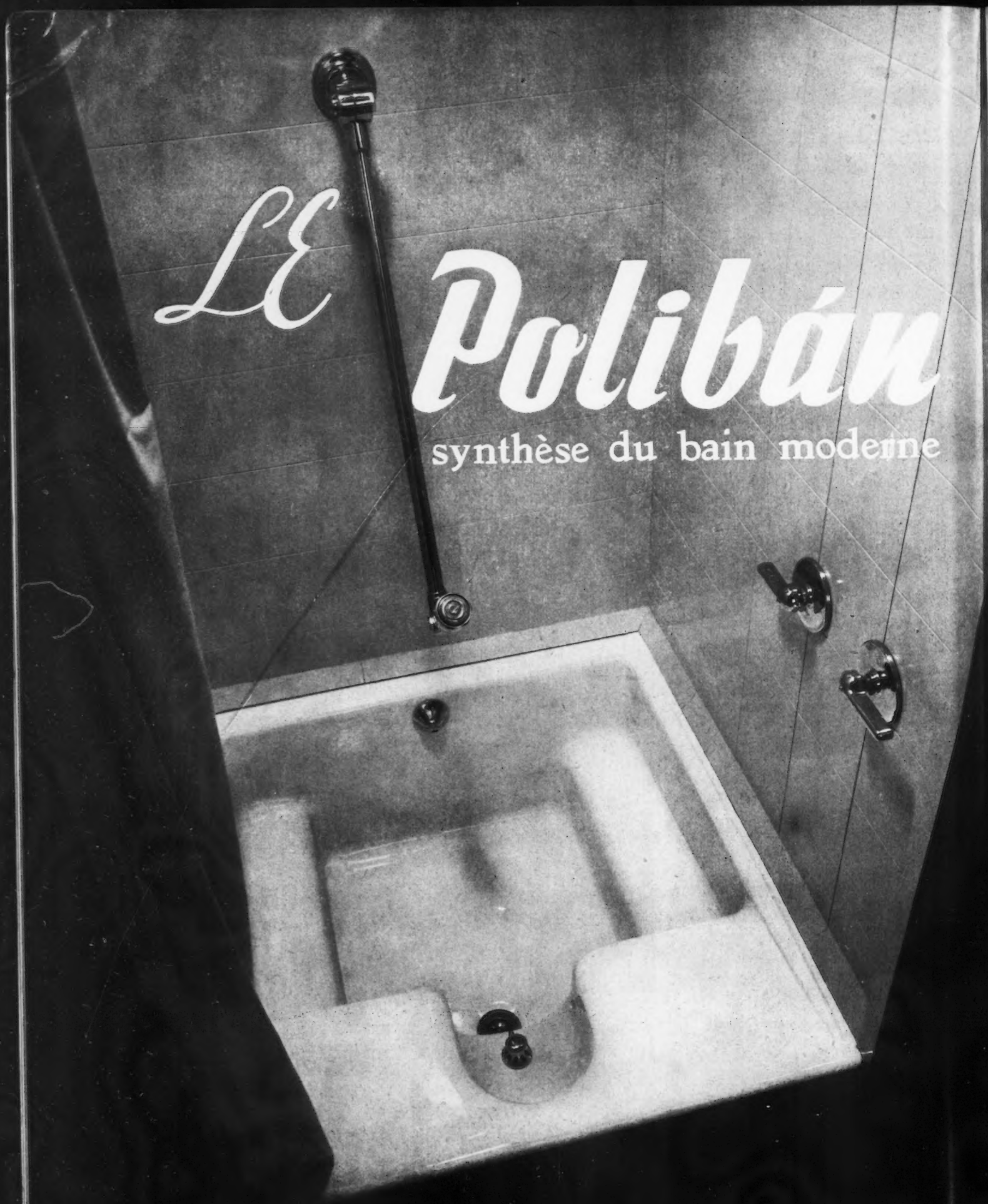

COMPAGNIE INTERNATIONALE SANITAIRE - 79, Champs-Élysées - PARIS - Tél. : ÉLY. 26-52

Photo KOLLAR

QUELQUES MEUBLES TYPE

B. DURUSSEL, DECORATEUR.

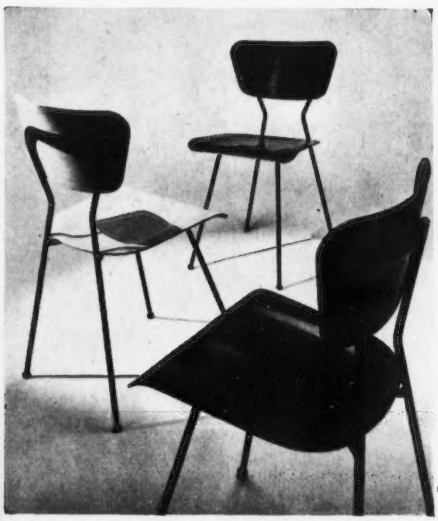

Photo Racoul.

MEUBLES DANOIS. Eléments en caoutchouc.

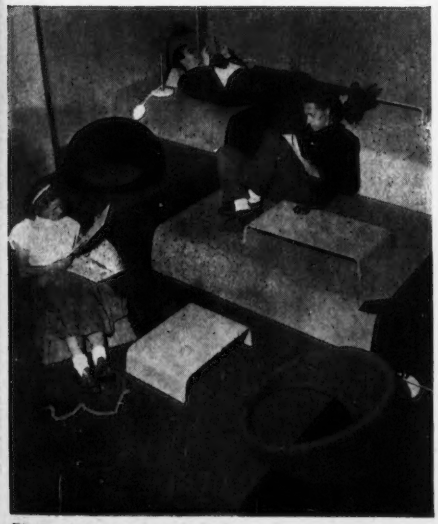

Photo Agence presse danoise.

HABITATION A TOULOUSE

WEILER, ARCHITECTE.

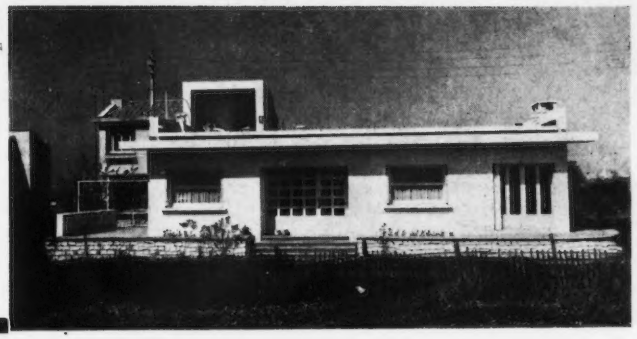

HABITATION PRÈS DE PARIS

JOSE CHARLET ET SUZANNE HOYBEL, ARCHITECTES.

Le terrain, au bas du coteau, comporte une forte pente Ouest-Est. Le parti choisi consiste à étendre la maison sur la pente de façon à permettre d'avoir un garage au niveau de la rue, une entrée surélevée et, à l'autre extrémité, un living-room avec une terrasse en terre-plein. Toute la maison est orientée vers le Sud. Une circulation d'air aspiré dans la buanderie-chaufferie entre les faux plafonds et la dalle inclinée servant de toiture assure une isothermie maximum. Le premier étage a été organisé de façon à isoler complètement les chambres d'enfants et leurs dépendances marquées en noir sur le plan. Les sols des living-room, vestibule et terrasse sont en ardoise ainsi que la cheminée du living-room. Le foyer de celle-ci a été réalisé en cuivre. Des recherches spéciales d'éclairage ont été faites, en particulier, un mur lumineux dans sa masse éclaire à la fois l'intérieur et l'extérieur. Les couleurs ont été très étudiées, chaque mur recevant un ton suivant sa surface et son temps d'ensoleillement. Les portes comportent chacune un système décoratif spécial rompant la monotonie qui pourrait résulter de l'emploi du ciment pierre pour tous les murs, l'escalier et les vestibules. A l'extérieur, certains murs ont été traités en couleurs vives se composant avec les grandes surfaces blanches, les pièces de serrurerie telles que les banc-corps, grilles développantes, fers de défense, rampes, etc... sont également de couleurs vives très différentes.

Ci-dessous : Vue d'ensemble de la maison, façade Sud. De gauche à droite : Living-room, chambre des parents et quartier des enfants dont on aperçoit la terrasse.

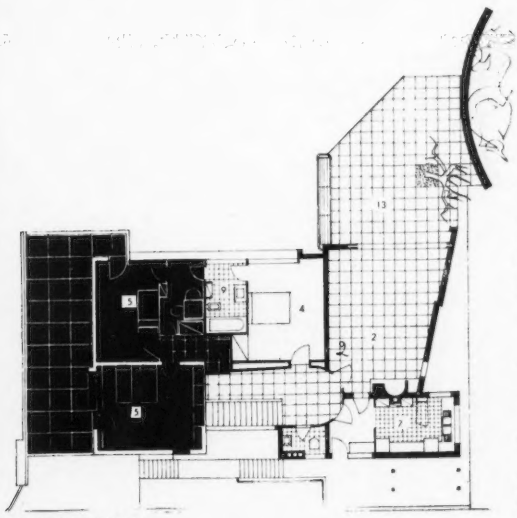

PREMIER ETAGE.

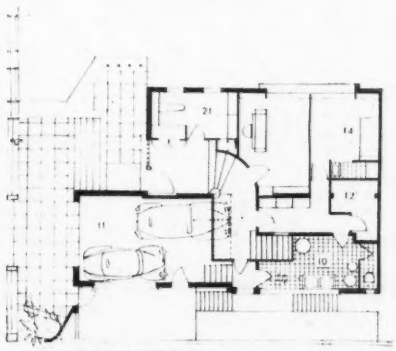

REZ-DE-CHAUSSEE.

En noir : Quartier des enfants, chambres (5) communiquant par la terrasse et salle de douches; 4. Chambre des parents ; 2. Living prolongé par une terrasse ouverte formant salle à manger d'été (13); 7. Cuisine et office ouvrant sur une courette permettant le séchage du linge.

REZ-DE-CHAUSSEE

Au niveau le plus bas, garage (11) permettant le passage d'un capot de voiture sous le niveau supérieur du rez-de-chaussée. Contigu au garage, le porche d'entrée ouvrant à l'Est. Au niveau supérieur, la buanderie-chaufferie (10); 12. Cave; 14. Chambre de bonne avec toilette ; Bureau auquel on accède directement depuis l'entrée ; 21. Lingerie.

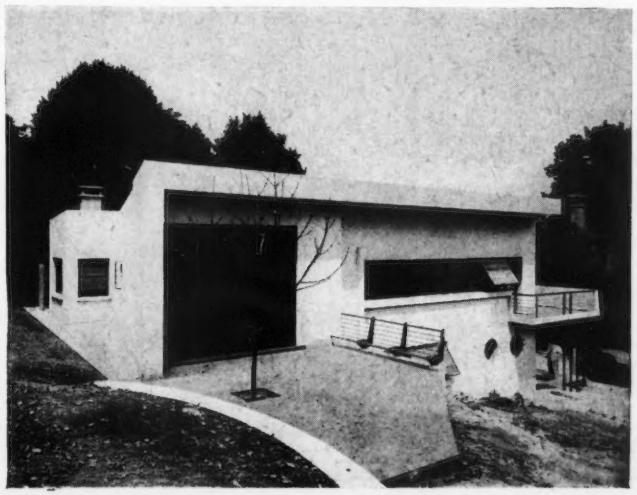

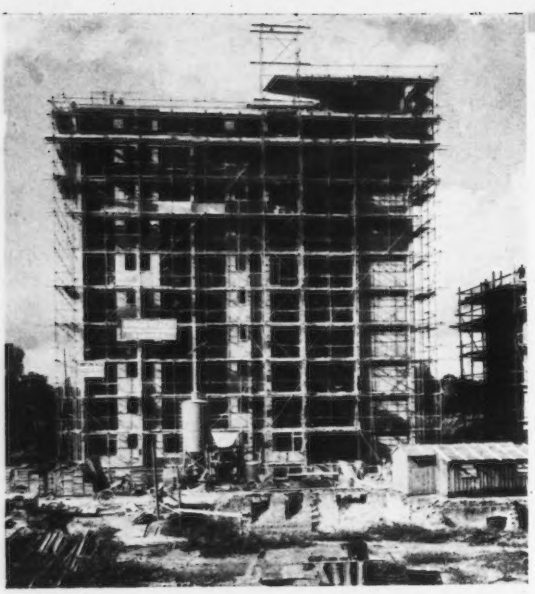

Vue de chantier d'un immeuble de 10 étages en construction à Mannheim. Ingénieur : P. Urban. Photo : A. Pfau.

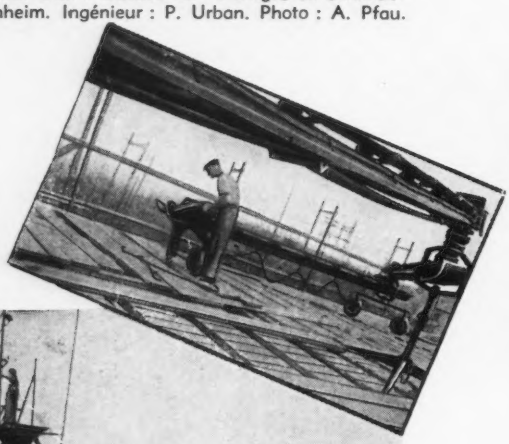

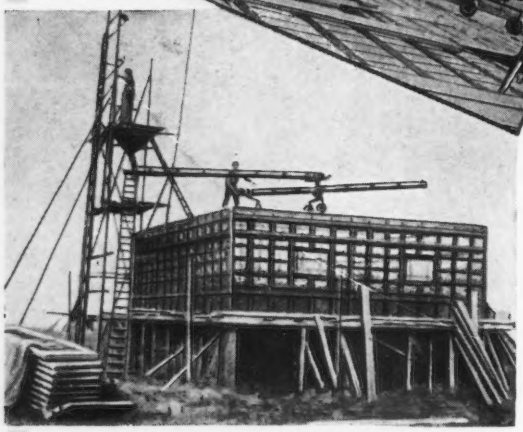

Bétonnage dans les coffrages par distributeur mécanique Bolkov

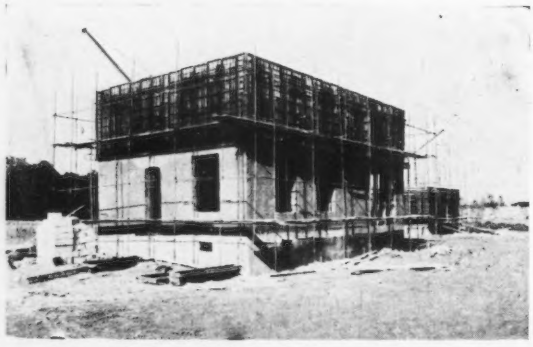

Chantier de Guénange. 800 logements. Construction en béton caverneux de pouzzolane Thermor. Photo U.T.E.

Maîtres d'œuvre, Architectes Ingénieurs, Constructeurs

REDUISEZ considérablement les délais
REDUISEZ les prix
DONNEZ la qualité
REALISEZ des immeubles de 12 à 14 étages dans des conditions économiques
CONSERVEZ vos conceptions architecturales sans rien changer de vos plans

PAR LES PROCÉDÉS " THERMORAPID "

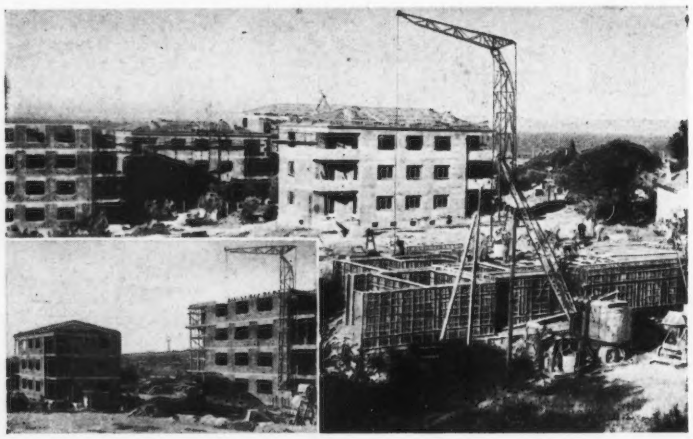

H.L.M. de Martigues. Groupe de 12 maisons. Architecte : Pierre Vago

PROCEDES

THERMORAPID

IMFORMEZ-VOUS SUR DE GRANDES RÉALISATIONS FRANÇAISES EN BÉTON CAVERNEUX COULÉ PAR HAUTEUR D'ÉTAGE
(COFFRAGES GRILLE D'ACIER ET INDUSTRIALISATION DU CHANTIER)

CONSEILS TECHNIQUES - PLANS - ÉQUIPEMENTS
APPROVISIONNEMENTS EN POUZZOLANE THERMOR

CADRES POUR CONDUIRE LES CHANTIERS CONFORMÉMENT A LA PRÉPARATION

S. P. I. D. E.

SOCIÉTÉ PARISIENNE D'IMPORTATION - DISTRIBUTION - EXPORTATION
D. HERCZEG, Directeur Technique
66, Avenue de la Grande-Armée, PARIS - 17e -- ETO. 12-65 et 70-07

LE JOUR MONDIAL DE L'URBANISME EN FRANCE

Le 8 novembre a été, comme chaque année depuis 1950, consacré à l'Urbanisme.

En France, sous le haut patronage du Ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme, les techniciens, les administrateurs, toutes les personnalités s'attachant dans le pays à créer pour l'homme des conditions et un cadre de vie meilleurs ont été conviés à se rassembler.

Des rapports ont été présentés sur :

L'EQUILIBRE ENTRE LA VIE RURALE ET LA VIE URBAINE, par Me Berrurier, Secrétaire de l'Association des Maires de France, membre du Comité national d'Urbanisme.

LES DIFFICULTES DU MAIRE, par M. le Maire de Saint-Prix.

LES « INTERCOMMUNALES » BELGES, par M. S. Crappe, Directeur provincial de l'Urbanisme pour le Hainaut.

LES SYNDICATS ET LES ASSOCIATIONS DE COMMUNES, par M. Farçat, Sous-Directeur des Affaires Politiques au Ministère de l'Intérieur.

ELECTRIFICATION, par M. Garnier, Conseiller général du Loir-et-Cher.

L'HABITAT A LA CAMPAGNE, par M. Vignerot, Professeur au Conservatoire des Arts et Métiers.

CONTRIBUTION A LA DECENTRALISATION INDUSTRIELLE, par M. Flichy, Industriel à Mussey (Haute-Marne).

TRADITION ET PROGRES, par R. Vergez, Président des Compagnons des Devoirs.

VALEUR DU CADRE DE VIE ; MODERNISATION DU VILLAGE, par Mme René Mayer.

CONCLUSION : L'HOMME ET LA NATURE, par M. Maurice Genevoix de l'Académie Française.

CONGRÈS INTERNATIONAL D'ESTHÉTIQUE INDUSTRIELLE

Sous les auspices de l'Institut d'Esthétique Industrielle, un Congrès a eu lieu à Paris, les mardi 15 et mercredi 16 septembre 1952, à la Maison de la Chimie, 28, rue Saint-Dominique.

Le Président du bureau de cet organisme est M. Combet.

Secrétaire général. — M. Levantal, Directeur de la Société pour le Développement de l'Industrie du Gaz en France, 62, rue de Courcelles, Paris (8e).

CONCOURS

L'Institut national technique de l'Etanchéité, dans le but de mettre en valeur l'Etanchéité multicouche utilisée pour l'exécution des toitures en terrasses ou à pente modérée, organise un concours entre architectes utilisateurs de ce procédé.

Le jury s'attachera à récompenser les maîtres d'œuvres ayant su tirer le meilleur parti de cette technique et s'étant appliqués à en respecter toutes les règles d'exécution.

700.000 francs de prix sont prévus, dont un premier prix de 250.000 francs.

Les modalités et règlement de ce concours seront publiés prochainement.

LE DALAMI

DALAMI est un revêtement de sol mince (3 mm. ou 5 mm.) dont l'épaisseur entière constitue la couche d'usure. Introduit en France depuis quelques années, il a rencontré un succès croissant. Il se présente sous forme de carreaux d'un aspect agréable et de dimensions courantes (22,5 × 22,5 cm. ou 30 × 30 cm.) et est destiné aussi bien aux habitations qu'aux lieux publics.

Par son aspect attrayant, par son prix et par ses qualités de résistance dues au mélange intime d'amiante et de bitume ou de résine synthétique, il a trouvé de nombreuses applications. Citons parmi ses références : l'équipement du chantier expérimental de Strasbourg (35.000 m² de DALAMI pour 800 logements) ; la Cité radieuse Le Corbusier de Marseille (3.000 m² de DALAMI) ; les nouvelles Usines Renault de Flins (20.000 m² de DALAMI) ; dans la région de l'Est, une centaine d'écoles prévues avec DALAMI, etc.

TIRE-LIGNE DIENAL

Après plusieurs années de recherches et de mise au point, fort de l'expérience et du remarquable succès technique du Stylo à Dessin DIENAL (spécial pour artistes), le T.S. DIENAL apporte à ce problème une solution parfaite.

CITÉ PAROISSIALE A VIRE

RAYMOND DAVID ET CLAUDE HERPE, ARCHITECTES.

Situé sur un terrain déclive, orienté vers l'Ouest, cet ensemble comprend deux parties distinctes : d'une part, cinq classes primaires et une classe enfantine avec préau et local de travaux publics, d'autre part, une grande salle paroissiale et des appartements.

La pente naturelle des lieux a permis une isolation facile de ces locaux ; leurs entrées sont différentes côté rue et gardent des relations pratiques par escaliers et rampes côté cour.

CONSTRUCTION : mur en moellons de granit ; ossature à revêtement de dalles préfabriquées ; couverture en faible pente en aluminium.

PLAN-MASSE.

1. *Salle paroissiale ;* 2. *Local scout ;* 3. *Portique d'entrée, Bibliothèque ;* 4. *Habitation ;* 5. *Directeur, Cantine ;* 6. *Bâtiment des classes ;* 7. *Entrée des élèves ;* 8. *Jardin d'enfants ;* 9. *Préau ;* 10. *Cour de récréation.*

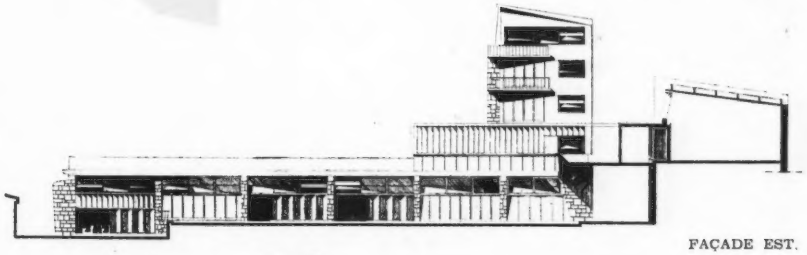

FAÇADE EST.

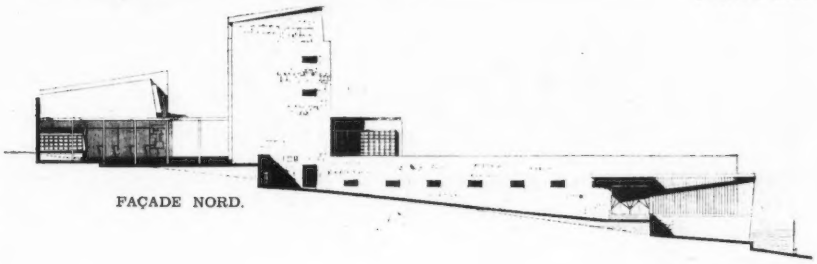

FAÇADE NORD.

PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE.

A. *Classe ;* B. *Classe enfantine ;* C. *Préau ;* D. *Travaux pratiques ;* E. *W.C., Lavabos ;* F. *Chaufferie ;* G. *Local scout.*

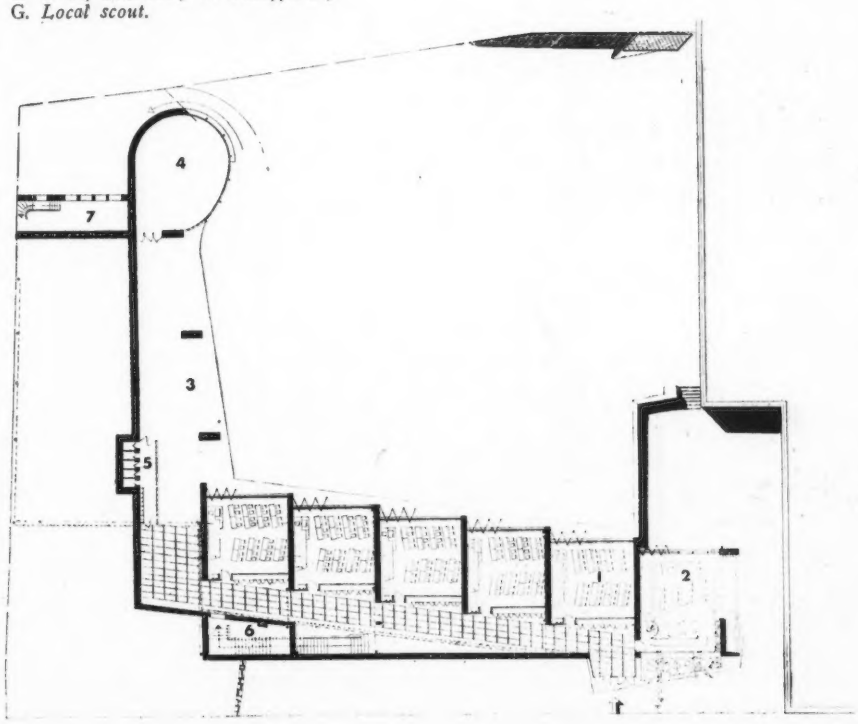

l'huisserie métallique en
PROFILÉ
LAMINÉ
A CHAUD
demeure
la plus SOLIDE
et
la plus économique
ETABLISSEMENTS
L. DOUZILLE
5, RUE SÉBASTIEN-MERCIER, PARIS 15e
TÉLÈPHONE : VAUGIRARD 69-00 & 69-01

CHAPELLE SAINT-VULGIS A MOSLOY ROBERT AUZELLE, ARCHITECTE.

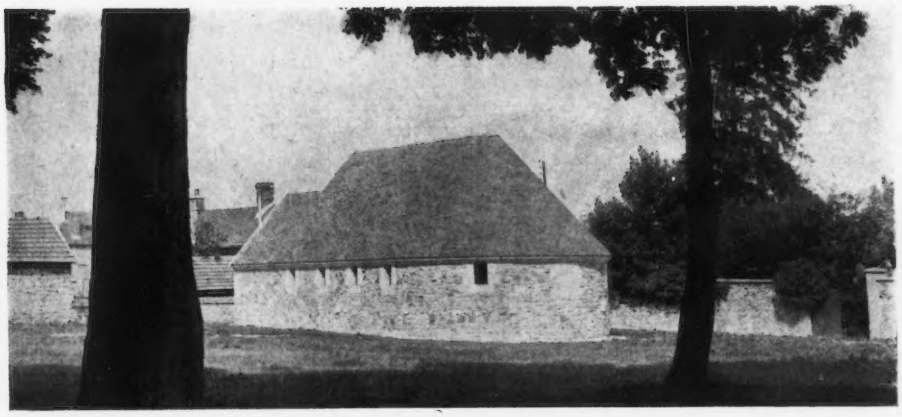

Lieu de culte paroissial, la Chapelle de Mosloy est placée sous le vocable de Saint Vulgis, ermite à Troësnes (470), protecteur des récoltes et des troupeaux.

Sa construction fut décidée en 1951 par les habitants du hameau, à l'issue d'une mission prêchée par trois Pères Rédemptoristes. La réalisation a repris les grandes lignes d'un avant-projet qui avait été étudié dès 1942 à la demande de M. Pierre Ferte, agriculteur à Mosloy. C'est d'ailleurs ce dernier qui donna à la collectivité le terrain nécessaire, après discussion avec les futurs usagers sur la localisation de la chapelle.

L'intégration de l'édifice cultuel dans le village et le souci de la fréquentation ultérieure imposent certaines dispositions architecturales. Par ailleurs, l'exécution, partie par les habitants, partie par des artisans locaux, suivant un rythme imprévisible et aléatoire, justifie une architecture qui ne peut être que traditionnelle pour obtenir la souplesse de réalisation nécessaire. Les pierres sont ramassées dans les champs, les bois sont abattus, les charrois exécutés après les besognes quotidiennes ou lorsque celles-ci sont moins pressantes. Un seul maçon assume la responsabilité du chantier : fouille, gros œuvre, couverture et la majeure partie des menuiseries. Cependant les pierres de taille, le fer forgé, les meubles, sont exécutés à La Ferté-Milon, la charpente à Neuilly-Saint-Front.

Toutes les études furent poussées jusque dans le moindre détail et l'ensemble est le résultat d'une étroite collaboration entre artistes et artisans acceptant une unité de direction de l'architecte. Il s'agissait en fait du premier édifice manifestant d'une façon tangible la vie communautaire du groupe. Il était important que cette chapelle apparaisse d'emblée comme faisant un tout avec l'ensemble des habitations et des bâtiments de ferme et les résume en les magnifiant.

Mais, il était au moins aussi important que les nouveaux paroissiens se sentent à l'aise et bien chez eux dans cette maison de Dieu et que l'ambiance les incite tout naturellement à la prière. Le volume intérieur est extrêmement simple et traité avec la plus grande sobriété. Tous les effets sont obtenus par le simple jeu des matériaux employés avec rigueur. La lumière, graduée et colorée, joue un rôle important et contribue à créer l'atmosphère de recueillement. Tous les symboles habituels faisant partie de l'arsenal du Maître verrier ont été rejetés afin qu'un seul compte dans ce petit volume : la croix d'autel. Aussi le thème proposé du verrier cherche-t-il à rappeler sous une forme abstraite l'univers dans son extrême variété. La mer, la terre, le règne végétal, le règne animal, le soleil, les galaxies, les nuages, les arbres, les vents, autant de sujets pour chacun des vitraux ; les premiers et les plus colorés au Sud, le soleil à l'Est au soleil levant, les derniers au Nord. Les accessoires et objets nécessaires à la célébration du culte cherchent à répondre au programme liturgique, compte tenu des matériaux et de l'ambiance générale. Un chemin de croix extérieur donnant accès à un petit cimetière paroissial complèteront ce petit centre communautaire et culturel.

Jean Weinbaum, verrier ; Menoucoutin, sculpteur ; Perreau, décorateur ; Vernay, tisserand ; Ponselet, maçon ; Letoffe, tailleur de pierres ; Crozat, charpente fer forgé ; Clément, menuisier ; Fonderie Paccard, cloche.

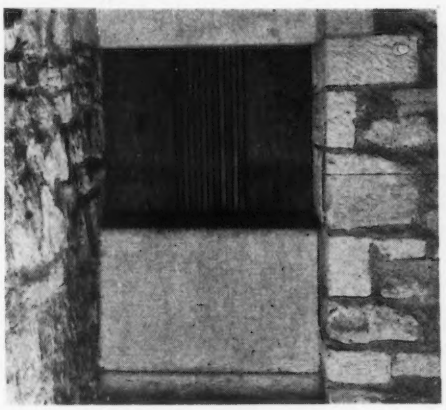

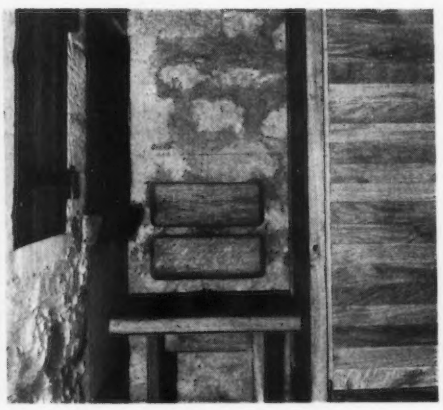

Le confessionnal.

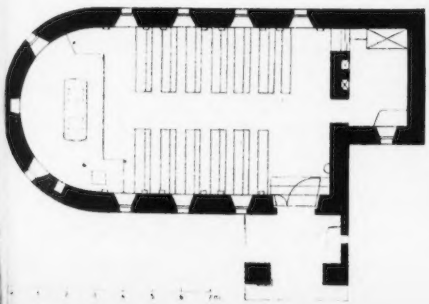

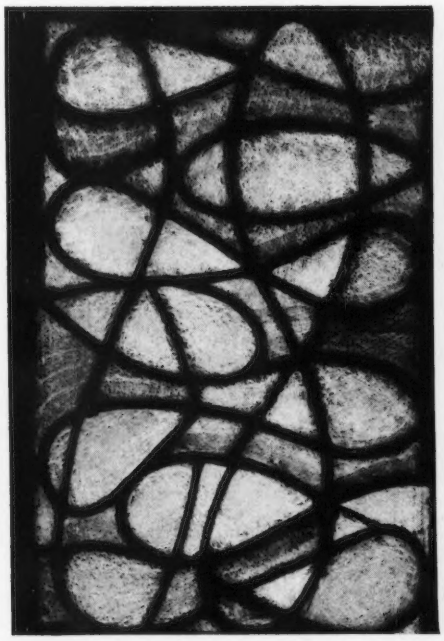

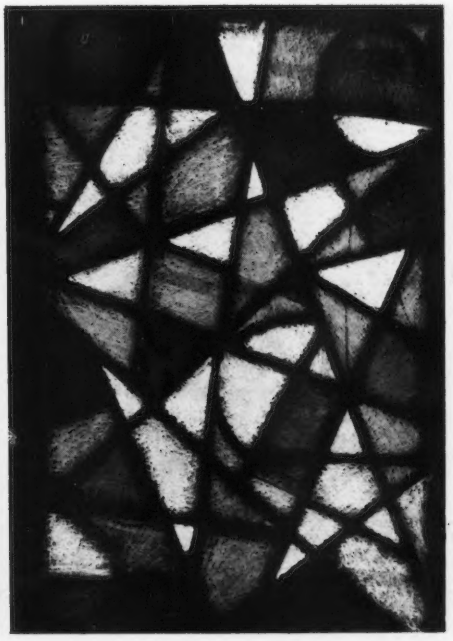

Deux vitraux de Jean Weinbaum

VITRAL

Devantures

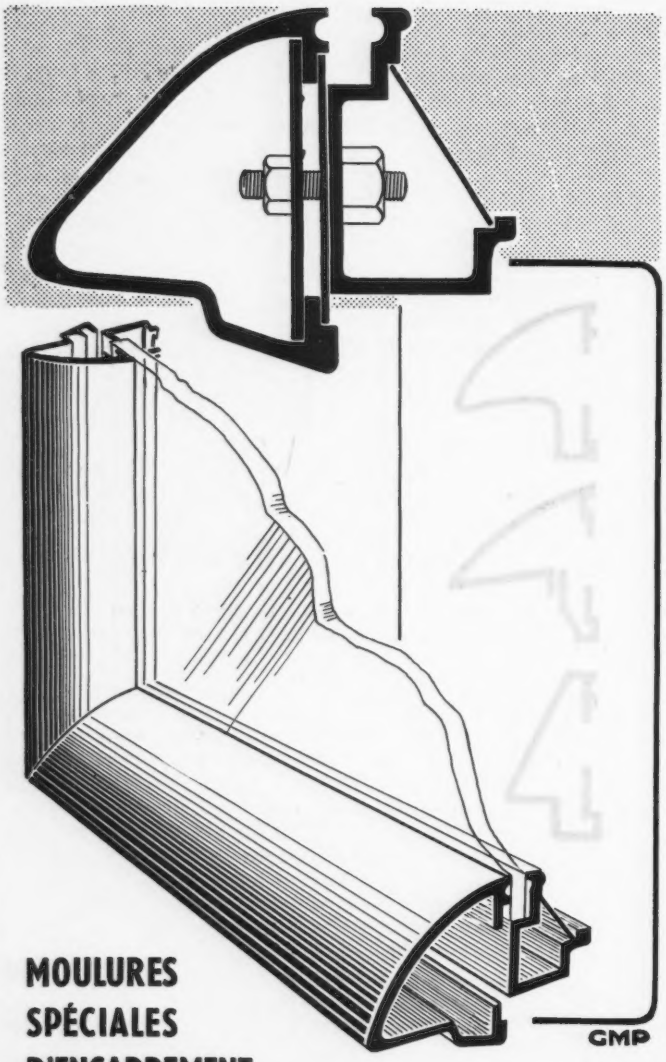

MOULURES SPÉCIALES D'ENCADREMENT EN ALLIAGE D'ALUMINIUM

DISTRIBUTEUR OFFICIEL

TESTAS 19, RUE DE PRAGUE PARIS-XIIe - DID. 53-36

Tous comptes faits...

le menuisier a raison de se dire:

j'ai réalisé
économie de temps
économie d'argent
économie de peine
économie de taxes
en adoptant

L'HUISSERIE MÉTALLIQUE

ADCLO

L'ALLIÉE DU MENUISIER

17 bis, Bd Levallois prolongé - LEVALLOIS - Tél. PER. 47-80

FÉLIX DEL MARLE †

Nous avons le regret d'informer nos lecteurs de la perte douloureuse de notre ami, le peintre Félix Del Marle, décédé le 2 décembre dernier.

Del Marle était un membre actif du Comité directeur de la revue « Art d'Aujourd'hui ». Avec André Bloc, il avait fondé et animé le Groupe « Espace ».

En collaborant étroitement avec des architectes pour des travaux de grande importance, il avait prouvé que la Synthèse des Arts Plastiques Contemporains n'était pas qu'une simple vue de l'esprit.

A la veille de sa mort, il croyait encore en sa mission et il a dicté un article destiné à expliquer la mise en couleurs des habitations ouvrières et des nouvelles usines Renault à Flins (B. Zehrfuss, architecte).

Cet article paraîtra dans notre prochain numéro. Après des études théoriques très nombreuses, Del Marle avait consacré tout son talent à cette importante réalisation.

Le Groupe « Espace » belge a adressé au Groupe « Espace » français un télégramme de condoléances à l'occasion d'un deuil qui atteint lourdement tous les amis de Del Marle.

L'A. A. REÇOIT LES REMERCIEMENTS DE L'INSTITUT DES ARCHITECTES DU BRÉSIL

M. André Bloc vient de recevoir de M. Milton Roberto, Président de l'Institut des Architectes du Brésil, la lettre que nous publions ici :

C'est avec la plus grande joie que nous vous adressons les remerciements de l'Institut des Architectes du Brésil pour les marques constantes de considération que vous nous accordez et, tout spécialement, en ce qui concerne l'architecture contemporaine brésilienne.

Ce dernier numéro d'une revue qui tient la première place dans l'ordre de préférence de nos architectes, leur apporte une preuve de compréhension et d'encouragement pour leurs œuvres.

Si tant de raisons d'ordre affectif ne nous attachaient pas déjà à nos amis de France, ce deuxième numéro, consacré au Brésil, serait une raison suffisante pour nous dicter vis-à-vis de « L'Architecture d'Aujourd'hui » une attitude empreinte de la plus franche cordialité.

Particulièrement sensibles à cette compréhension et à cet appui d'une élite professionnelle française, nous lui adressons, en même temps qu'à vous, les remerciements de l'Institut des Architectes brésiliens.

Rio, 1er décembre 1952.

CONCOURS

A l'occasion du Salon des Arts Ménagers 1953, les fabricants de glaces et verres (Saint-Gobain, Boussois, Aniche) organisent un concours ouvert aux décorateurs et éditeurs qui s'intéressent à l'application rationnelle du verre dans l'ameublement et l'habitat moderne. Un certain nombre d'œuvres seront encouragées.

Le service de Publicité des Fabricants de Glaces et de Verres — 8, rue Boucry, Paris (18e) — fournit une documentation pour la mise en œuvre des produits verriers. Ce service assure la fourniture gratuite des glaces et des verres plats destinés à la réalisation des projets agréés par le jury d'admission des Arts Ménagers.

ERRATUM N° 44

L'architecture contemporaine dans les Iles Hawaï.

— Notre correspondant aux Iles Hawaï, M. R. E. Windisch, architecte, à qui nous devons d'avoir réuni la documentation concernant l'architecture dans les Iles Hawaï, présentée en priorité internationale à nos lecteurs dans notre numéro 44, nous demande de rectifier comme suit le titre de la page 74 : Office du Travail, R. E. Windisch, E. L. Bauer et Wimberly et Cooke, architectes ; les noms de ces confrères n'ayant pas été transmis par omission involontaire.

LA CONSTRUCTION A PARIS DU SIEGE PERMANENT DE L'UNESCO

Le Gouvernement français avait fait savoir à l'UNESCO qu'il n'était plus en mesure de donner, suivant les engagements qu'il avait pris précédemment, le terrain situé à la Porte Maillot et destiné à la construction du bâtiment de l'UNESCO.

La cause de cet abandon était le prix très élevé demandé par la ville de Paris qui devait céder ce terrain à l'Etat.

Le Gouvernement français ayant précisé que les seuls terrains qu'il pouvait offrir à l'UNESCO étant celui de la Porte Maillot et celui de la place Fontenoy, il fallait alors que l'UNESCO revienne sur la décision antérieure qu'elle avait prise sur l'avis des cinq architectes internationaux. Ceux-ci avaient écrit, à la fin de leur rapport sur le premier projet de la place Fontenoy, la recommandation suivante :

« Dans le cas où aucun terrain ne pourrait être procuré, nous recommandons de demander au Gouvernement français de modifier profondément les restrictions et servitudes imposées à celui de la place Fontenoy et de procéder à une réurbanisation de la zone environnante pour constituer une entité urbanistique. »

L'UNESCO demanda donc au Gouvernement français d'étudier cette question et une conférence réunit, le 29 novembre 1952, MM. Walter Gropius, Lucio Costa et Ernesto Rogers, du groupe des cinq architectes, MM. Perché et de Lestang, du Ministère de l'Education Nationale, et MM. Thiébaut et Dalloz, du Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme.

Les conclusions de cette réunion sont les suivantes :

1° Le terrain, sis entre la place Fontenoy, l'avenue de Saxe, l'avenue de Ségur, l'avenue de Suffren et l'avenue de Lowendal, mis entièrement à la disposition de l'UNESCO en vue de l'édification de son siège permanent, ne fait l'objet d'aucune ordonnance architecturale imposée ; il n'y a donc pas obligation d'y construire sur alignements.

2° Il importe seulement que soit marquée la limite juridique des alignements.

3° La hauteur des bâtiments à édifier ne devra, en aucun cas, dépasser la hauteur des bâtiments existants sur la place Fontenoy et les avenues rayonnantes.

4° L'étude d'architecture devra aboutir à un ensemble harmonieux, dans l'interprétation la plus large de la liberté de composition.

5° La présence, sur l'emplacement de l'ancien quartier Fontenoy, d'un bâtiment international de cette importance ne manquera pas d'avoir des incidences sur le développement du plan d'urbanisme, notamment en ce qui concerne la circulation.

Le Président André Marie a confirmé, au cours de l'Assemblée générale de l'UNESCO, en son nom et au nom du Gouvernement français, que tout serait fait pour faciliter la construction de cet immeuble et que les servitudes d'architecture étaient supprimées, sauf celle de la hauteur. Il a également exprimé le désir que la mission des cinq architectes-conseils et celle des trois architectes chargés de l'établissement du projet soient renouvelées. Cette proposition a été acceptée à l'unanimité par la Commission administrative de l'Assemblée générale de l'UNESCO.

La construction à Paris du palais de l'UNESCO a été évoquée, au cours d'une réception où le Cercle d'études architecturales remettait son grand prix à MM. Gravereaux et Lopez, auteurs de l'immeuble de la Fédération du bâtiment, rue La Pérouse, tandis que la Cité radieuse de Le Corbusier était classée hors concours.

En quelques mots émouvants, un délégué de l'UNESCO marqua le vif désappointement éprouvé par ses collègues quand le Conseil des ministres prit la décision de proposer de nouveau le terrain de la caserne Fontenoy, déjà refusé il y a un an par l'organisme international.

Les représentants de soixante-cinq Etats ne comprennent pas pourquoi la Ville de Paris ne veut pas d'un témoignage de l'architecture du XXe siècle. Le ministre de la Reconstruction ne cacha pas son amertume :

« Des comités n'ayant aucun pouvoir, déclara-t-il, arrivent à imposer leur volonté aux pouvoirs publics. Quel dommage que l'expression architecturale ne puisse s'affirmer au milieu de la cité, au même titre que l'expression littéraire ! Le Paris que nous aimons tant ne pourrait donc plus supporter la marque des aspirations profondes de notre temps et l'art ne pourrait donc plus s'exprimer librement ? »

UNE RÉCEPTION DE PRESSE A LA SOCIÉTÉ PHILIPS

25 NOVEMBRE 1952.

Nous extrayons du discours de M. Haver Droeze, Directeur général de cette Société, les passages suivants :

... Je n'ai pas l'intention d'énumérer toutes nos fabrications, je signalerai simplement les grands groupes auxquels elles se rattachent :

— Les articles qui intéressent l'éclairage en général et notamment l'éclairage fluorescent. Ce dernier contribue puissamment à augmenter le niveau de lumière ;

— Les lampes à rayons infrarouges qui prennent une place de plus en plus grande dans toutes les applications du séchage industriel, aussi bien qu'en biologie et en matière d'élevage agricole ;

— Les lampes à rayons ultra-violets pour certains éclairage et les applications décoratives et germicides ;

— Les tubes électroniques de tous types, émetteurs et récepteurs, destinés à la radio, à la télévision, aux télécommunications, aux rayons X, à la haute fréquence, à la télécommande, etc. ;

— Les appareils récepteurs de radiodiffusion et de télévision ;

— Les meubles radio-phonos et les disques microsillons ;

— Le matériel de télécommunication qui fait une large place au Ferroxcube, ce nouveau produit magnétique appelé à un très gros avenir ;

— Les appareils à rayons X médicaux et industriels ;

— L'équipement complet des hôpitaux et des sanatoria, le poumon d'acier ;

— Le microscope électronique et tous les domaines qui en dépendent ;

— Le matériel électro-acoustique et les appareils de cinéma ;

— Les appareils électro-ménagers ;

— Les produits chimiques et pharmaceutiques avec une mention spéciale pour les vitamines oxydo-résistantes et, enfin,

— Les produits industriels.

Ces activités multiples sont issues, très logiquement, les unes des autres, l'industrie radio-électrique ayant donné le jour à celle des isolants, etc. Chaque branche nouvelle est ainsi venue compléter et stabiliser, à son heure, la précédente, jusqu'au jour où, ayant atteint elle-même la maturité, elle donna naissance à son tour à une activité nouvelle.

Pour ne parler que des sujets qui intéressent la presse technique, je signalerai que la physique nucléaire s'est enrichie des travaux de nos physiciens et que, dans ce domaine, nous prenons une très grande part aux recherches qui, déjà, révolutionnent le monde.

A PROPOS DU CONCOURS DE LA MAISON DE LA RADIO A PARIS

Lors de la publication du règlement de ce concours, on avait remarqué que, d'après ce texte, seuls étaient admis à concourir des architectes D.P.L.G. Cette exclusive a vivement ému de nombreux architectes titulaires de diplômes d'autres écoles officielles. Nous venons d'apprendre que seuls étaient admis à concourir les architectes diplômés de l'Ecole Spéciale d'Architecture de Paris.

Par ailleurs, le règlement prévoyant trois primes pour les meilleurs projets a été modifié et un premier prix avec exécution éventuelle sera décerné.

O.N.U.

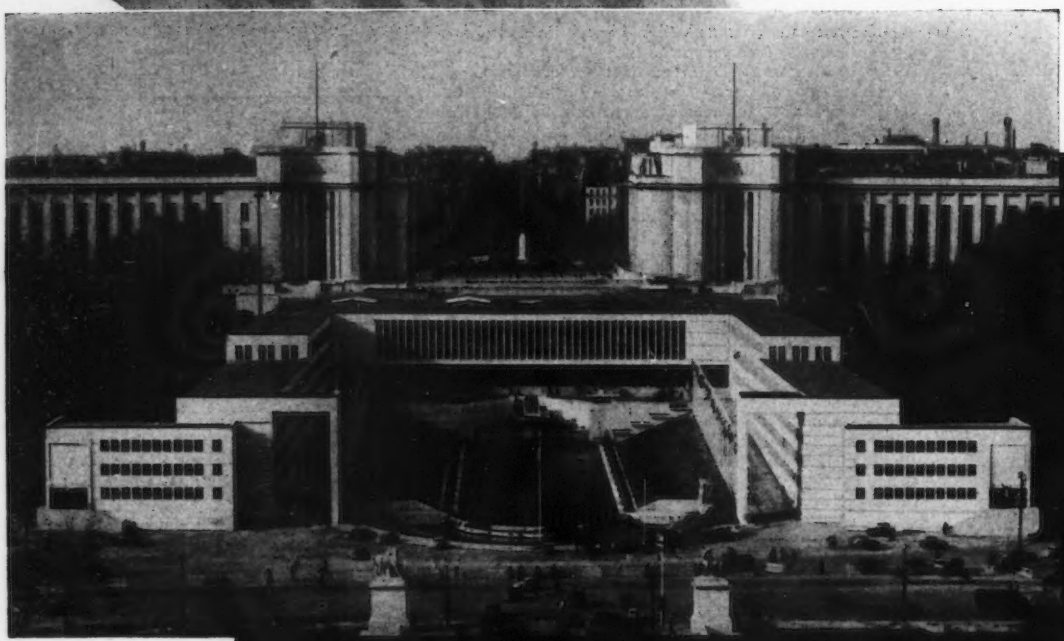

Photo UNATIONS

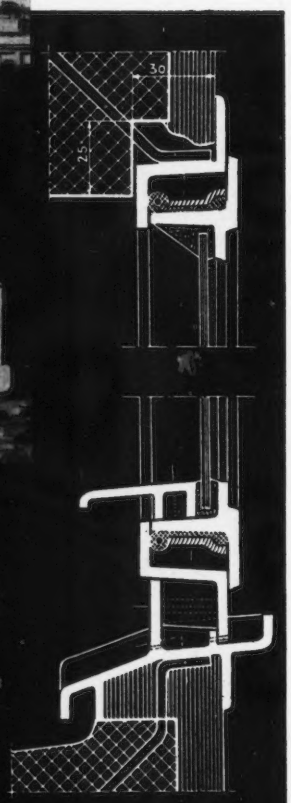

1.250 FENÊTRES

ALUMINIUM

COURS D'ÉTÉ DES C.I.A.M. A VENISE

A propos du cours d'été organisé par les C.I.A.M., à Venise, pour les étudiants en architecture, nous avons reçu de deux jeunes architectes, membres du Groupe « Espace », la lettre suivante :

Pour nous tous venus de tous les pays, la magie du cadre agit. Même émerveillement des premiers contacts : les yeux, les pieds, le cœur, la tête, stupéfaits, envoûtés ; plus tard, les évidences magnifiques de Le Corbusier nous permettent d'analyser le miracle de Venise bestiaire fraternel, silence de la voix, escaliers du ciel.

A peine avons-nous découvert la ville que le thème de travail nous est proposé : « Liaison de Venise avec le continent ». Les uns acceptent, les autres perdent pied devant un si petit sujet qui se réfère en réalité à un si vaste programme.

Malaise. Dans le stage. Dans Venise.

On décide d'étudier, de parler enfin de Venise, de son passé, de son étouffement actuel, de son avenir et, cet avenir comme ce passé, il faut le décider. Nous sommes venus 70 de tous les coins du monde pour le tenter : notre vrai travail commence.

Et nous nous heurtons tous aux problèmes apparemment insolubles, aux habitants trop nombreux, aux taudis, au travail saisonnier, au tourisme de brocanteur, au cancer rongeur des gares.

Nous comptons sur la plastique urbaine, sur le sens extraordinaire de l'échelle humaine, sur l'harmonie avec la nature, sur le silence, le bon voisinage du piéton et du véhicule.

Et nous nous demandons sans cesse quelle sera l'expression de l'autre voisinage ? celui de l'architecture...

A part nos soucis d'étude, des conférences très intéressantes de MM. Astengo, Bettini, Bottoni, Franco, Le Corbusier, Picinato, Raghianti, Rogers, Samonâ, Sato, Mlle Trincanato, Van Der Broek ; des visites extraordinaires : Torcello, Burano, Murano, Palestrina, Vicence, Ravenne, Padoue ; la rencontre d'un nouveau contemporain : Palladio ; le travail en équipe s'est révélé instructif ; le contact avec des professeurs : MM. Albini, De Carlo, Gardella, Rogers, Samonâ, Boracchia, vivifiant.

Un des mérites essentiels de cette tentative d'enseignement aura été la très grande part réservée au développement de l'esprit critique des élèves tant au cours des discussions avec les professeurs que pendant les séances d'étude.

Souhaitons que cette première rencontre encourageante incite les « encore-enthousiastes » à prendre l'initiative d'établir à Paris le prochain cours d'été des C.I.A.M. — en France aussi il reste des jeunes !..

Claude PARENT et Ionel SCHEIN.

POUR UNE UTILISATION RATIONNELLE DE NOS RÉSINEUX

Les volets roulants en bois connaissent actuellement un essor indiscutable dans le monde.

L'importance des demandes a vu, et c'est normal, apparaître sur le marché un nombre toujours croissant de constructeurs de persiennes mécaniques présentant tous des modèles différents de volets qui se ressemblent par leur conception de base.

Mais à côté de l'expérience nécessaire du point de vue montage, il faut, de la part des constructeurs, une expérience au moins égale des bois utilisés dans la fabrication des lames. De la nature de ces bois dépend presque toujours le bon ou le mauvais fonctionnement des stores.

L'écoulement intégral par nos forestiers de leur production S.N., en résineux de pays, étant assuré pour les besoins des fabricants de moulures électriques et de bâtiment, la même qualité S.N., en résineux d'importation, doit être judicieusement réservée aux lames de volets. Cette solution, aussi simple que sage, permettra aux constructeurs de volets mécaniques de faire des fabrications sérieuses, sans aléas pour l'avenir.

LA RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT DE L'ARCHITECTURE

Cet important problème a fait l'objet d'une enquête menée par le Cercle d'Etudes Architecturales. Un texte unique, préconisant certaines solutions, a été élaboré et remis au nom du C.E.A., le mardi 4 novembre, à M. Jaujard, par MM. Sonrel, Dufau et Tambuté, architectes. Bien que les vues de notre publication soient très différentes, nous publions, ci-dessous in extenso, le texte du C.E.A., nous réservant de revenir très prochainement sur ce problème fondamental.

Le problème de la Réforme de l'Enseignement de l'Architecture peut être examiné sur différents plans. Pour nous il s'agit, non pas de critiquer ou d'améliorer ce qui existe, mais d'envisager l'évolution de la profession.

Actuellement l'architecte-praticien est aussi indispensable pour faire des choses simples, résoudre des problèmes courants que l'est dans un autre domaine le médecin-praticien pour soigner les maladies quotidiennes.

L'évolution accélérée des techniques du bâtiment rend nécessaire dans toutes les constructions — grandes ou modestes — l'action de l'architecte pour contrôler et coordonner les suggestions des ingénieurs spécialisés qui travaillent des matériaux de plus en plus nombreux, selon des procédés de plus en plus complexes. De ces bons constructeurs d'édifices courants on attend une compétence qui, étayée sur des connaissances solides, soit essentiellement faite d'expérience. Quelle confiance pourrait-on accorder, pour reprendre notre comparaison, à un médecin de quartier qui aurait vécu le nez dans ses livres sans ausculter de patient ?

A côté de cette armée de praticiens sérieux et pour orienter son action, on a besoin, c'est l'évidence même, de chefs de file — de chefs d'orchestre si l'on veut — capables de concevoir les ensembles, de faire de hautes recherches, de mener le mouvement architectural.

La France, à l'heure actuelle, compte quelque huit ou dix mille architectes.

Contrairement à ce que ce chiffre pourrait laisser croire, ce qui manque, ce n'est pas l'élite professionnelle, c'est la masse compétente.

Sur ces huit ou dix mille architectes, quinze cents à peine construisent.

Géomètre, métreur, expert du bâtiment pour assurance, administrateur de biens, receveur de rentes, financier, littérateur, conseiller administratif, gérant, juriste... la profession comporte un très grand nombre d'individus qui, sollicités par des tâches extérieures à leur activité normale, ne font plus de l'essentiel de leur métier qu'un accessoire.

D'où vient cet état de choses ?

Il vient en partie de ce que nous ne disposons pas des moyens nécessaires pour former de bons constructeurs courants.

Si l'on examine le système actuel d'enseignement, on trouve l'Ecole des Beaux-Arts qui se dit Supérieure mais qui, en fait, est unique et dont le programme s'adresse à l'Artiste-Architecte bien plus qu'au praticien. Aussi, sous peine d'être inefficace, la Réforme de l'Enseignement de l'Architecture doit apporter une solution au problème d'ensemble de la mise en place de la profession.

Cette question est beaucoup plus importante que celle de la Réforme de l'Ecole des Beaux-Arts qu'elle englobe.

Deux principes, dont l'un découle de l'autre, doivent dicter la solution. Le premier c'est qu'avant de pouvoir s'exprimer en artiste, l'architecte doit savoir construire. Le terme d'artiste qui, si souvent prête à confusion, doit être pris comme un adjectif — il exprime une qualité, un état d'esprit qui ne peut se manifester que lorsque l'individu parvient à une réelle maîtrise des connaissances techniques. Le second c'est que si la science est diplômable, l'art ne l'est pas.

L'enseignement devra donc, d'une part, produire des constructeurs dont les qualités techniques, facilement mesurables et comparables, seront reconnues par un diplôme ; d'autre part, donner leur chance aux éléments artistiquement doués.

Aussi nous préconisons un enseignement par étapes qui évoluerait entre les deux pôles caractéristiques de l'Architecture.

Un premier cycle d'études, étagé sur trois ou quatre années, devrait permettre d'acquérir les techniques de base de la profession. Cet enseignement produirait une série d'individus qualifiés, parlant un langage commun, dont les plus doués obtiendraient sur examen le titre d' « Architecte », tandis qu'une sélection, opérée progressivement au cours des études, laisserait les autres élèves munis d'un métier correspondant à leurs possibilités, celui de « Dessinateur-Architecte » par exemple ou de « Chef d'Agence ».

Débarrassée ainsi, par des écoles régionales de toute la partie primaire de son programme, l'Ecole des Beaux-Arts pourrait alors dispenser un enseignement véritablement supérieur. Là, il serait moins question d'instruire au sens scolaire du terme que d'initier, d'éveiller, de développer la rigueur de la pensée et l'ampleur de vue.

Ouverte par concours à des architectes déjà diplômés ou à des auditeurs venant d'autres horizons scolaires, l'Ecole des Beaux-Arts, devenue comparable à l'Ecole Normale Supérieure, décernerait pour tout titre celui d' « Ancien Elève de l'Ecole Nationale des Beaux-Arts de Paris », titre qui suffirait à reconnaître les qualités artistiques par essences indéfinissables de celui qui le porterait.

Il nous semble qu'une Réforme de l'Enseignement qui respecterait ces données fondamentales serait capable d'organiser la filiation qui dans tous les métiers d'art va du petit apprenti au grand patron et qui manque en Architecture ; elle serait donc capable de préparer le personnel nécessaire pour répondre en France aux besoins de l'époque.

HALLES DE VITRY-LE-FRANÇOIS

ROBERT CLAUZIER, ARCHITECTE.

Les halles sont couvertes en tuiles plates des Mureaux.

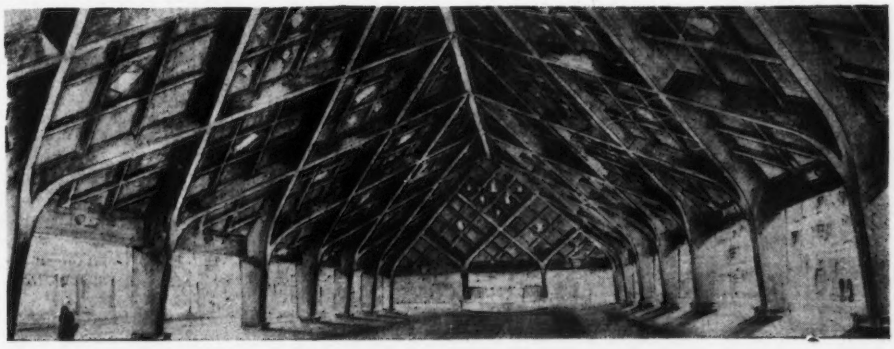

Faites appel
à nos spécialistes
pour résoudre

VOS problèmes d'éclairage

Le Bureau d'études PHILIPS met son expérience à votre disposition. N'hésitez pas à le consulter, sans engagement et à titre gracieux.

PHILIPS

REVUE
PHILIPS-LUMIÈRE
des idées neuves,
des suggestions,
des réalisations.
Envoi gratuit sur demande à PHILIPS
Service n° 377
50, avenue Montaigne, PARIS-8e

ELVINGER 7091

FLUORESCENCE
PHILIPS

SURPRESSEURS D'EAU
POUR IMMEUBLES, CITÉS, USINES, ETC...

SURPRESSEURS D'EAU
POUR INCENDIE

QUELQUES REFERENCES :
Docks de Rouen, Théâtre d'Alger, Caisse Nationale de Sécurité Sociale, H.L.M. Limoges, G.N.E.T. Montluçon, O.N.E.R.A. à Châtillon-sous-Bagneux, H.B.M. Calais, H.B.M. Roanne, Messageries Hachette à Paris, Papeteries de Navarre, Ets Revillon à Paris, Eaux Minérales de Royat, Cie « La Paternelle », Cie « L'Abeille », S.H.A.P.E. etc.

ÉJECTEURS A AIR COMPRIMÉ
POUR RELÈVEMENT DES EAUX USEES

POMPES CENTRIFUGES
SPÉCIALES POUR EAUX CHARGÉES

SIPHONS AUTOMATIQUES
DE CHASSE
POUR LAVAGE DES ÉGOUTS

BAUDOT
HARDOLL

97, Bd. Potr-Royal, PARIS XIVe, Tél. POR. 12-53

FORMATION ET ROLE DE L'ARCHITECTE · OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE MONDIALE

Au cours d'un voyage de plusieurs mois, au Brésil, un de nos lecteurs a fait diverses observations sur le rôle et la formation de l'architecte dans ce pays. Dans une longue lettre qu'il adresse à notre revue, il nous suggère l'ouverture d'une grande enquête mondiale sur ce grave problème qui préoccupe à juste titre les étudiants d'architecture de tous pays. Nous répondons volontiers à cet appel et nous prions tous ceux qui s'intéressent à cette question essentielle de bien vouloir nous communiquer leurs réflexions.

D'autre part, nous consulterons les écoles et les facultés sur les méthodes employées et les résultats obtenus par leur enseignement ou leur éducation. Nous essaierons ensuite d'en tirer des conclusions.

Nous n'entendons pas nous associer à toutes les remarques de notre lecteur, mais nous en apprécions l'esprit et nous publions sa lettre presque intégralement.

Monsieur le Directeur,

Au moment où les architectes parisiens sont appelés à élire le Conseil de l'Ordre pour l'année 1953, il me semble important de vous faire parvenir cette lettre avec l'espoir qu'elle pourra être la première initiative d'un article, d'une série d'articles ou le fait d'une simple publication.

Deux raisons m'y poussent :

1° Une lettre adressée aux architectes parisiens par l'un des candidats au Conseil de l'Ordre, profitant d'une erreur de date pour émettre de vagues considérations sur les « Bureaux d'Etudes », cherchant peut-être ainsi un suffrage assuré.

2° Mon retour d'un voyage de plusieurs mois à travers un pays sur lequel votre revue vient de faire paraître un numéro et dont l'architecture semble l'une des plus osées et des plus appréciées dans le monde : le Brésil.

Les années passées ont vu aboutir les efforts conjugués du M.R.U. et des architectes pour rétablir l'autorité de ceux-ci comme « Maître de l'Œuvre ». Les conséquences furent, d'abord, la création d'un Ordre des Architectes, acceptant par là d'être une profession libérale et non une qualification artistique, puis, une sélection parmi les prétendants au titre qui dégénérera en bataille d'écoles.

L'Ordre créé, ses décisions faisant force de loi, ou presque, les clients, les entreprises, la reconstruction se virent obligés d'utiliser les architectes de gré ou de force et acceptèrent cette conception nouvelle pour eux du « Maître de l'Œuvre ».

Les ingénieurs-conseils, les chefs d'entreprises, les ingénieurs des bureaux d'études, généralement diplômés de l'Ecole Centrale ou des Travaux Publics, accueillirent les architectes avec bienveillance dans leurs conciles techniques, espérant d'eux un apport artistique nécessaire mais souriant aux « remarques scientifiques » de certains d'entre eux ne possédant en ce domaine que des connaissances limitées.

Cette collaboration fut féconde et compréhensive avec le temps. Le monopole laissé jusqu'alors aux mains des entreprises bénéficièrent de cette entente et fut le seul d'où naquirent des œuvres appréciées des artistes et remarquées des étrangers : constructions industrielles, barrages, stations électriques.

Maintenant, le M.R.U. s'intéresse à la création de bureaux d'études susceptibles d'aider les architectes dans leurs recherches techniques.

« Comparant la construction en France et à l'étranger, il s'étonne du prix de revient et du maintien des formes traditionnelles.

» Il se scandalise de l'inexistence d'une expression architectonique du XX° siècle et après enquête s'aperçoit que l'architecte travaille à la petite semaine avec la peur des matériaux nouveaux.

» L'histoire lui enseigne que la création d'un art officiel, en vase clos, même à travers un Ordre, ne donne que des croûtes de la part d'opportunistes et de pédants, que les peintres, les sculpteurs, les compositeurs et les poètes ne sont pas mis en carte. »

Etonné de ces constatations, à la demande du monde entier, le M.R.U. promulgue un décret afin de permettre à M. Le Corbusier et autres de construire en dehors du Conseil de l'Ordre et des autorisations sous le prétexte de « chantier d'expérience » alors que ce mot même est dans la définition de l'expression d'un temps, de l'art et de l'architecture.

Afin de satisfaire des exigences diverses, il propose la création de bureaux d'études indépendants, d'ingénieurs-conseils, de bureaux d'études d'entreprises aux services de ceux-ci.

A l'annonce, par le M.R.U., de la création de bureaux d'études, une vague de protestations s'est élevée de la part des ingénieurs et des architectes.

Pour les premiers, il est inutile de créer de tels bureaux. Nombreux sont ceux existant déjà et nombreux sont les ingénieurs désireux de travailler en collaboration, voire association, avec les architectes.

Pour les seconds, il découvrent dans cette initiative une attaque contre leurs titres, leur autorité et leurs honoraires.

Cette susceptibilité se manifeste dans certains esprits obtus qu'une rivalité de longue date, mais après réflexion sans fondement, entretient. Elle est surprenante, venue d'artistes par définition compréhensifs, qui étalent devant des techniciens (terme méprisant) un orgueil froissé, refusant de reconnaître leurs limites, même dans un domaine étranger. Cette compréhension, prônée et approuvée par l'Ordre depuis quelques années, parce qu'unilatérale, disparaîtrait-elle pour laisser poindre un mercantilisme à courte vue ?

Si le sculpteur est heureux de pouvoir tailler plus facilement des matériaux nouveaux, le compositeur de la découverte d'instruments émettant des sons jusqu'alors inconnus, le peintre d'être débarrassé du travail de préparation des couleurs, pourquoi l'architecte ne le serait-il pas de techniques repoussant les limites des restrictions de son expression ?

Celui-ci ne devrait pas dépister un ennemi dans le technicien du bâtiment dès qu'il sort de sa vocation pour faire d'un art un métier, au point de le codifier et ainsi le détruire. On peut affirmer qu'il s'agit non seulement d'une ignorance profonde de la mission de l'art, d'une méfiance en sa valeur, mais aussi, d'une maladie pernicieuse, d'un complexe de persécution et de complot.

Au lieu de continuer pendant d'interminables années les polémiques sur le rôle de l'architecte, la psychologie de l'artiste, ses limites et ses relations avec les techniques de son art, je propose à votre revue et à travers elle à tous les architectes français de rechercher un terrain d'entente et de compréhension.

Peut-être pourrions-nous préjuger de nos relations par comparaison avec les traditions, les conventions, les collaborations, les méthodes de travail des pays étrangers. Nombreux sont ceux-ci où, en nous épargnant les statistiques, les délais et les prix de revient de la construction sont bien inférieurs à ceux de notre pays (Italie, Allemagne, Suède, Brésil, U.S.A.) dont les méthodes de travail diffèrent (Brésil, U.S.A., Yougoslavie, U.R.S.S.).

Votre revue, depuis sa création, s'efforce de nous faire pénétrer l'architecture de ces pays qui influencent fortement la nôtre. Je pense donc n'en pas incurver la ligne directrice en souhaitant cette enquête.

Revenant du Brésil, j'ai eu la joie de rencontrer les architectes et ingénieurs Niemeyer, Lucio Costa, A. Eduardo Reidy, Carmen Portinho, Jacques Pillon, visiter des chantiers, des agences, les questionner sur leurs professions.

Deux raisons essentielles ont permis l'apparition au Brésil d'une architecture que nous admirons grâce à l'emploi des matériaux nouveaux, dans un style créé par leur utilisation au maximum.

L'acceptation de celle-ci par le peuple, au sens du plus grand nombre, dernier et seul juge des valeurs artistiques de cette architecture.

Faciliter par une ignorance du passé, un éveil récent à la civilisation, sans point de comparaison, ni contrainte traditionnelle, les Brésiliens ont admis cette expression architectonique qui flattait l'orgueil national. Cet esprit de recherches, de l'originalité à tout prix fut cause de ce qui peut exaspérer l'Européen : le modernisme. Lorsque par intérêt un architecte y succombe, il construit des immeubles, bâtiments, villes dans lesquels l'homme se meut comme dans un décor, sans point d'attache, sans échelle, dans un univers monstrueux de richesses hollywoodiennes, c'est pourquoi j'ai pu assister à des conférences et des cours (1) réservés aux futurs locataires d'un groupe d'immeubles de Rio de Janeiro afin de les mettre en confiance avec ses masses écrasantes, leur expliquer la nécessité de ses volumes et ses dispositions, le fonctionnement de ses services, la logique de ses circuits. L'expression à la mode au Brésil s'énonce : architecture organique.

Au Brésil, l'architecte est un artiste, soumis à aucune des exigences techniques que prétendent dominer leurs confrères français. Il s'en dégage deux différences donnant à l'artiste brésilien sa liberté de recherche, son originalité, sa témérité et sa sécurité.

1° Il ne surveille ni le chantier, ni les entrepreneurs, ni les comptes, n'ayant pas légalement le droit de construire. Seul l'ingénieur-constructeur est habilité pour le faire.

2° Il travaille très rarement à son compte, en agence, mais souvent dans des cabinets d'ingénieurs-constructeurs. Pécuniairement intéressé par son originalité, celui-ci lui laisse pleine liberté de recherches des expressions nouvelles. Illimité dans ses moyens par l'aide scientifique et la collaboration des ingénieurs des différentes techniques du bâtiment, appartenant au même bureau que le sien, créateur d'un style à bon marché pour ces mêmes raisons, sans paperasserie, en toute sécurité, il gagne mieux sa vie qu'en France malgré un standard de vie général bien inférieur à celui de notre pays.

Avant le XX° siècle, les architectes ne connurent pas la responsabilité décennale, ce qui amena l'écroulement mais aussi l'érection des cathédrales gothiques. Cette coutume subsiste au Brésil où, une fois le projet élaboré, avec compétence, la responsabilité s'arrête. Maître de son temps, entièrement consacré à son œuvre, il n'admet de paraître sur le chantier que pour la réception de l'ouvrage ou les modifications, tel le sculpteur devant le bronze qu'il fait couler.

Lorsqu'un architecte français termine un projet coûteux, son confrère outre-atlantique finit d'en étudier trois ou quatre, meilleur marché.

Je suis personnellement persuadé qu'une telle méthode, très proche de celle adoptée aux U.S.A., appliquée en France, nous apporterait un style inexistant, allié à une technique nulle part égalée.

C'est le processus de cette application totale ou partielle qu'il faudrait entrevoir avec les modification de transition puis une appropriation aux complexes nationaux.

En comparant les schémas des modifications nées des conceptions de différents pays, nous trouverions les coordonnées impératives de la réorganisation de la construction et les éléments essentiels de toute reconstruction rapide.

Veuillez, Monsieur le Directeur, en espérant cette enquête mondiale, excuser le trop rapide aperçu de l'architecture au Brésil. Il demanderait à se compléter par la connaissance exacte des programmes d'écoles d'architecture et d'ingénieurs, des honoraires, des lois régissant leur collaboration, etc.

Peut-être pourriez-vous y songer pour une meilleure entente et le début d'une discussion libre dont votre revue serait le porte-parole d'avant-garde ?

Michel DUBOIS,
Ingénieur du Bâtiment E.T.P., Chef d'Agence.

---

(1) Par l'ingénieur-constructeur de l'immeuble : Carmen Portinho.

POUR L'ÉQUIPEMENT **MODERNE** DE LA CUISINE
UN SEUL CHAUFFE-EAU :

VESUGAZ

GAZ DE VILLE - GAZ NATUREL - GAZ BUTANE

C'EST UNE FABRICATION

SAUNIER DUVAL

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 123.180.000 FRANCS
99, AVENUE DE LA RÉPUBLIQUE, PARIS XIe

LA PEINTURE DE QUALITE

STIC B

LA PLUS BELLE GAMME DE COULEURS POUR L'INTÉRIEUR ET L'EXTÉRIEUR

CONTRE L'HUMIDITÉ : FUGHYDRIC B

STIC B, S. A., 2, AVENUE FÉLIX-FAURE, NANTERRE
LON 08-07 MAI 13-50

LE BATIMENT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE AU SIÈGE PERMANENT DE L'O.N.U. A NEW-YORK

LE SIEGE PERMANENT DES NATIONS UNIES A ETE REALISE PAR UN GROUPE INTERNATIONAL D'ARCHITECTES, SOUS LA DIRECTION DE M. WALLACE K. HARRISON.

Le Siège permanent de l'O.N.U à New-York a fait l'objet d'une étude d'ensemble dans un de nos précédents numéros (voir n° 31, novembre 1950). Nous présentons ici des photographies intérieures du bâtiment de l'Assemblée générale qui vient d'être achevé. Il est situé au centre du terrain, il a été conçu en forme de trapèze allongé caractérisé par le dynamisme de ses lignes courbes. En dehors de la Salle de l'Assemblée générale, il contient une grande salle de conférences, des salles de commissions, le grand hall du public et des installations destinées à la presse.

Ci-dessus : A droite, le dôme de la salle de l'Assemblée Générale et vue d'ensemble du bâtiment du Secrétariat. A gauche, vue de la grande salle des séances dans le bâtiment de l'Assemblée Générale. Le mur semi-circulaire de la salle s'élève obliquement jusqu'au dôme central, se raccordant avec lui ; deux grandes peintures murales abstraites ont été demandées au peintre français Fernand Léger. La salle, de vastes dimensions, a été conçue afin de faire de la tribune l'élément essentiel.

Ci-Contre : Une des quatre grandes salles de conférences. Celle-ci est destinée aux séances des commissions politiques.

L'entrée principale du hall du public sur la façade nord du bâtiment.
Entre les piliers de marbre des panneaux de glace spécialement traitée ont, extérieurement, l'aspect du marbre et, intérieurement, laissent transparaître une lumière tamisée qui donne à ce hall un éclairage analogue à celui d'une cathédrale.
Les balcons suspendus que l'on voit à gauche donnent accès aux galeries du public de la grande salle de séances.

Photos Unations.

La salle du Conseil de tutelle a été offerte à l'O.N.U. par le Danemark. L'équipement intérieur est dû à l'architecte Finn Juhl. Chaque salle de Conseil peut recevoir 400 visiteurs et 120 journalistes.

R.A.S. **PARIS-18e** - 83, Rue Doudeauville - Téléphone MON. 54-93 et 94
MARSEILLE - 178, Avenue de Toulon - Téléphone GA. 46-85

vous présente...

"RUBANCALOR"

(Breveté S. G. D. G.)

un nouveau procédé de chauffage radié

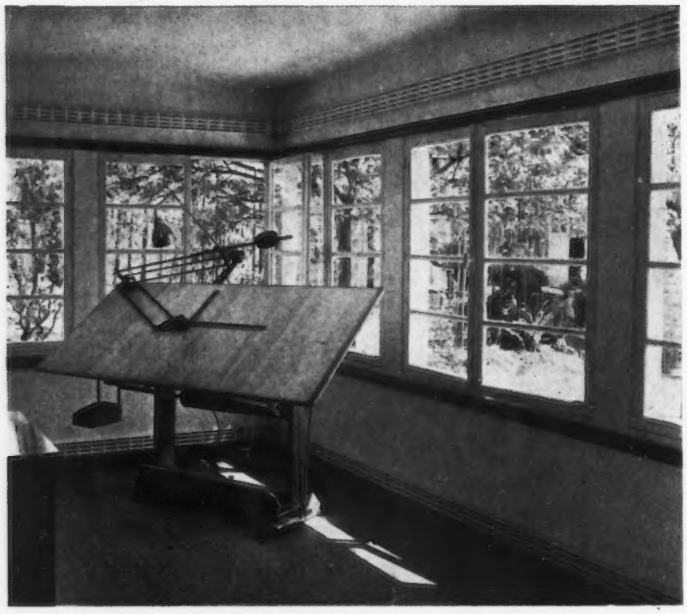

fonctionnant :

a) à eau chaude, en circulation naturelle par thermosiphon, en circulation accélérée, à eau chaude surchauffée.

b) à vapeur basse pression, haute pression.

c) électriquement par effet Joule.

PRÉSENTATION

Enveloppe extérieure en tôle d'acier maintenant le ruban. Sa forme moderne donne un ensemble très esthétique. L'enveloppe protège les murs des traces provenant de la carbonisation des poussières.

CONSTRUCTION

RUBANCALOR est construit entièrement en tôle acier et tubes acier R.A.S. éprouvés à 40 kilos. Tous risques de rupture ou de fuites par porosité sont écartés. Les tubes s'assemblent entre eux par brasage capillaire étanche (procédé **R.A.S.** - Breveté S.G.D.G.).

La dilatation est naturellement assurée.

FONCTIONNEMENT

L'inertie thermique des éléments chauffants étant très faible, l'effet radiant est presque immédiatement obtenu dès l'alimentation des appareils en fluide chauffant.

Répartition très judicieuse et très efficace des calories émises le long des murs, combattant le refroidissement là où il se trouve, **donnant une température égale en tous points d'une pièce.**

Elimination automatique des condensations le long des murs froids.

FACILITÉ D'INSTALLATION

Peu encombrant, l'émetteur RUBANCALOR est livré en bandes montées de longueur 3 m., légères et faciles à transporter et ne craignant pas la casse. Son épaisseur est de 32 mm.

Largeur : 3 tubes 115 mm. - Poids des 3 m. : 10 kg. 450.
6 tubes 197 mm. - Poids des 3 m. : 18 kg.

Surface de chauffe au mètre linéaire - Emetteur 3 tubes : 0 m^2 29 ; 6 tubes : 0 m^2 58.

Pour l'adapter aux pièces à chauffer il suffit de couper à la longueur exacte et de raccorder les tubes. Tous les raccords existent, soit pour tubes R.A.S., soit pour tubes ordinaires.

ENTRETIEN

Nettoyage aisé par brossage ou aspiration des poussières. Hygiène parfaite et inégalée. Aucun mouvement d'air. Répartition d'une douce chaleur dans toutes les parties du local chauffé.

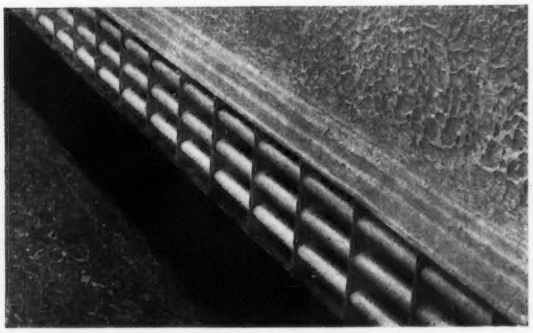

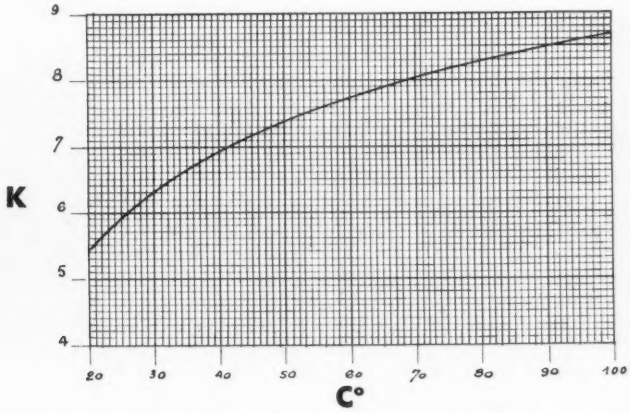

K : Coefficient, calories dissipées par degrés d'écart par heure et par mètre carré de surface.

C° : Ecart entre la température moyenne du fluide dans l'émetteur et celle de l'air dans la salle.

RÉSUMÉ

Le chauffage radié **RUBANCALOR** a été minutieusement étudié dans les moindres détails, hygiène, confort, économie. Celle-ci peut, selon les cas, atteindre 20 à 40 % sur tous autres systèmes. Il est esthétique, facile à poser et à nettoyer, supprime totalement les radiateurs en fonte, fragiles, disgracieux, encombrants, difficiles à nettoyer.

TARIF AU 1er OCTOBRE 1952

Emetteur « RUBANCALOR » 3 m., 3 tubes : la pièce **4.000 fr.**
Emetteur « RUBANCALOR » 3 m., 6 tubes : la pièce **6.700 fr.**
TTC, départ Paris - Conditions de vente du Catalogue N° 50.

PRODUCTIONS R. A. S.

TUBES en acier noirs et galvanisés de 10 à 60 - éprouvés à 40 kg.
RACCORDS à souder par capillarité ou à monter par brasage capillaire étanche pour tubes acier (400 modèles) et pour tubes cuivre (655 modèles de 6 à 63 mm.).
CHAUDIERES à gaz de ville et à propane (de 7.000 à 100.000 calories).
RACCORDS pour propane et tous gaz d'étanchéité difficile.
CINTREUSES de chantier et d'atelier.
PATES ET LIQUIDES A BRASER (cuivre, laiton, acier) et à **SOUDER.**
COUPE-TUBES.
POSTE OXY-ACETYLENIQUE MAG-RAS.
ROBINETTERIE tous emplois.

DEUX NOUVEAUTÉS DANS LA SERRURERIE DE BATIMENT

Nous sommes heureux de pouvoir présenter à nos lecteurs deux créations nouvelles des Etablissements VACHETTE, 50, rue de la Paix à TROYES (Aube), qui ne manqueront pas de retenir leur attention :

— LA SERRURE DEMI-SIECLE A CONDAMNATION ;

— LA CHARNIERE DOUBLE-ACTION A ARRET N° 1000.

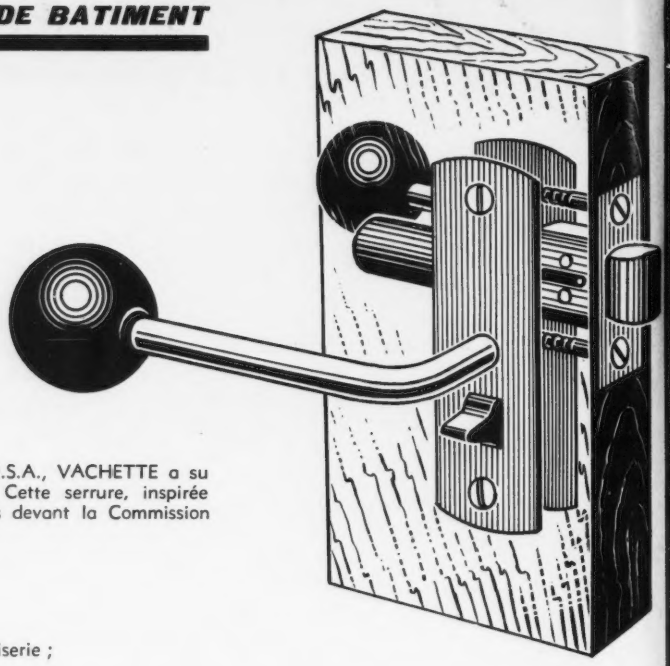

LA SERRURE DEMI-SIECLE A CONDAMNATION

En collaboration avec un Architecte français D.P.L.G. de retour des U.S.A., VACHETTE a su adapter « à la française » un nouveau modèle de serrure de bâtiment. Cette serrure, inspirée des techniques américaines les plus récentes, a été présentée avec succès devant la Commission d'Homologation du Centre Technique du Bâtiment.

Caractéristiques générales :

Cette serrure est remarquable par :

— la forme tubulaire de son boîtier encastré entièrement dans la boiserie ;

— l'autonomie de son pène ;

— son dispositif de condamnation et ses dimensions très réduites.

En plus de ces particularités, on note les qualités primordiales suivantes :

— **RAPIDITE DE POSE** (environ 70 % de gain de temps sur la pose courante) ;

— **SON UNIVERSALITE** (elle peut, en effet, être adaptée sur des portes d'épaisseur variant entre 27 et 45 mm.) ;

— **LA RIGIDITE QU'ELLE CONSERVE A LA PORTE** (un simple trou de 15 mm. dans l'épaisseur remplace les traditionnelles mortaises) ;

— **L'ASPECT MODERNE DE SES POIGNEES** (béquille double composée de tiges rondes portant à leurs extrémités des boules que l'on pourra choisir noires ou blanches en pleine harmonie avec le lieu).

Pour faciliter la tâche du vendeur, les Etablissements VACHETTE ont prévu diverses présentations :

— le modèle **STANDARD,** verni ivoire, béquille en fer nickelé à boules noires ;

— le modèle **STANDARD-LUXE,** chromé, béquille en cuivre chromé à boules ambrolithe blanche ;

— les modèles **SPECIAL** et **SPECIAL-LUXE** qui permettent l'adaptation des béquilles doubles mixtes comprenant entre autres une béquille simple Aluminium et une béquille simple tige ronde à boule.

Un paquetage très soigné, un panneau de démonstration, une publicité suivie, contribueront à assurer au DEMI-SIECLE une large diffusion.

LA CHARNIERE DOUBLE-ACTION A ARRET N° 1000

Cette charnière apporte une solution remarquable au problème de l'ouverture et de la fermeture automatiques des portes. Elle a été conçue pour remplir deux fonctions essentielles :

— permettre l'ouverture et la fermeture des portes **SANS NECESSITE D'IMMOBILISER UNE MAIN** (après l'ouverture normale de la porte celle-ci revient automatiquement à sa position fermée) ;

— immobiliser la porte ouverte si besoin (l'immobilisation se fait automatiquement en l'ouvrant à son maximum ; le déclenchement pour obtenir la fermeture de la porte se fait par simple pression).

Cet article, entièrement nouveau en France, a fait l'objet de nombreux essais pour vérifier sa robustesse et la facilité de son utilisation.

Nul doute que ces deux nouveautés soient appelées à remporter dans le bâtiment un succès certain.

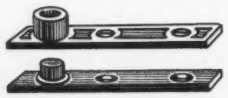

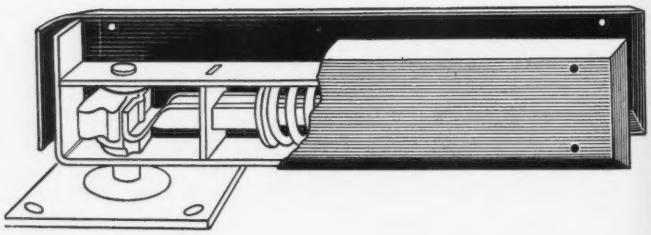

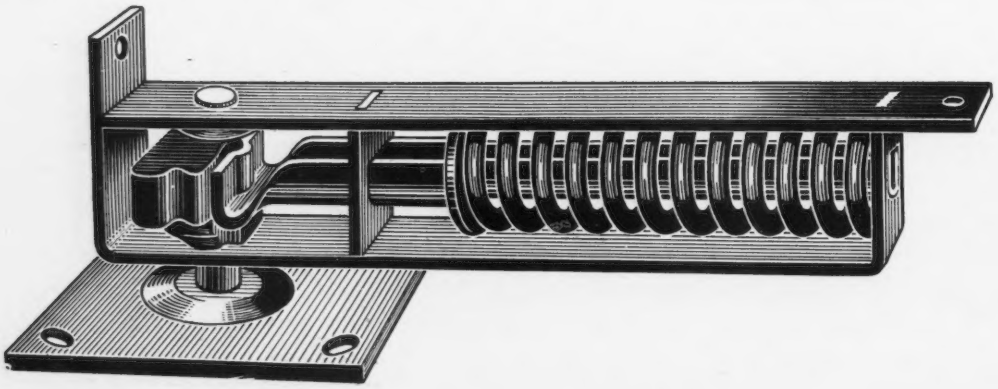

Les Etablissements VACHETTE, fournisseurs exclusifs des Quincailliers, restent d'ailleurs à votre entière disposition pour vous fournir toutes précisions sur ces nouveautés et peuvent, sur votre demande, vous adresser le catalogue de leurs fabrications.

HABITATIONS COLLECTIVES

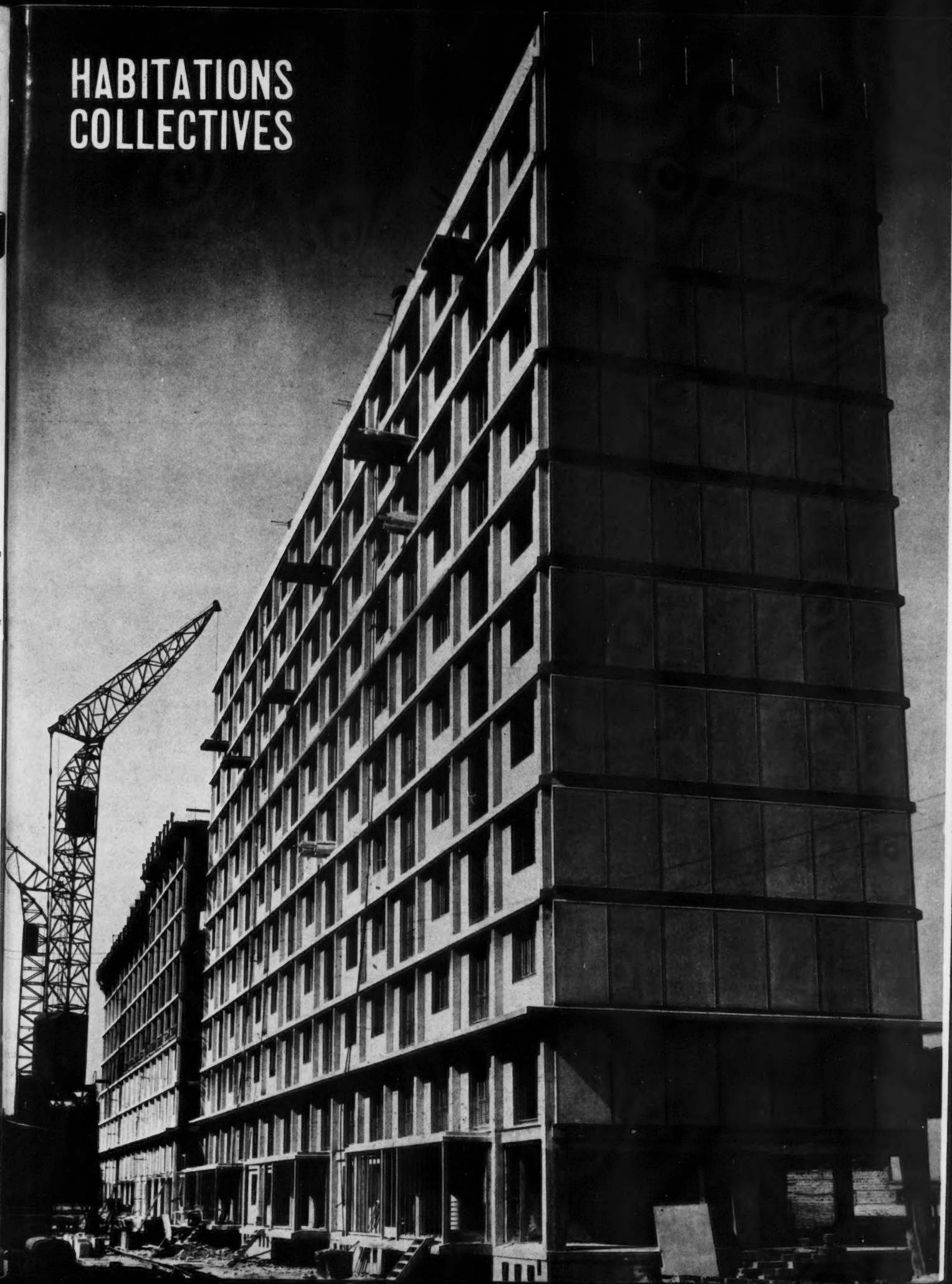

NUMERO REALISE PAR ALEXANDRE PERSITZ EN COLLABORATION AVEC MARIE-ANNE FEBVRE, SECRETAIRE DE REDACTION.

SOMMAIRE

HABITATIONS COLLECTIVES

1 CHANTIER EXPERIMENTAL, PARIS / ZEHRFUSS ET SEBAG.
4 CHANTIER EXPERIMENTAL, STRASBOURG / EUGENE BEAUDOUIN.
8 QUARTIER D'HABITATIONS, VERMONT-GENEVE / BEAUDOUIN, GUYONNET, BORDIGONI, GROS DE SAUSSURE.
10 GROUPE D'IMMEUBLES, MONTROUGE-PARIS / GINSBERG, MASSE, ILINSKI.
12 IMMEUBLE H.L.M., PARIS / GUY PISON.
14 IMMEUBLE, PARIS / LE CAISNE, FALCONNIER, SECMO.
15 IMMEUBLE, PARIS / ANDRE REMONDET.
16 IMMEUBLE, O.C.L.M., RABAT / FORCIOLI, CHEMINEAU, MIRABAUD.
18 IMMEUBLE, RABAT / LOUIS EVEN.
19 IMMEUBLE, RABAT / EDOUARD DELAPORTE.
20 IMMEUBLE-TOUR, CONAKRY / LODS, LE CAISNE, BODIANSKY.
22 IMMEUBLE « EASTGATE », BOSTON / BROWN, KOCH, WOODS, KENNEDY, VERNON DE MARS, RAPSON.
28 « MANHATTAN HOUSE », NEW-YORK / MAYER, WHITTLESEY, SKIDMORE, OWINGS ET MERRILL.
32 GROUPE D'HABITATIONS, STEVENAGE / YORKE, ROSENBERG, MARDALL.
36 IMMEUBLE, RIO DE JANEIRO / JORGE M. MOREIRA.
38 UNITES D'HABITATIONS, VENEZUELA / VILLANUEVA, BERMUDEZ.
42 UNITE D'HABITATION, GENEVE / MARC SAUGEY.
46 IMMEUBLE, LINDENTHAL-COLOGNE / HANNS KOERFER.
48 GROUPE D'HABITATIONS, MEUDON-PARIS / PROUVE, SIVE, PROUVE.
50 GROUPE D'HABITATIONS ET FOYER, MALMEDY / BASTIN ET DUPUIS.
54 CITE OUVRIERE, LUXEMBOURG / LENTZ ET MICHELS.
55 GROUPE D'HABITATIONS, TARRAGONE / CODERCH ET VALLS VERGES.

ACTUALITÉS

56 MAISON INDIVIDUELLE, AUSTRALIE / HARRY SEIDLER.
58 CENTRE DE RADIODIFFUSION, COLOGNE / P. F. SCHNEIDER.
64 CENTRE DE RADIODIFFUSION, HANOVRE / KRAEMER, LICHTENHAHN, OESTERLEN.
68 IMMEUBLE COMMERCIAL, TOKIO / RAYMOND ET RADO.
74 JARDINS AU JAPON.
78 PAVILLON UNIVERSITAIRE, NEW-YORK / MARCEL BREUER.
82 CLUB D'ETUDIANTS, ROTTERDAM / HERM D. C. HAAN.
84 FACULTE DES BEAUX-ARTS, ARKANSAS / EDWARD D. STONE.
87 CAISSE DES CONGES PAYES DU BATIMENT, PARIS / ZEHRFUSS, FAURE.
90 SIEGE DU CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BATIMENT, PARIS / ANDRE BAZIN.
99 BIBLIOGRAPHIE.

CHANTIER EXPÉRIMENTAL, PONT DE SÈVRES, PARIS

ZEHRFUSS ET SEBAG, ARCHITECTES ; FAURE, COLLABORATEUR ; BALENCY ET SCHUHL, ENTREPRISE-PILOTE.

Photo Baranger.

Ce groupe de 200 logements est l'adaptation au terrain du Pont de Sèvres de l'un des deux projets primés lors du concours lancé, en 1949, par le Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme pour l'exécution de Chantiers d'Expérience (Programme de Villeneuve-Saint-Georges).

Il comporte trois immeubles de 10 étages sur rez-de-chaussée et caves (plus un prototype de 4 étages). Rappelons que le concours imposait une longueur maximum de 60 m. pour les immeubles avec un nombre d'étages compris entre 9 et 12.

L'adaptation du projet du concours a conduit :

1° A modifier le plan de masse initial (3 immeubles alignés) et à adopter, eu égard à l'exiguïté du terrain, le plan actuel : 2 immeubles alignés, 1 immeuble décalé.

2° A améliorer très sensiblement l'équipement et la qualité des matériaux, d'une part, à cause de la destination des immeubles (dommages de guerre) ; d'autre part, en raison de la situation de ce chantier aux portes de Paris.

1 | 2 | 3

1. Vue d'une façade en voie d'achèvement ; 2. Plan masse ; 3. Vue d'ensemble du chantier depuis l'autre rive de la Seine.

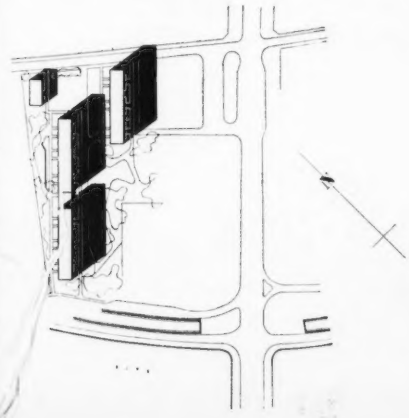

Photo Sabine Weiss.

CARACTERISTIQUES DE COMPOSITION

— Immeubles minces (10 m.) à double orientation comprenant chacun 3 cages d'escalier.
— Cages d'escalier desservant 2 logements par étage.
— Ascenseurs s'arrêtant tous les 2 paliers intermédiaires (réduction de moitié du nombre d'arrêts avec une seule demi-volée d'escalier à gravir ou à descendre).
— 200 logements répartis sensiblement par moitié en logements de 3 et 4 pièces.
— Cellules d'habitation traditionnelles avec une sensible réduction des dégagements, concentration des canalisations (bloc eau très ramassé - gaine centrale visitable).
(Communication directe entre la cuisine et la salle d'eau).

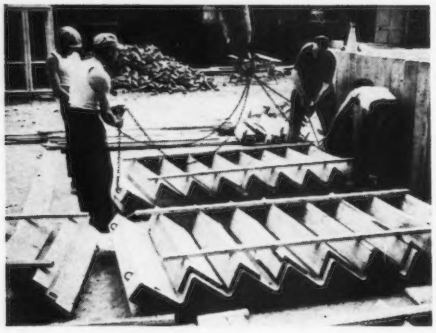

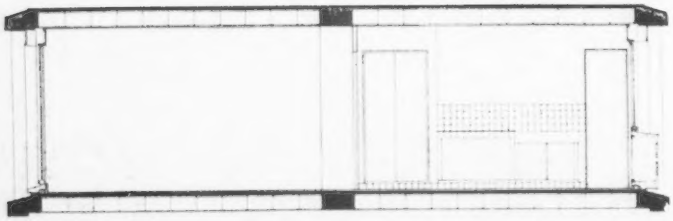

RECHERCHE ARCHITECTURALE

L'étude de ce programme a été dominée par la volonté de réaliser un essai d'industrialisation du bâtiment. Les impératifs techniques ont été strictement suivis en vue d'obtenir des solutions économiques.

La plastique, qui en est résultée, est certainement très dépouillée et quelque peu rigide, mais doit être considérée comme un premier essai dans un domaine, dominé, qu'on le veuille ou non, par la technique et l'économie.

3	
4-5	
6	8-9
7	10

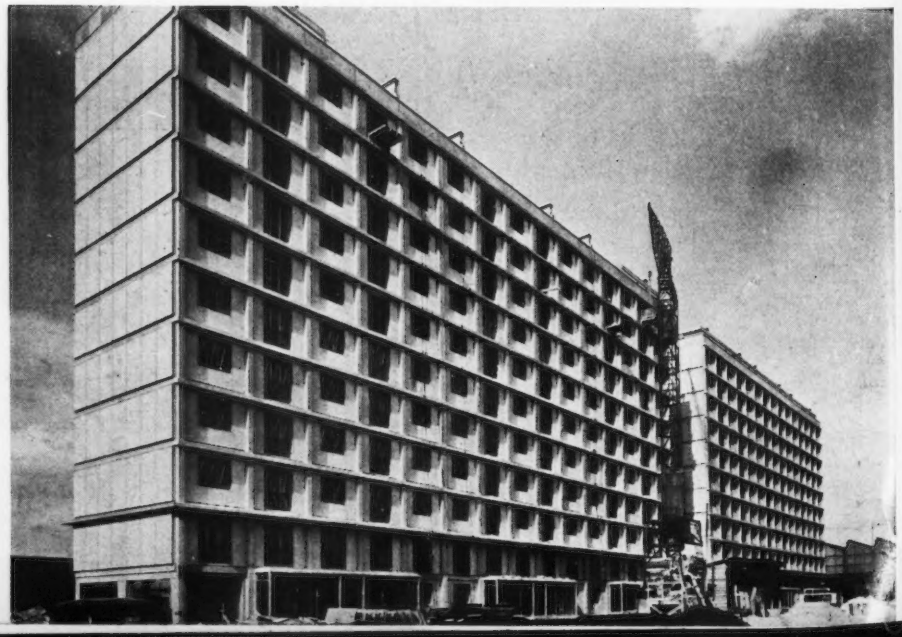

3. MONTAGE DES PANNEAUX. *Au premier plan, vue d'un panneau terminé muni de sa croisée. Au second plan, panneau en cours de levage : 9 m² de façade sont ainsi mis en place.*

MISE EN PLACE D'UN ESCALIER : 4. *La grue vient saisir sur l'aire de stockage une volée d'escalier brute de décoffrage et munie de sa protection en bois ;* 5. *La volée d'escalier est élevée au-dessus du niveau du dernier étage et descendue par la trémie ;* 6. *Coupe sur un logement ;* 7.-10. *Vues de chantier ;* 8. *Immeuble témoin de 4 étages sur lequel furent mis au point divers dispositifs notamment ceux des distributions intérieures, ainsi que les différentes techniques de coffrage ;* 9 COUPE DE L'IMMEUBLE SUR UN ESCALIER. *Les ascenseurs, à paroi lisse, s'arrêtent aux paliers de demi-étage et desservent deux étages à la fois.*

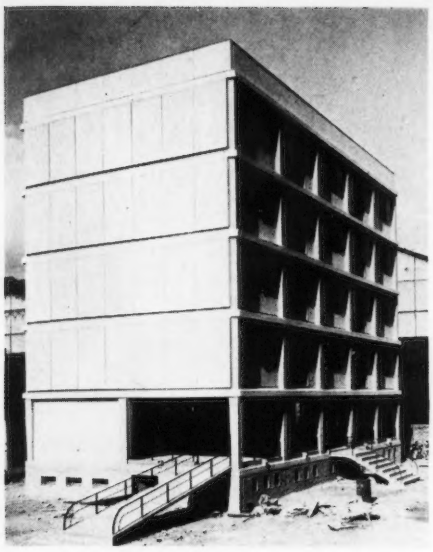

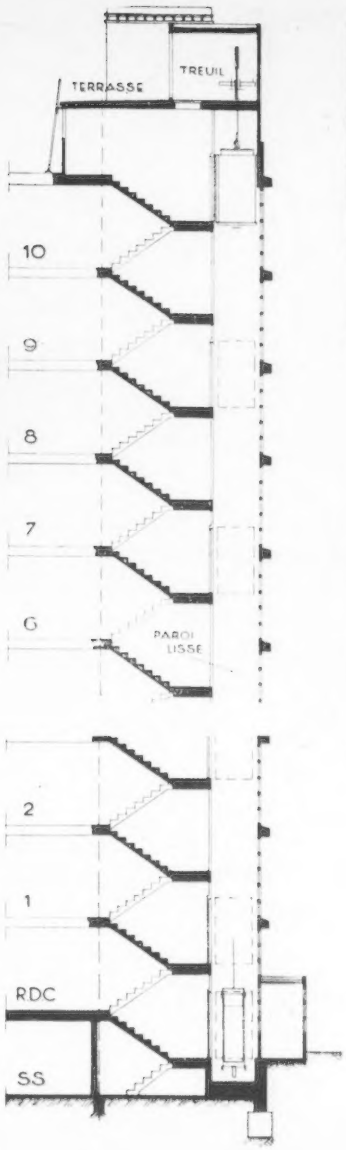

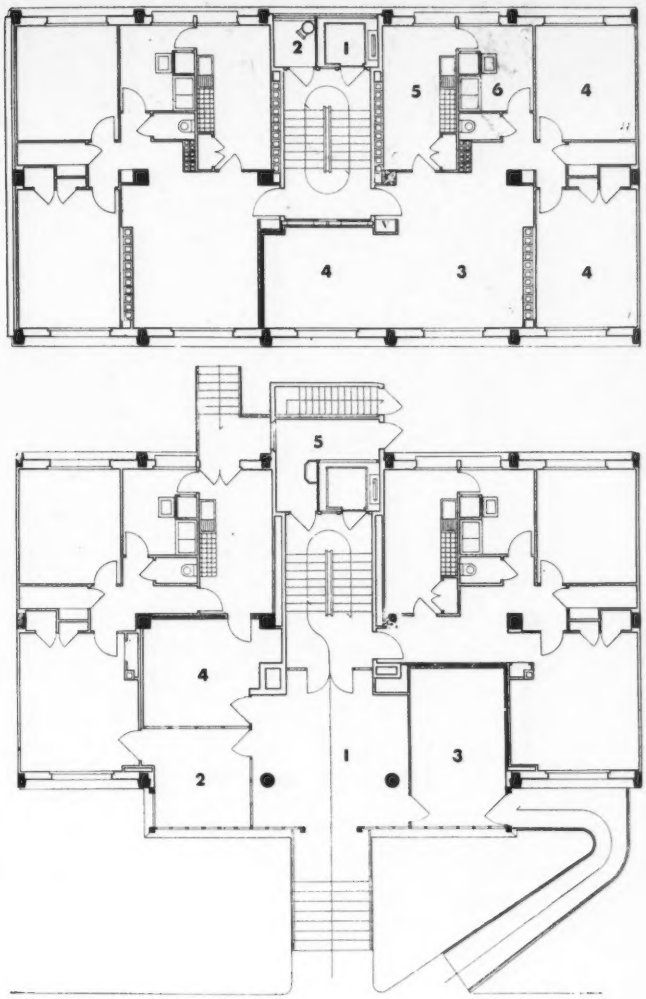

PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE : 1. *Entrée ; 2. Loge concierge ; 3. Bicyclettes ; 4. Voitures d'enfants ; 5. Passage.*

PLAN D'ETAGE COURANT, CELLULE-TYPE : 1. *Ascenseur ; 2. Vide-ordures ; 3. Séjour ; 4. Chambres ; 5. Cuisine ; 6. Salle d'hygiène.*

Photos Baranger.

Il semble qu'à la lumière de cette expérience, des tentatives ultérieures permettront de réaliser des solutions plastiques constructives plus souples. L'expérience aura permis de grouper, dès la conception elle-même, architectes et entrepreneurs ; un mode de recherche extrêmement fécond a été ainsi, sinon inauguré, du moins poursuivi sur un des plus importants chantiers parisiens.

TECHNIQUE

Ossature en béton armé : travées de 3,80 m. × 4,80 m. Poteaux à section rectangulaire au centre, en T en façade, sections constantes sur toute la hauteur rendant possible l'utilisation de coffrages standard en tôle (récupération 60 fois).

Les poutres sont toutes prises dans l'épaisseur des planchers ; elles comportent une couche préalable de 3 cm. de pouzzolane sur laquelle sont posés les aciers de tension sans calage ni fixation. Cette couche isolante, de même nature que les hourdis des planchers, assure un support de plafond homogène et évite les effets de culottage inégal. Les planchers sont d'un type traditionnel : corps creux en béton de pouzzolane vibré, nervuré, dalles de 5 cm., enrobant les tubes de chauffage par le sol. Epaisseur totale : 30 cm., revêtement sol et plafonnage non compris. L'exécution de ces planchers est par contre rationalisée : le procédé consiste en la mise en place de plateaux de coffrage de la surface d'une travée entière (380×480) composés d'un platelage mobile en bois et supportés par une charpente rigide formant piètement. La mise en place est assurée par grue, après calage, exécution des planchers. Le décoffrage simultané est réalisé, après trois jours, au moyen de vérins ordinaires ; le plateau est alors déboîté latéralement en façade à la manière d'un tiroir et repris à la grue. Ces éléments ont pu être réutilisés 33 fois en moyenne. Le remplissage des façades est fait au moyen de panneaux de béton de pouzzolane coulé dans des moules sur le plancher d'étage et au droit de la baie de façade. Après pervibrage et décoffrage, l'élément comportant sa menuiserie est redressé au moyen d'un treuil électrique. Poids de chaque panneau : 2,5 t. Les murs-pignons sont réalisés avec des panneaux identiques, mais coulés au sol et mis en place à la grue.

D'autres éléments ont été également préfabriqués : paillasses de cuisine, gaines, acrotères et, également, les escaliers. Ceux-ci ont été réalisés par demi-volée entière et coulés dans des moules métalliques. L'étanchéité est en asphalte sur béton de pente pouzzolane, chauffage par rayonnement dans le sol, parquets chêne. Quincaillerie en matière plastique moulée.

La manutention mécanisée donne 1,5 kW. installé par ouvrier.

Le délai d'exécution prévu est de 16 mois environ. Le prix de revient au mètre carré construit pondéré : 28 000 francs (valeur janvier 1952).

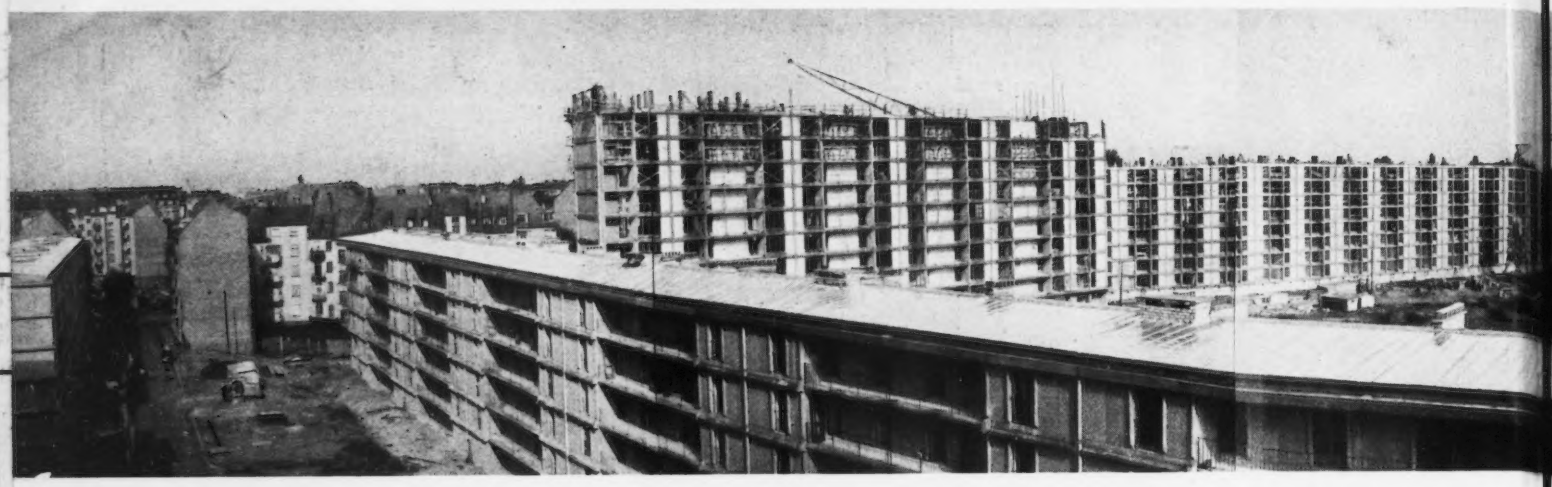

CHANTIER EXPÉRIMENTAL DE STRASBOURG

EUGENE BEAUDOUIN, ARCHITECTE.
BOUSSIRON, ENTREPRISE-PILOTE.

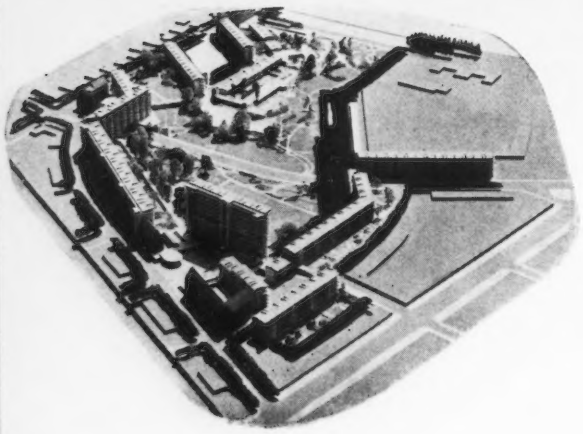

PLAN MASSE : *Implantation périphérique à plusieurs types de bâtiments de forme rectangulaire, l'un d'eux atteignant 14 étages. Certains logements sont desservis par des coursives extérieures, d'autres par escaliers intérieurs.*

Nous rappelons que ce chantier a fait l'objet d'un concours entre équipes composées d'un architecte chef d'un groupe de techniciens et d'entrepreneurs.

Le programme : Edifier en 18 mois, dans le périmètre du quartier Rotterdam à Strasbourg, 800 logements comprenant 7 catégories d'appartements dont les proportions étaient déterminées ; le montant total de l'opération ne devait pas dépasser le prix limite prévu par le M.R.U., soit :

Montant total de la soumission du groupement adjudicataire : 1.550.000.000 de francs (valeur juin 1951), pour 806 logements représentant une surface utile de 49.000 m² et une surface développée pondérée de 78.400 m².

Les prix au mètre carré sont donc, en surface utile : 31.700 fr. ; en surface pondérée : 19.800 fr.

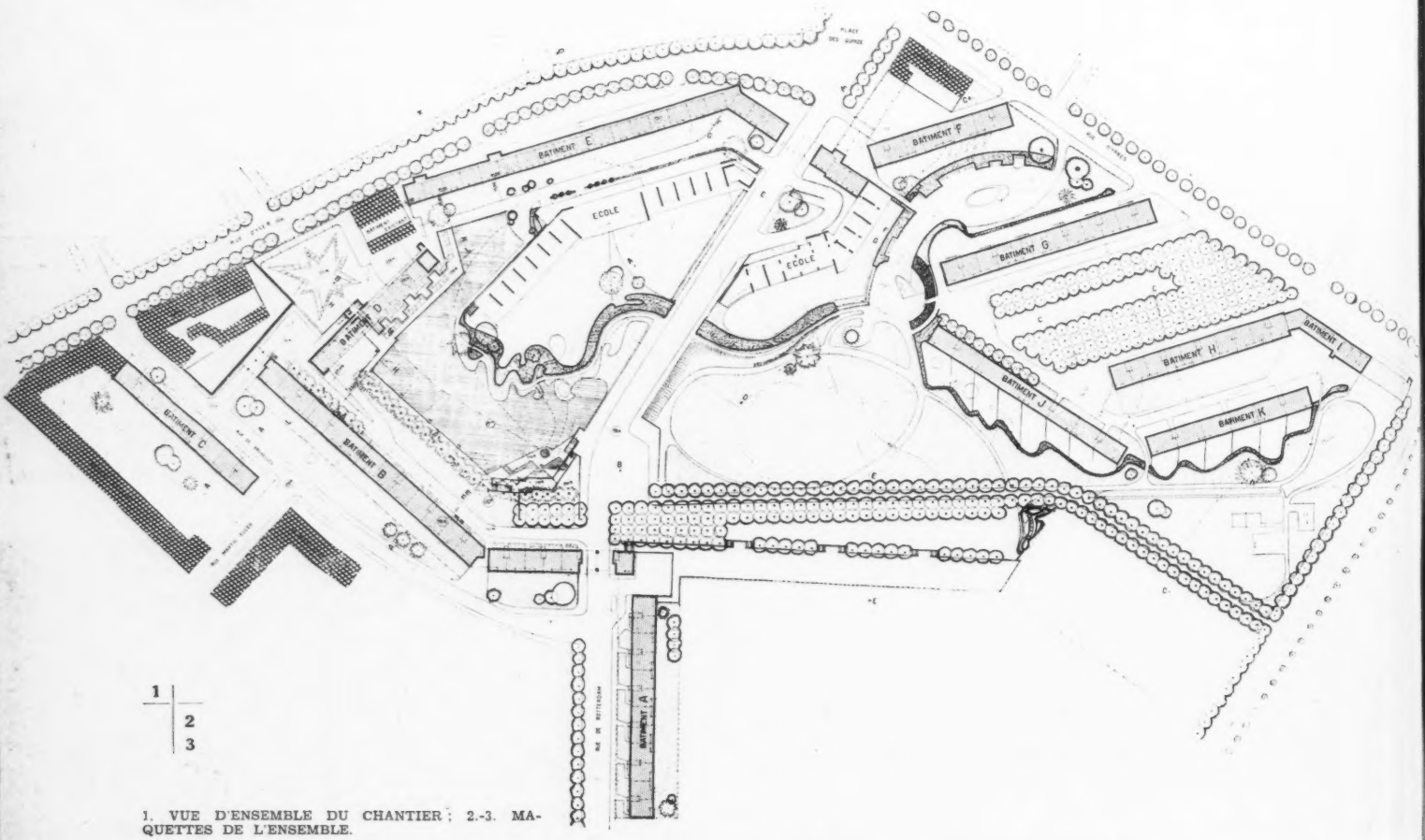

1. VUE D'ENSEMBLE DU CHANTIER ; 2.-3. MAQUETTES DE L'ENSEMBLE.

Il convient de souligner qu'aucun supplément de dépenses n'a été accordé.

Ces prix comprennent l'installation du chauffage central, les trois chaufferies, la production et la distribution d'eau chaude dans tous les logements. Menuiseries de qualité exceptionnelle et double vitrage.

Le programme comporte deux catégories d'immeubles :

1° A ossature en béton armé, de 8, 9 et 13 étages (3 bâtiments) ;

2° A murs porteurs, de 4 et 2 étages (8 bâtiments).

La situation du chantier, au début de l'automne, se présentait comme suit (après réduction des délais d'exécution tombant de 18 à 15 mois) : 150 logements sont entièrement terminés; 650 autres sont terminés en gros œuvre et pourraient être livrés au fur et à mesure de leur achèvement.

Les aménagements des espaces libres avec leurs plantations sont en cours.

L'édification du groupe scolaire prévu au concours est commencée et son exécution a été confiée par la ville de Strasbourg au même groupement.

CONSTRUCTION

La construction comporte deux sortes de bâtiments : des bâtiments bas, à murs porteurs, et des bâtiments élevés, à ossature en béton armé.

Infrastructure. — *Les fondations par semelles filantes sous murs et par semelles isolées sous poteaux (sur pieux et longrines dans le cas de mauvais sol) ont été adoptées.*

Les murs de fondations et sous-sols sont en béton banché brut de décoffrage.

Le parement extérieur sur coffrage en tôle ondulée.

Superstructure. — Bâtiments bas : *Les murs porteurs sont constitués par des dalles préfabriquées en béton caverneux à parement extérieur en gros galets lavés. Vide d'air intercalaire et contre-mur intérieur en briques perforées.* Bâtiments élevés : *Le remplissage entre éléments d'ossature est fait de plaques préfabriquées légères en béton caverneux. Vide intercalaire et briques creuses.*

Planchers *(pour tous les bâtiments). — Préfabriqués en béton armé, avec dalle de compression enrobant les tubes du chauffage.*

Couverture. — *Légère en tôles d'aluminium selon le procédé du joint de bout par bandes de grandes longueurs allant du faîtage jusqu'à la gouttière, avec pente de 5 cm. par mètre minimum sur voligeage bois. Charpente bois en treillis ; isolation Vermiculite.*

Revêtement de sol. — *Dalami et linoléum.*

Chauffage. — *Par rayonnement infra-rouge. Trois chaufferies dans les trois bâtiments élevés desservent l'ensemble des bâtiments du chantier expérimental.*

L'eau chaude est distribuée dans tous les appartements.

Menuiseries. — *Les éléments extérieurs sont en chêne avec double vitrage, les portes intérieures type isoplane et huisseries métalliques. Les portes d'entrées et portes de gaines : type isoplane à parement chêne. Les placards et passe-plats sont munis de portes coulissantes nervurées.*

Voir « A.A. » n° 36 Août 1951.

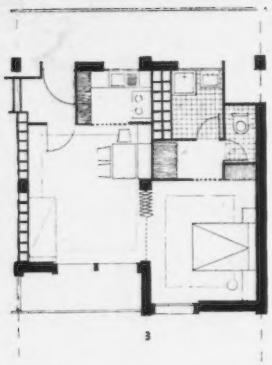

TYPE 3.
PLANS-TYPES DES CELLULES.

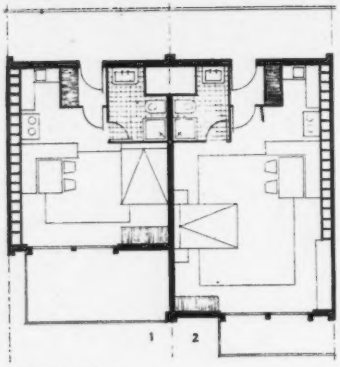

TYPES 1 ET 2.

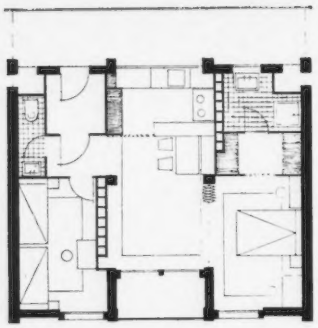

TYPE 4.

1-2-3-4. *Vues des immeubles en cours de construction.* 5. **DETAIL DE CONSTRUCTION.** a. *Coupe verticale sur la paroi :* 1. *Linteau B.A. coulé sur place :* 2. *Avant-linteau préfabriqué en B.A. formant coffrage ;* 3. *Vide d'air ;* 4. *Briques perforées de 12 × 10,5 × 25 ;* 5. *Dalle de façade préfabriquée en béton caverneux ;* 6. *Parement intérieur plâtre ;* 7. *Parement extérieur en gros galets lavés ;* 8. *Tubes chauffage ;* A. *Dalami ;* B. *Chape de dressement ;* C. *Dalle chauffante.* b. *Dalle normale avec nervure feuillure.* c. *Dalle normale avec feuillures de clavetage.* d. *Détail crochet de levage des dalles de façade.* →

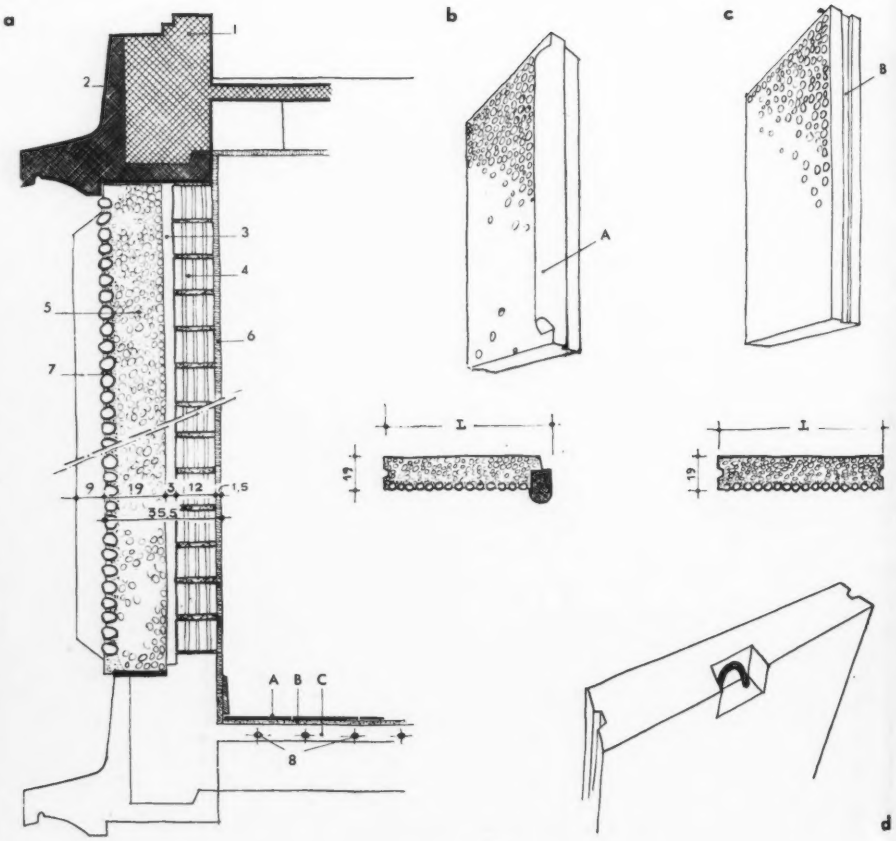

Document « La Maison Française ».

6-7 | 8
9 | 10

6.-7.-8. **AMENAGEMENT D'UNE CELLULE TYPE 6, PAR MARCEL GASCOIN** ; 9. *Plan de l'aménagement :* A. *Séjour-repas ;* B. *Chambres d'enfants ;* C. *Chambre des parents ;* D. *Cuisine avec buffet passe-plats ;* E.-F. *Sanitaires ;* G. *Accès.* 10. *Vue récente de chantier.*

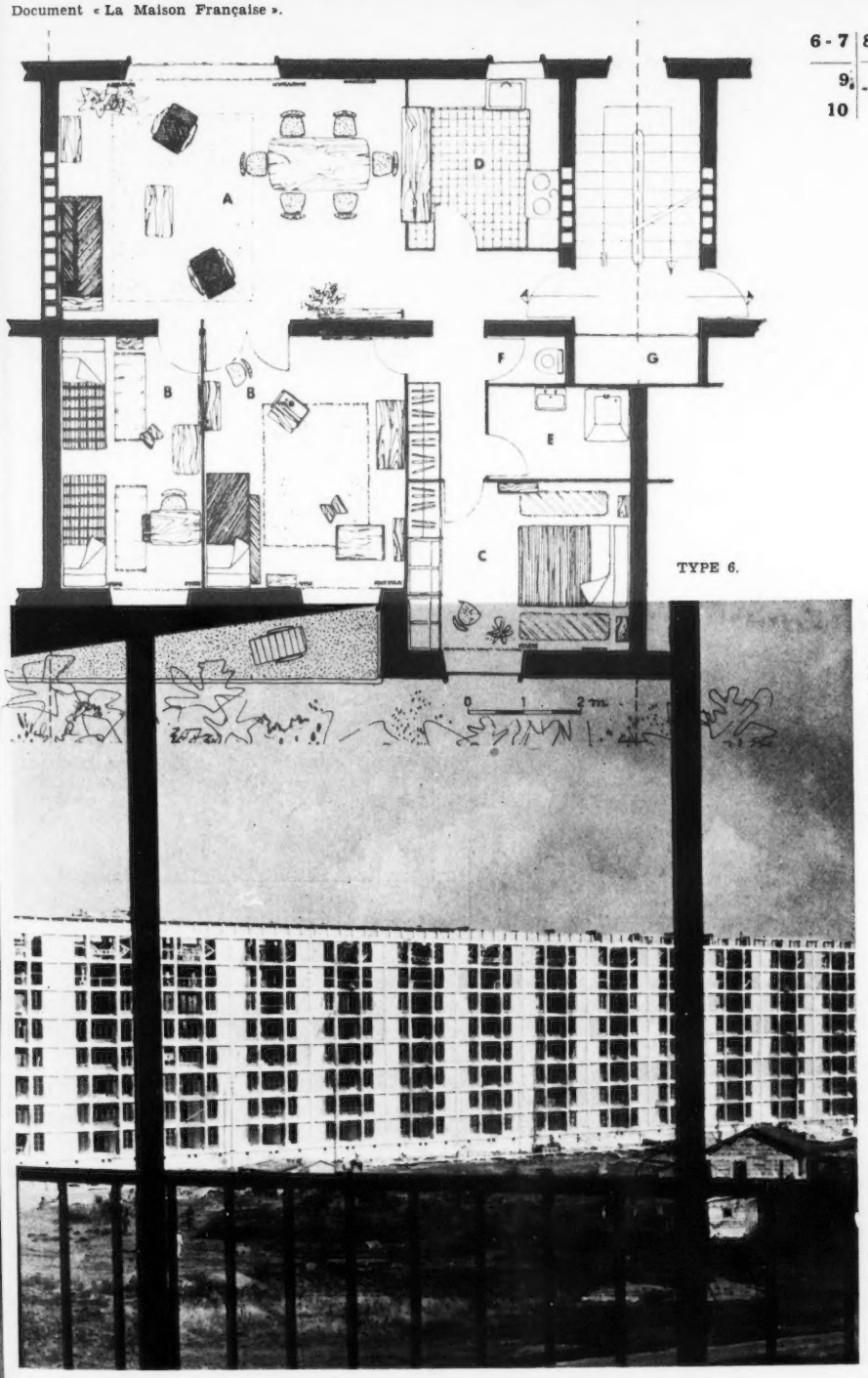

TYPE 6.

Photo Harang et Biangeaud.

TYPE 5.

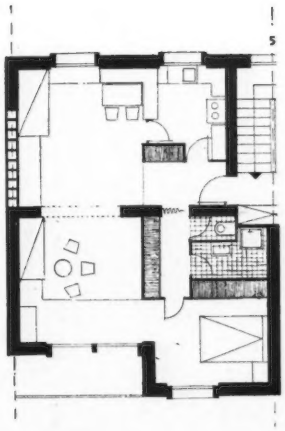

TYPE 7.

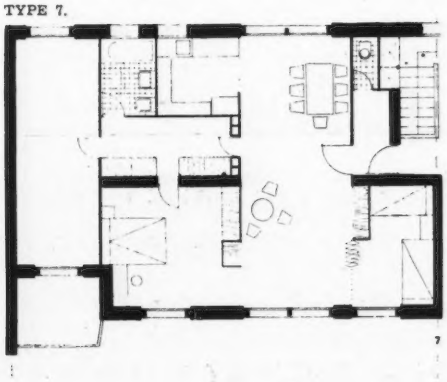

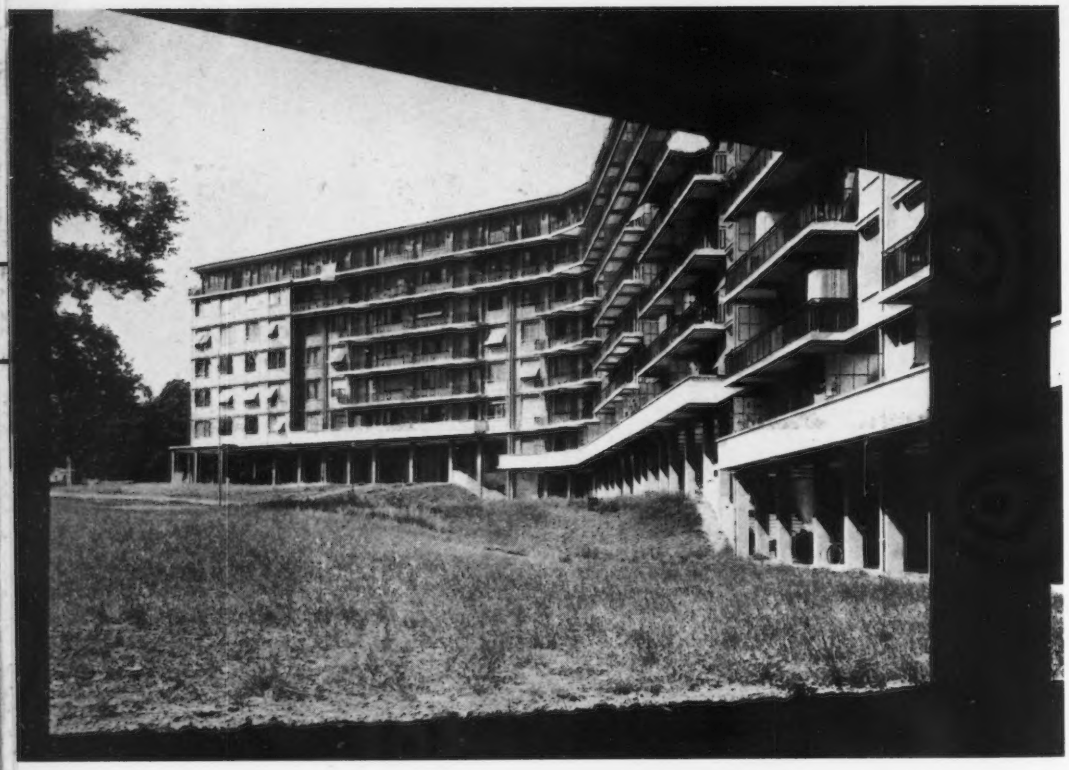

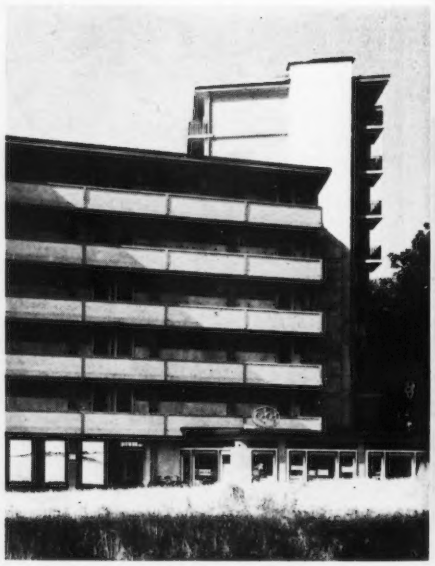

Photos Schnegg.

1 | 2 | 3

QUARTIER D'HABITATION, VERMONT-GENÈVE

E. E. BEAUDOUIN ET A. GUYONNET, ARCHITECTES-CONSEILS (PLAN MASSE).

A. BORDIGONI, J. GROS, A. DE SAUSSURE, ARCHITECTES DES OPERATIONS.

1.-2.-3. *Quelques aspects du quartier d'habitations.*

PLAN DE CELLULE, IMMEUBLE B : ➤

1. *Entrée ;* 2.-3. *Séjour-repas ;* 4. *Cuisine ;* 5. *Chambres ;* 6. *Bains ;* 7. *Balcon.*

PLAN DE CELLULE, IMMEUBLE C : ➤

1. *Entrée ;* 2.-3. *Séjour-Repas ;* 4. *Cuisine ;* 5. *Chambres ;* 6. *Bains ;* 7. *Balcon.*

Située à Genève entre la gare de Cornavin et la place du Palais des Nations, l'opération comporte l'aménagement de plusieurs grands parcs existants dans un quartier résidentiel.

Plusieurs tranches sont réalisées suivant un plan d'ensemble qui s'efforce de conserver au maximum le caractère harmonieux de ce quartier, tout en assurant une densité d'occupation urbaine normale.

Ceci a déterminé l'obligation de construire sur un gabarit assez élevé en vue d'obtenir une rentabilité suffisante. Le respect des prospects, toujours très considérables, était exigé..

D'autre part, l'orientation des bâtiments et surtout une vue magnifique sur le lac et la chaîne des Alpes ont commandé impérativement l'implantation. Il a été recherché cependant un modelé général des volumes construits afin d'éviter une trop grande monotonie de l'ensemble bâti.

Celui-ci comporte une surface totale de planchers de 153.655 m² pour une surface bâtie de 30.873 m², le quartier comportant environ 1.000 logements.

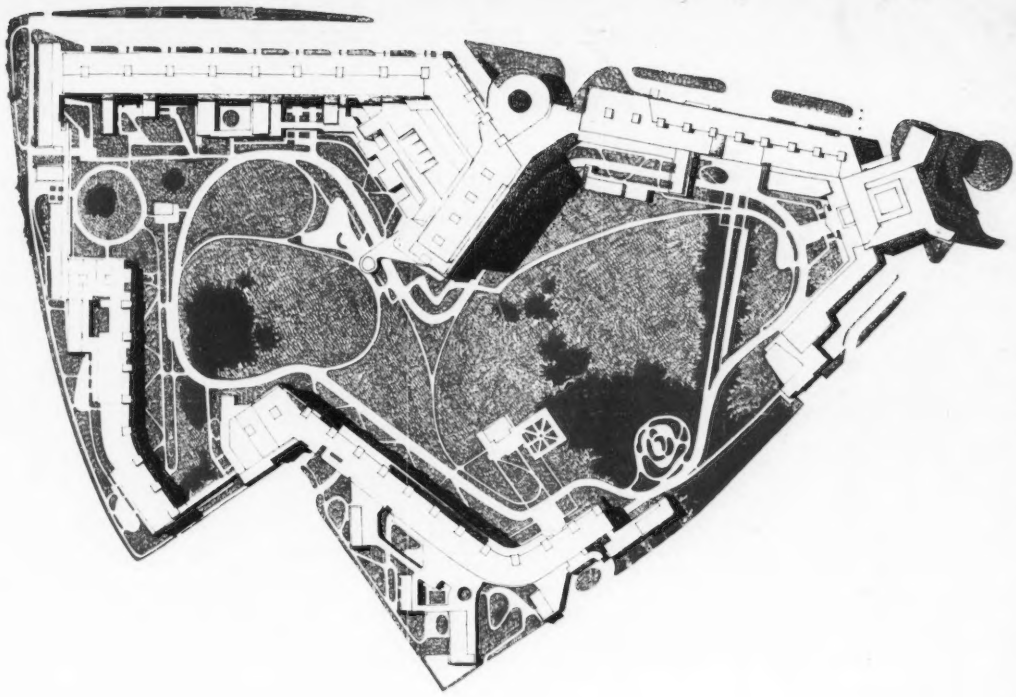

4

5 6-7

4. Plan masse ; 5.-6.-7. Les immeubles, vue sur les magasins et vues prises du parc.

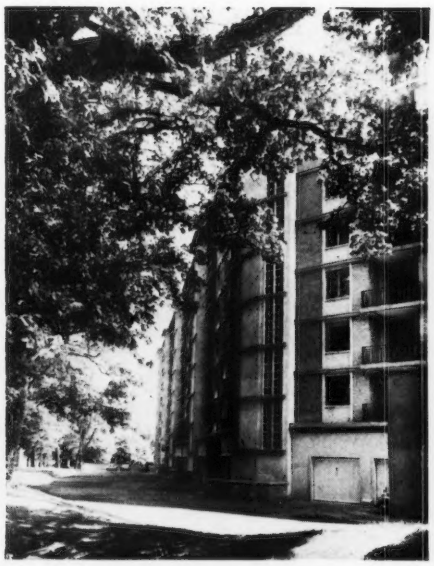

B

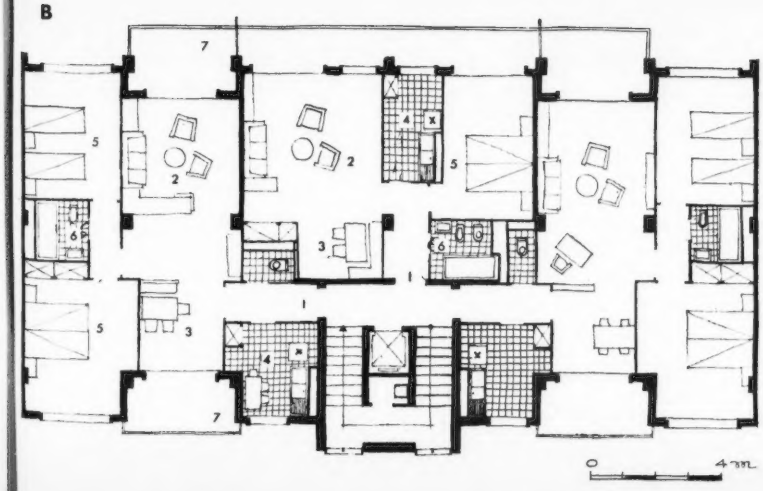

C

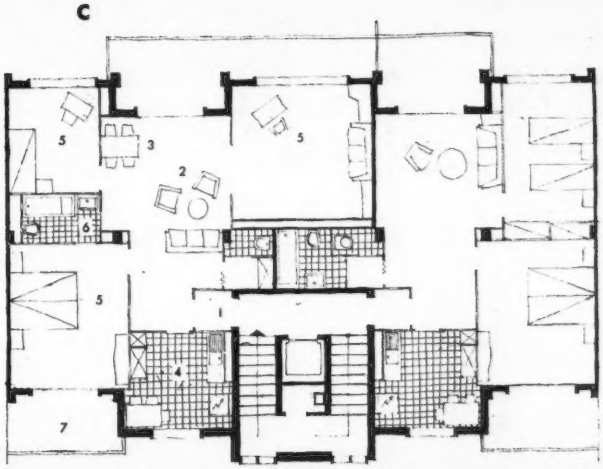

GROUPE D'IMMEUBLES A MONTROUGE - PARIS

JEAN GINSBERG ET GEORGES MASSÉ, ARCHITECTES, ANDRE ILINSKI, ARCHITECTE ASSISTANT.

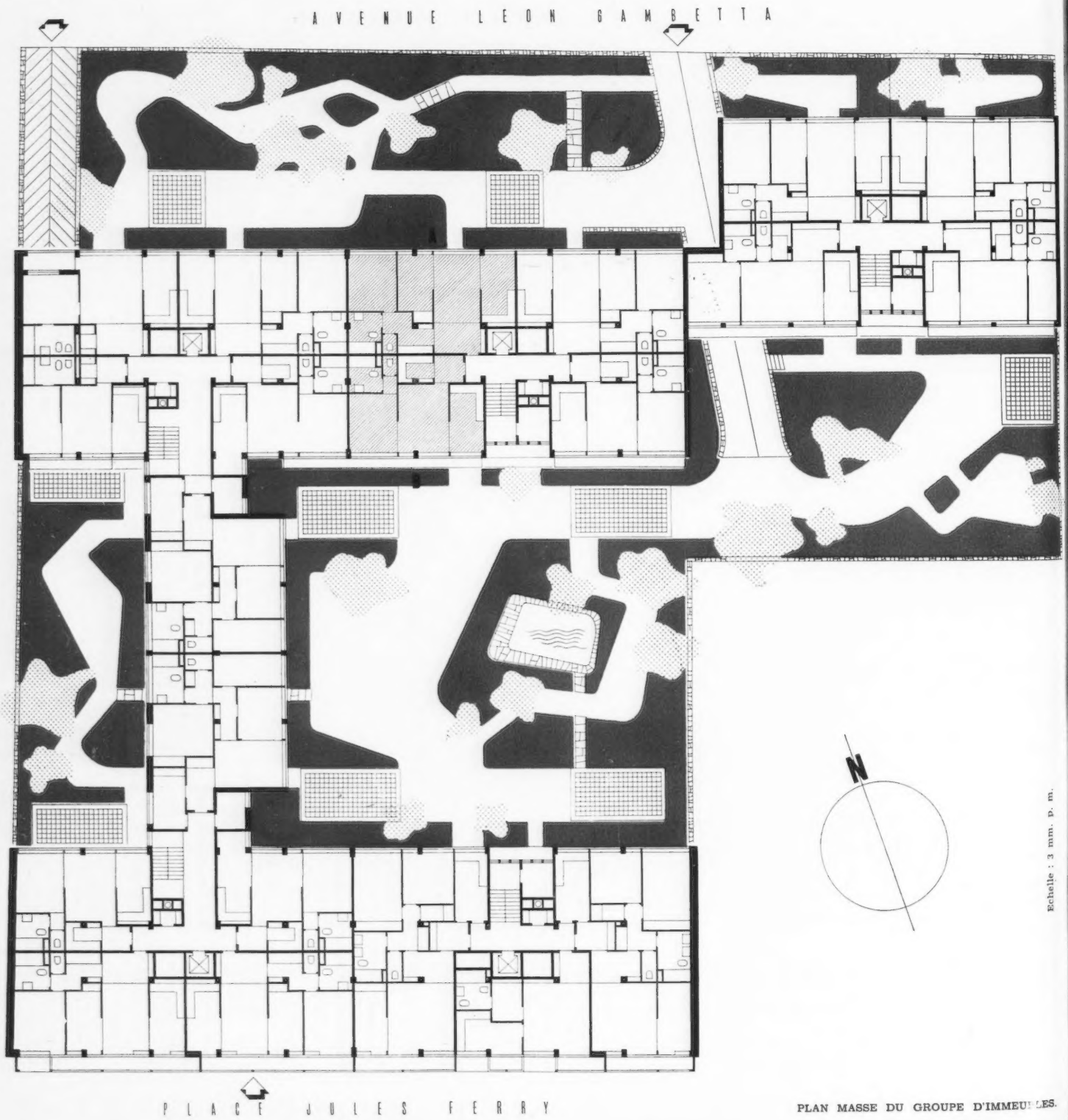

PLAN MASSE DU GROUPE D'IMMEUBLES.

La superficie du terrain est de 3.600 m².

L'ensemble comprend 2 bâtiments parallèles de 7 étages sur rez-de-chaussée, sur place Jules-Ferry et avenue Léon-Gambetta, avec bâtiment de jonction de 5 étages sur pilotis, et côté avenue Léon-Gambetta, un petit bâtiment de 4 étages en prolongement du bâtiment principal. Les espaces libres sont aménagés en jardin, un garage en sous-sol est prévu sur toute la superficie du terrain.

Cet ensemble de constructions comporte 150 logements de une à quatre pièces principales avec salles de bains, cuisines, loggias, vide-ordures et séchoirs à l'étage, ascenseurs desservant directement le garage au sous-sol.

CONSTRUCTION. — Ossature en B. A. avec planchers préfabriqués, toitures-terrasses, façades polychromes.

Ce groupe d'habitations étant destiné aux classes moyennes, le principal souci des architectes a été la recherche de l'économie : Ils considèrent comme un succès d'avoir obtenu l'accord de l'Administration sur la suppression des retraits aux derniers étages — d'où simplification considérable dans la construction ; les différents éléments de la structure et de l'équipement ont été normalisés, les salles d'eau groupées, la plomberie, préfabriquée en atelier, sera mise en place sitôt le gros œuvre décoffré. La volonté d'abaisser le prix de revient se trouve contrariée par l'obligation de respecter les règlements d'hygiène existants, qui imposent une véritable forêt de conduits de fumée et d'aération « individuels » par logement, interdisant l'emploi de conduits unitaires, bien que ceux-ci aient fait largement leurs preuves à l'étranger.

Le Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme, dont la doctrine milite si énergiquement en faveur de l'abaissement du coût de la construction, tolèrera-t-il longtemps encore cette réglementation surannée, source de gâchis d'argent et de surface bâtie ?

J. G. et G. M.

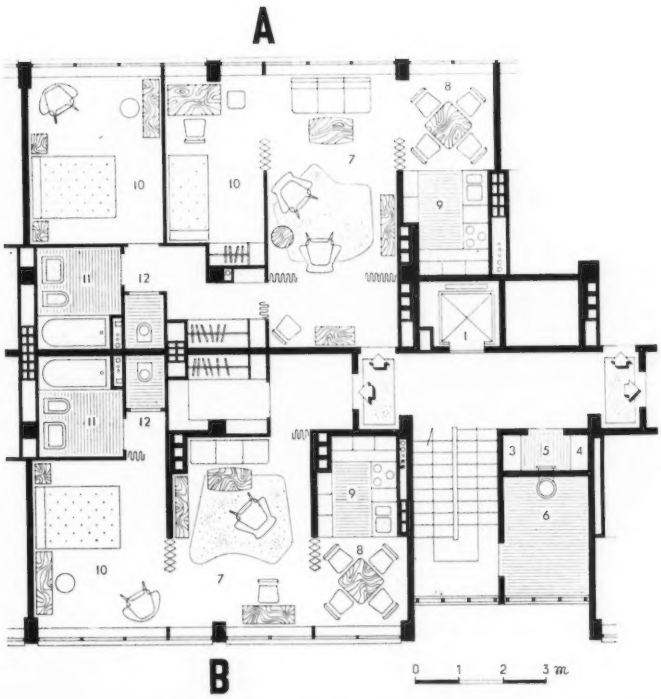

← PLAN DES CELLULES TYPES.
A. 3 1/2 pièces ; B. 2 1/2 pièces.

Services communs.
1. *Ascenseur* ; 2. *Ventilation garage* ; 3. *Compteurs gaz* ; 4. *Compteurs électricité* ; 5. *Vide-ordures* ; 6. *Séchoirs.*

Appartements.
7. *Séjour* ; 8. *Repas* ; 9. *Cuisine* ; 10. *Sommeil* ; 11. *Bains* ; 12. *W.C.*

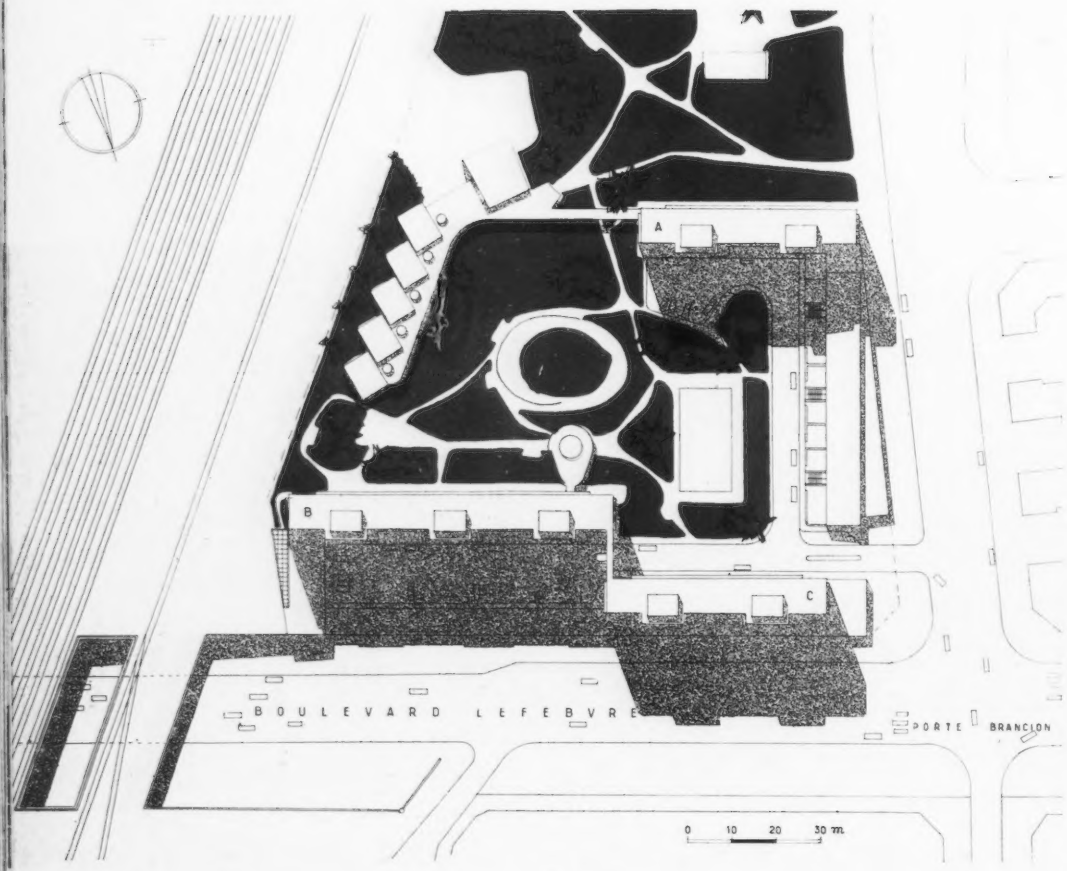

IMMEUBLE H. L. M. PORTE BRANCION, PARIS (OFFICE DÉPARTEMENTAL DE LA VILLE DE PARIS)

PISON, BUIS, ATLAN, TROUILLOT, ARCHITECTES.

1	3
2	4-5

1. MAQUETTE DE L'ENSEMBLE DU PROJET : 2. PLAN MASSE. *A, B, C, habitations ; 3.-4.-5. Différents aspects du projet.*

PROGRAMME

Le projet comporte 3 blocs de 12 étages (A, B et C), un bloc de magasins avec logements au-dessus, des garages et une chaufferie.

L'implantation des 3 blocs de 12 étages disposés autour d'une pelouse se libère de l'alignement. Ils ont été disposés afin d'obtenir la meilleure orientation tout en évitant le bruit de la rue, de la circulation, de la ligne de chemin de fer, enfin les architectes ont recherché une plastique des volumes compatible avec la forme du terrain et le programme.

Les 2 blocs B et C sur le boulevard Lefebvre (un des boulevards extérieurs ceinturant Paris) sont reliés par un escalier de secours permettant en cas d'incendie d'évacuer les terrasses. Des boutiques relient les blocs entre eux en bordure de voirie.

Une école maternelle est prévue dans les jardins, les enfants du groupe pourront ainsi aller à l'école sans traverser les rues et sous la surveillance des parents.

Chaque cellule comprend trois logements desservis par deux ascenseurs et un escalier.

Le parti architectural des cellules prévoit les façades Sud-Ouest orientées vers les pelouses, ce sont les façades calmes pour les enfants et leur mère. La pelouse très dégagée pénétrera par les galeries à l'intérieur des bâtiments, cette galerie servira également d'abri les jours de mauvais temps.

Par contre, la façade Nord-Est, côté des cuisines et de l'entrée, reçoit les pièces où s'exercent les activités bruyantes. Elle donne sur la cour réservée à l'entrée des voitures et aux entrées de service.

L'orientation permet un ensoleillement de la salle de séjour durant les heures où cette pièce est effectivement utilisée, c'est-à-dire vers la fin de la journée, alors que la cuisine au Nord-Est jouit du soleil le matin. D'autre part, la double orientation Nord-Est et Sud-Ouest de la salle de séjour permet l'été une ventilation efficace de la pièce.

COMPOSITION D'UNE CELLULE

Une cellule comprend 2 logements de 3, 4 ou 5 pièces et un petit appartement de une ou deux pièces. Ces différentes solutions sont obtenues par le rattachement d'une chambre du logement central soit au logement adjacent, soit au petit appartement. Cette non-superposition des logements a été recherchée par les architectes en vue d'exprimer une diversité dans les façades.

Les petits appartements comportent une cuisine-salle à manger. Le bloc cuisine est cependant identique à celui des 3 et 4 pièces.

MODE DE CONSTRUCTION

Les auteurs du projet ont recherché une construction :

a) susceptible de durer sans altération extérieure avec un entretien très réduit ;

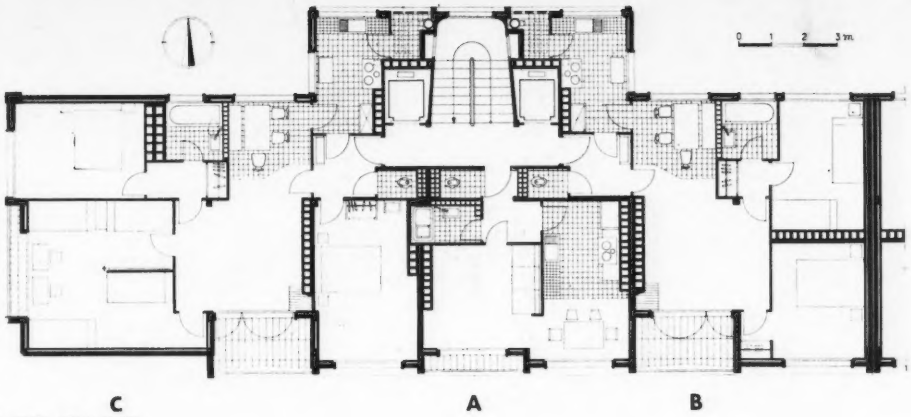

PLAN DES CELLULES.

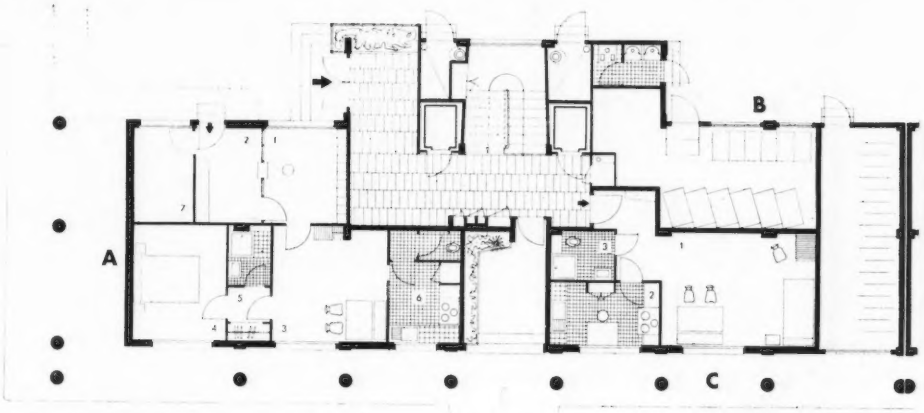

PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE.

b) économique et simple de construction et de conception.

Normalisés à 0,20, les bâtiments sont conçus avec ossature béton armé et murs de remplissage en parpaings de pouzzolane enduit. Toute la partie lisse de la façade est revêtue de plaques de béton de gravillons lavés.

La simplification et la répétition d'installations identiques permettront de préparer en usine la plomberie. Le chauffage est prévu par le sol. L'ensemble sera construit sur un terrain de 12.888 m², comportera 271 logements et 2.000 m² de boutiques.

PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE. BLOC B : *A. Concierge. 1. Loge ; 2. Attente ; 3. Séjour ; 4. Chambre ; 5. Salle d'eau et rangement ; 6. Cuisine ; 7. Réserve. B. Services communs : voitures enfants, vélos, W.-C. C. Logement de 1 pièce : 1. Séjour ; 2. Cuisine ; 3. Salle d'eau.*

PLAN DES CELLULES : *A. 1 pièce (26 m² 08) ; B. 3 pièces ; C. 5 pièces (84 m² 34).*

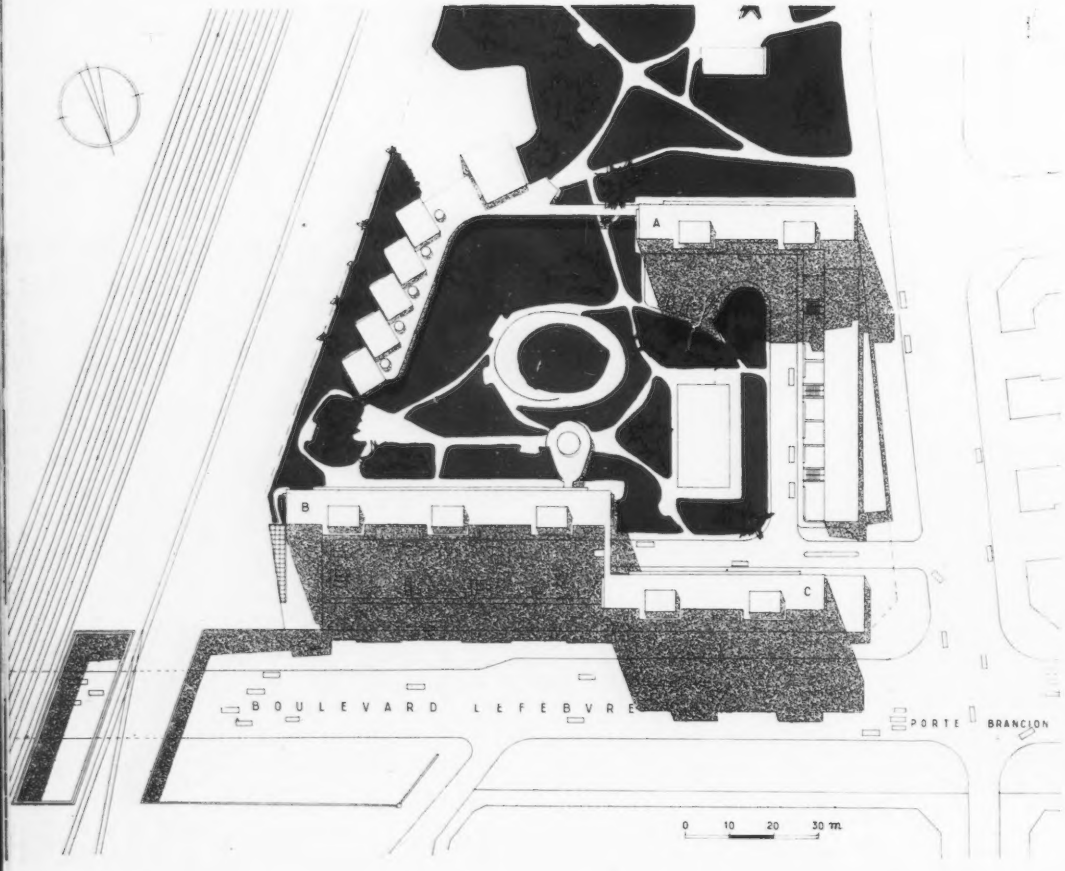

IMMEUBLE H. L. M. PORTE BRANCION, PARIS (OFFICE DÉPARTEMENTAL DE LA VILLE DE PARIS)

PISON, BUIS, ATLAN, TROUILLOT, ARCHITECTES.

1 | 3
2 | 4-5

1. MAQUETTE DE L'ENSEMBLE DU PROJET ; 2. PLAN MASSE. *A, B, C, habitations ; 3.-4.-5. Différents aspects du projet.*

PROGRAMME

Le projet comporte 3 blocs de 12 étages (A, B et C), un bloc de magasins avec logements au-dessus, des garages et une chaufferie.

L'implantation des 3 blocs de 12 étages disposés autour d'une pelouse se libère de l'alignement. Ils ont été disposés afin d'obtenir la meilleure orientation tout en évitant le bruit de la rue, de la circulation, de la ligne de chemin de fer, enfin les architectes ont recherché une plastique des volumes compatible avec la forme du terrain et le programme.

Les 2 blocs B et C sur le boulevard Lefebvre (un des boulevards extérieurs ceinturant Paris) sont reliés par un escalier de secours permettant en cas d'incendie d'évacuer les terrasses. Des boutiques relient les blocs entre eux en bordure de voirie.

Une école maternelle est prévue dans les jardins, les enfants du groupe pourront ainsi aller à l'école sans traverser les rues et sous la surveillance des parents.

Chaque cellule comprend trois logements desservis par deux ascenseurs et un escalier.

Le parti architectural des cellules prévoit les façades Sud-Ouest orientées vers les pelouses, ce sont les façades calmes pour les enfants et leur mère. La pelouse très dégagée pénétrera par les galeries à l'intérieur des bâtiments, cette galerie servira également d'abri les jours de mauvais temps.

Par contre, la façade Nord-Est, côté des cuisines et de l'entrée, reçoit les pièces où s'exercent les activités bruyantes. Elle donne sur la cour réservée à l'entrée des voitures et aux entrées de service.

L'orientation permet un ensoleillement de la salle de séjour durant les heures où cette pièce est effectivement utilisée, c'est-à-dire vers la fin de la journée, alors que la cuisine au Nord-Est jouit du soleil le matin. D'autre part, la double orientation Nord-Est et Sud-Ouest de la salle de séjour permet l'été une ventilation efficace de la pièce.

COMPOSITION D'UNE CELLULE

Une cellule comprend 2 logements de 3, 4 ou 5 pièces et un petit appartement de une ou deux pièces. Ces différentes solutions sont obtenues par le rattachement d'une chambre du logement central soit au logement adjacent, soit au petit appartement. Cette non-superposition des logements a été recherchée par les architectes en vue d'exprimer une diversité dans les façades.

Les petits appartements comportent une cuisine-salle à manger. Le bloc cuisine est cependant identique à celui des 3 et 4 pièces.

MODE DE CONSTRUCTION

Les auteurs du projet ont recherché une construction :

a) susceptible de durer sans altération extérieure avec un entretien très réduit ;

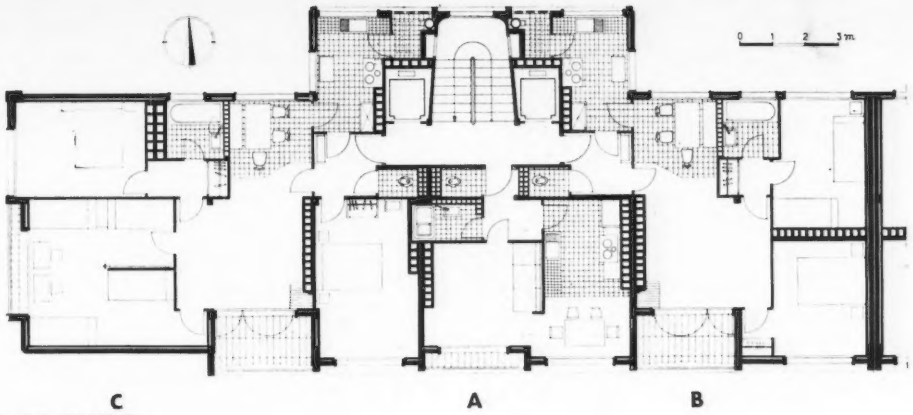

PLAN DES CELLULES.

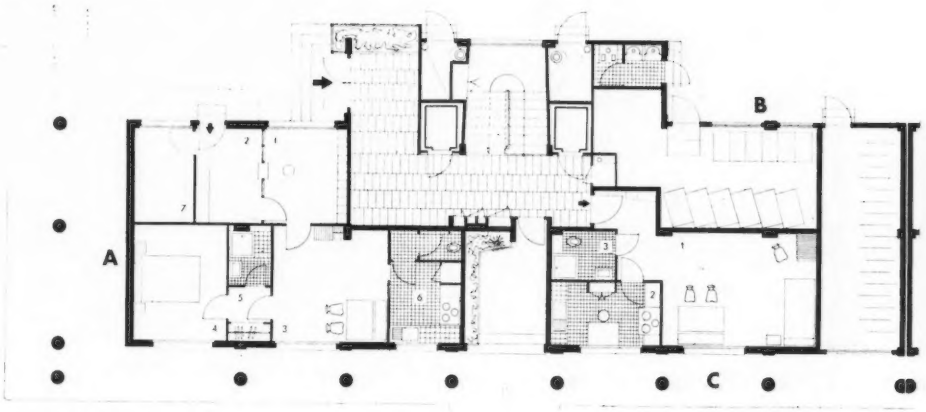

PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE.

b) économique et simple de construction et de conception.

Normalisés à 0,20, les bâtiments sont conçus avec ossature béton armé et murs de remplissage en parpaings de pouzzolane enduit. Toute la partie lisse de la façade est revêtue de plaques de béton de gravillons lavés.

La simplification et la répétition d'installations identiques permettront de préparer en usine la plomberie. Le chauffage est prévu par le sol. L'ensemble sera construit sur un terrain de 12.888 m², comportera 271 logements et 2.000 m² de boutiques.

PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE. BLOC B : *A. Concierge. 1. Loge ; 2. Attente ; 3. Séjour ; 4. Chambre ; 5. Salle d'eau et rangement ; 6. Cuisine ; 7. Réserve. B. Services communs : voitures enfants, vélos, W.-C. C. Logement de 1 pièce : 1. Séjour ; 2. Cuisine ; 3. Salle d'eau.*

PLAN DES CELLULES : *A. 1 pièce (26 m² 08) ; B. 3 pièces ; C. 5 pièces (84 m² 34).*

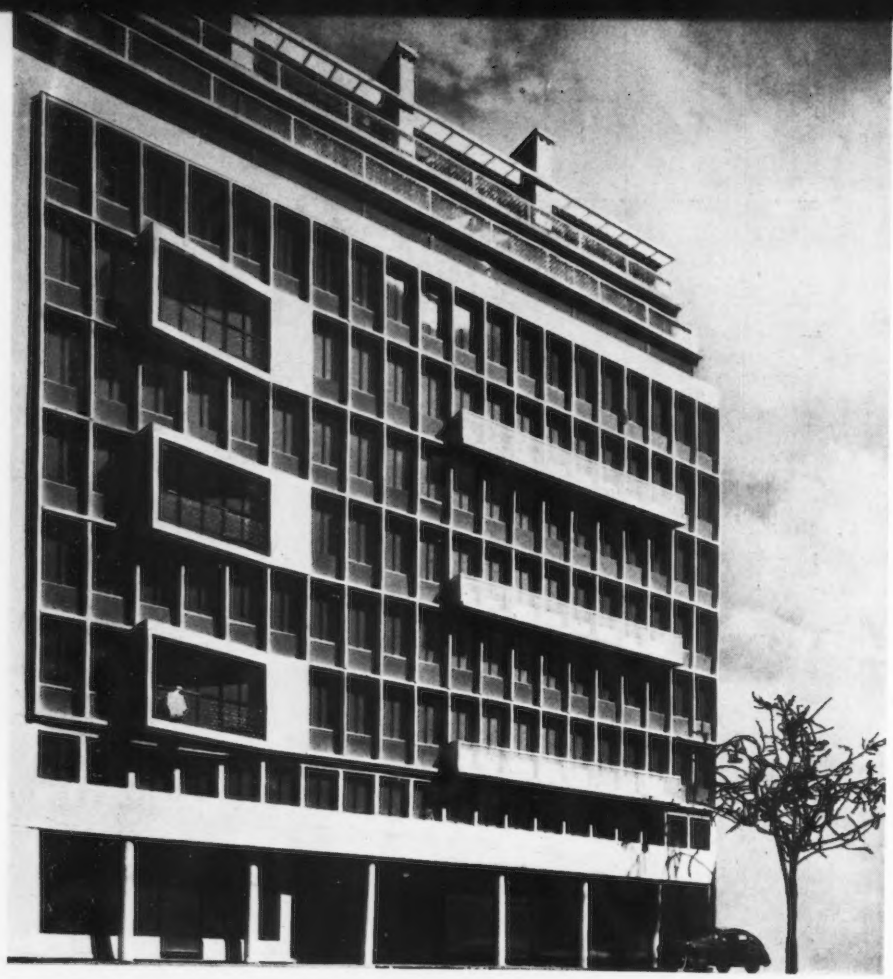

Photo Janet-Lecaisne.

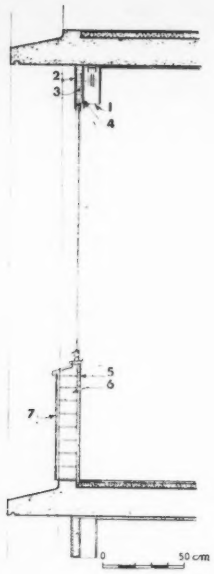

DETAIL DE CONSTRUCTION : 1. *Coffre scellé au plafond contenant le store Kirsch et l'isolation thermique et recevant l'huisserie métallique de la fenêtre dans une cornière 30/30 ; 2. Tôle d'aluminium ; 3. Laine de verre ; 4. Plaque Isorel ; 5. Enduit intérieur ; 6. Brique creuse 11/8/22 ; 7. Plaque Heraclit enduite de peinture plastique. Fenêtre standard 120×135, deux éléments ouvrants de 60.*

Ci-contre, façade sur l'avenue du Maine.

IMMEUBLE, PARIS

R. LE CAISNE, ARCHITECTE ; FALCONNIER ET SECMO, BUREAU D'ETUDES.

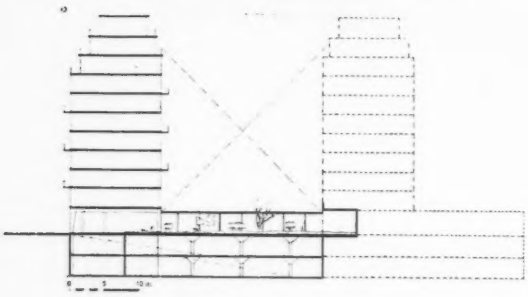

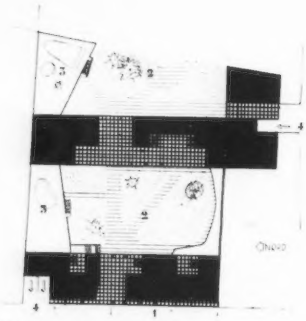

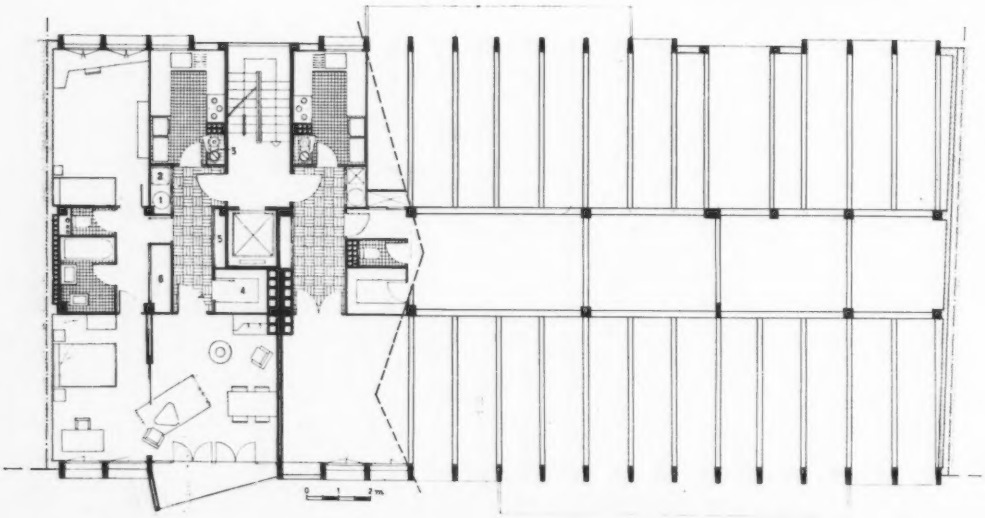

Les appartements sont prévus en copropriété et pour classe moyenne. La disposition des logements et l'affirmation d'un système d'ossature économique ont à la fois dominé la recherche du plan d'étage courant, tandis que l'exploitation obligée au maximum de volume à construire autorisé par le Règlement, pour des raisons de rentabilité, commandait les volumes d'ensemble.

Le projet n'a porté à l'origine que sur la moitié Sud du terrain. Le Service d'Urbanisme de la ville de Paris a exigé un plan de masse sur l'ensemble des terrains avoisinants pour améliorer l'îlot, ce qui a donné lieu à d'utiles ententes de cours communes figurant au plan de masse. La maquette et le plan d'étage représentent donc la première moitié du premier bâtiment (celui sur la rue).

L'ossature est à 3 travées à poutres longitudinales, la partie centrale étant réservée aux utilités. Les façades sont composées uniquement de potelets en B. A. préfabriqués, ce qui permet des surfaces d'éclairement maximum pour des pièces qui ont la hauteur de plafond minimum (2,50) et une grande profondeur. Le fonctionnement et l'équipement des appartements ont été très étudiés. On a pris soin de donner jour aux appartements sur les deux faces, chambres à l'Est et séjour à l'Ouest.

Deux sous-sols sont occupés par des garages et des caves ; la cour au rez-de-chaussée s'ouvrant largement sur l'avenue est traitée en jardin, les magasins sont sous portique.

1 | 2
3

1. COUPE SUR LES BATIMENTS EN EXECUTION ET PROJETE. 2. PLAN MASSE : 1. *Première tranche ; 2. Jardins ; 3. Jardins d'enfants ; 4. Accès des voitures.* 3. PLAN D'UN APPARTEMENT ET SCHEMA DE L'OSSATURE. 1. *Cumulus ; 2. Transformateur de chauffage ; 3. Vide-ordures ; 4. Débarras ; 5.-6. Rangement vêtements et linge.*

Cet immeuble d'habitation en copropriété est situé près du Palais de Chaillot.

Le terrain comportait, à l'angle de deux voies, un pan coupé de 8 mètres. Pour obtenir des lignes architecturales plus nettes en évitant le pan coupé, l'immeuble d'habitation a été reculé d'environ 5 mètres par rapport à l'alignement de l'avenue Paul-Doumer. Seuls les magasins du rez-de-chaussée, la grande terrasse du 1er étage et l'extrémité du bâtiment côté du mitoyen s'avancent jusqu'à l'alignement. Côté rue Scheffer et à l'angle des deux voies, un portique existe sous l'immeuble et la grande terrasse.

L'architecte aurait souhaité que la façade en retour sur la rue soit perpendiculaire à la façade sur l'avenue. Diverses raisons lui ont imposé de suivre l'alignement de la rue qui fait un angle obtus avec l'alignement de l'avenue.

L'immeuble comporte 8 étages. Jusqu'au 6e, 4 appartements par étage sont desservis par deux groupes escaliers-ascenseurs. Les 2 derniers étages sont occupés par des appartements type « duplex » au nombre de trois. Les escaliers de communication entre ces deux derniers étages s'expriment en façade par des claustras. Au 7e étage, les living-room et les salles à manger s'ouvrent sur des terrasses aménagées en jardins. Dans les étages inférieurs, des loggias aux balcons de verre prolongent les living-room du côté de l'avenue. Au rez-de-chaussée, les deux entrées de l'immeuble sont séparées par un grand hall d'exposition de voitures automobiles. La construction est en béton armé ; le revêtement des façades est en placage de pierre.

Sur la partie arrière du terrain et en bordure de la rue Scheffer, la construction d'un garage et d'un immeuble de 4 étages, réservé au personnel, a été confiée à d'autres architectes.

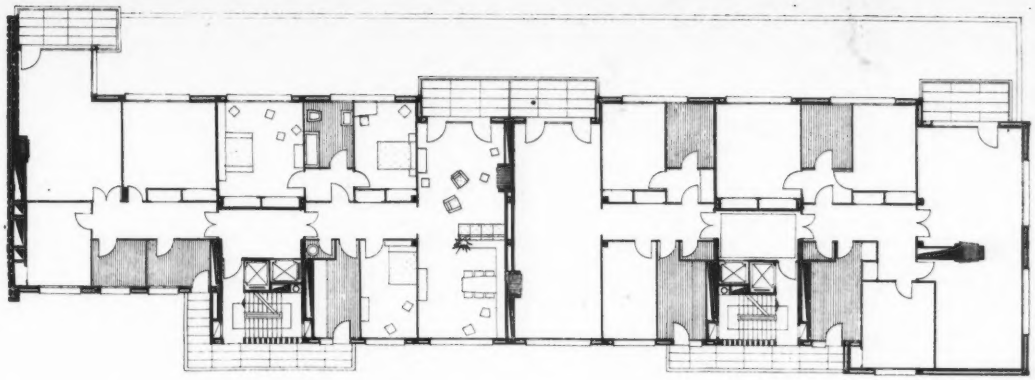

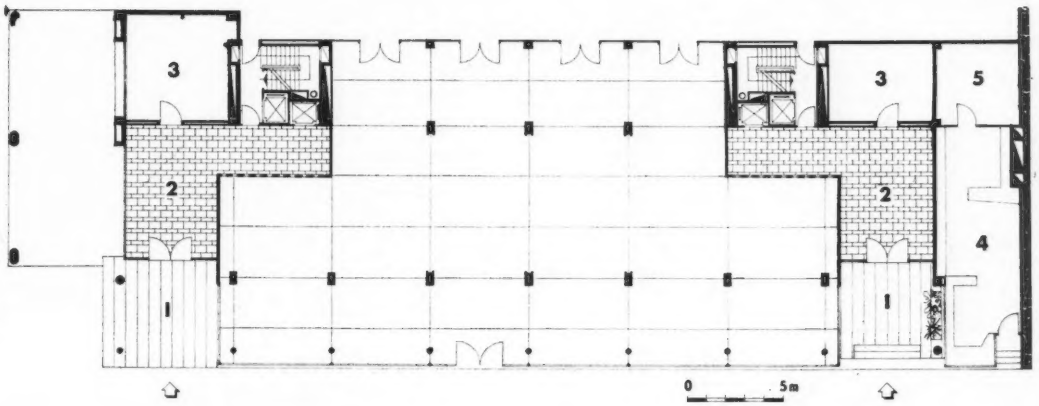

IMMEUBLE, PARIS

ANDRE REMONDET, ARCHITECTE.

1. PLAN D'UN ETAGE COURANT. 2. PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE. 1. *Porche ; 2. Hall d'entrée ; 3. Dépôt voitures d'enfants ; 4-5. Magasins et dépendances. Au centre : Hall d'exposition d'un magasin d'automobiles.* 3. COUPE D'ENSEMBLE SUR LES LIVING-ROOM. 1. *Hall d'exposition du magasin d'automobiles ; 2. Garage en sous-sol ; six étages identiques et au-dessus appartement duplex avec terrasse.*

	1
	2
3	4

4. FAÇADE SUR L'AVENUE PAUL-DOUMER.

Photo Paul Cadé.

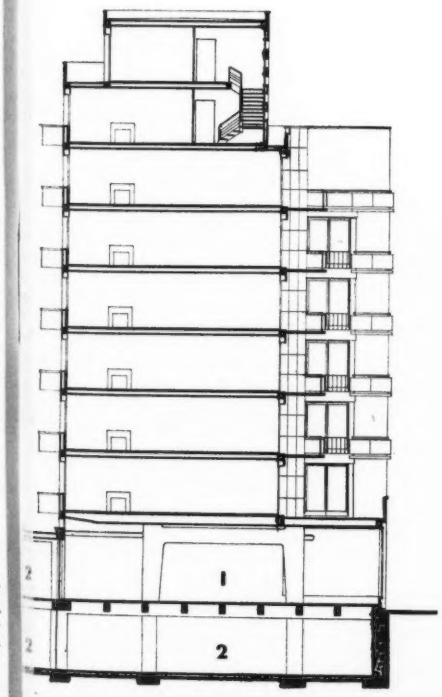

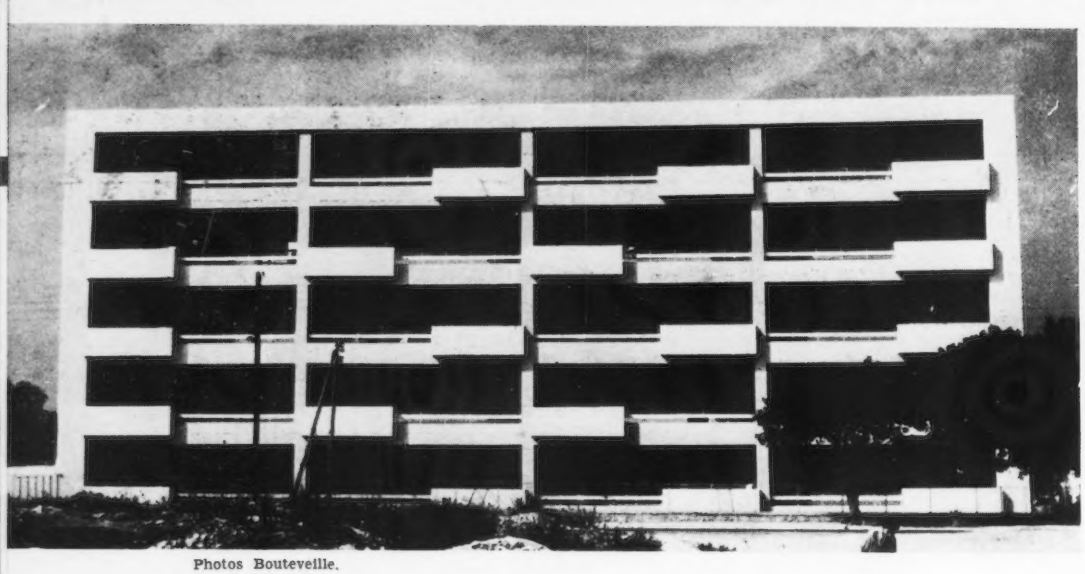

Photos Bouteveille.

IMMEUBLE POUR L'OFFICE CHÉRIFIEN DES LOGEMENTS MILITAIRES, RABAT

J. FORCIOLI, J. CHEMINEAU ET L. MIRABAUD, ARCHITECTES.

Le projet initial de cet immeuble comportait 6 étages, lesquels ont dû être ramenés à 5, la construction se trouvant dans une zone réglementée en hauteur, en vue de sauvegarder les aperçus de la Résidence sur la mosquée de Salé et la porte des Oudaïas. Nous avons donné à nos lecteurs, dans notre numéro 35 (Maroc), le premier état de chantier de cette réalisation maintenant achevée. Rappelons que des difficultés devaient être résolues par l'architecte dont l'une était l'implantation sur une trame urbaine périmée déjà, bien que la ville soit de développement récent.

L'immeuble comporte 55 appartements de 3 à 4 pièces, une garderie d'enfants et 3 magasins. La forme du plan en H a permis d'obtenir une bonne orientation pour tous les appartements. L'aile centrale repose sur des pilotis. Le terrain, légèrement incurvé, est aménagé en partie (2.200 m²) pour les jeux des enfants. Ce terrain peut être surveillé de chaque appartement.

Les services de l'Urbanisme et du Plan, grâce à leur grande compréhension, ont rendu possible l'éviction de certaines servitudes. Un ensemble correct et bien orienté ne comportant aucun prospect trop court a pu être ainsi édifié.

PLAN GENERAL : REZ-DE-CHAUSSEE ET SOUS-SOL.
A. *Bâtiment A (sous-sol)* ; B. *Plan au niveau des entrées : Bâtiment B* ; C. *Bâtiment C* : 1. *Garderie* ; 2. *Vestiaires* ; 3. *Groupe sanitaire enfants* ; 4. *Gaine verticale* ; 5. *Ascenseur* ; 6. *Accès à l'étage* ; 7. *Dépôt vide-ordures* ; 8. *Groupe sanitaire* ; 9. *Bicyclettes* ; 10. *Voitures d'enfants* ; 11. *Logement du gérant.*

PLAN GENERAL : ETAGE COURANT.
A. *Appartement type bâtiment A* ; B. *Appartement type bâtiment B* ; C. *Appartement type bâtiment C* ; D. *Garderie* ; E. *Boutiques* ; F. *Entrée.*

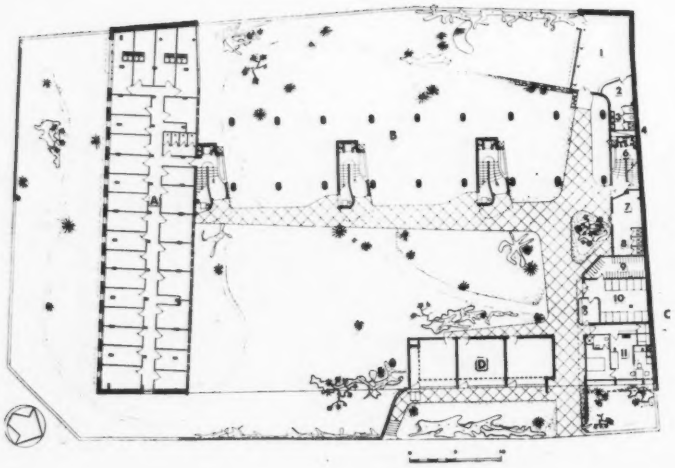

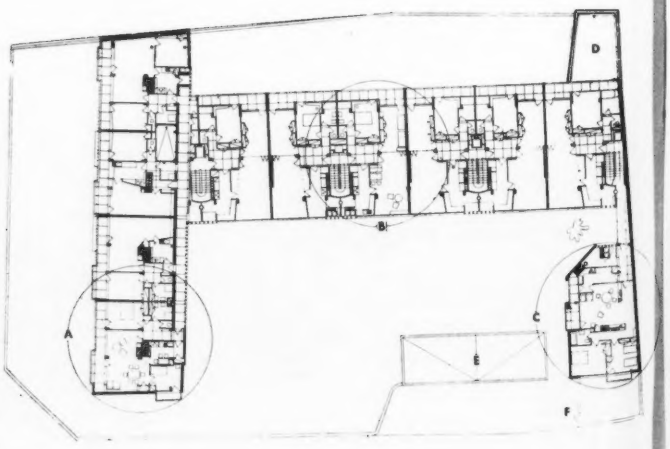

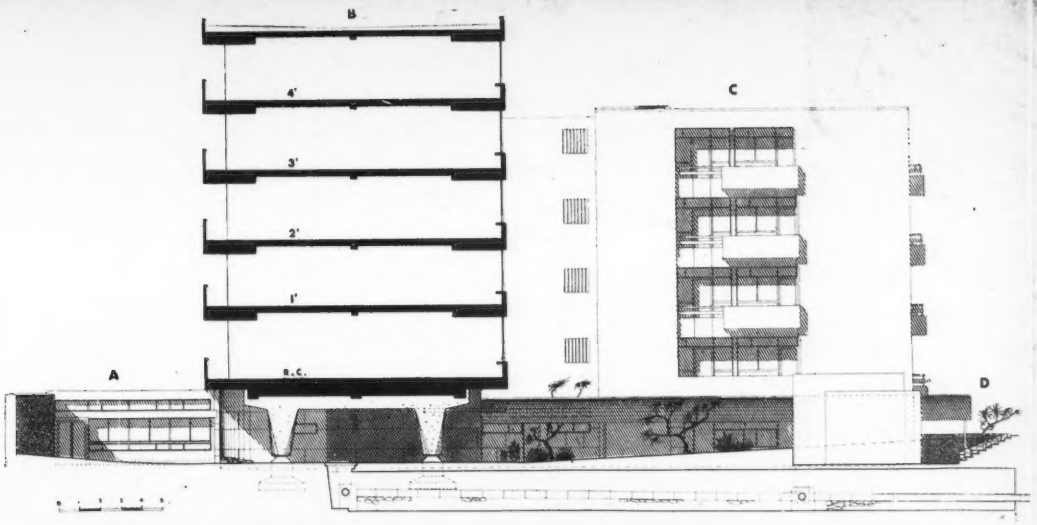

1. **COUPE SUR L'IMMEUBLE.**
A. *Garderie (façade Sud)* ; B. *Bâtiment B (Coupe)* ; C. *Bâtiment C (Façade Sud)* ; D. *Entrée (Façade Sud).*

Photo Wavelet.

1	3 4
2	5 6 7

1.-2.-3. Les façades Sud et Est ; 4. Vue des pilotis au rez-de-jardin ; 5. Vue d'une entrée ; 6. La façade Ouest ; 7. La façade Est.

Photo Wavelet.

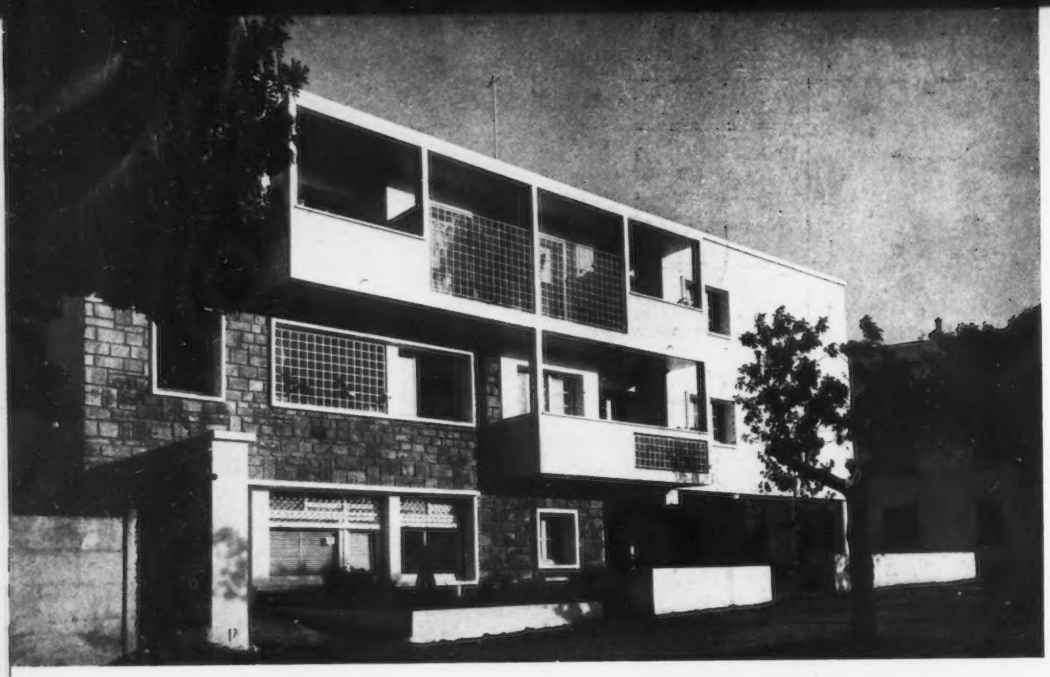

IMMEUBLE, RABAT

LOUIS EVEN, ARCHITECTE.

1 | 2
3·4

1. *La façade sur rue.* 2. *Façade latérale, au rez-de-chaussée, les garages.* 3. *Départ d'escalier dans le hall d'entrée et vue sur le patio.* 4. *L'escalier au niveau de l'étage.*

PLANS DES REZ-DE-CHAUSSEE ET ETAGE.

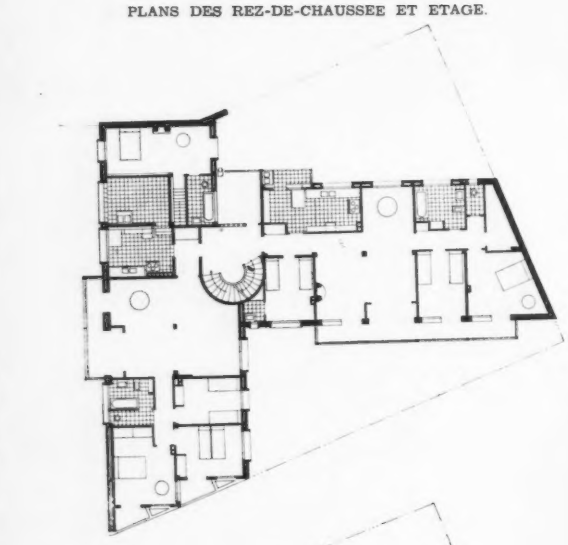

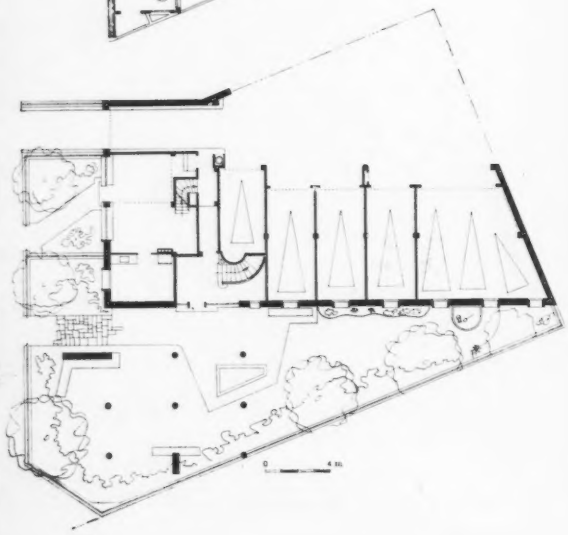

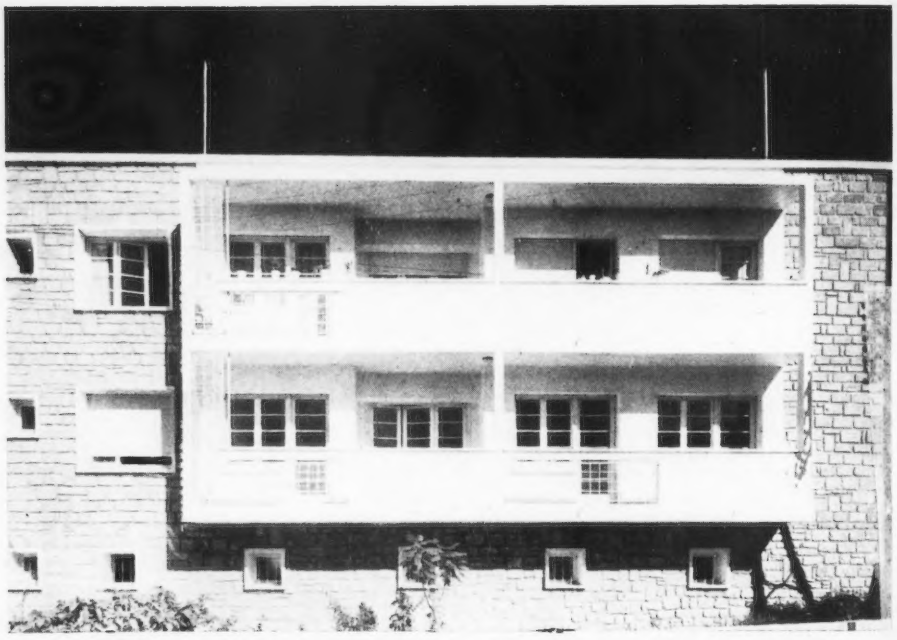

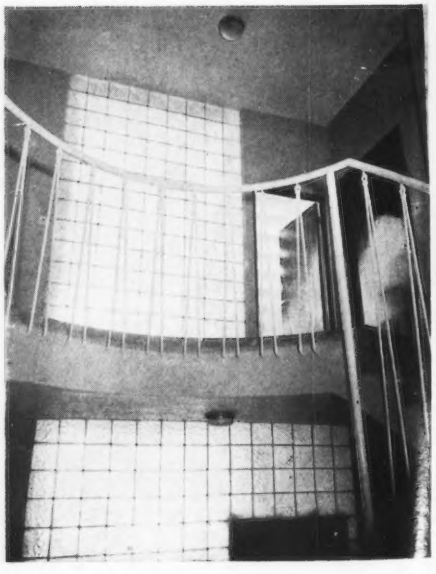

IMMEUBLE, RABAT

EDOUARD DELAPORTE, ARCHITECTE.

Le parti adopté offre des appartements du type « Duplex » permettant l'ensoleillement Sud-Est et Sud-Ouest tout en ayant une vue splendide sur la Médina au Nord-Ouest, et sur les jardins au Nord-Est.

L'ossature est en béton armé, avec remplissage en simples ou doubles cloisons de briques creuses.

Les planchers nervurés sont en hourdis céramiques de 0.20 d'épaisseur sans poutraison apparente, les sols en granito gris clair avec joints en ébonite.

Les claustras sont constituées par des éléments de buses de 0,20 superposés avec joints au mortier de ciment et lames horizontales en béton armé.

Les fenêtres sont munies de stores vénitiens vert clair en aluminium.

PLAN DU PREMIER NIVEAU :

1. *Vide-ordures ;* 2. *Ascenseur ;* 3. *Entrées des appartements ;* 4. *Hall d'entrée ;* 5. *Living-room ;* 6. *Cuisine ;* 7. *Buanderie ;* 8. *Gaine d'aération.*

PLAN DU SECOND NIVEAU :

1. *Vide-ordures ;* 2. *Ascenseur ;* 3. *Chambre ;* 4. *Salle de bains ;* 5. *W.-C. ;* 6. *Gaine d'aération ;* 7. *Vide du living-room.*

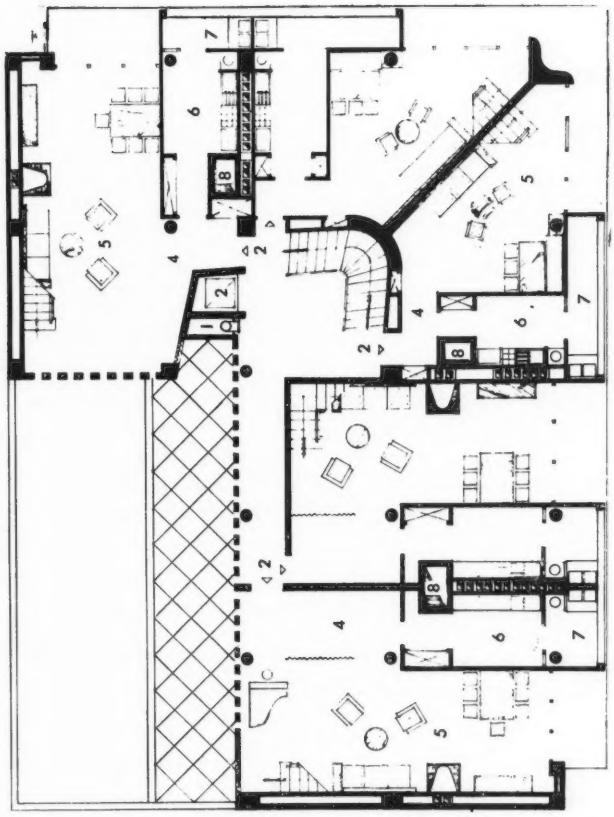

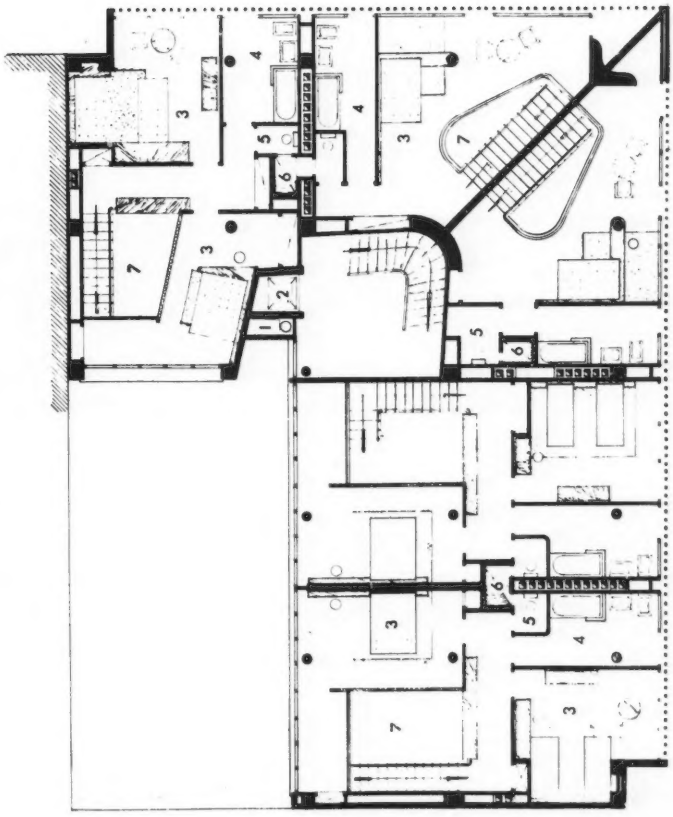

IMMEUBLE-TOUR, CONAKRY, GUINÉE FRANÇAISE

LODS ET LE CAISNE, ARCHITECTES.
BODIANSKY-ATBAT, INGENIEUR-CONSEIL.

La capitale de la Guinée est située sur une île à très forte densité démographique et sous un climat tiède et humide rendant indispensable de capter la moindre brise. Le terrain, situé au centre du quartier de l'Administration Générale et des Affaires, était assez exigu et submergé par les plantations environnantes. Pour profiter de l'air et éviter de faire écran aux voisins, on a adopté le principe de la tour, déjà préconisé et réalisé par les architectes pour deux séries de 20 logements à proximité. En outre, le sol est rocheux, la solution est donc d'une logique absolue.

Le bâtiment a été orienté face au Nord, n'offrant aux rayons obliques du levant et du couchant que des longueurs minimum et des surfaces occultes et isothermes. Les loggias et les brise-soleil ont été calculés de manière à éviter la pénétration du soleil. Les appartements s'ouvrent naturellement sur les deux faces et sur le maximum de largeur pour assurer des courants d'air continuels.

Photo Duprat.

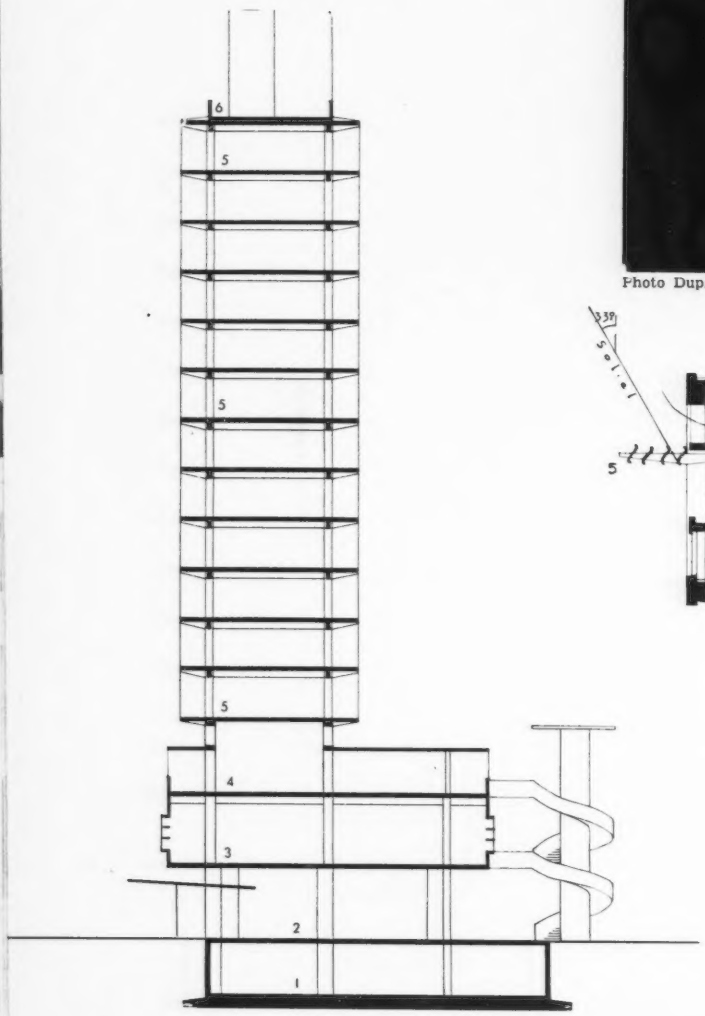

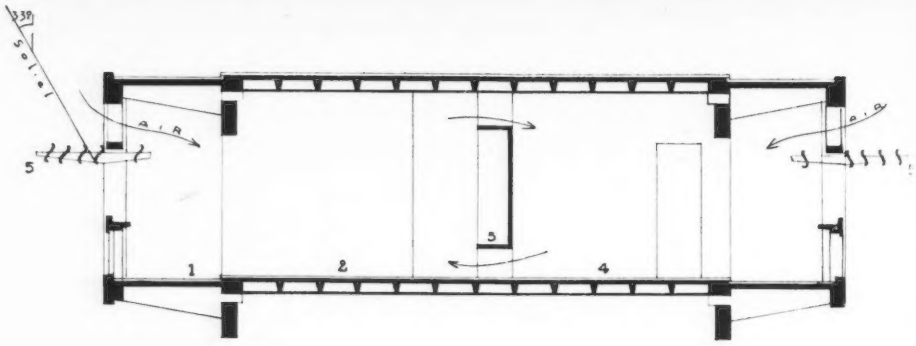

1
2 | 3

1. VUE PERSPECTIVE DE L'IMMEUBLE.

2. COUPE DU BATIMENT : 1. *Sous-sol : garages et réserves individuelles ; 2. Rez-de-chaussée : hall et magasins ; 3. Premier étage ; 4. Deuxième étage : Cafétéria ; 5. Douze étages de deux appartements ; 6. Terrasse supérieure : Machineries et réservoir.*

3. COUPE SUR UN APPARTEMENT : 1. *Balcon ; 2. Séjour ; 3. Placard rangement ; 4. Chambre ; 5. Brise-soleil.*

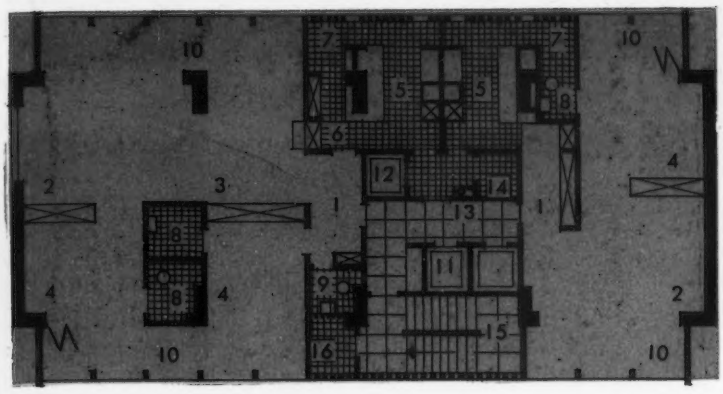

Ech. : 5 mm. p. m.

C. DEUXIEME ETAGE : 1. *Cafétéria ; 2. Galerie ; 3. Cuisine ; 4. Bar ; 5. Terrasse semi-couverte ; 6. Bureau du chef ; 7. Ascenseurs ; 8. Monte-charge ; 9. Escalier des appartements ; 10. Escalier des pompiers ; 11. W.-C. boys ; 12. W.-C. hommes et femmes ; 13. Escalier des deux premiers étages ; 14. Téléphone.* **D. ETAGE COURANT** (3e - 14e) : 1. *Entrée vestiaire ; 2. Séjour ; 3. Salle à manger ; 4. Chambre ; 5. Cuisine ; 6. Office ; 7. Séchoir ; 8. Salle d'eau ; 9. W.-C. ; 10. Balcon ; 11. Ascenseurs ; 12. Monte-charge ; 13. Vide-ordures ; 14. W.-C. boys ; 15. Escalier des appartements ; 16. Escalier des pompiers.*

La tour comprend 24 appartements de 2 et 4 pièces. Le sous-sol abrite les garages des locataires. Au rez-de-chaussée, des emplacements variés sont réservés pour des magasins lesquels, en transparence, laisseront apparaître le jardin. Un premier étage servant de socle à l'édifice est à destination de bureaux. On a conservé, au 2e étage, la surface de la tour et la terrasse pour y faire une cafétéria qui a sa place dans le quartier et créera un centre d'attraction et de relations pour les locataires.

La construction est en B. A., les sols en grès cérame, les menuiseries en bois (coulissantes pour les façades), les plafonds en aggloméré de bois. Commencé en juillet 1951, le bâtiment est actuellement sur le point d'être achevé.

A. REZ-DE-CHAUSSEE : 1. *Hall d'entrée ; 2. Magasins ; 3. Ascenseurs ; 4. Monte-charge ; 5. Escalier des appartements ; 6. Escalier des pompiers ; 7. Voitures d'enfants ; 8. W.-C. ; 9. Escalier des deux premiers étages ; 10. Monte-charge et accès au sous-sol ; 11. Rampe d'accès aux garages en sous-sol.* **B. PREMIER ETAGE :** 1. *Hall des bureaux ; 2. Bureaux ; 3. Ascenseurs ; 4. Monte-charge ; 5. Escalier des appartements ; 6. Escalier des pompiers ; 7. W.-C. boys ; 8. W.-C. hommes et dames ; 9. Escalier des deux premiers étages ; 10. Téléphone ; 11. Nettoyage.*

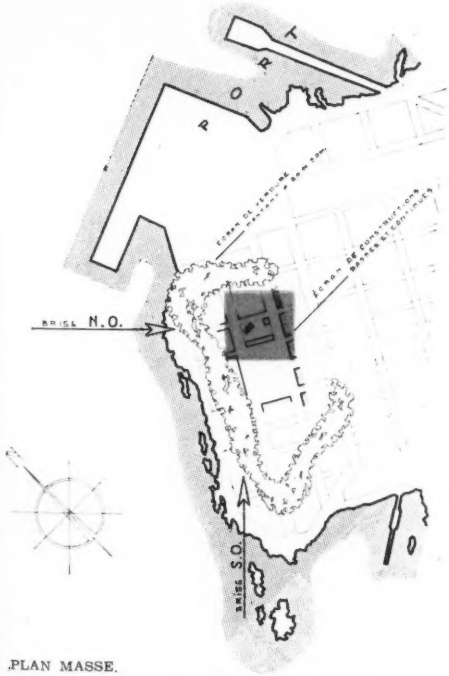

PLAN MASSE.

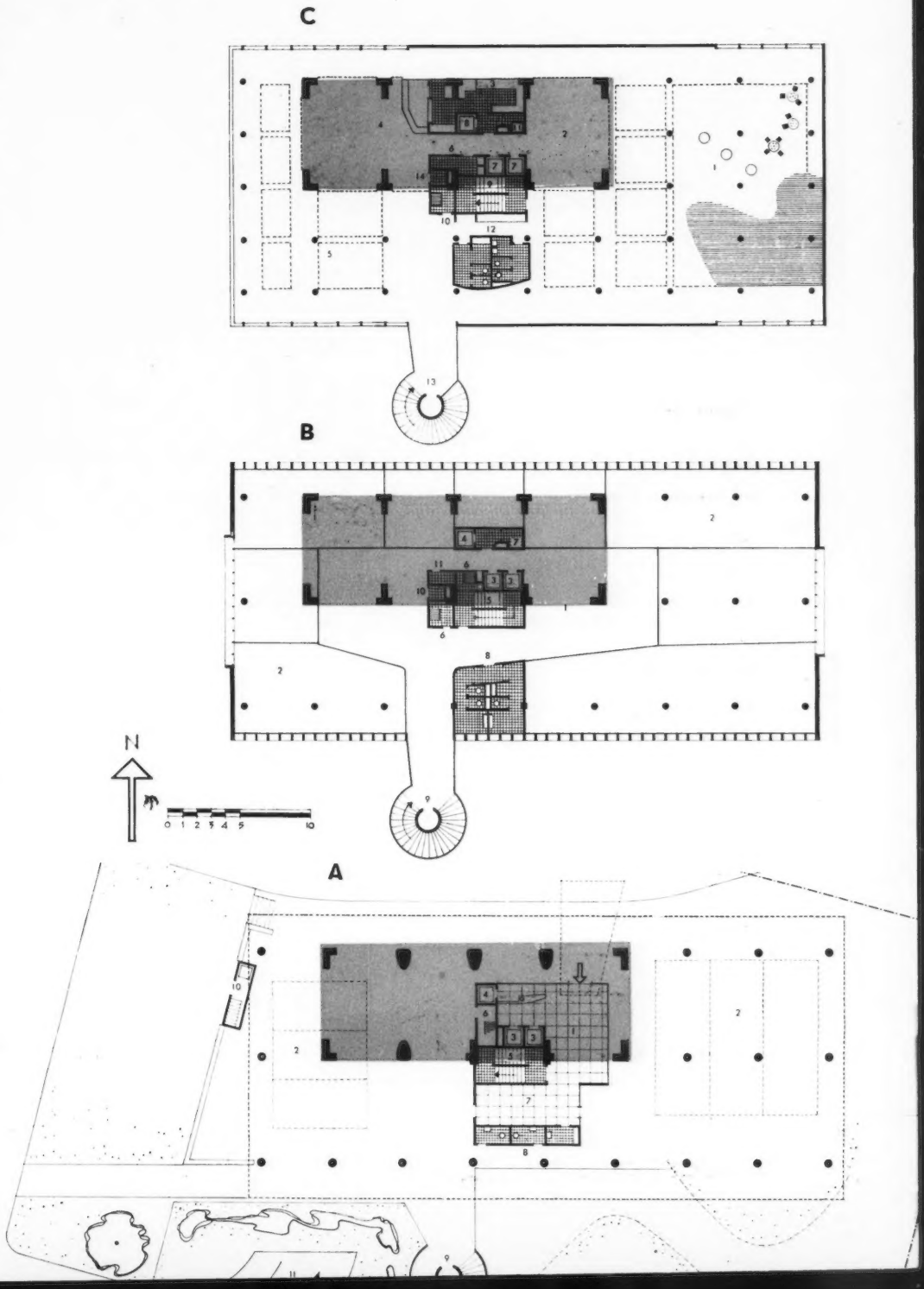

Photos Ezra Stoller.

IMMEUBLE "EASTGATE", CAMBRIDGE - BOSTON, U. S. A.

WILLIAM HOSKINS BROWN, CARL KOCH, ROBERT WOODS KENNEDY, VERNON DE MARS, RALPH RAPSON, ARCHITECTES.

THOMAS WORCESTER, INGENIEUR.

W. W. WURSTER, A. O. WILLAUER, WILLIAM DAVIES, ARCHITECTES-CONSEILS, RICHARD J. OLDS, CHARLES N. MARCH, ADMINISTRATEURS-CONSEILS.

Prix de revient (1940)	Dollars
Fondations (pieux)	170.000
Ossature (murs et isolation)	2.137.000
Couverture étanchéité	24.000
Fenêtres	60.000
Escaliers métalliques et ascenseurs	97.000
Sols	82.000
Equipement (cuisines, placards, vaisselles et ingénifugeurs)	120.000
Portes et habillages	67.000
Quincaillerie	16.000
Peinture	56.000
Electricité	175.000
Plomberie	225.000
Chauffage	175.000
Divers	78.000
Total	3.465.000

Dont 172.000 pour les garages.

1.300 millions de francs valeur actuelle ou en moyenne 5.000.000 par appartement.

Les loyers actuels sont les suivants :

28 studios à $ 65 - 90 ; 65 2 pièces à $ 125 - 165 ; 108 3 pièces à $ 130 - 190 ; 29 4 pièces à $ 175 - 225. (Il s'agit de loyer comprenant forfaitairement chauffage, eau, gaz, électricité, etc.)

1 | 4
2 3 | 5

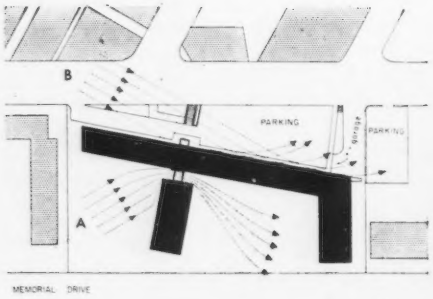

1. VUE GENERALE DES FAÇADES SUR QUAI. 2. PLAN DE SITUATION. A. *Vents dominants d'été ;* B. *Vents d'hiver.* 3. VUE GENERALE *du quartier intéressé de Cambridge avec au premier plan le M.I.T., et dans le cercle, Eastgate.* 4. FAÇADE NORD ET ENTREE. *Au premier plan, rampe d'accès des voitures.* 5. VUE INTERIEURE DE L'ILOT. *Les panneaux latéraux des balcons sont polychromés.*

Cet important groupe collectif a été réalisé, comme la plupart des grands immeubles aux Etats-Unis, pour le compte d'une compagnie d'assurances, mais il diffère par sa conception, son architecture et les méthodes de réalisation des opérations classiques américaines de ce genre.

Ce surtout, grâce au fait que le président-directeur de l'organisme promoteur fut impressionné lors d'un voyage en Hollande et en Suède, par les exemples d'habitations collectives qu'il y put voir. Ouvert ainsi à des idées neuves il a eu le courage de faire appel à un groupe de jeunes architectes appartenant au corps enseignant de la Faculté d'Architecture du Massachusetts Institute of Technology (M.I.T.). Placée sous la direction d'un architecte-conseil d'une technicité éprouvée et du directeur de la Faculté d'Architecture, l'équipe chargée de l'étude a pu aborder son projet sans contrainte aucune et essayer de répondre au programme posé par des méthodes tout à fait nouvelles pour les Etats-Unis. C'est ainsi qu'en premier lieu, le parti qu'elle a proposé n'a rien de commun avec les traditionnels plans en croix utilisés jusqu'à présent presque exclusivement pour ce genre d'immeubles. (On se souviendra du désastre architectural et urbanistique de Stuyvesant-Town à New-York et d'opérations analogues, voir A.A. n° 16.)

Le parti adopté tire le maximum de profit de la situation exceptionnelle offerte par le terrain situé en bordure du fleuve et dans le voisinage immédiat de l'Université M.I.T. (pour laquelle Aalto a construit son fameux bâtiment universitaire, voir « A.A. », n° 29). Le plan masse comporte un bâtiment orienté Nord-Sud sensiblement parallèle au fleuve et deux ailes perpendiculaires dont une détachée du corps principal et reliée aux étages de circulation par des passerelles donnant sur la cage d'escalier centrale. L'ensemble s'élève à 12 étages et comporte 261 appartements.

Le grand corps de bâtiment comporte un couloir de circulation extérieur au Nord tous les 3 étages, donnant à ce niveau un accès direct à des appartements de 2 pièces, et par des escaliers individuels aux appartements situés aux niveaux supérieurs et inférieurs, qui comportent 3 et 4 pièces.

Dans les ailes le couloir est central avec studios au même niveau et appartements de 2 et 3 pièces aux deux autres niveaux.

Toutes les pièces de séjour disposent d'un grand balcon, haute nouveauté aux Etats-Unis, et élément d'importation scandinave. Ces balcons jouent d'ailleurs un rôle de sécurité et, par une porte prévue dans les panneaux de séparation, permettent le passage d'un appartement à l'autre en cas de sinistre et blocage de l'escalier individuel.

On notera que toutes les cuisines sont en façade et commandées par le séjour, profitant ainsi de la vue et de l'insolation.

Le bâtiment est en B.A. avec parements en briques, murs double paroi. Hauteur totale limitée à environ 30 mètres. Afin d'éviter des sections trop importantes des points porteurs dans les étages inférieurs, on a eu recours à du béton à ciment hautement dosé et à des aciers d'armature à grande résistance pour les premiers 9 étages.

Le chauffage est à air chaud individuel avec générateur alimenté en vapeur par la centrale. Distribution par soufflage en faux plafond des couloirs d'appartement.

Le chauffage central à eau chaude a dû être rejeté en raison de la multiplication des colonnes montantes, gênantes pour la réalisation des nombreuses parois vitrées.

Le chauffage par le sol n'a pu être retenu du fait de la surépaisseur nécessaire à chaque plancher, ce qui aurait signifié la perte d'un étage. Le dispositif adopté a rendu nécessaire un double vitrage dans toutes les chambres à coucher, en raison des effets de condensation.

Le bâtiment comporte en un demi-sous-sol accoté côté rue un garage pour 65 voitures et 65 autres places de parking sur le toit du garage formant terrasse d'entrée, surélevée par rapport au niveau de la rue (trente autres places sont prévues sur un terrain voisin). Néanmoins, toutes ces prévisions se sont avérées insuffisantes, et l'on admet maintenant en général aux Etats-Unis, qu'il

Photos Ezra Stoller.

IMMEUBLE "EASTGATE", CAMBRIDGE - BOSTON, U. S. A.

WILLIAM HOSKINS BROWN, CARL KOCH, ROBERT WOODS KENNEDY, VERNON DE MARS, RALPH RAPSON, ARCHITECTES.

THOMAS WORCESTER, INGENIEUR.

W. W. WURSTER, A. O. WILLAUER, WILLIAM DAVIES, ARCHITECTES-CONSEILS, RICHARD J. OLDS, CHARLES N. MARCH, ADMINISTRATEURS-CONSEILS.

Prix de revient (1948) :	Dollars
Fondations (pieux)	170.000
Ossature (murs et isolation)	2.137.000
Couverture étanchéité	24.000
Fenêtres	80.000
Escaliers métalliques et ascenseurs	87.000
Sols	82.000
Equipement (cuisines, placards, cuisinières et frigorifiques)	120.000
Portes et habillages	67.000
Quincaillerie	18.000
Peinture	56.000
Electricité	175.000
Plomberie	225.000
Chauffage	175.000
Divers	39.000
Total	3.465.000

Dont 172.000 pour les garages.

1.300 millions de francs valeur actuelle ou en moyenne 5.000.000 par appartement.

Les loyers actuels sont les suivants :

28 studios à $ 65 - 90 ; 95 2 pièces à $ 125 - 165 ; 108 3 pièces à $ 130 - 190 ; 29 4 pièces à $ 175 - 225. (Il s'agit de loyer comprenant forfaitairement chauffage, eau, gaz, électricité, etc.)

1 | 4
2 3 | 5

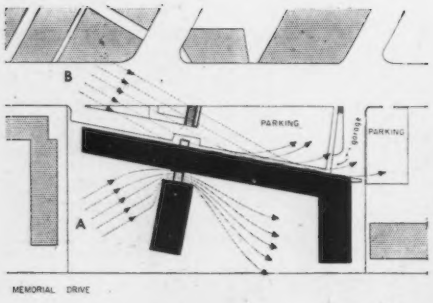

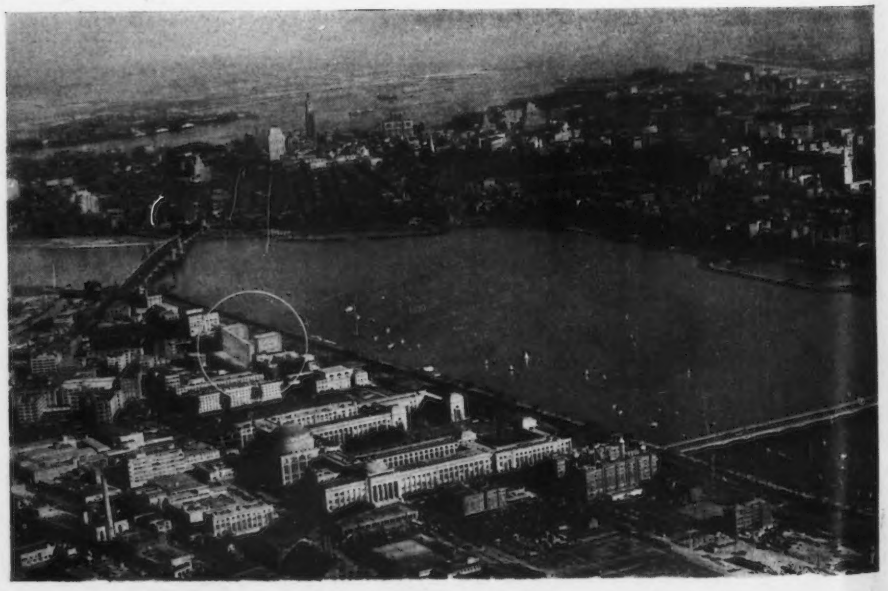

1. VUE GENERALE DES FAÇADES SUR QUAI. 2. PLAN DE SITUATION. A. *Vents dominants d'été ;* B. *Vents d'hiver.* 3. VUE GENERALE *du quartier intéressé de Cambridge avec au premier plan le M.I.T., et dans le cercle, Eastgate.* 4. FAÇADE NORD ET ENTREE. *Au premier plan, rampe d'accès des voitures.* 5. VUE INTERIEURE DE L'ILOT. *Les panneaux latéraux des balcons sont polychromés.*

Cet important groupe collectif a été réalisé, comme la plupart des grands immeubles aux Etats-Unis, pour le compte d'une compagnie d'assurances, mais il diffère par sa conception, son architecture et les méthodes de réalisation des opérations classiques américaines de ce genre.

Ce surtout, grâce au fait que le président-directeur de l'organisme promoteur fut impressionné lors d'un voyage en Hollande et en Suède, par les exemples d'habitations collectives qu'il y put voir. Ouvert ainsi à des idées neuves il a eu le courage de faire appel à un groupe de jeunes architectes appartenant au corps enseignant de la Faculté d'Architecture du Massachusetts Institute of Technology (M.I.T.). Placée sous la direction d'un architecte-conseil d'une technicité éprouvée et du directeur de la Faculté d'Architecture, l'équipe chargée de l'étude a pu aborder son projet sans contrainte aucune et essayer de répondre au programme posé par des méthodes tout à fait nouvelles pour les Etats-Unis. C'est ainsi qu'en premier lieu, le parti qu'elle a proposé n'a rien de commun avec les traditionnels plans en croix utilisés jusqu'à présent presque exclusivement pour ce genre d'immeubles. (On se souviendra du désastre architectural et urbanistique de Stuyvesant-Town à New-York et d'opérations analogues, voir A.A. n° 16.)

Le parti adopté tire le maximum de profit de la situation exceptionnelle offerte par le terrain situé en bordure du fleuve et dans le voisinage immédiat de l'Université M.I.T. (pour laquelle Aalto a construit son fameux bâtiment universitaire, voir « A.A. », n° 29). Le plan masse comporte un bâtiment orienté Nord-Sud sensiblement parallèle au fleuve et deux ailes perpendiculaires dont une détachée du corps principal et reliée aux étages de circulation par des passerelles donnant sur la cage d'escalier centrale. L'ensemble s'élève à 12 étages et comporte 261 appartements.

Le grand corps de bâtiment comporte un couloir de circulation extérieur au Nord tous les 3 étages, donnant à ce niveau un accès direct à des appartements de 2 pièces, et par des escaliers individuels aux appartements situés aux niveaux supérieurs et inférieurs, qui comportent 3 et 4 pièces.

Dans les ailes le couloir est central avec studios au même niveau et appartements de 2 et 3 pièces aux deux autres niveaux.

Toutes les pièces de séjour disposent d'un grand balcon, haute nouveauté aux Etats-Unis, et élément d'importation scandinave. Ces balcons jouent d'ailleurs un rôle de sécurité et, par une porte prévue dans les panneaux de séparation, permettent le passage d'un appartement à l'autre en cas de sinistre et blocage de l'escalier individuel.

On notera que toutes les cuisines sont en façade et commandées par le séjour, profitant ainsi de la vue et de l'insolation.

Le bâtiment est en B.A. avec parements en briques, murs double paroi. Hauteur totale limitée à environ 30 mètres. Afin d'éviter des sections trop importantes des points porteurs dans les étages inférieurs, on a eu recours à du béton à ciment hautement dosé et à des aciers d'armature à grande résistance pour les premiers 9 étages.

Le chauffage est à air chaud individuel avec générateur alimenté en vapeur par la centrale. Distribution par soufflage en faux plafond des couloirs d'appartement.

Le chauffage central à eau chaude a dû être rejeté en raison de la multiplication des colonnes montantes, gênantes pour la réalisation des nombreuses parois vitrées.

Le chauffage par le sol n'a pu être retenu du fait de la surépaisseur nécessaire à chaque plancher, ce qui aurait signifié la perte d'un étage. Le dispositif adopté a rendu nécessaire un double vitrage dans toutes les chambres à coucher, en raison des effets de condensation.

Le bâtiment comporte en un demi-sous-sol accoté côté rue un garage pour 65 voitures et 65 autres places de parking sur le toit du garage formant terrasse d'entrée, surélevée par rapport au niveau de la rue (trente autres places sont prévues sur un terrain voisin). Néanmoins, toutes ces prévisions se sont avérées insuffisantes, et l'on admet maintenant en général aux Etats-Unis, qu'il

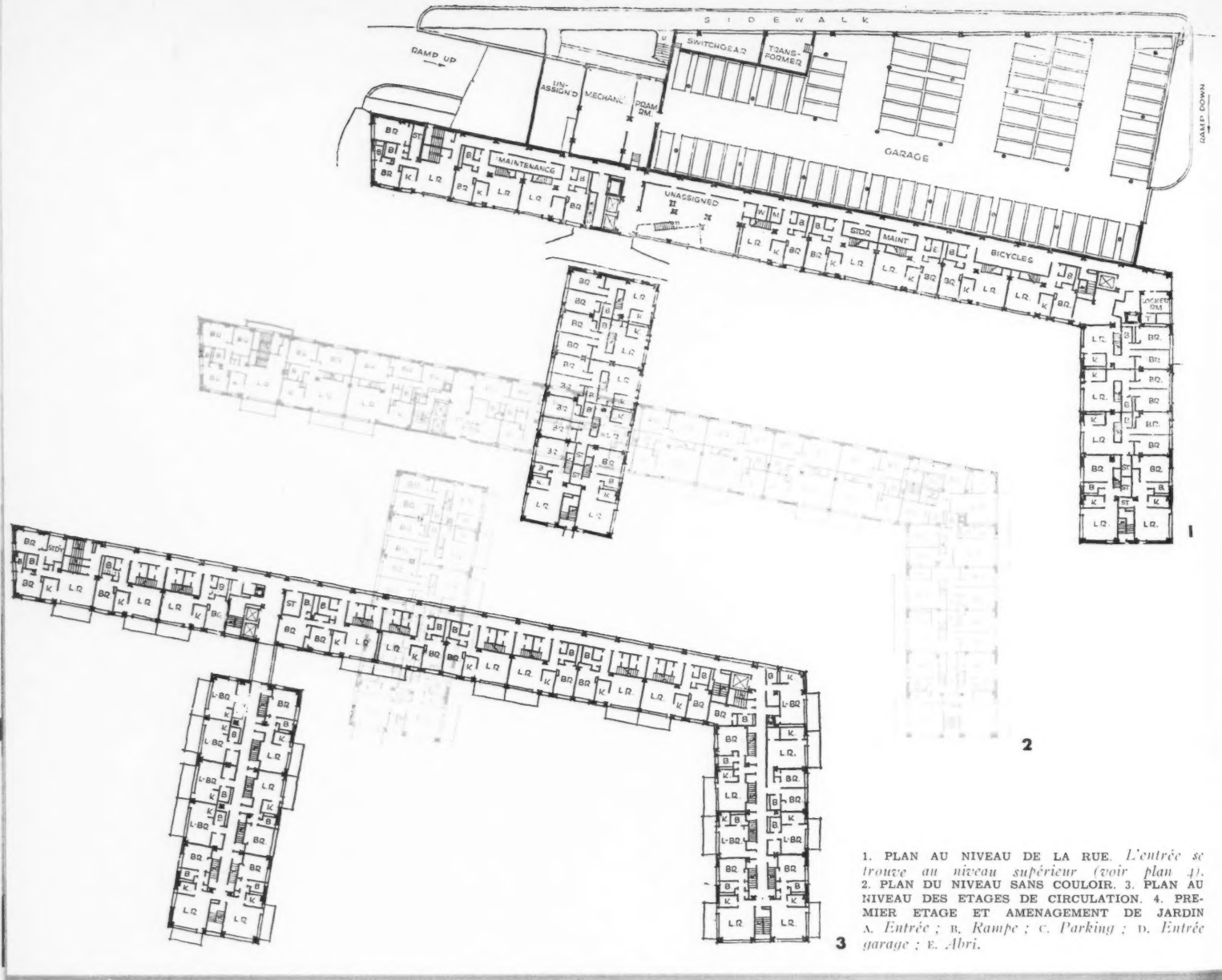

1. PLAN AU NIVEAU DE LA RUE. *L'entrée se trouve au niveau supérieur (voir plan 4).* 2. PLAN DU NIVEAU SANS COULOIR. 3. PLAN AU NIVEAU DES ETAGES DE CIRCULATION. 4. PREMIER ETAGE ET AMENAGEMENT DE JARDIN A. *Entrée ;* B. *Rampe ;* C. *Parking ;* D. *Entrée garage ;* E. *Abri.*

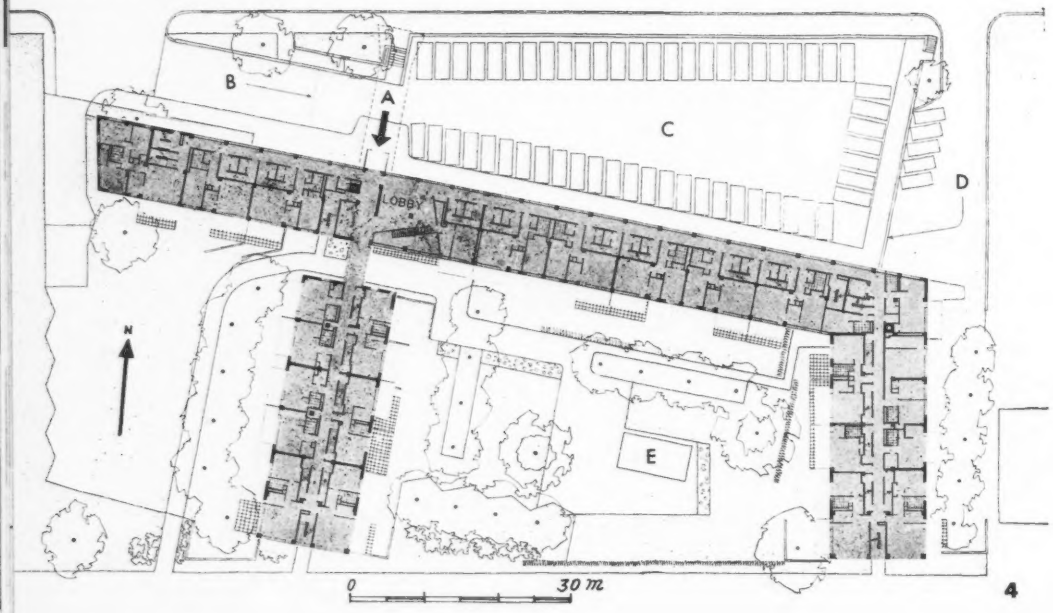

est nécessaire de prévoir un garage par appartement. En superstructure du bâtiment principal est prévue une buanderie mécanique, un grand séchoir collectif et une salle de club. Sur l'une des ailes a été aménagé un appartement formant hôtel particulier, destiné à un membre dirigeant de l'Université M.I.T.

L'une des innovations les plus remarquables sur le plan financier qui ait été mises au point à l'occasion de cette réalisation est un « marché type » qui a suscité aux Etats-Unis un intérêt considérable. Il est connu depuis sous le nom de « Eastgate Contract » et a été adopté déjà par de nombreuses administrations. Les lignes générales de ce type de marché peuvent se résumer ainsi :

L'entreprise générale soumet un prix forfaitaire global garanti qui se décompose comme suit :

1° Prix de revient estimé sur la base de plans normaux mais non définitivement terminés au moment de la signature du marché.

2° Un pourcentage en honoraires pour l'entreprise générale, mais avec une limite-plafond constituant son bénéfice.

3° Un fonds de réserve estimé, destiné à couvrir tous les imprévus ainsi que les variations survenues en cours d'exécution sur les tarifs main-d'œuvre, transports, matériaux et taxes. Ce fonds, ne pouvant également dépasser un plafond

1. COUPE SUR L'AILE PRINCIPALE. 2. SCHEMA MONTRANT LE DISPOSITIF D'ACCES DEPUIS LE COULOIR DE CIRCULATION. 3-4-5. PLANS DES LOGEMENTS CORRESPONDANTS.

déterminé, est contrôlé par le maître de l'œuvre.

Dans ces conditions, l'entreprise n'a pas besoin de prévoir au départ de marge de sécurité sur ses estimations afin de faire face éventuellement aux incidences des variations de prix et à la mise au point des plans. Si l'entreprise réalise des économies sur les prévisions, un quart lui est acquis sur la différence avec estimation globale et prix réel, le reste est inscrit au profit du maître de l'œuvre. Il est évident que n'étant pas intéressée aux « gonflements » des travaux, l'entreprise est au contraire intéressée à la prime à la compression qui lui est ainsi offerte. Dans le cas de Eastgate les résultats de l'opération se soldèrent comme suit :

Malgré 98 ordres de service intervenus en cours d'exécution, entraînant une augmentation du prix de revient de 300.000 dollars, le prix de revient total a été de 369.000 dollars au-desscus du contrat-plafond. Les capitaux investis dans cette opération l'ont été sur la base d'environ 3 %. de bénéfices annuels et 4 % d'amortissement. Les propriétaires pensent pouvoir abaisser dans ces conditions le prix de location mensuel à 25 dollars la pièce dans 8 ans.

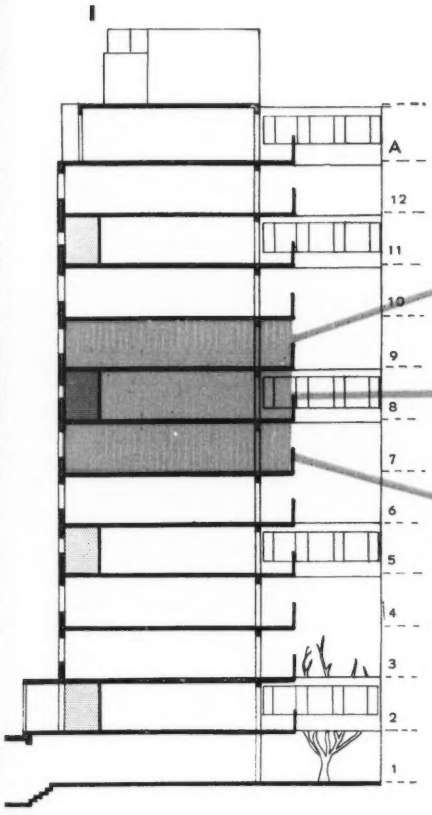

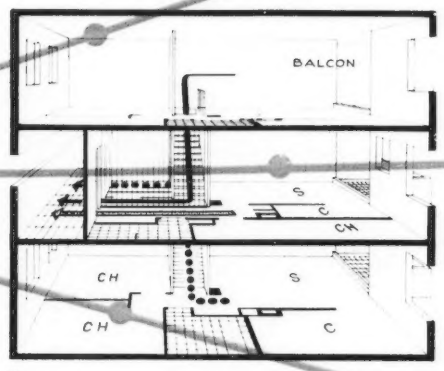

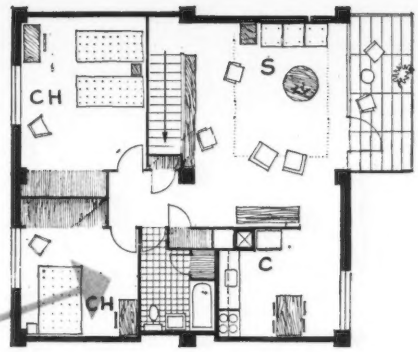

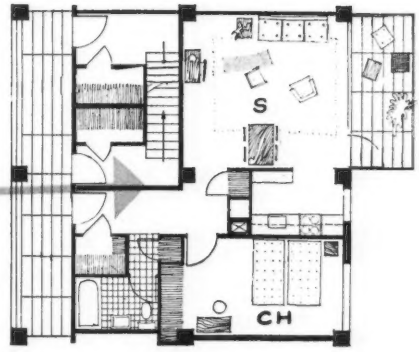

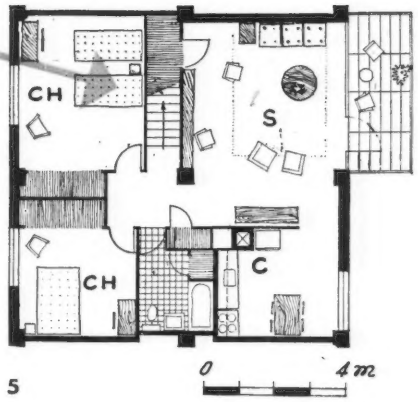

6. PLANS DES APPARTEMENTS DANS LES AILES.

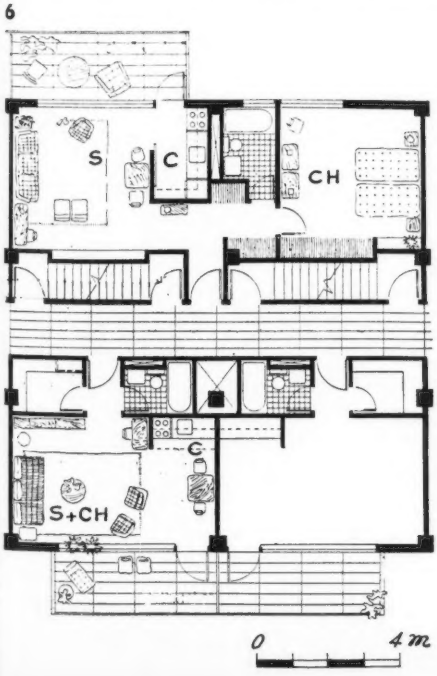

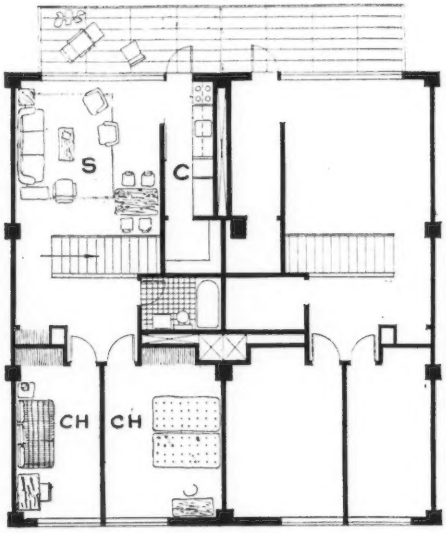

Le décalage des groupes sanitaires placés au centre de cette partie de l'immeuble a été soigneusement calculé de telle sorte que les colonnes montantes puissent être rigoureusement plombées.

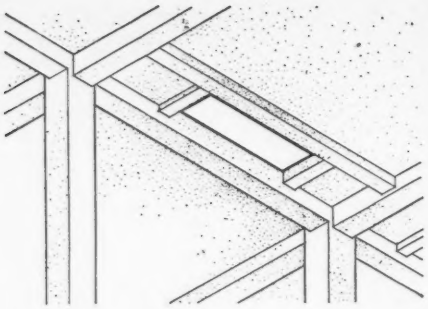

Les escaliers individuels donnant accès aux appartements ont rendu nécessaires de nombreuses trémies dans les planchers. On a pu de ce fait conserver l'idée initiale qui prévoyait un plancher sans retombées.

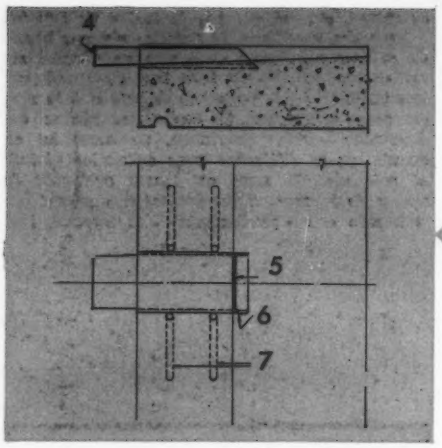

DETAIL DE LA GARGOUILLE. 4. *Tube cuivre ;* 5. *Orifice d'évacuation ;* 6. *Cuivre rabattu dans béton ;* 7. *Fer à béton soudé au tuyau et noyé dans le béton.*

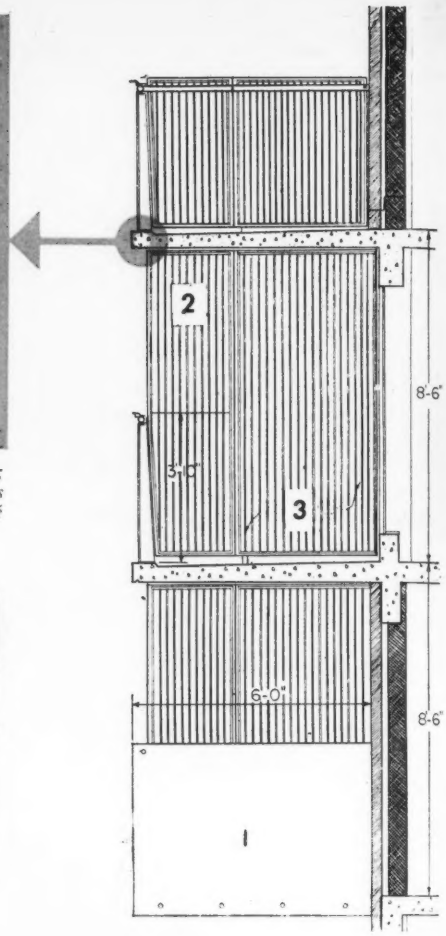

DETAIL DES BALCONS. 1. *Balcon latéral polychromé ;* 2. *Portillon ouvrant ;* 3. *Panneau de séparation en bois, balustrade en treillage.*

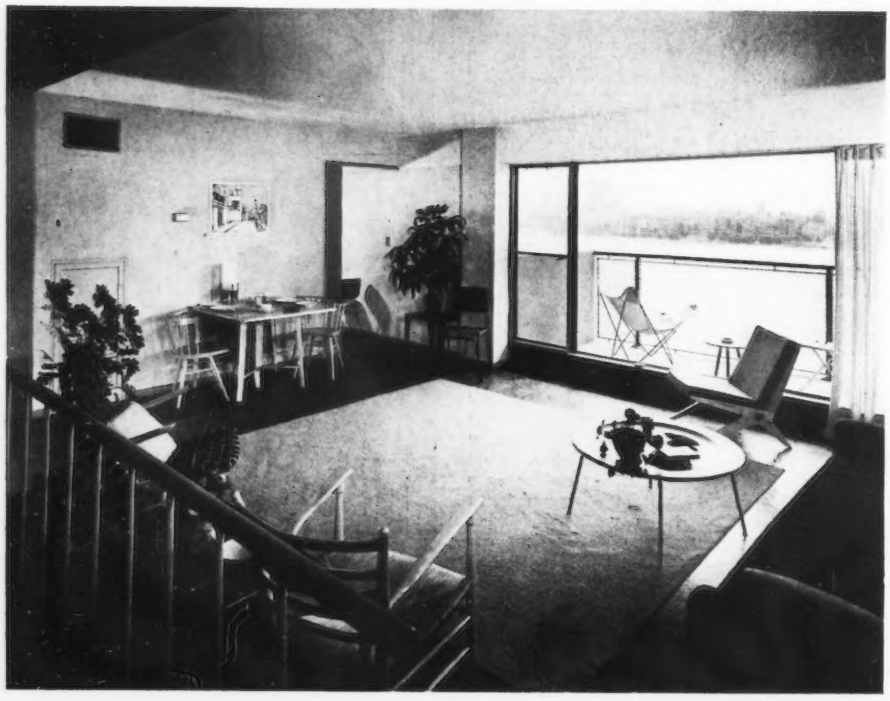

Photos Ezra Stoller.

LES SEJOURS DES APPARTEMENTS. *Celui du niveau inférieur au couloir (ci-dessous) a une meilleure disposition de cage d'escalier que celui du niveau supérieur, mais lui est semblable par ailleurs.*

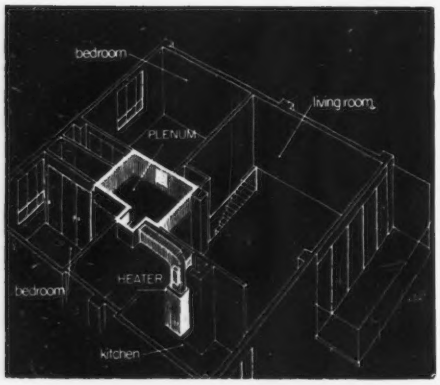

SCHEMA DU CHAUFFAGE PAR GENERATEUR INDIVIDUEL AVEC DISTRIBUTION PAR SOUFFLAGE EN FAUX PLAFOND.

Photo Ezra Stoller.

APPARTEMENT SUR TERRASSE. *L'appartement du dernier étage a été conçu spécialement pour un couple s'intéressant à la culture des fleurs. Les chaleurs parfois excessives venant des expositions Est et Ouest des grandes baies de cette « serre », sont modérés par un système d'écrans mobiles. Le parti fait dominer les lignes horizontales d'où une sobriété assez ferme équilibrée par les plantes conservées dans l'appartement. Le plafond, en forme de voûte, est en cantilever. Les canalisations sont insérées entre les dalles voûtées du plafond et la toiture surélevée.*

COUPE. 1. *Dalle béton ; 2. Caillebottis ; 3. Sol fini ; 4. Paroi vitrée.*

PLAN. 1. *Séjour ; 2. Repas ; 3. Cuisine ; 4. Chambre ; 5. Chambre-bureau ;* a. *Caillebottis ;* b. *Ecran coulissant ;* c. *Vitrage sous plafond ;* d. *Auvent.*

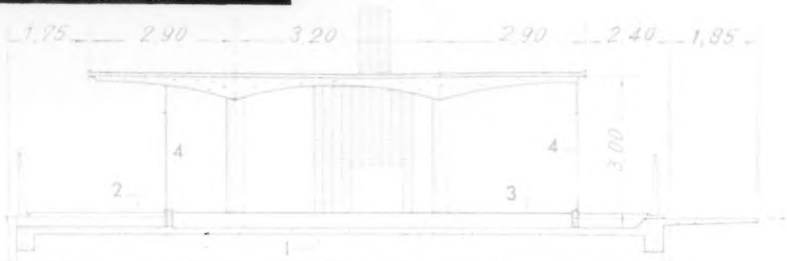

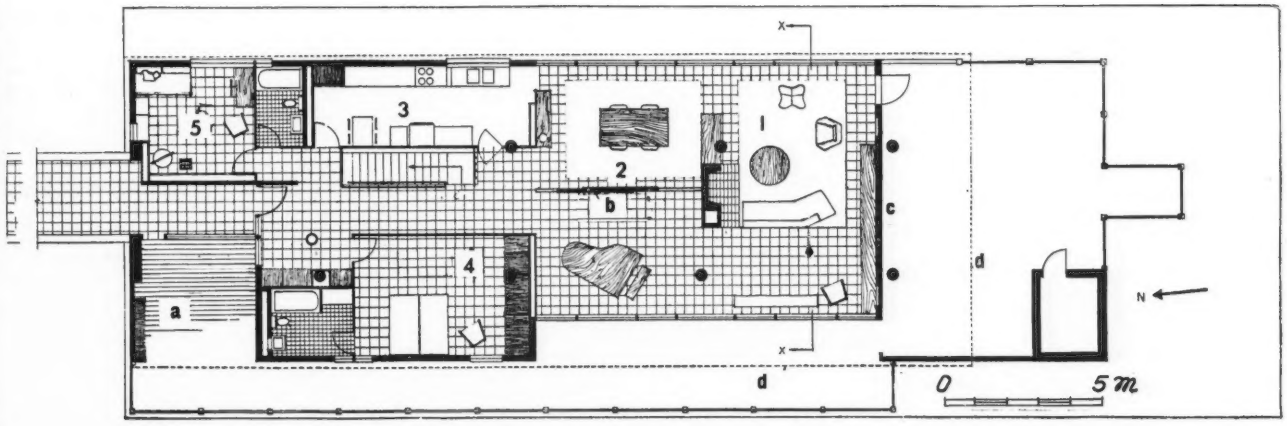

SCHEMA DE L'OSSATURE MONTRANT LE CONTREVENTEMENT PAR DIAPHRAGME FORMANT SEPARATION ENTRE APPARTEMENTS.

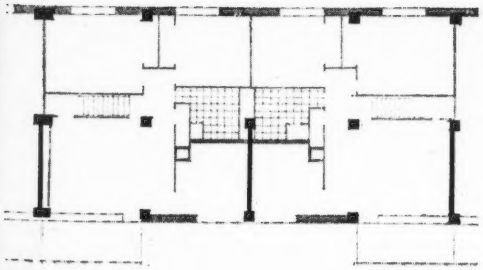

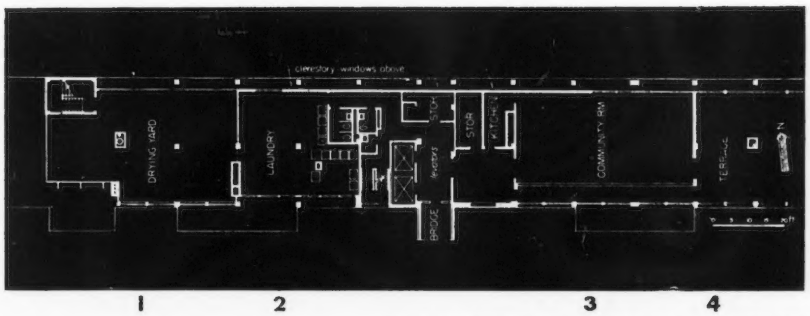

AMENAGEMENT DE LA TERRASSE DU BATIMENT PRINCIPAL. 1. *Séchoir ; 2. Buanderie ; 3. Salle de réunion et cuisine ; 4. Terrasse.*

Cet immeuble a été construit pour le compte d'une compagnie d'assurances new-yorkaise, sur un terrain jadis à destination d'entrepôts et situé par conséquent dans une zone de la ville considérée comme peu propice à l'implantation d'habitations du type dit bourgeois. L'immeuble est probablement le plus important édifice à appartements construit jusqu'à présent, puisqu'il comporte 581 appartements avec 2.524 chambres (les halls d'entrée très développés de chaque appartement comptent pour une pièce).

Le fait que l'investissement des capitaux pouvait s'opérer sur la base d'un rendement de 6 % seulement a permis un certain décongestionnement du site par récupération d'espace libre au pourtour de l'immeuble.

Celui-ci se compose, selon le parti typiquement américain, de trois plans en croix avec, aux deux bouts, une aile en T. La surface construite au sol couvre seulement 40 % de l'ensemble du terrain dont une partie a d'ailleurs dû être cédée à la ville pour permettre un dédoublement de la voirie. Le gabarit a autorisé la construction de 18 étages sur rez-de-chaussée et 2 étages en retrait. La longueur totale du bâtiment est de 180 mètres environ. Les types d'appartements très divers sont au nombre de 22 comportant de 2 à 7 pièces. En dehors de ces appartements, six locaux tous réservés à des médecins, un appartement du gérant, dix chambres avec bains du personnel d'entretien, un restaurant et quelques magasins ont été aménagés.

L'équipement collectif comprend à rez-de-chaussée un grand hall de réception et d'attente, en sous-sol, un garage pour 225 voitures (nombre reconnu insuffisant). Au vingtième étage, se trouvent des locaux de club et solarium avec terrasse accessible à tous les occupants.

CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT

L'ossature est en béton armé (c'est la plus importante construction en B. A. réalisée jusqu'à présent aux Etats-Unis).

Les points d'appui sont placés en retrait des parois extérieures. La façade a reçu un parement en briques et une deuxième paroi en aggloméré de scories. Les menuiseries sont métalliques. Le chauffage est assuré par des convecteurs en allège. Il n'y a pas de conditionnement d'air. (Il est à noter que 1/3 des occupants ont déjà fait installer à leurs frais les appareils de climatisation !) Une centrale automatique intérieure permet d'obtenir toutes les communications téléphoniques internes directes entre les appartements et les différents services : restaurants, garages, boutiques, etc... Les cuisines sont entièrement équipées et comprennent notamment une machine à laver la vaisselle.

Les loyers se situent parmi les plus hauts actuellement demandés sur la place de New-York, mais incluent forfaitairement divers services : consommations d'eau, gaz, électricité, chauffage.

MANHATTAN HOUSE, NEW-YORK

MAYER ET WHITTLESEY, SKIDMORE, OWINGS ET MERRILL, ARCHITECTES ASSOCIES.

CHARLES MAYER, JAROS BAUM ET BOLLES, INGENIEURS.

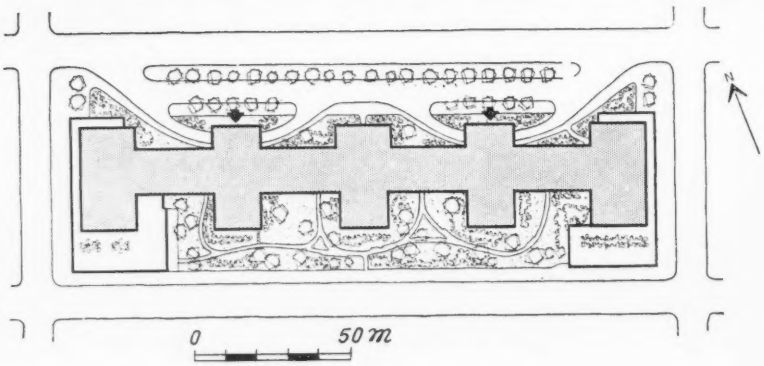

PLAN MASSE.

Le balcon, dont l'utilisation peut être très discutée par qui connaît le climat de New-York, intervient pour $ 250 de supplément par an. Son prix de revient est de $ 750 pièce. Des cheminées sont disposées dans les appartements situés au-dessus du 12e étage. Considérées comme un élément de décor et de luxe, elles entraînent un supplément de $ 100 de loyer annuel.

1	2
	3-4
	5

1. Vue de la façade Sud ; 2. Entrée côté Nord ; 3. Vue d'angle du bâtiment ; 4. Maquette de l'ensemble ; 5. Voie secondaire d'accès aux immeubles. Les façades des anciens immeubles situés de l'autre côté de la voie et appartenant à la même Société ont été ravalées et peintes en vert.

Photos Ezra Stoller.

Photo Ezra Stoller.

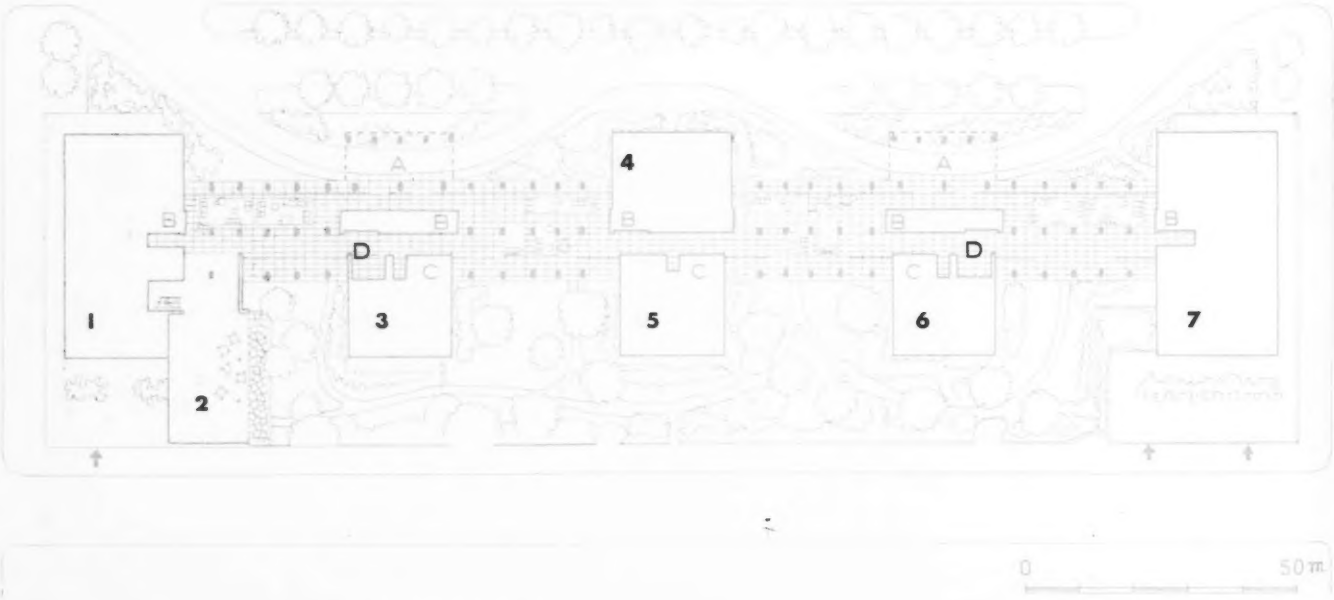

6 | 7
8 | 9

6. Le vestibule et la galerie couverte longeant le jardin intérieur ; 7. Sur la façade Nord, l'une des deux pistes à voitures passe sous une aile d'appartements ; 8-9. Vues intérieures du vestibule d'entrée.

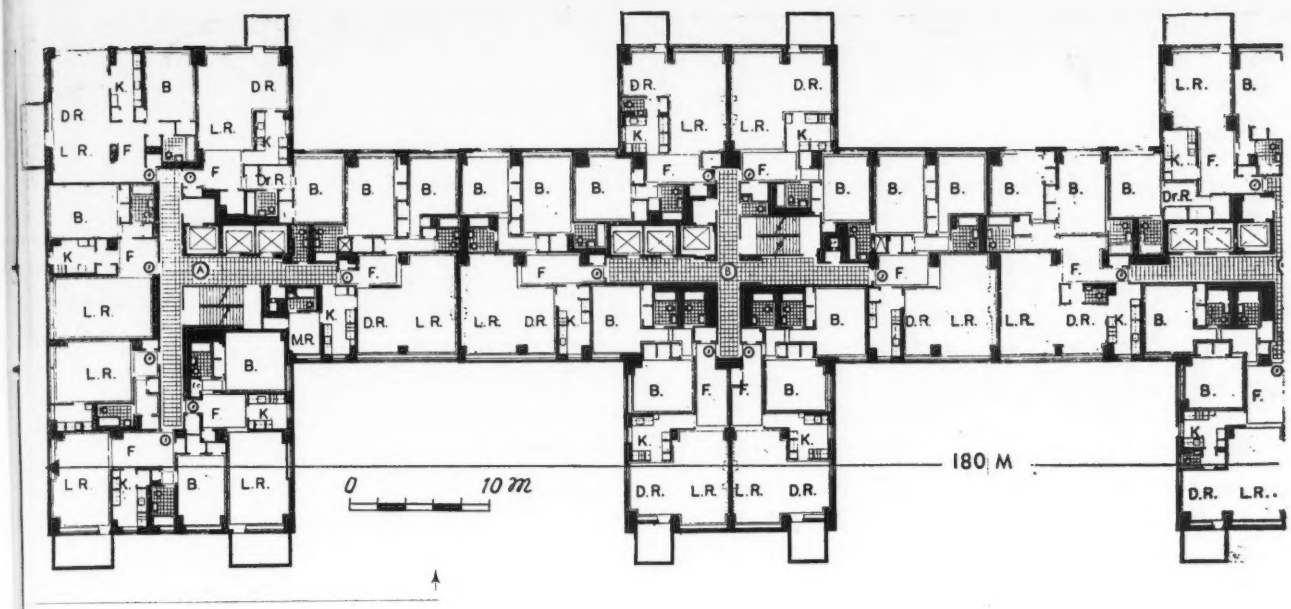

AN DU REZ-DE-CHAUSSEE.
Entrées ; B. Ascenseurs ; C. Voitures d'en-ts. Près du bloc de droite l'entrée du garage sous-sol. Les flèches indiquent les entrées service. D. Bureau de voyages et centrale phones. 1. Bloc avec magasins ; 2. Restau-t ; 3. Bloc à appartements et bureaux du ant ; 4. Bloc comportant des cabinets médi-x ; 5.-6. Bloc à appartements ; 7. Bloc avec inets médicaux et magasins au-dessous.

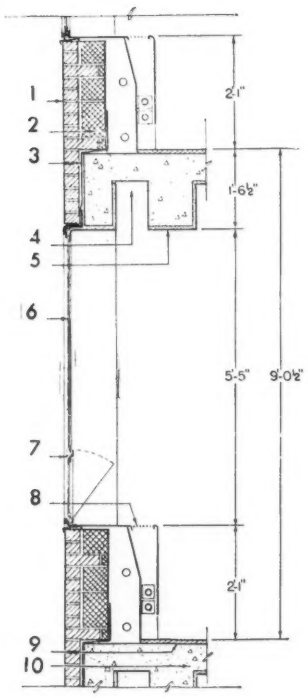

TAIL DE FENETRE.
Brique de parement ; 2. Aggloméré de scories ; Etanchéité ; 4. Stores vénitiens ; 5. Poutre ssature ; 6. Châssis métallique ; 7. Partie ou-rante pour installation d'appareils individuels climatisation ; 8. Convecteur ; 9. Parquet ois ; 10. Dalle béton.

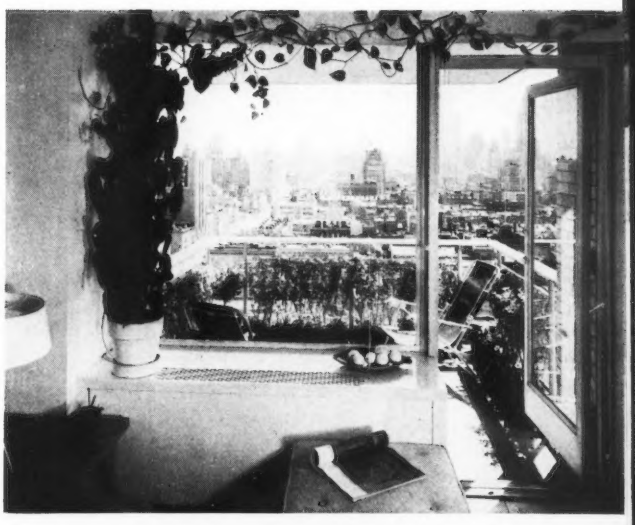

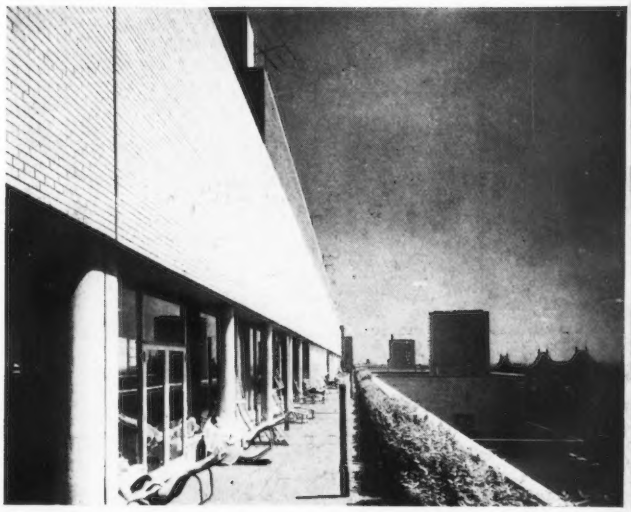

ABLEAU DES LOYERS.

PIECES.	LOYERS PAR MOIS EN DOLLARS.
2	95.00 - 157.50
3	142.50 - 237.50
4	170.00 - 267.50
4	197.50 - 275.00
4	220.00 - 300.00
5	240.00 - 332.50
5	275.00 - 325.00
6	325.00 - 397.50
6	405.00 - 450.00
7	590.00 - 625.00

(Hall d'entrée : une pièce. Services forfaitai-eau, gaz, électricité, chauffage.)

Photos Ezra Stoller.

10
11 | 12

10. Vue prise d'un appartement avec balcon ; 11-12. Le dernier étage de Manhattan House comprend un ensemble de salons, solaria et terrasses accessibles à tous les locataires.

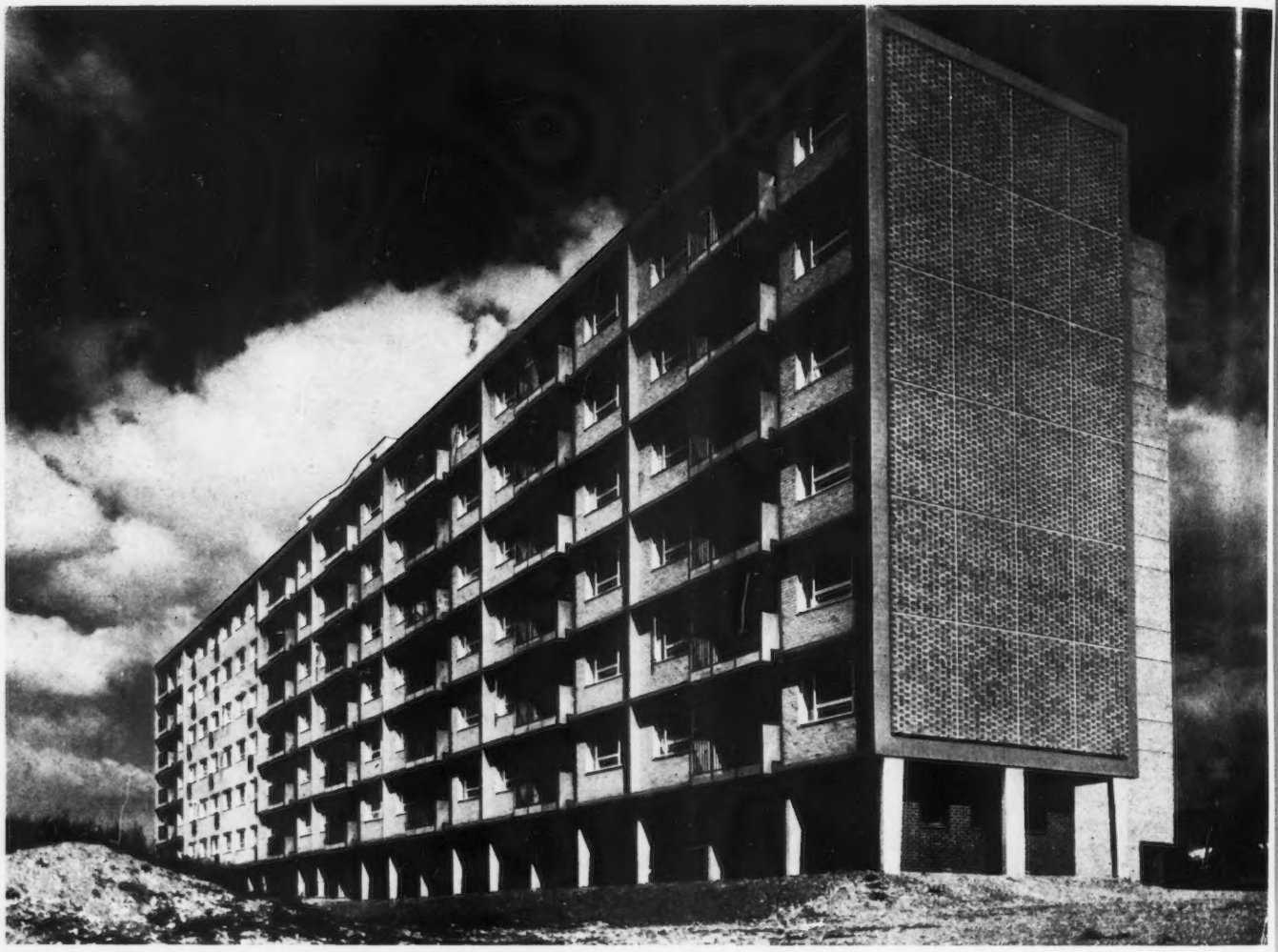

1. *Vue de la façade principale du bâtiment C ;* 2. *Vue d'ensemble du bâtiment ;* 3. *Détail de la cage d'escalier centrale ;* 4. *Façade postérieure avec les cages d'escaliers.*

1 | 3-4
2

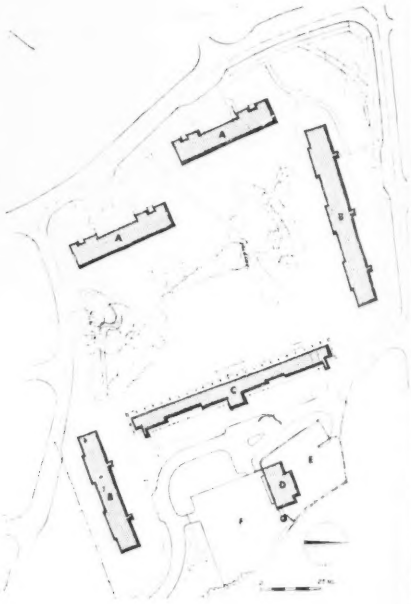

GROUPE D'HABITATIONS, SISH LANE, STEVENAGE.

F. R. S. YORKE, E. ROSENBERG, C. S. MARDALL, ARCHITECTES

J. R. B. S. PENOYRE, D. R. HICKMAN, ARCHITECTES ASSOCIES.

C. HOLLIDAY, M. ARCH, COLLABORATEURS. OVE ARUP ET ASSOCIES, OSCAR FABER ET ASSOCIES, DANIEL LONGDEN, DAVIS, BELFIELD ET EVEREST, INGENIEURS.

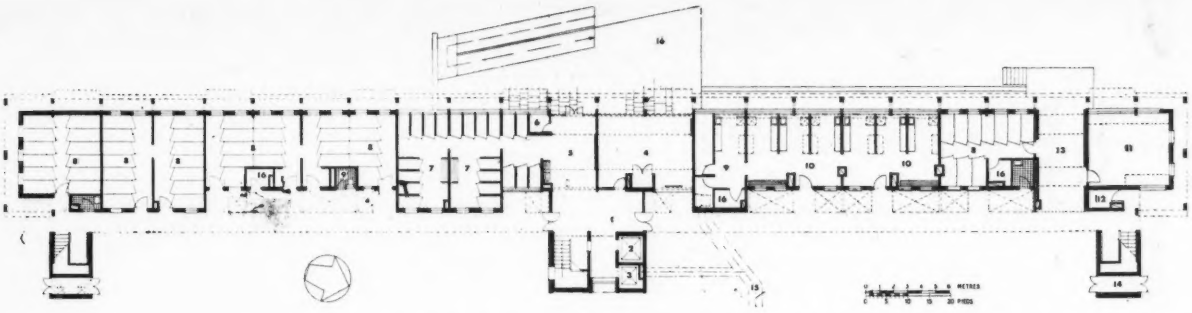

PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE : 1. *Hall d'entrée ; 2. Ascenseur 8 personnes ; 3. Ascenseur 4 personnes ; 4. Salle de réunion des locataires ; 5. Vestibule ; 6. Téléphone ; 7. Voitures d'enfants ; 8. Dépôts individuels ; 9. W.-C. ; 10. Buanderies ; 11. Atelier de bricolage pour les locataires ; 12. Dépôt outils jardinage ; 13. Passage couvert ; 14. Local des ordures ; 15. Canalisation de chauffage.*

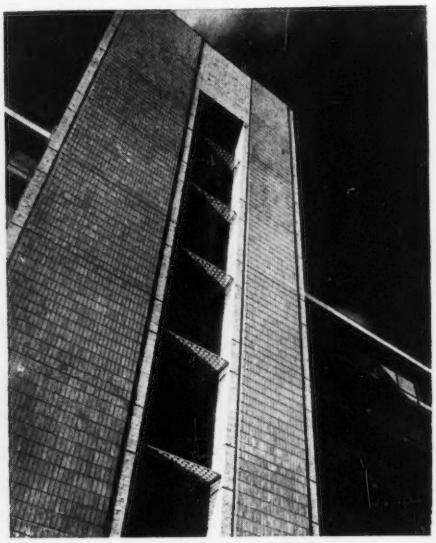

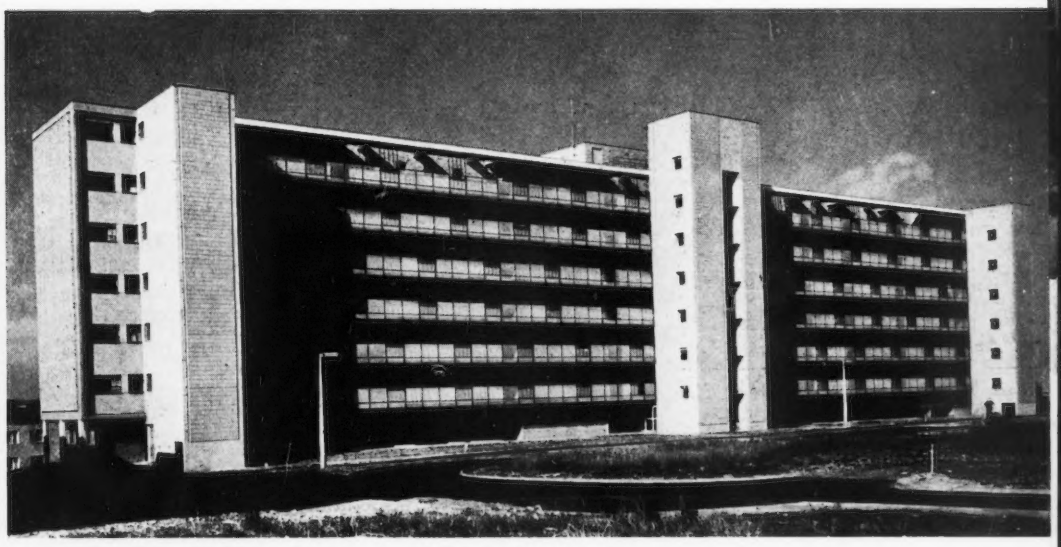

Photos Burgh Galwey.

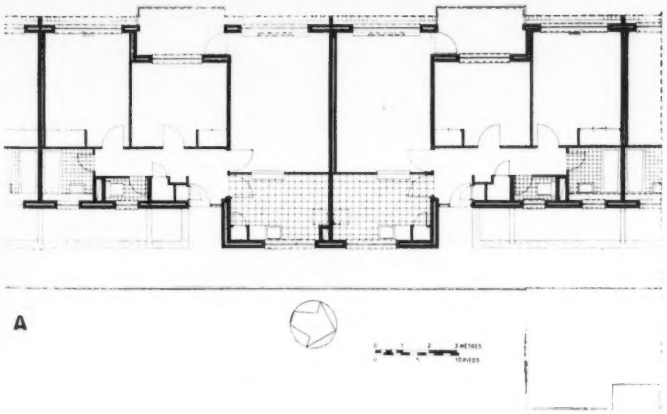

A

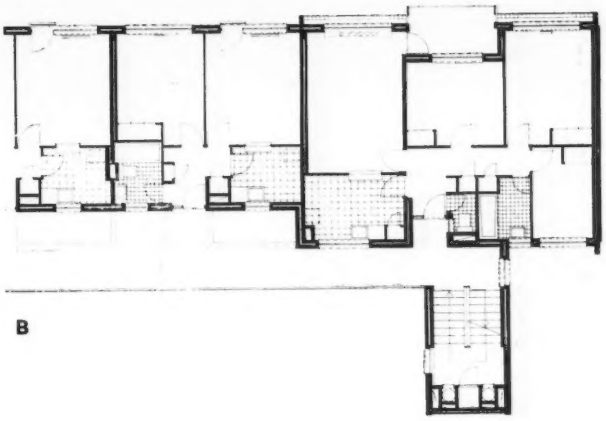

B

Ce groupe d'habitations relève d'un ensemble dont nous avions publié le projet dans notre numéro 31, projet dont le programme a été fortement réduit. Le groupe réalisé comprend 110 appartements dont la moitié environ est concentrée dans un immeuble de 7 niveaux (Bâtiment C), le reste dans des blocs à 2 et 3 niveaux (Types A et B). Toute la surface libre a été traitée en parc, sauf une réserve de terrain située près de la voie de circulation, aménagée pour un garage à proximité de la chaufferie centrale et du dépôt de combustible.

L'implantation a respecté les données des courbes de niveau en plaçant les immeubles parallèles à celles-ci, en vue de réduire les travaux de terrassement. L'immeuble C est situé sensiblement au point le plus haut du terrain. Les immeubles ne comportent pas généralement de sous-sol, les services étant groupés au rez-de-chaussée, soit en occupant la totalité de ce niveau (cas du bâtiment C), soit par réduction du nombre de logements à ce niveau en vue d'une incorporation des locaux communs.

Bâtiment C. — *Cet immeuble, du type à galeries, comporte une cage d'escalier centrale avec un ascenseur et un monte-charges et deux cages d'escaliers de secours aux extrémités. Afin de parer dans une certaine mesure au défaut d'intimité des pièces prenant jour sur la galerie de circulation, ce dernier élément a été en grande partie décalé de la paroi et placé à 1 mètre en avant de la façade par l'entremise de voiles en béton armé travaillant en porte à faux, des passerelles donnant accès aux portes des apparte-*

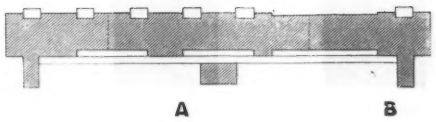

A B

IMMEUBLE C (7 ETAGES) : A. *Plan partiel d'étage (partie médiane), appartements de trois pièces ;* B. *Plan d'étage, partie d'about, ailes Nord et Sud.*
SCHEMA DE SITUATION DANS L'IMMEUBLE DES APPARTEMENTS CI-DESSUS.

5.-8. *Deux vues des galeries de circulation ;* 6. COUPE TRANSVERSALE, *noter la disposition de la galerie de circulation laissant un vide au droit des fenêtres des pièces de service (amélioration de la ventilation mais non de l'éclairage) ;* 7. DETAIL DE CONSTRUCTION DU PIGNON. 1. *Profil métal ; 2. Carreaux céramique ; 3. Profil métal type appui de fenêtre ; 4. Cornière support boulonnée dans le béton, traitée avec deux couches de produits de protection ; 5. Briques de parement avec boutisse cassée apparente ; 6. Surface de béton traitée avec deux couches de produits de protection avant briquetage ; 7. Ancrage standard de briquetage en métal galvanisé ; 8. Etanchéité ; 9. Drains verticaux espacés d'environ 1 m. prévus dans le béton.*

Bâtiment C

5	8
6	9
7	

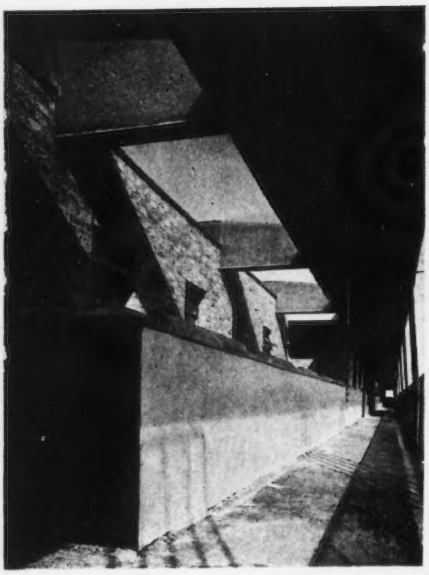

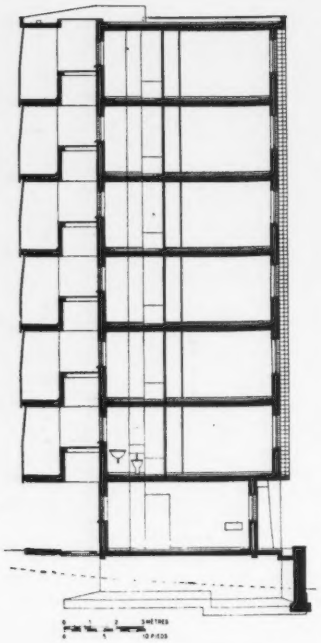

ments. Ce bâtiment est construit selon le système de voiles de béton armé perpendiculaires à la façade avec plancher portant dans le sens longitudinal (ossature en « nid d'abeille »). Le système permet d'éviter ainsi poteaux et poutres et simplifie le choix du remplissage des panneaux de façade. Ceux-ci se composent de murs en double paroi avec briques de parement à l'extérieur et parpaing isolant à l'intérieur. Cette maçonnerie est reliée à la partie en béton par des fils de fer prévus à la coulée du béton et insérés dans les assises du briquetage. Les planchers et murs de refend en béton font partiellement saillie sur la paroi de remplissage et sont revêtus de carreaux de céra-

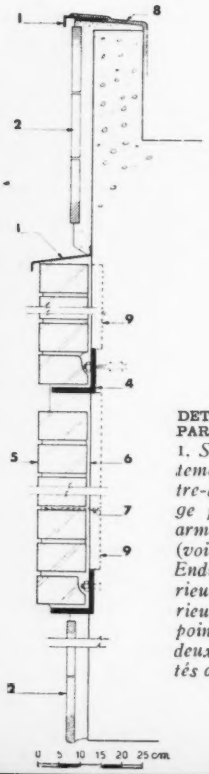

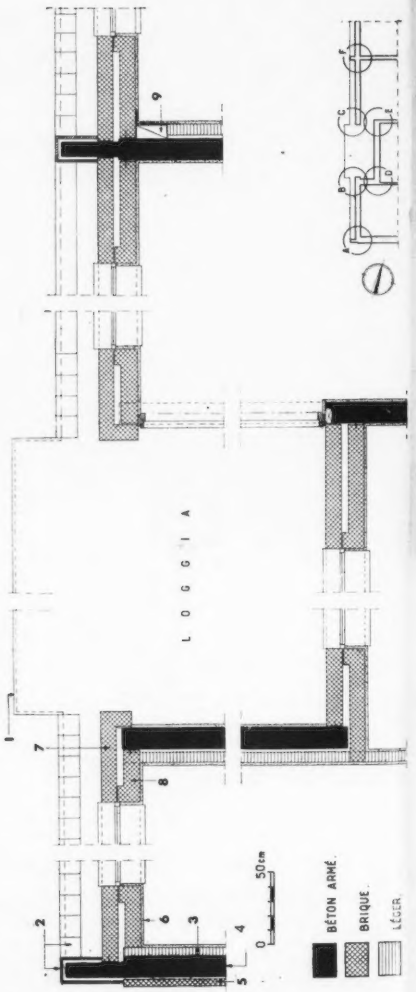

DETAIL D'EXECUTION DES PAROIS EXTERIEURES. 1. *Saillie balcon ; 2. Revêtement céramique ; 3. Contre-cloison formant coffrage perdu ; 4. Voile béton armé ; 5. Parement brique (voir détail ci-contre) ; 6. Enduit plâtre ; 7. Mur extérieur briques ; 8. Mur intérieur parpaings. (Tous les points de contact entre ces deux maçonneries sont traités avec un produit isolant.)*

mique vernissée de ton gris bleu. Les pignons en béton ont reçu un revêtement extérieur en briques reposant sur des cornières (voir détail).

Les boutisses ont été traitées en saillie avec coupe à l'extérieur.

Les blocs A et B comportent deux appartements à l'étage par cage d'escalier, le bloc A en disposition traditionnelle.

Dans le bloc B, le palier d'étage dessert des loggias servant d'accès aux appartements. Cette disposition semble une survivance de la tradition anglaise du jardinet au-devant de la maison.

Ces bâtiments sont construits en maçonnerie porteuse, plancher en béton armé.

Des tonalités différentes de briques ont été utilisées pour les divers blocs. Les cages d'escaliers sont traitées soit avec des revêtements de briques de parement, de céramique, ou par peinture. Les revêtements de sols sont en « Pitchmastic », à l'exception des séjours qui ont reçu des dallages en carreaux de matière plastique. Tous les séjours sont prolongés par des loggias.

La polychromie a été très étudiée et offre des accents de couleurs vigoureux dans les parties communes.

La chaufferie centrale fournit de l'eau chaude et assure le chauffage à tous les usagers ainsi qu'à un hôtel, à des bâtiments commerciaux et à des habitations ne faisant pas partie du programme proprement dit. Elle est placée au point le plus haut du terrain, près de la voie de circulation et sous le vent. Un important dépôt de charbon à air libre lui est contigu.

L'ensemble des blocs comporte 37 appartements de quatre pièces ; 34 appartements de trois pièces ; 18 appartements de deux pièces ; 9 studios.

Bâtiments type A et B

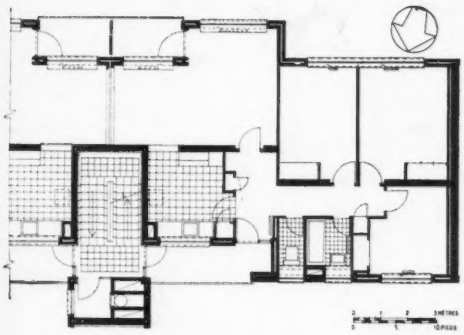

10.-11. *Deux vues des immeubles à deux, trois et quatre niveaux avec loggias ;* 12. PLAN D'UN IMMEUBLE TYPE A (3 ETAGES) : *demi-plan d'un étage courant ;* 13. PLAN D'UN IMMEUBLE TYPE B (4 ETAGES) : *demi-plan d'étage courant ;* 14. *La chaufferie centrale.*

	10
11	12
13	14

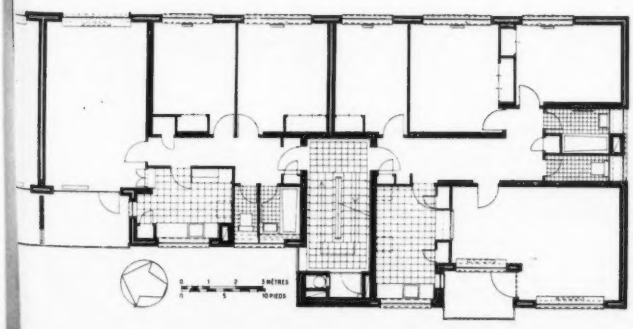

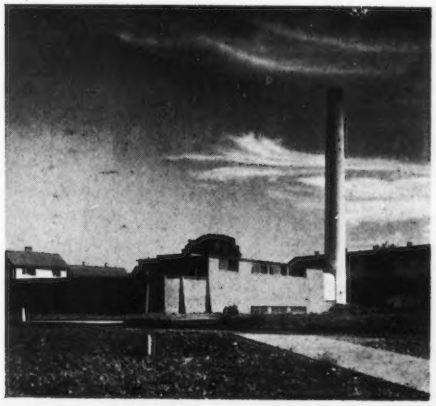

Photos Aertsens.

IMMEUBLE ANTONIO CEPPAS, RIO DE JANEIRO

JORGE MACHADO MOREIRA, ARCHITECTE.

L'immeuble, construit en 1952 au Jardin Botanique, comporte 6 étages. Situé dans une rue latérale à très forte déclivité, son rez-de-chaussée se trouve assez surélevé par rapport à la rue principale. En sous-sol, un garage pour 24 voitures a été prévu de ce fait.

L'accès au rez-de-chaussée est assuré par deux larges rampes revêtues de granit.

A ce niveau, la surface construite proprement dite, assez peu importante, comprend les halls, le logement du concierge et les transformateurs. La surface sous pilotis est aménagée partie en jardin et partie en lieu de détente en liaison avec le jardin extérieur dont le projet a été établi par Roberto Burle Marx. Des panneaux de mosaïque pour le mur près de la pièce d'eau et pour la paroi de briques comprise entre les deux entrées principales ont été également dessinés par cet artiste.

Un large escalier, situé à la gauche de l'immeuble constitue un passage pour le service. Les appartements sont au nombre de 24 soit 4 par étage, desservis par deux halls principaux et un hall de service, communiquant entre eux.

Les appartements sont d'un type standard différenciés seulement par le nombre de pièces. Les pièces de service donnent sur de grandes cours intérieures bien aérées. L'élément dominant de la façade principale est constitué par des claustra en lattes de bois venant au-devant de chaque loggia des chambres et de la partie supérieure des baies des pièces principales.

Celles-ci comportent dans la partie supérieure, pour assurer la ventilation, des châssis basculants ; dans la partie centrale, des panneaux coulissants avec stores à la vénitienne pour graduer l'éclairage et, dans la partie inférieure, des lames horizontales orientables formant allèges.

Les fenêtres des chambres sont coulissantes avec double paroi de vitre et store vénitien. Leur partie supérieure, tout au long de l'embrasure, a reçu des lames horizontales mobiles commandées au moyen de leviers en vue d'assurer les meilleures conditions d'éclairement et de ventilation. Les lames pivotantes en bois sur axe vertical, les doubles portes en glace et vénitiennes des chambres ouvrant sur les vérandas répondent aux mêmes nécessités.

Extérieurement, l'immeuble est de teinte gris cendre clair, encadrement de baies blanches et treillis de bois jaune clair. Le retrait formé par la façade principale, y compris les parties saillantes des murs latéraux, est revêtu de mosaïque bleue ainsi que le dessus de la marquise et les embrasures des fenêtres coulissantes de la façade postérieure. Les parois des vérandas des chambres, ainsi que certaines parties des façades latérales, sont peintes en bleu dans le ton de la mosaïque.

Les passages sont en pierre portugaise blanche, noire et rouge vif et les pilotis sont revêtus de granito gris cendre clair. Les parois du rez-de-chaussée sont soit revêtues de « canjiquinha » et de carreaux de céramique, soit en pierre ou en brique apparente.

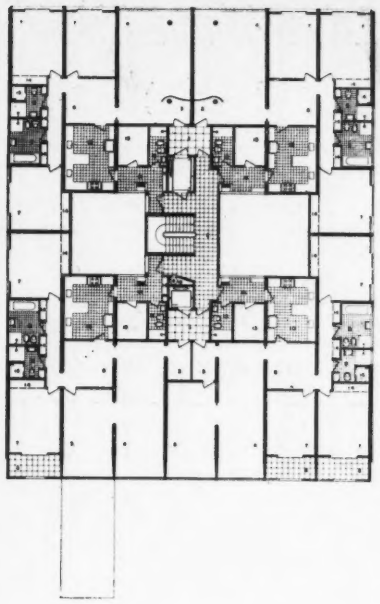

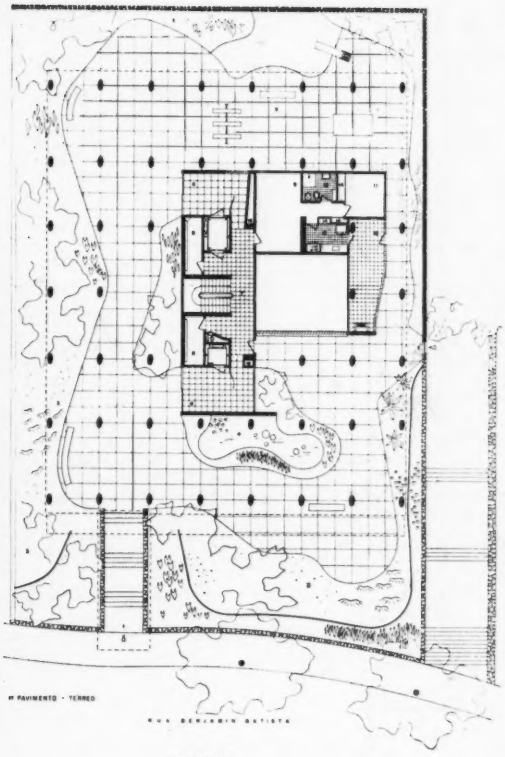

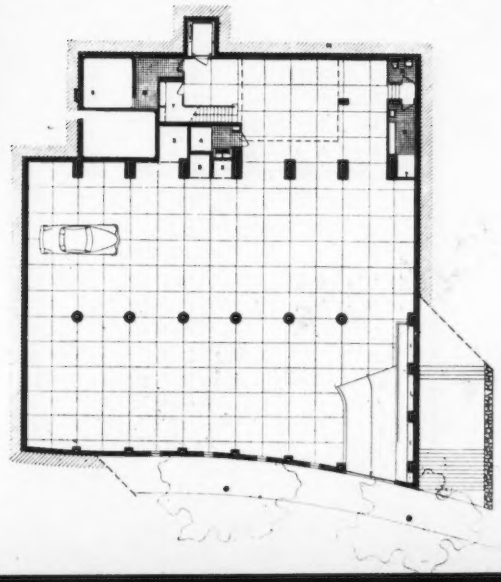

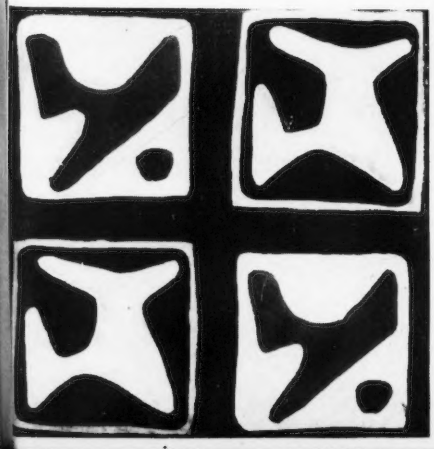

1	2 3-4
6	5 7

1. La façade principale ; 2. Détail d'une baie des pièces principales ; 3. Baie et bandeau de ventilation d'une chambre ; 4. Façades postérieure et latérale ; 5. Détail d'une loggia au-devant d'une chambre ; 6.-7. Panneaux de mosaïque de Burle Marx.

PLAN DES PREMIER NIVEAU, REZ-DE-CHAUSSEE ET ETAGE-TYPE. →

ETAT DU VENEZUELA, PLAN NATIONAL DE L'HABITATION

Nous donnons ici quelques aperçus des travaux poursuivis au Venezuela sous l'égide du Ministère des Travaux Publics et de la Banque Ouvrière, en vue d'équiper le pays de logements sains pour les classes moyennes et économiquement faibles. Ces réalisations sont caractérisées par une construction massive, la simplification de la distribution des logements, l'élimination du superflu au profit de la qualité du nécessaire.

4.000 unités d'habitations ont été entreprises au cours de l'année 1950.

Nous avons publié dans notre numéro 31 (septembre 1950) les unités « El Silencio », « General Rafaël Urdaneta », « Coche » et le quartier résidentiel de la Cité Universitaire de Caracas.

Photos Llopis.

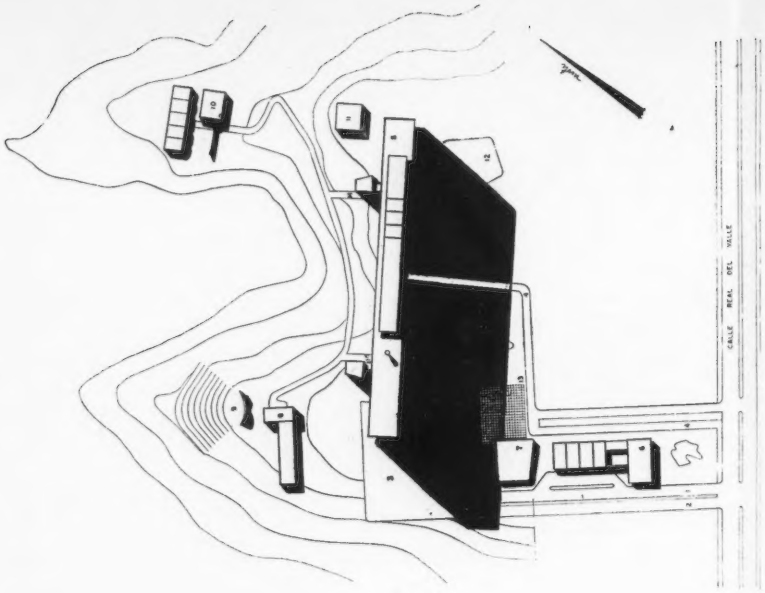

UNITÉ D'HABITATION " CERRO GRANDE ".

GUIDO BERMUDEZ, ARCHITECTE.

L'unité d'habitation est située à El Valle, au Nord de la Calle Real. La circulation des piétons y est séparée de celle des véhicules.

La construction comporte 156 appartements ainsi distribués : 96 appartements duplex et 60 appartements simples alternés, et des services communs très développés.

PLAN DE SITUATION : 1.-2. *Entrée et sortie des voitures ;* 3. *Stationnement ;* 4. *Accès aux habitations ;* 5. *Habitations ;* 6. *Secteur commercial et services ;* 7. *Auditorium ;* 8. *Club Social ;* 9. *Aire de développement ;* 10. *Ecole ;* 11. *Jardins d'enfants ;* 12. *Parc de jeux pour enfants ;* 13. *Place ;* 14. *Accès au 4e niveau.*

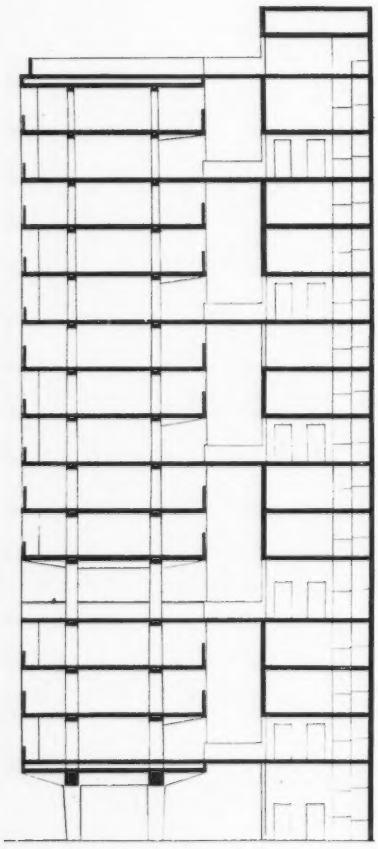

COUPE TRANSVERSALE : NOYAU DE CIRCULATION

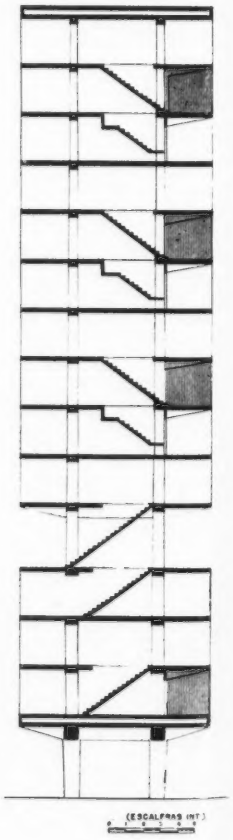

COUPE TRANSVERSALE : ESCALIERS INTERIEURS.

VUE PERSPECTIVE.

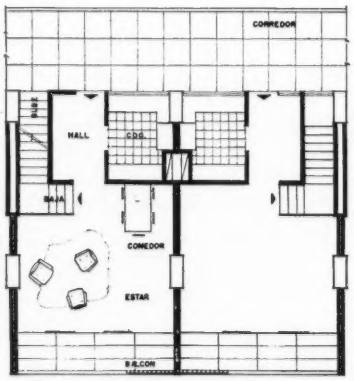

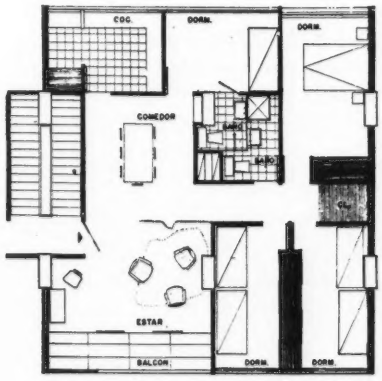

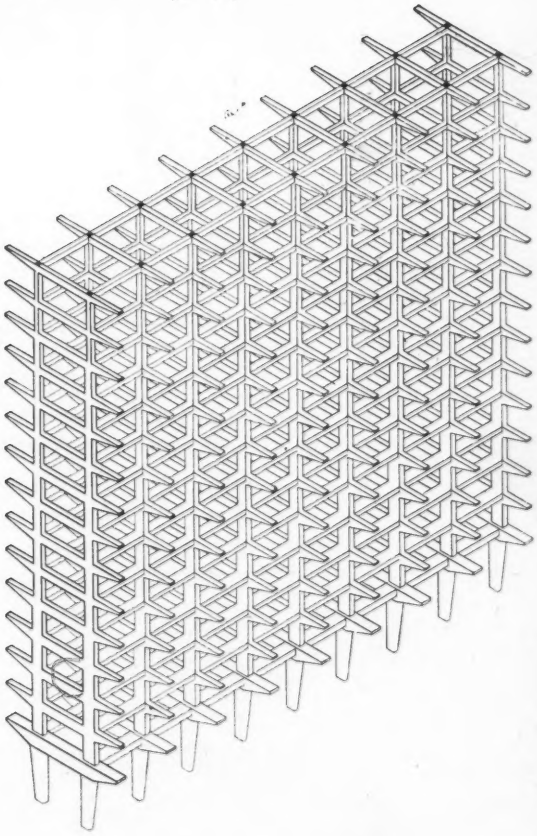

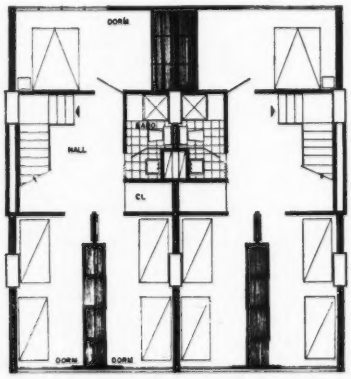

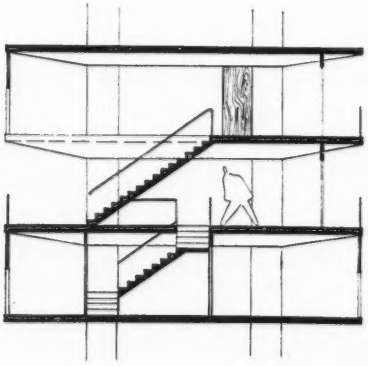

SCHEMA DE L'OSSATURE.

CI-CONTRE : PLANS-TYPE D'APPARTEMENTS DUPLEX. PLAN D'APPARTEMENT A UN NIVEAU ET COUPE SUR TROIS NIVEAUX.

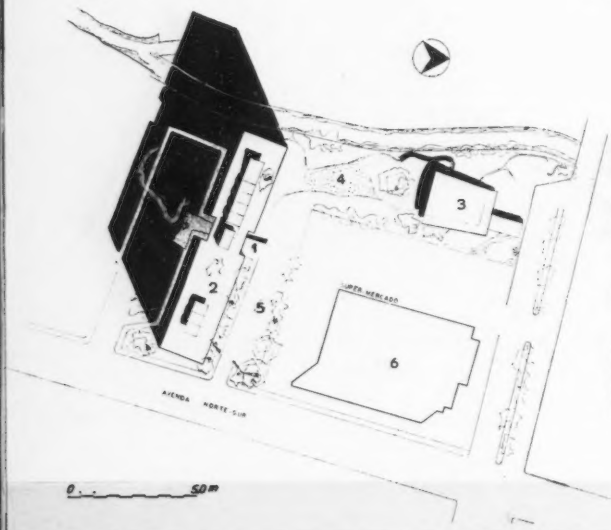

Unité d'habitation "Quinta Crespo"

CARLOS RAUL VILLANUEVA, C. CELIS C., ARCHITECTES.

1/2

1. VUE PERSPECTIVE *du projet en cours de construction ;* 2. PLAN MASSE : 1. *Entrée ; 2. Toit-terrasse ; 3. Jardin d'enfants ; 4. Parc de jeux pour enfants ; 5. Stationnement ; 6. Marché.*

Cette unité d'habitation s'élève sur un terrain de 9.544 m² près du marché central. Elle comporte 118 appartements desservis par des services collectifs : Buanderie, Bibliothèque, Club social et Gymnase. Un Club d'adolescents et un Jardin d'enfants ont été considérés comme services essentiels.

Des magasins de première nécessité, une cafeteria, une librairie, un bureau des téléphones occupent le premier niveau.

La densité d'habitation est de 623 habitants par ha. Des appartements de divers types permettent d'abriter les familles en fonction de leur composition.

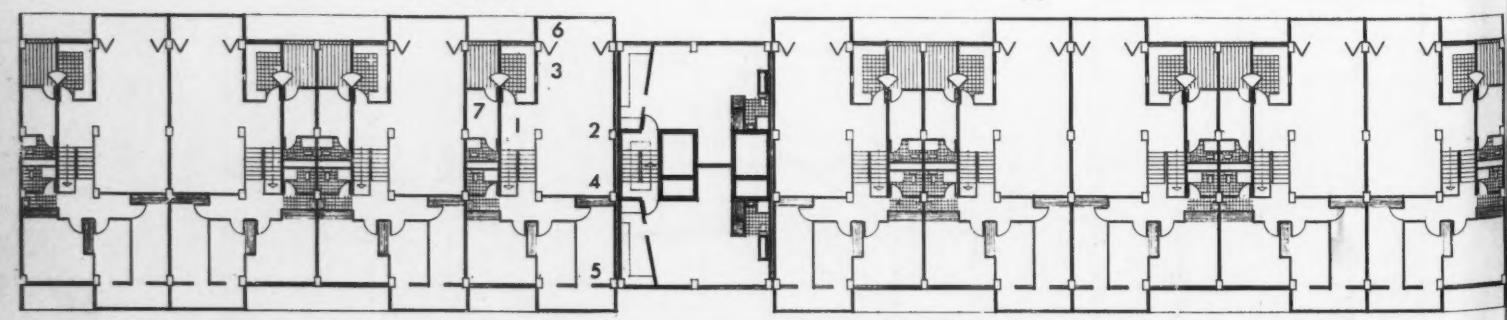

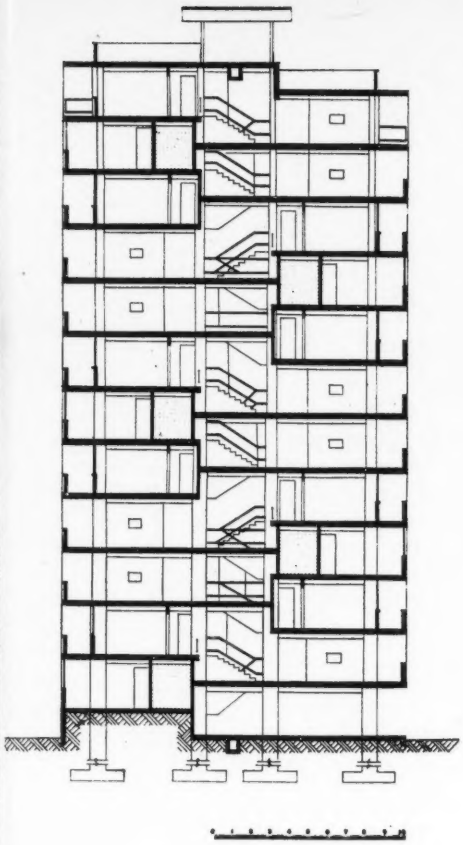

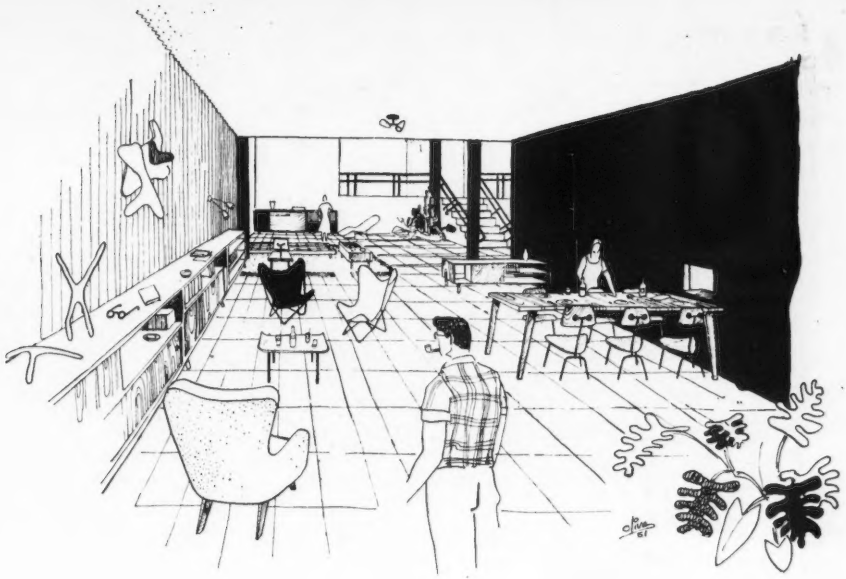

3. COUPE SUR LE BATIMENT ; 4. *Vue intérieure ;* 5. COUPE ET PLAN D'UN APPARTEMENT A DEUX NIVEAUX ; 6. PLAN D'UN APPARTEMENT A UN NIVEAU ; 7. PLANS DES TYPES D'APPARTEMENTS A (NIVEAU INTERMEDIAIRE) ET B (NIVEAU CIRCULATION) : 1. *Hall ;* 2. *Séjour :* 3. *Salle à manger ;* 4. *Bureau ;* 5. *Chambres ;* 6. *Terrasse ;* 7. *Service.*

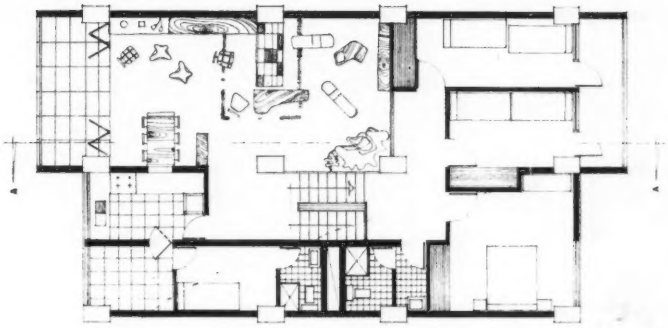

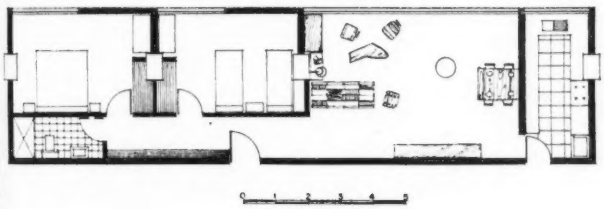

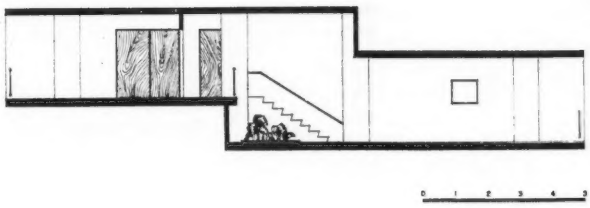

B

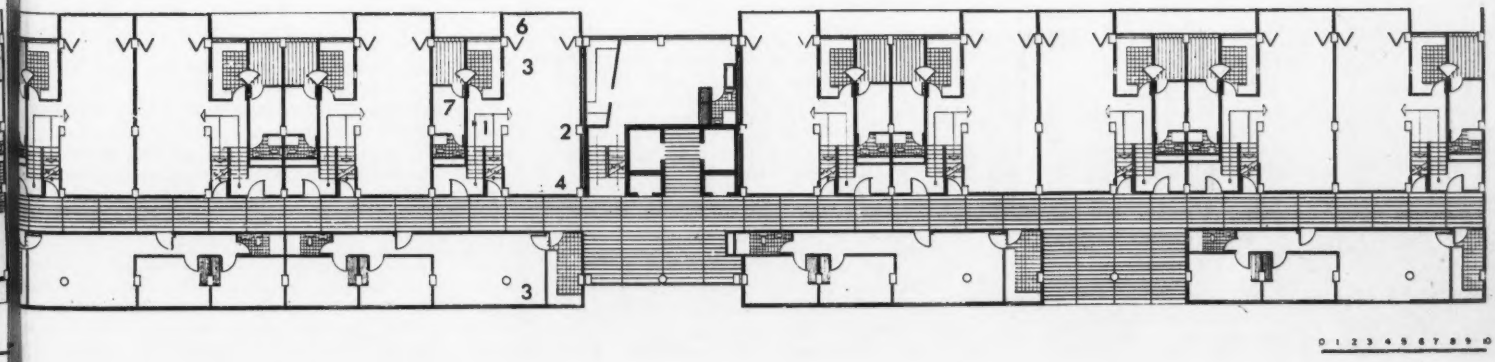

UNITÉ D'HABITATION, MALAGNOU-PARC, GENÈVE

MARC SAUGEY, ARCHITECTE.

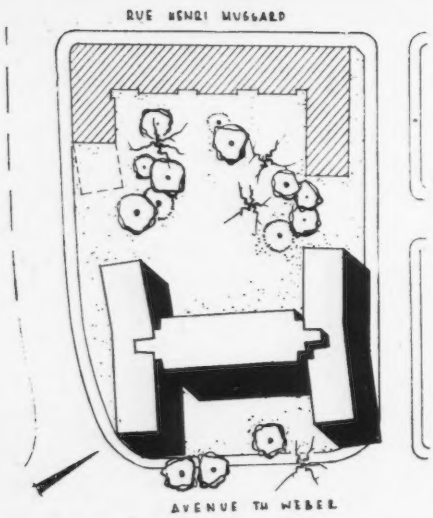

La réalisation de ce projet constitue une expérience économique et riche d'informations dans les domaines de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction, expérience conduite en complet accord avec le groupe propriétaire.

A la base du projet, se trouve le choix du terrain, parcelle d'un hectare située dans un quartier résidentiel. La densité étant fixée à 450 habitants approximativement, le groupe devait comprendre environ 175 logements indépendamment des services généraux, ce qui correspond exactement à la moitié de l'Unité d'habitation Le Corbusier à Marseille.

La gamme des logements va du studio, avec entrée, cuisine et bains, à l'appartement familial de cinq pièces.

Le projet initial étudié par l'architecte et son bureau affectait la forme d'un double Y. A la demande des commissions d'urbanisme, il a été par la suite composé plutôt en forme de H, pour tenir compte des implantations des immeubles existants ou en construction aux alentours.

Les services généraux comprennent un garage en double sous-sol pour environ 60 voitures, le local des P.T.T., une petite école enfantine, une buanderie et repassage, type américain avec dépôt de linge, deux petites buanderies et étendages de secours, les magasins d'alimentation, pharmacie, tabacs, etc...

La forme en H incurvé est l'aboutissement de nombreuses études partant de la construction par bandes, en passant par la conception en étoile, en T, etc... Economiquement, elle a permis d'aboutir aux solutions de location les plus rationnelles, rejoignant ainsi les conclusions américaines et suédoises dans ce domaine.

Les comparaisons précises avec les autres constructions conventionnelles, surfaces de pièces égales, auraient démontré un gain de plus de 11 %, soit une pièce gagnée sur dix. Le plan adopté a permis de limiter à deux les grandes cages d'escaliers (au lieu de 8 et 9). Cette concentration a permis également un groupement judicieux de deux batteries de quatre ascenseurs rapides chacune.

A ce principe d'utilisation du plan rationnel et à rendement favorable, est venu en corollaire un système de construction économique, utilisant les principes donnés par les techniques actuelles de rationalisation du béton armé.

Dans la plus grande mesure possible, les charges d'entretien devaient être diminuées. C'est pour cette raison que tous les enduits extérieurs ont été supprimés grâce à la mise en œuvre du système de construction adopté qui comporte une

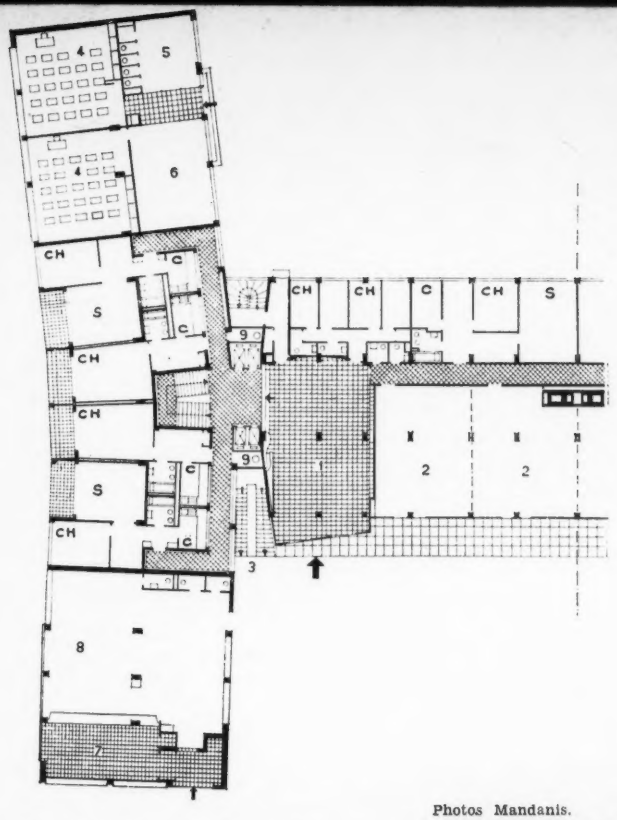

Echelle 1 : 450

Photos Mandanis.

PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE (Demi-plan) :

1. *Hall d'entrée ;* 2. *Magasins ;* 3. *Rampe d'accès ;* 4. *Jardin d'enfants ;* 5. *W.-C. ;* 6. *Salle de jeux ;* 8. *Dépôt du courrier ;* 9. *Vide-ordures.*

PLAN DES APPARTEMENTS (Demi-plan) :

S. *Chambre à coucher ;* L. *Séjour ;* L.S. *Séjour avec chambre ;* K. *Cuisine ;* S.D. *Local indépendant pour le service.*

1 | 2 | 3

1. *Vue générale prise du Sud ;* 2. *Vue aérienne de l'ensemble des immeubles ;* 3. *Façade Sud de l'aile nord et galerie des entrées et magasins.*

ossature en B. A. à éléments entièrement préfabriqués, exception faite de la dalle de répartition de 5 cm. à chaque étage. Le premier stade a consisté dans la confection d'une maquette d'ossature au dixième, en bois, donnant la solution de montage.

Au deuxième stade, une maquette d'une tranche du bloc, sur toute sa hauteur, fut construite en respectant rigoureusement le rapport du 10°, tant pour les dosages, granulométrie, armatures, etc... Cette maquette, d'environ 3 m. de hauteur, a été montée avec les petits éléments préfabriqués, mis en place avec le système de charpente imaginé et à l'échelle. Le Laboratoire fédéral d'essais à Lausanne suivit cette mise en œuvre et procéda ensuite aux contrôles et essais.

Les résultats des essais de résistance ont été hautement satisfaisants. A la lumière des expériences, M. Froidevaux, ingénieur E.P.F. à Lausanne, a établi tous les calculs statiques.

Des essais probants furent effectués pour traiter directement les surfaces de béton préfabriqué vues en façade, en les polissant avec les machines utilisées ailleurs pour la pierre naturelle.

Jusqu'au niveau du sol, la construction en infrastructure, d'une surface d'environ 2.000 m², a été réalisée en béton armé coffré traditionnel, le ter-

4. Vue de la façade. Eléments préfabriqués en béton et pierre artificielle polis ; 5. Départ d'escalier (éléments préfabriqués) ; 6. Galerie de circulation (éléments de béton préfabriqués) ; 7. Pose d'un pilier ; 8. Charpente de montage ; 9. Détail de la partie supérieure d'un pilier et charpente ; 10. Détail d'un nœud prêt à être coulé avec chape.

4	7
5	8
6	9
	10

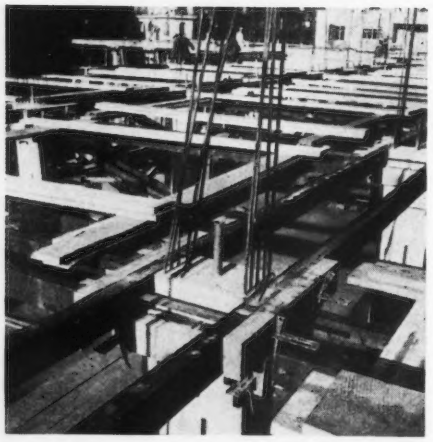

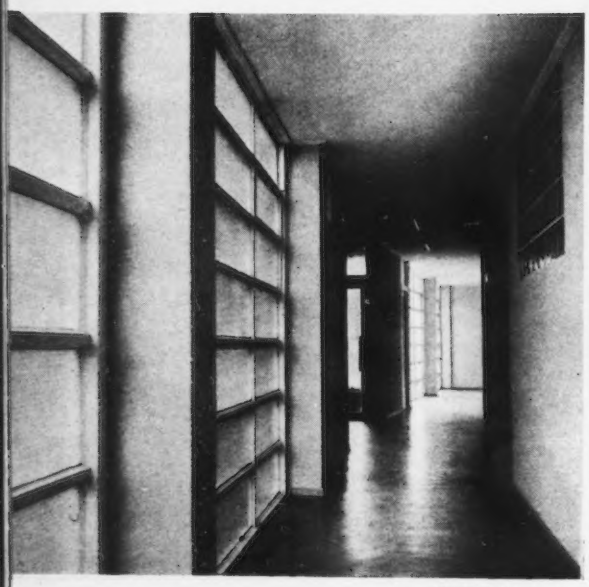

Photos Mandanis.

rain étant de résistances très diverses, suivant les emplacements.

A partir de ce niveau, la construction préfabriquée a été édifiée. Tous les axes des piliers ont été soigneusement déterminés par un géomètre sur la dalle du rez-de-chaussée. Les premiers poteaux préfabriqués ont été posés au moyen de quatre grues, chaque pilier, coffré dans des moules métalliques très précis comportant à sa partie intérieure un tenon en acier qui s'emboîtait dans un tube préalablement placé dans la dalle d'appui.

Le joint entre la dalle intérieure et le pilier réalisé par une plaque de plomb de 2 mm. d'épaisseur et par un bitume de remplissage d'environ 3/4 de cm., à haute résistance, permettait d'absorber les inégalités qui pouvaient survenir dans l'assise, l'extrémité supérieure du pilier étant terminée par un tube dans lequel venait se placer le tenon du pilier suivant, l'arase du tube donnant le niveau fini de la dalle de plancher supérieur.

Ainsi, en respectant uniquement le placement vertical du poteau, le montage de l'ossature s'est trouvé assuré sans autre mesure. Les poteaux étaient maintenus après pose par un système standard de charpente, mis en place très rapidement, sans aucun clou ou vis, mais uniquement à l'aide de coins de serrage facilement démontables. Deux jeux de charpente, soit pour deux étages, furent prévus. Sur les filières horizontales de ces charpentes furent posés, également au moyen des grues, les linteaux de façade et les grands sommiers entre les poteaux intérieurs. Sur ce quadrillage a été exécuté un plancher classique du type préfabriqué comportant nervures et corps creux. L'utilisation de cet élément traditionnel n'a pas donné entière satisfaction, en raison des étais supplémentaires rendus nécessaires ; d'autre part, il s'est révélé insuffisant du point de vue isolation phonique, imposant l'emploi d'éléments d'insonorisation non prévus initialement. Sur cette partie conventionnelle qui n'innovait en rien, une dalle générale armée fut coulée en même temps que la partie supérieure des sommiers préfabriqués (depuis l'axe neutre) et les nœuds supérieurs des piliers (dalle pervibrée avec un vibroplan).

Des contrôles constants ont permis de constater que la construction complète de l'ossature d'un étage, piliers, sommiers, dalle terminée, pouvait être réalisée en une semaine ouvrable, soit 5 jours et demi, pour 2.000 m², avec environ 60 hommes, éduqués au fur et à mesure dans le sens voulu. Il y a peu de temps, la construction d'un bâtiment, à ossature monolithe de cette importance, considéré comme étant monté rapidement, demandait deux semaines par étage, avec 110 à 120 hommes.

Toutes les faces vues, les piliers et linteaux des façades étant livrés terminés en béton poli, des équipes de maçons suivirent et placèrent les encadrements de baies en pierre naturelle.

Après cette opération, les allèges des fenêtres préfabriquées, d'une seule pièce, en béton armé poli sur leur face extérieure, arrivant sur le chantier avec leur face intérieure également terminée (2 cm. de liège, treillis et plâtre) furent mises en place au moyen des quatre grues. (L'opération complète pour une allège de 3 m. de long et de 0,90 m. de hauteur demandait, depuis le camion jusqu'à

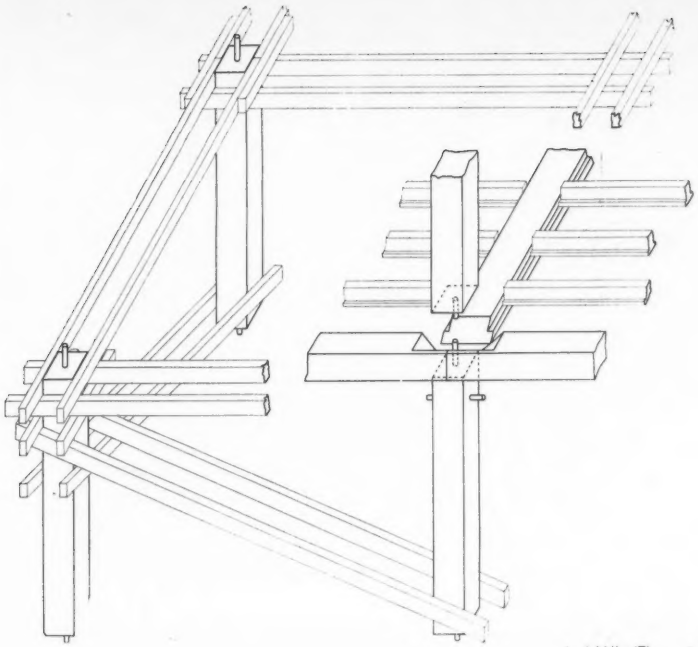

Le caractère de résidence, dans un quartier de périphérie, a également été recherché. L'effet de couleur résulte de l'ossature béton foncé sur laquelle se détacheront les encadrements et murs tympans en pierre naturelle beige et les allèges en béton presque blanc. Les parties bois, fenêtres, caissons de stores sont peints en gris clair, de même que les volets roulants. Les stores en bois des loggias sont à rayures grises et blanches.

La partie restante du terrain, soit environ 7.000 m², est aménagée en parc, à la libre disposition des locataires.

Il apparaît qu'une telle expérience, pour être intéressante, soit à conduire en fonction d'un volume construit important, au minimum celui du présent ensemble, soit 60.000 m³.

← DISPOSITIF DE LA CHARPENTE DE MONTAGE.

DETAILS DE CONSTRUCTION.

↓ 1. *Béton ordinaire poli ;* 2. *Béton blanc poli ;* 3. *Sommier préfabriqué ;* 4. *Dalle préfabriquée, système ordinaire conventionnel ;* 5. *Parquet Noël collé s. sapin ;* 6. *Aire sapin cloué s. lambourdes ;* 7. *Bullgomme ;* 8. *Console placée à l'usine lors fabrication de l'allège ;* 9. *Liège 2 cm. ;* 10. *Ciment ;* 11. *Treillis ;* 12. *Radiateur.*

sa mise en place, environ 10 minutes avec 3 hommes.) Les grands panneaux pleins furent montés et placés de la même façon, par éléments de 1 m. de largeur sur la hauteur d'un étage.

Les parapets des loggias, en béton lisse et en verre armé, furent réalisés suivant le même système, et par éléments indépendants. Tous les vitrages des couloirs d'étages, des cages d'escaliers et d'ascenseurs, furent exécutés en béton pervibré et posés selon les mêmes principes, par grands éléments, et les baies extérieures, fenêtres, allant d'un poteau à l'autre, soit sur toute la largeur des pièces, posées avec leur caisson de store.

En ce qui concerne les parois intérieures, le temps a manqué pour mettre en œuvre et préfabriquer des parois mais, sur un étage, l'expérimentation conduite avec un système analogue à celui adopté pour l'Hôtel du Rhône (soit des grandes plaques faisant toute la hauteur de l'étage et placées dans une forme en bois, servant de plinthe) a paru également concluante et à retenir, notamment au point de vue acoustique (voir « A.A. » n° 40). Elle réalise le vœu des acousticiens d'introduire une ossature pratiquement sans continuité d'étage à étage. Les sections de poteaux se sont avérées économiques. Les poteaux ont, au rez-de-chaussée, pour le bloc de 8 étages au-dessus, une section de 30 × 30.

Pour les travaux de finition, les inconvénients résultant d'une ossature monolithe du montage par murs, notamment l'imprécision normale des cotes, la non parfaite verticalité et les nombreuses surcharges ou rhabillages qui entraînent par la suite des frais d'entretien, furent évités.

Le confort des bâtiments est assuré par des équipements prévus de construction : cuisines à blocs standards en métal inoxydable, vide-ordures (4 par étage avec locaux spéciaux), frigorifique. Parquet dans les pièces principales. Sol en grès et revêtements muraux en faïences de couleur dans les cuisines et salles de bains. Chauffage et service d'eau chaude par centrale. Ventilation mécanique par gaines.

Au point de vue économique, les prévisions sont respectées, puisque la location a pu être faite sur les bases annoncées, c'est-à-dire 20 % plus bas que les prix pratiqués dans des immeubles construits en même temps, de même genre et de même classe.

Il est à remarquer que ce bloc a été construit sans subvention.

L'expression plastique résulte directement du système de construction adopté.

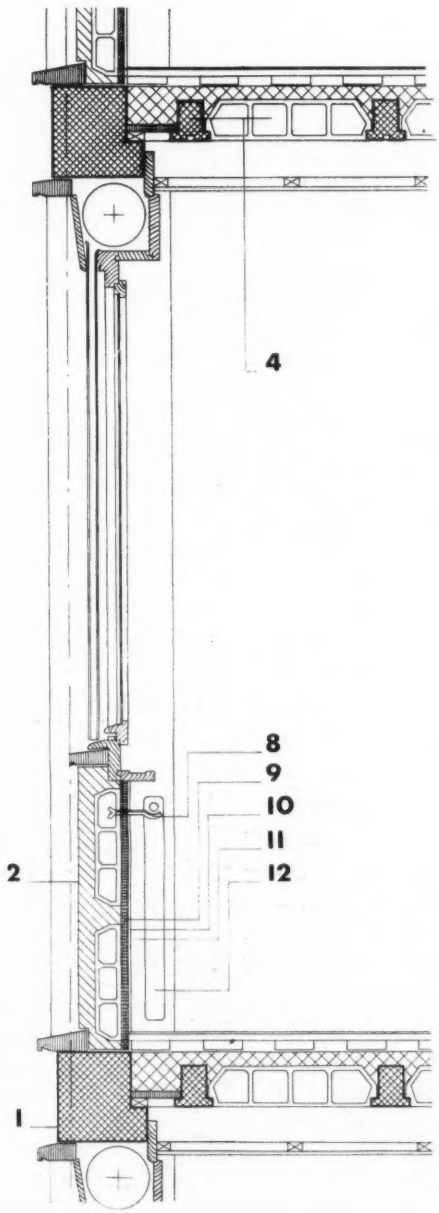

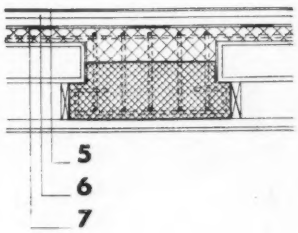

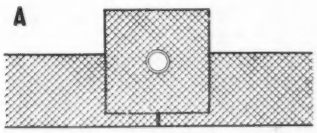

COUPE AU DROIT DU PLANCHER.

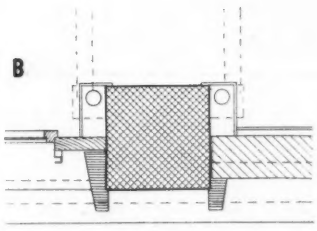

COUPES AU DROIT DES ALLEGES ET DES FENETRES.

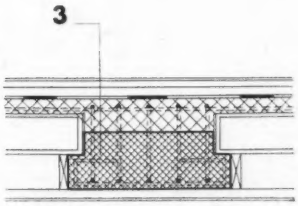

IMMEUBLE, LINDENTHAL - COLOGNE

HANNS KOERFER, ARCHITECTE.

Ces immeubles, du type « Punkthaus », sont directement inspirés d'un parti largement appliqué en Suède à des immeubles hauts comportant une cage d'escalier central. Dans le cas présent, la difficulté d'établir des fondations adéquates a empêché l'exploitation en hauteur de cette formule. Néanmoins, il s'est avéré que même avec ses quatre étages, cette construction était plus économique qu'une construction en bande continue.

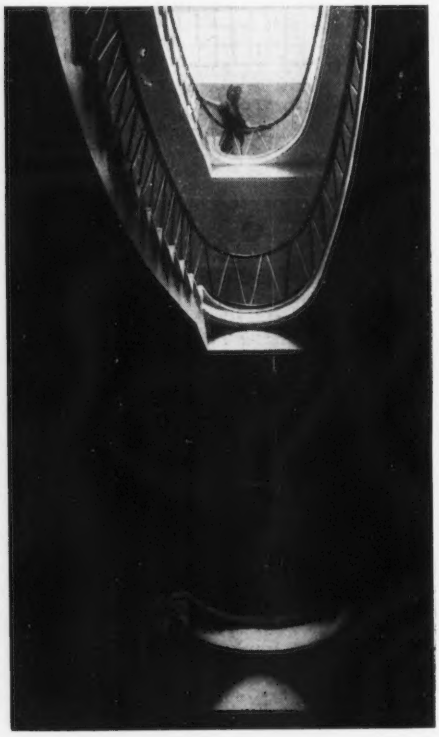

Photos Stavenhagen.

COUPE.

Echelle 1 : 300

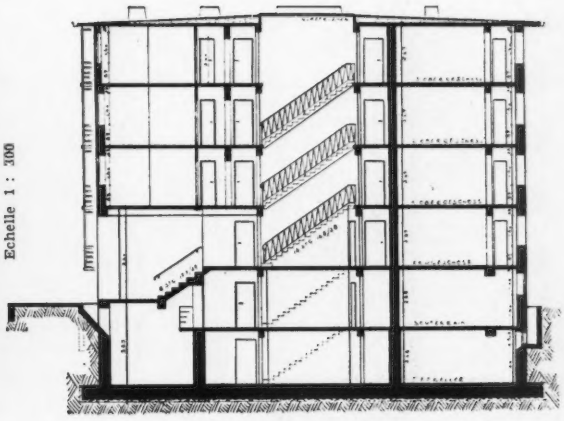

1	
2	4
3	5

1. Les immeubles vus des jardins ; 2. Détail de la cage d'escalier ; 3. Vue perspective sur l'avenue ; 4. Détail d'une des pièces d'angle ; 5. Les façades sur l'avenue, avec l'entrée principale.

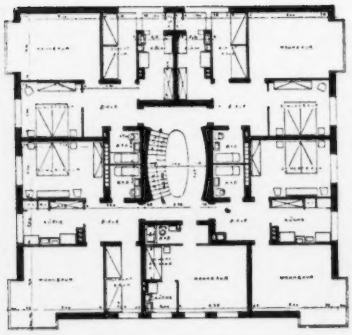

LAN TYPE D'ETAGE.

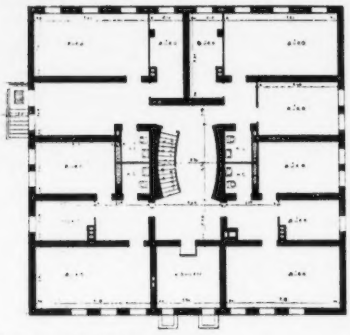

LAN DU DEMI-SOUS-SOL.

Les bâtiments sont fondés sur une épaisse couhe de remblai au moyen d'une dalle de B.A. de ,60 m. d'épaisseur. Chaque immeuble comporte, u-dessus des caves, un étage de soubassement ui contient des bureaux et quatre étages d'habiation. Quatre appartements ouvrent sur chaque iveau, dont un studio de une pièce et trois logenents de deux pièces. Le chauffage est par conecteur à compteur individuel. La salle d'eau est entilée par gaine.

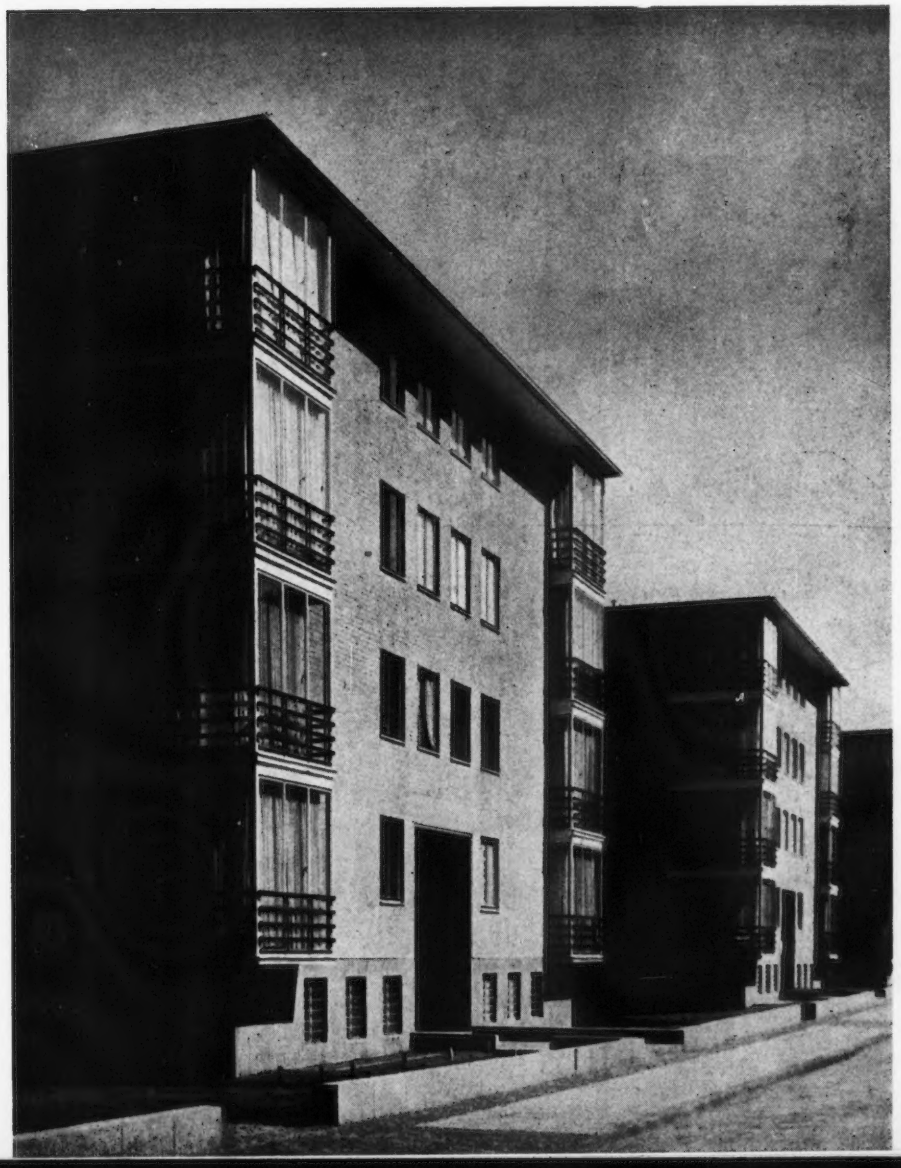

Ces quatorze pavillons, implantés à la lisière de la forêt de Meudon, sur un terrain très accidenté, constituent une démonstration probante de la variété et du charme certain atteints au moyen d'éléments préfabriqués.

L'expérience industrielle a été demandée à Jean Prouvé pour les panneaux et l'ossature métallique usinés.

L'opération comporte :

— l'aménagement de la voirie permettant l'accès automobile à chaque pavillon.

— le terrassement et la construction traditionnelle des soubassements en moellons et briques, le plancher haut du sous-sol en B.A., plomberie et électricité en sous-sol, la chaufferie à charbon, et chauffage par rayonnement dans le plancher en B.A.

La menuiserie du sous-sol est en bois, le revêtement du sol en Dalami.

Sur ces soubassements ont été montés les éléments Prouvé préfabriqués. Ils comportent des panneaux intérieurs et extérieurs comprenant portes et fenêtres, l'ossature et la couverture métalliques.

L'équipement comprend la distribution électrique système Prinel et le système S.E.C.I.P. pour le sanitaire.

Les pavillons sont de 4 types : « Métropole » 8 × 8 m., « Métropole » 8 × 12 m., Eléments coques 5 × 10, Eléments coques 6 × 12. Chaque pavillon comporte un sous-sol avec cave, chaufferie, garage et un étage d'habitation (séjour, 2 ou 3 chambres, dégagement W.-C., salle de bains, cuisine).

GROUPE D'HABITATIONS MEUDON - PARIS

JEAN PROUVE, CONSTRUCTEUR,
ANDRE SIVE ET HENRI PROUVE, ARCHITECTES.

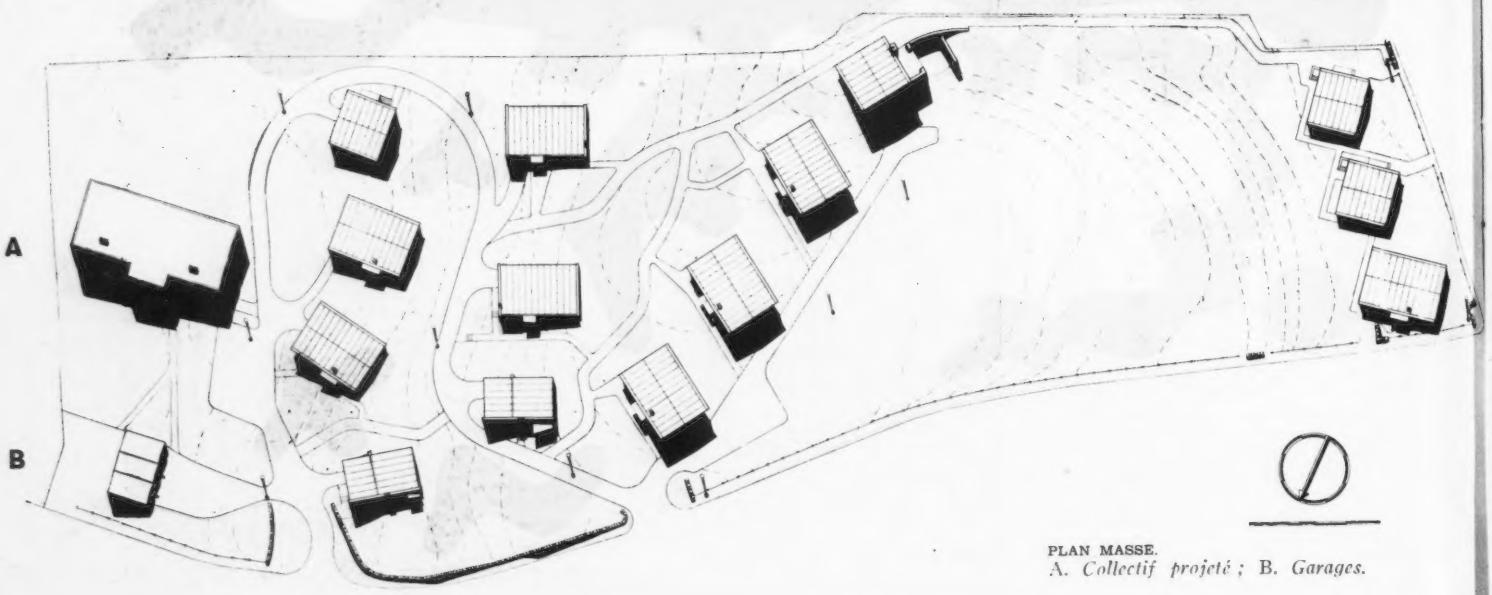

PLAN MASSE.
A. *Collectif projeté ;* B. *Garages.*

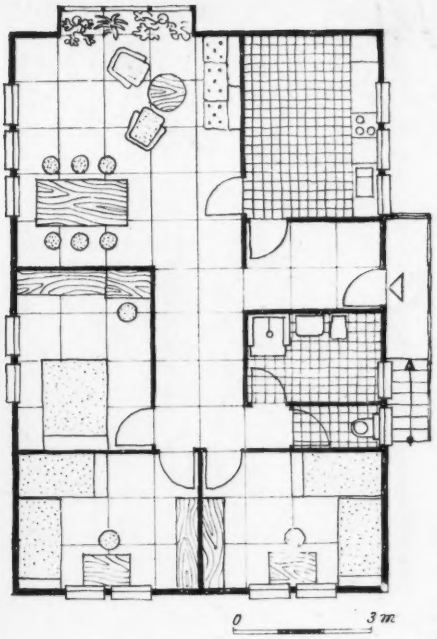

PLAN TYPE D'UNE HABITATION 4 PIECES.

Photos Sabine Weiss.

1	3
2	4
	5

1. Vue d'ensemble de la cité ; 2. 3. 4. 5. Vues des habitations suivant la pente du terrain.

COUPE.

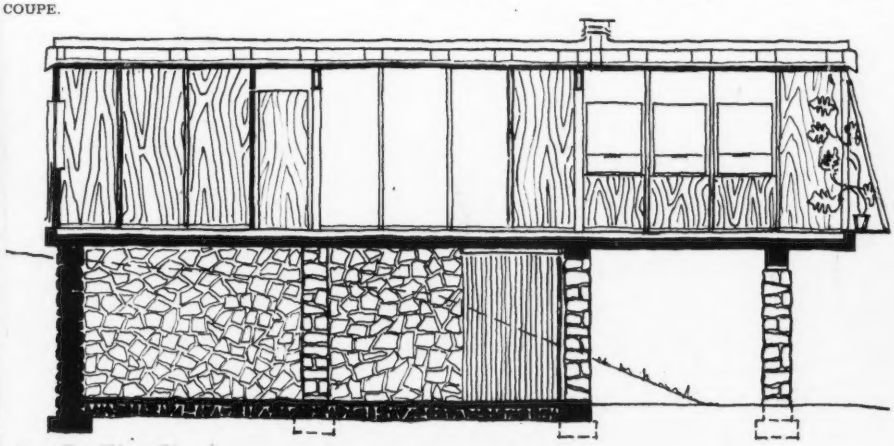

Photos Lander.

La construction de ces bâtiments est due à l'initiative privée d'une grande firme (Centrales électriques) désirant assurer à ses cadres, employés et ouvriers des logements modernes dans un site aménagé selon les données les plus récentes de l'urbanisme. L'ensemble est édifié dans une région sinistrée par faits de guerre et, devant ce complexe parfaitement intégré au paysage, traité en matériaux simples selon des techniques traditionnelles dans le cadre d'une architecture exempte de tout faux régionalisme, on peut parler de réussite totale sur le seul plan construction. Réussite parachevée sur le plan social par les dispositifs d'aménagement permettant d'abriter dans le même complexe et dans un climat amical excellent les familles des ingénieurs, techniciens, ouvriers et employés.

L'ensemble de la réalisation comporte un groupe d'habitations dit « Le Vinâve du Vieux Moulin » et sur le cours Saint-Quirin, un noyau formé d'un bâtiment industriel, d'un bloc de 4 maisons, d'un foyer et d'une salle de spectacles. Les terrains de jeux viennent en prolongement de ce complexe.

Le Vinâve du Vieux Moulin est édifié sur un ancien terrain de versage. Il se compose de 21 maisons : deux maisons d'essai et dix-huit maisons distribuées en six groupes de deux et quatre habitations unifamiliales. Les types « grandes maisons » disposent d'une salle de séjour, de trois chambres à coucher, de salle de bains, cave et local sec et d'accès facile pour voiture d'enfant et vélos. L'un des blocs combine une grande habitation pour famille nombreuse et une petite destinée à un ménage sans enfant. L'aspect esthétique est particulièrement soigné : moellons gris, ardoises bleues, enduits pierreux, boiseries émaillées blanches se détachant sur les verdures des pelouses et les arbres d'essences variées.

Un terrain proche offrira ultérieurement un parc

FOYER ET GROUPE D'HABITATIONS, MALMÉDY

ROGER BASTIN ET JACQUES DUPUIS, ARCHITECTES.

PLAN MASSE.

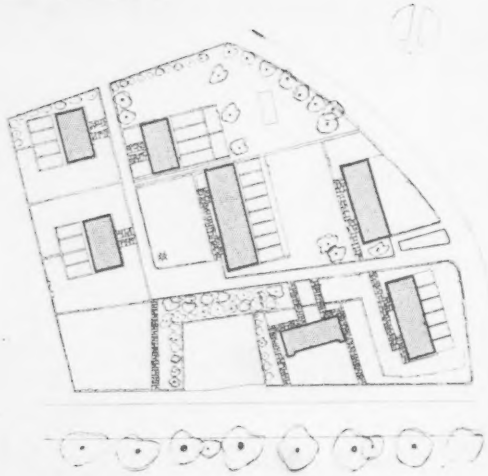

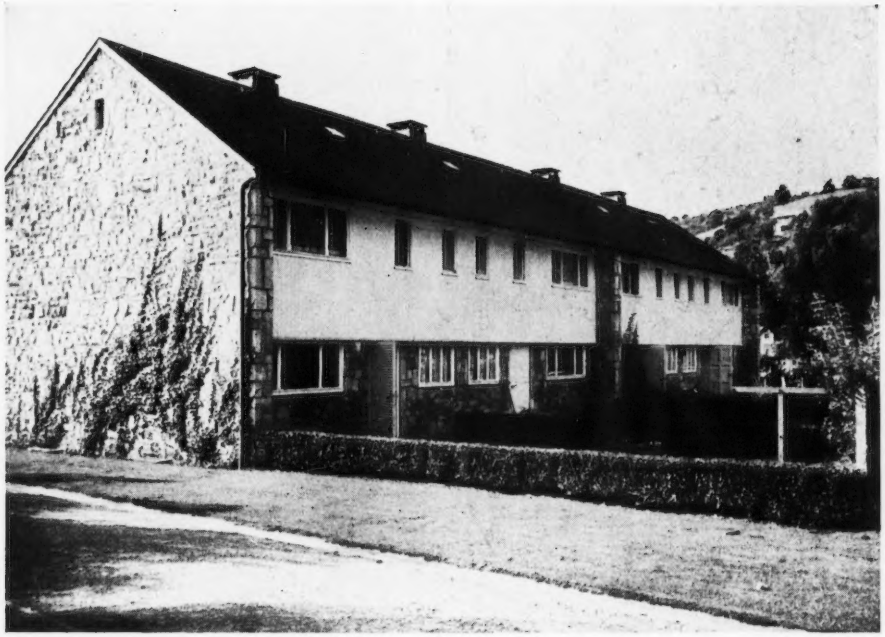

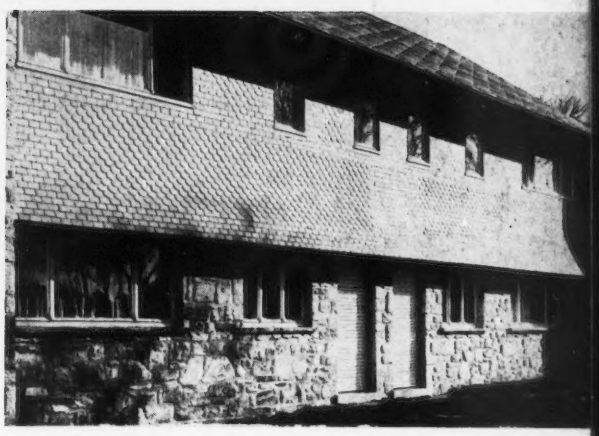

	5
1	4-6
2-3	7

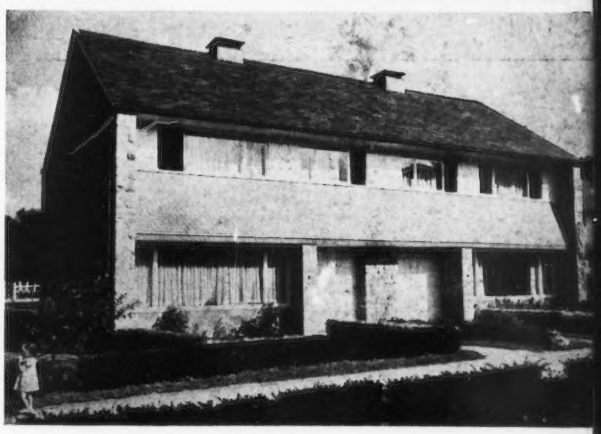

de jeux pour les jeunes enfants, en complément des jardins déjà disposés autour des habitations.

Le complexe du cours Saint-Quirin s'élève sur l'aire de l'ancienne usine à gaz, détruite pendant les hostilités, et sur un sol remblayé.

Le bâtiment industriel est complété par des installations sanitaires très développées. Les habitations sont destinées au personnel de permanence: chauffeurs, électriciens, magasiniers.

Le Foyer et la Salle de gymnastique et de fêtes forment un ensemble avec les courts de tennis, terrain de basket et bassin de natation, dont une partie est réservée au barbotage des petits. Ce bassin, situé parallèlement au Foyer, constitue un miroir d'eau. L'architecture, plus ouverte que celle des habitations du Vinâve, utilise les mêmes maté-

1. LE VINAVE DU VIEUX MOULIN. *A gauche le bloc III : deux habitations type « grande maison ». A droite le bloc IV : quatre habitations type « grande maison ». Façades Ouest ; 2. Vue d'ensemble ; 3. Le bloc VII comprenant une maison pour famille nombreuse à gauche et une maison pour ménage sans enfant à droite. Façade Sud ; 4. Bloc IV : quatre habitations type « grande maison ». Façades arrière à l'Est et pignon Nord ; 5. Blocs V et VI : Habitations du type « petites maisons » ; 6. Le Bloc II. Habitation type « grande maison ». Façade arrière Ouest en voie d'achèvement ; 7. Le bloc III, deux habitations du type « grande maison », façade Ouest.*

PLAN D'UN GROUPE DE QUATRE HABITATIONS. REZ-DE-CHAUSSEE ET ETAGE.

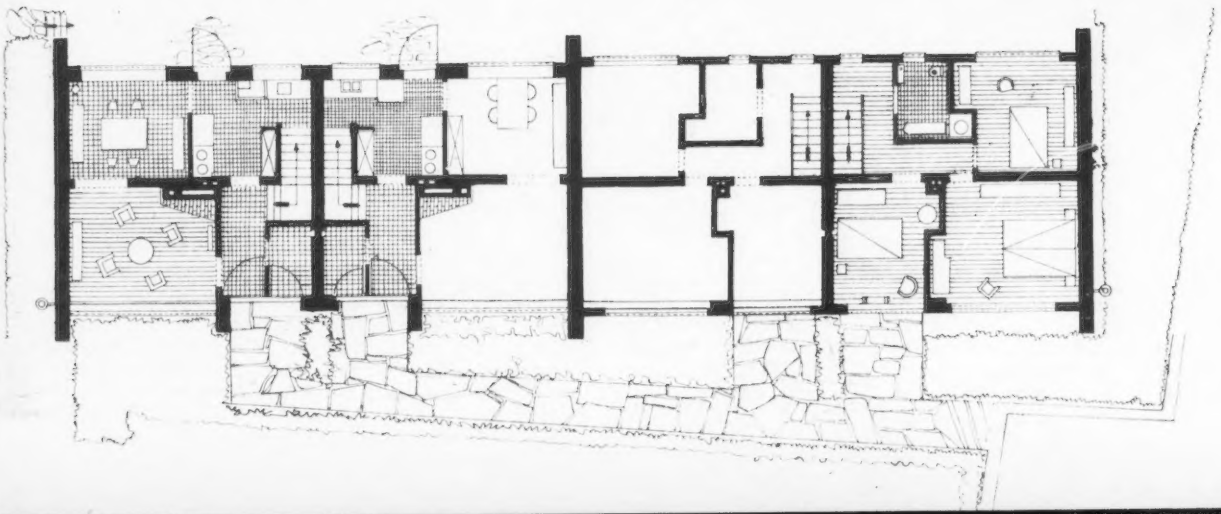

Ech. 5 mm. p. m.

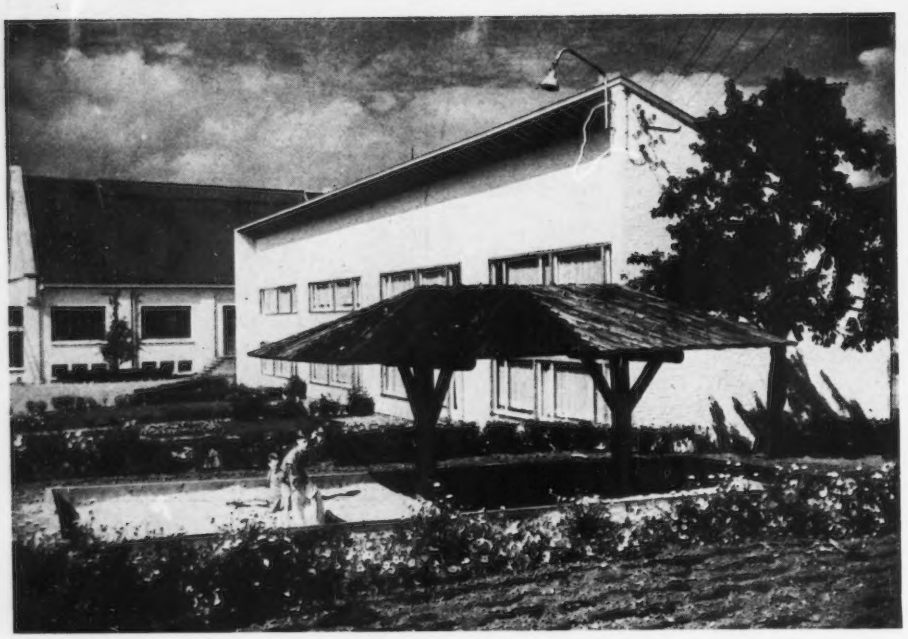

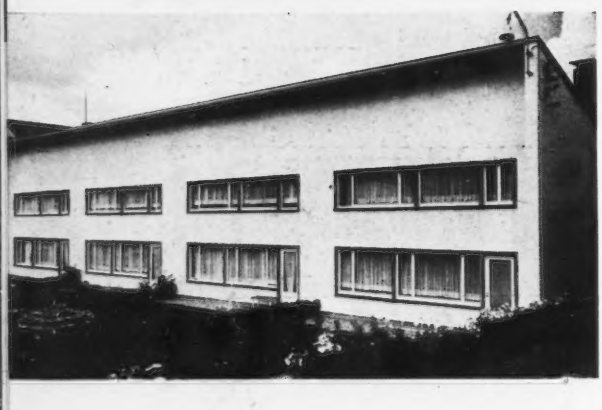

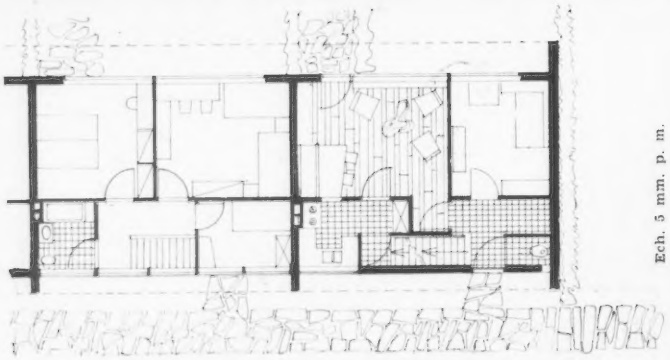

PLAN DES HABITATIONS TYPE MINIMUM.

Complexe du cours St-Quirin

8	9
10	11

8.-10. COURS St-QUIRIN. *Maison du personnel de permanence (type minimum). Au premier plan jardins et bac à sable ; 9. Vue sur la façade Nord ; 11. Foyer du personnel. Terrasse et façade Sud.*

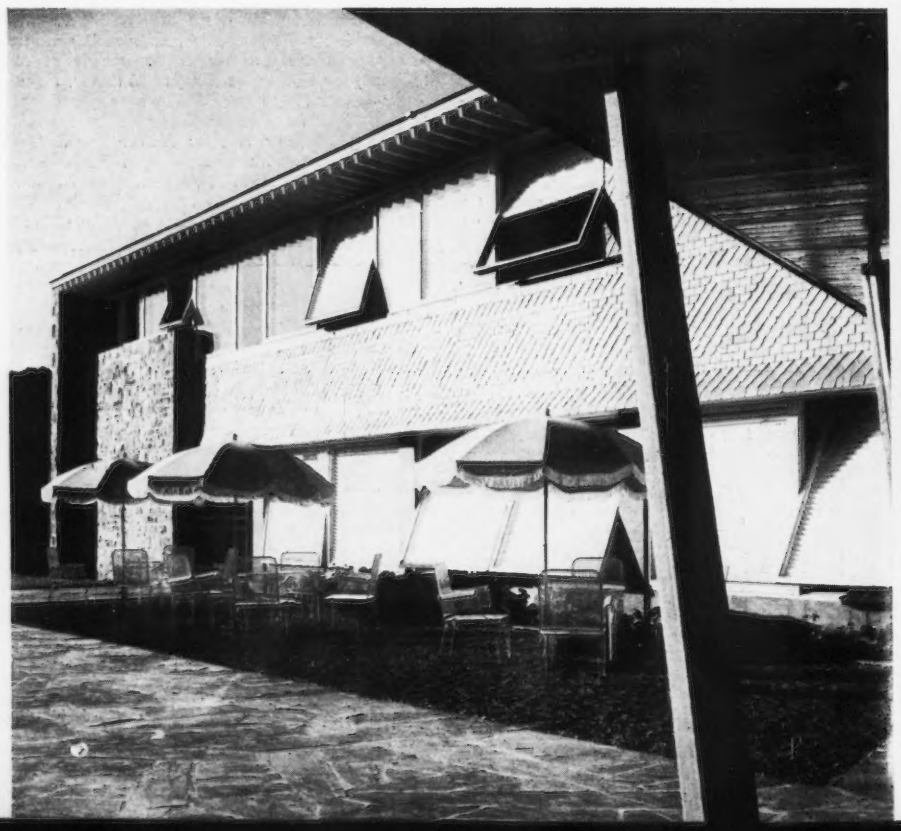

riaux, moellons et ardoise, et les pavements opus incertum. Le Foyer offre un restaurant, une salle de jeux, une bibliothèçue, fréquentés solidairement par tout le personnel de l'usine, de la direction aux manœuvres. La salle du Conseil d'entreprise est située à l'étage.

Un raffinement indiscutable caractérise ces deux complexes qui peuvent être cités comme un prototype du genre, à l'égal des excellentes réalisations suédoises.

PLAN DU FOYER.

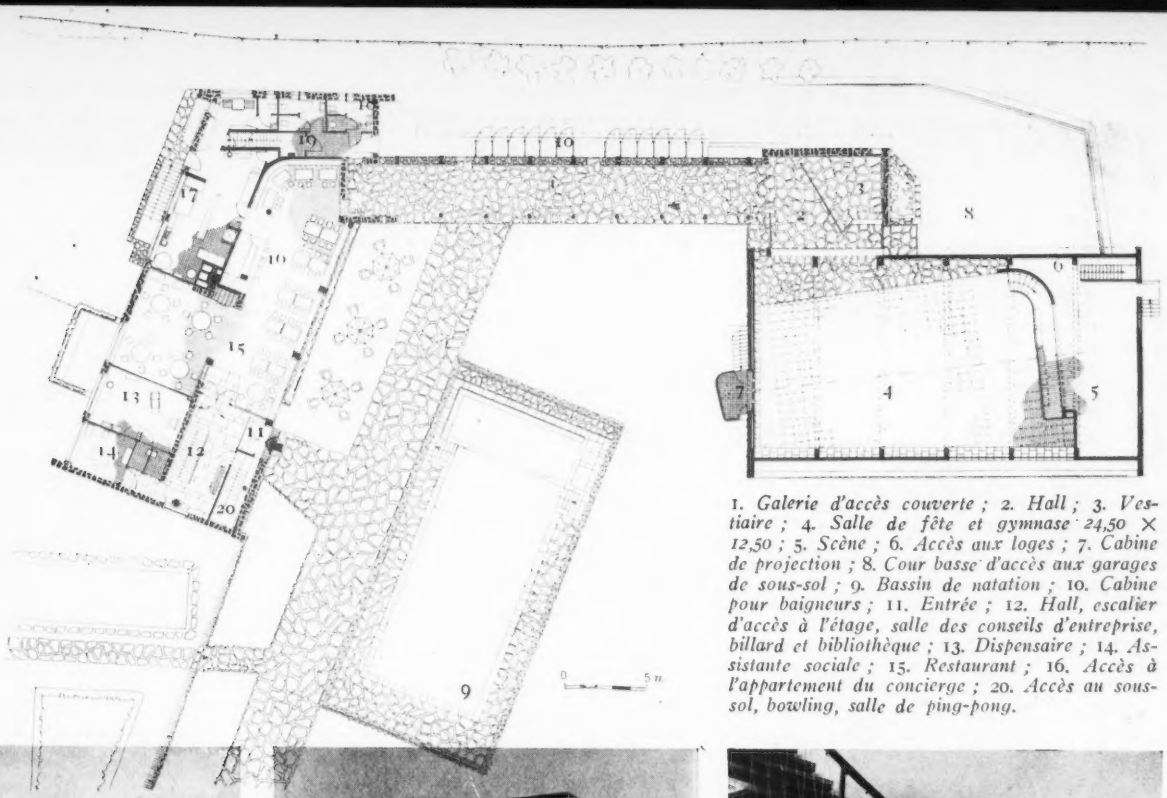

1. *Galerie d'accès couverte ;* 2. *Hall ;* 3. *Vestiaire ;* 4. *Salle de fête et gymnase 24,50 × 12,50 ;* 5. *Scène ;* 6. *Accès aux loges ;* 7. *Cabine de projection ;* 8. *Cour basse d'accès aux garages de sous-sol ;* 9. *Bassin de natation ;* 10. *Cabine pour baigneurs ;* 11. *Entrée ;* 12. *Hall, escalier d'accès à l'étage, salle des conseils d'entreprise, billard et bibliothèque ;* 13. *Dispensaire ;* 14. *Assistante sociale ;* 15. *Restaurant ;* 16. *Accès à l'appartement du concierge ;* 20. *Accès au sous-sol, bowling, salle de ping-pong.*

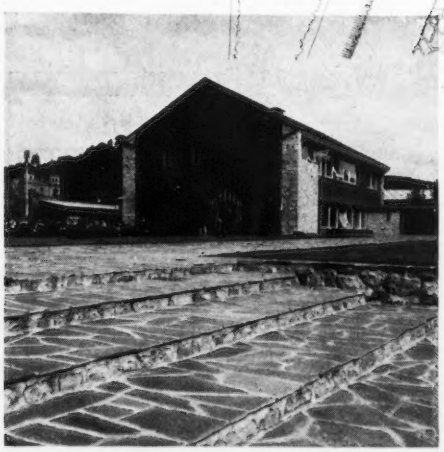

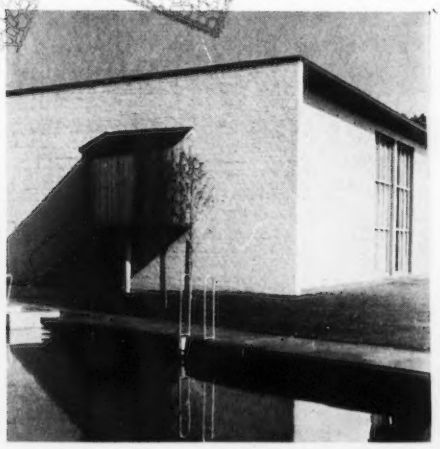

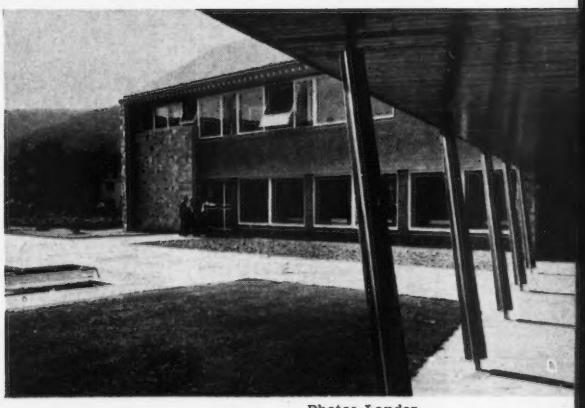

Photos Lander.

12	13-14
15	16

12. *Pignon Ouest et façade Sud. Au premier plan, le grand escalier ;* 13. *Salle des Fêtes et de gymnastique. La cabine de projection en saillie sur le mur procure un élément sculptural ;* 14. *Foyer du personnel. Hall et escalier ;* 15. *Terrasse de la façade Sud ; au premier plan, la piscine ;* 16. *Vue extérieure prise de la galerie.*

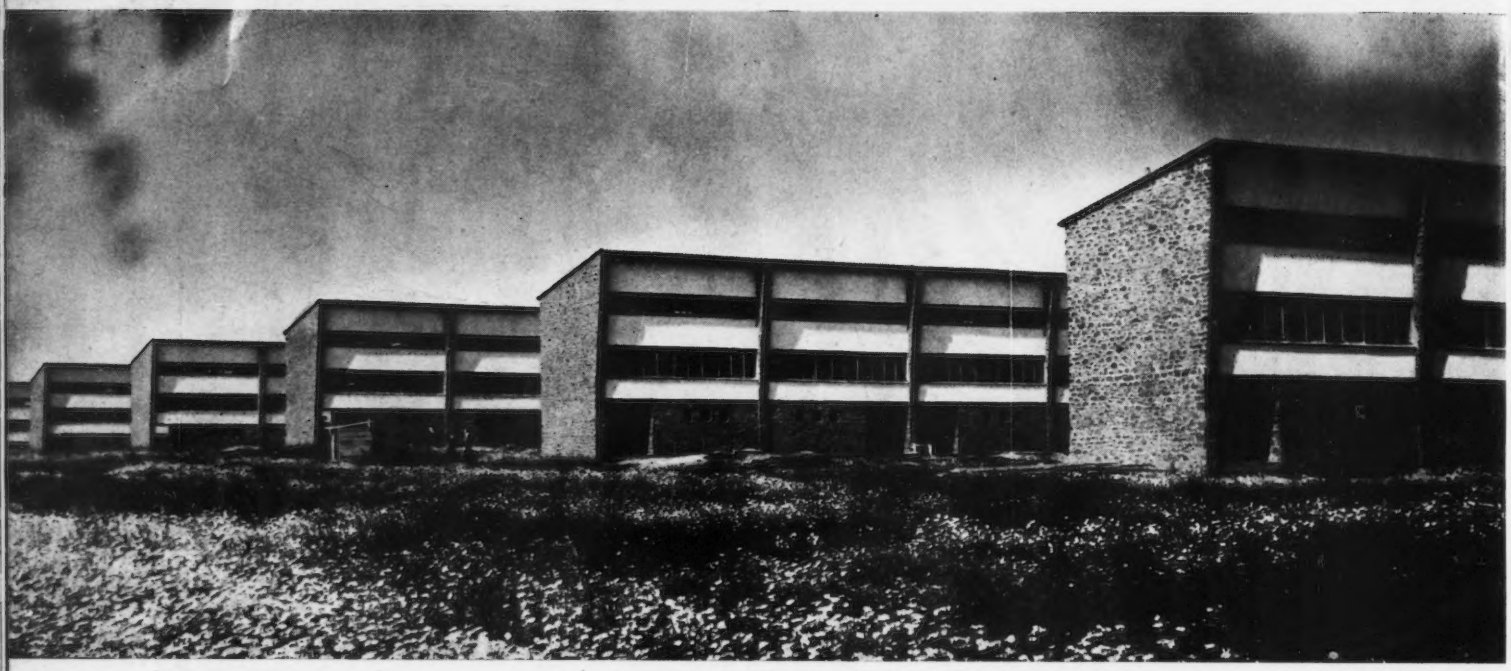

Photo Pit Schneider.

CITÉ OUVRIERE, ESCH-SUR-ALZETTE, LUXEMBOURG

ROBERT LENTZ ET SEMP MICHELS, ARCHITECTES.

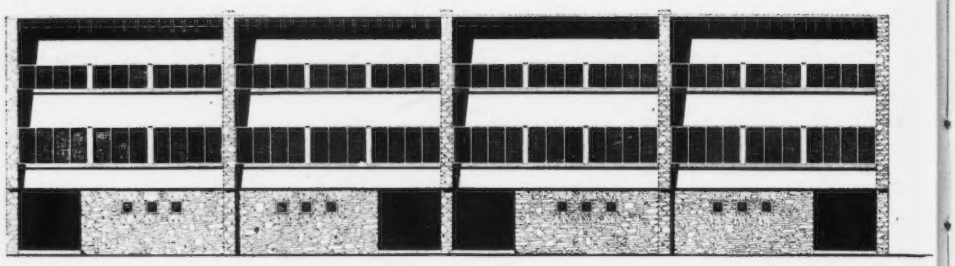

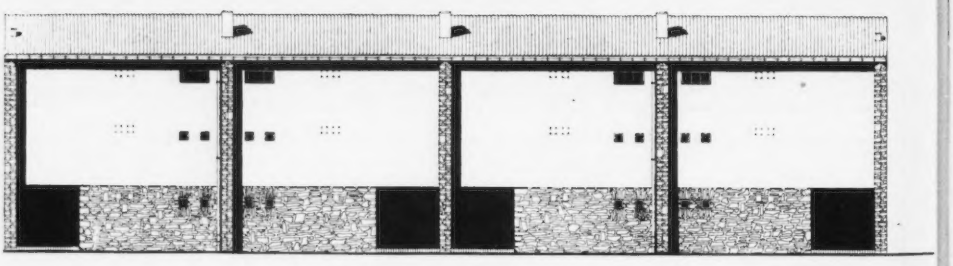

PLAN DU DEUXIEME ETAGE.

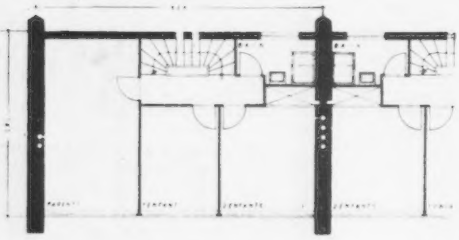

PLAN DU PREMIER ETAGE.

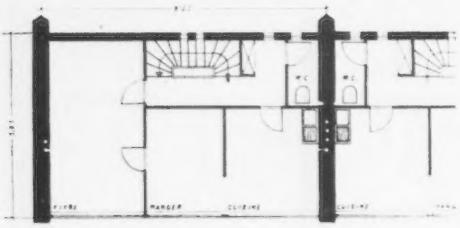

PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE.

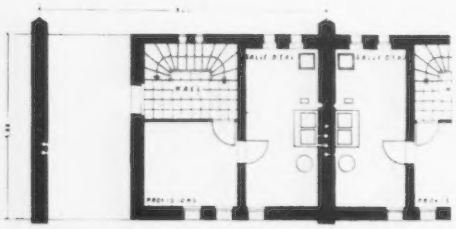

L'ensemble de cette cité ouvrière dont nous donnons ici une vue de la première tranche de réalisation se différencie nettement, par son architecture fonctionnelle à caractère social, des constructions traditionnelles du pays. On peut toutefois regretter que ce caractère soit desservi par une implantation rigide à effet de barres parallèles, alors qu'il aurait pu être souligné par une disposition déliée, plus aimable d'aspect. Le programme exigeait des solutions de confort quant à l'habitat, et d'économie quant au financement, le prix de revient devant être chiffré très au-dessous de celui d'un programme normal.

En raison de la nature marécageuse du terrain, le rez-de-chaussée est réservé aux caves. La façade Sud-Est, équipée d'un brise-soleil formant corniche, est largement ouverte au soleil. Les ouvertures sont égales en largeur aux deux niveaux, mais la hauteur des baies des chambres a été diminuée en vue d'une utilisation maximum des surfaces sous allèges (lits, tables de travail, placards de rangement).

Chaque bloc comporte 4 habitations. L'accès est situé côté Nord. Chaque logement est atteint par un passage traversant tout le bâtiment. L'entrée peut recevoir les voitures d'enfant et bicyclettes. Les dimensions de la cuisine ont été fixées largement. Considérée comme une pièce de séjour et située au Sud, la cuisine répond à deux fonctions localisées de part et d'autre d'une cloison fixe laissant un passage entre les parties travail et repas-loisirs. Cette disposition, en accord avec les habitudes des usagers, offre de plus l'avantage de ne réclamer qu'un seul feu (le financement ne permettant pas la pose du chauffage central.

Une salle de bains modeste, mais très suffisante (baignoire-sabot, chauffe-bains au gaz, lavabo) assure le confort des chambres.

Le gros œuvre des pignons et des murs extérieurs des caves est en moellons d'Esch. Le dallage des passages est en briques rouges. Les murs intérieurs des caves sont en briques de laitier enduites de ciment taloché. La dalle au-dessus des caves est préfabriquée en éléments de superbims et recouverte d'une chape lisse posée au chantier à l'aide d'une sapine. Cette dalle est recouverte d'un dallage en carreaux d'Asphalt-Tiles. Les cloisonnements entre les chambres utilisent le panneau Linex de 42 mm. d'épaisseur monté sur des boiseries d'un profil spécial et revêtu de papier Kraft sur les deux faces. Les plafonds sont en plaques de Linex de 6 mm. posées avec couvre-joints de bois. La dalle entre le rez-de-chaussée et le premier étage comporte une poutraison en bois de sapin revêtu de Celotex de 1 mm. sur lequel le plancher en hêtre est cloué. Les espaces libres entre blocs seront plantés et aménagés en parcs.

GROUPE D'HABITATIONS POUR DES PÊCHEURS, TARRAGONE

JOSE ANTONIO CODERCH ET MANUEL VALLS VERGES, ARCHITECTES.

Ces constructions, d'un aspect fortement caractérisé, ont été étudiées en fonction du climat et d'une intégration au paysage de la ville, avec une volonté de souligner le côté spectaculaire. Celui-ci est exprimé par le rythme des façades, la courbure des volumes et le contraste des tonalités de l'ensemble.

PLAN D'UN APPARTEMENT.

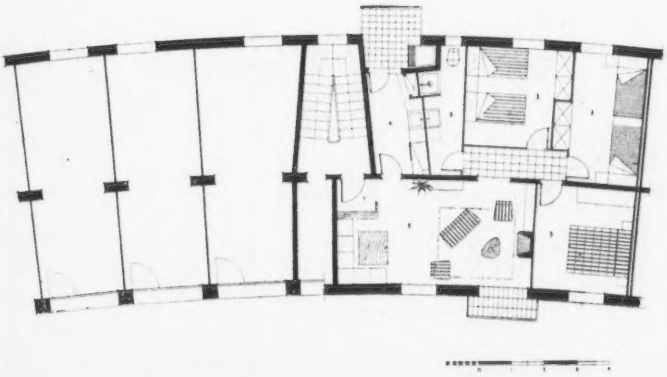

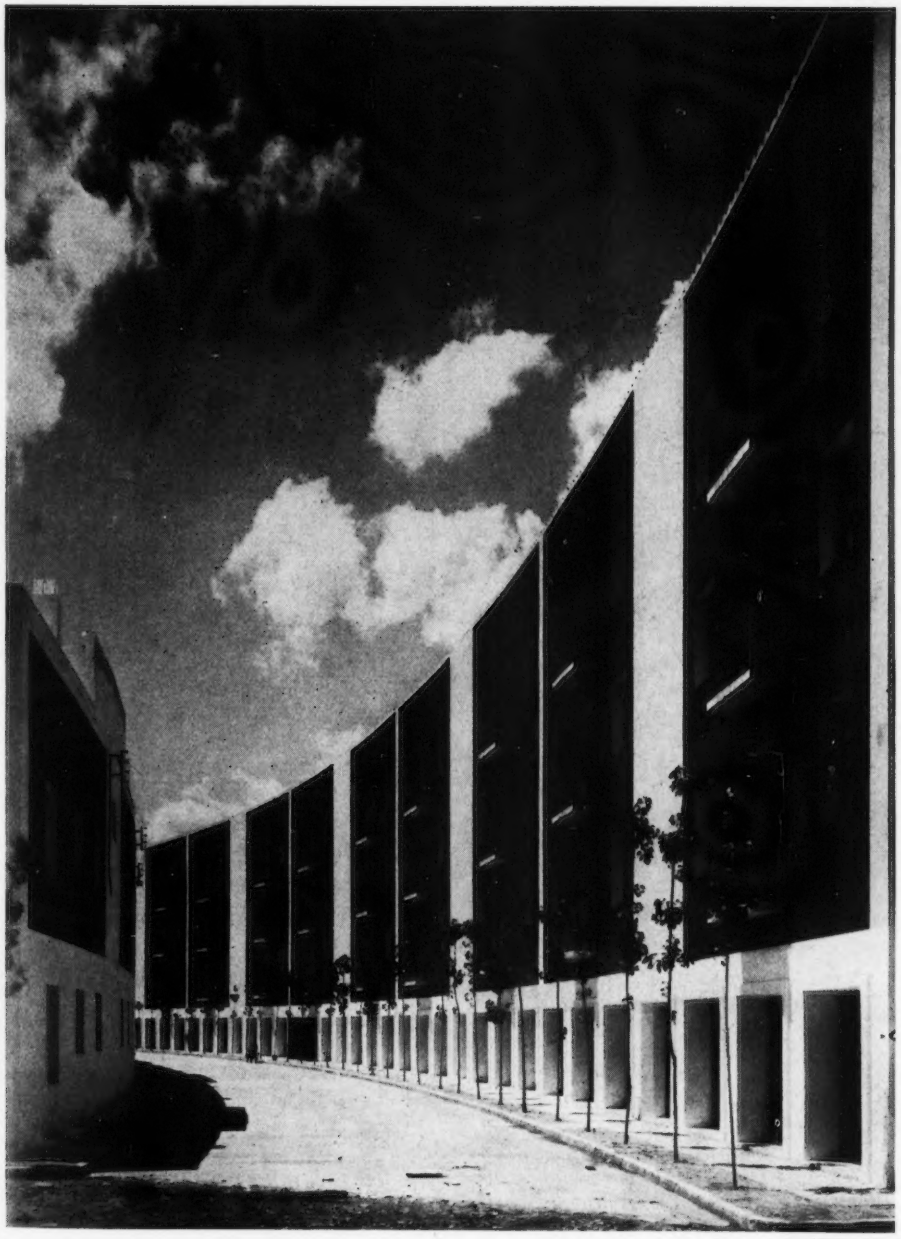

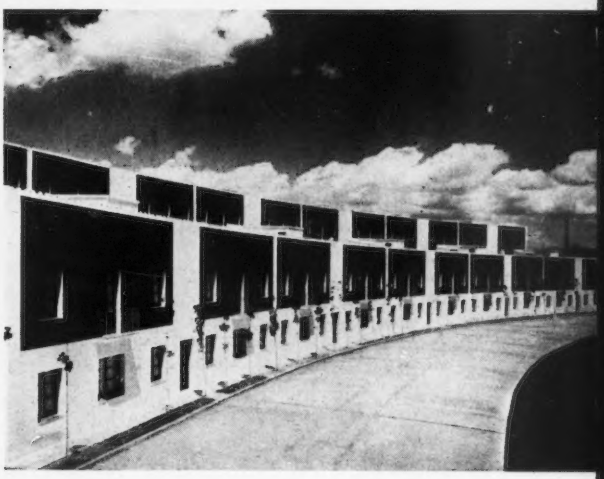

PLAN MASSE.

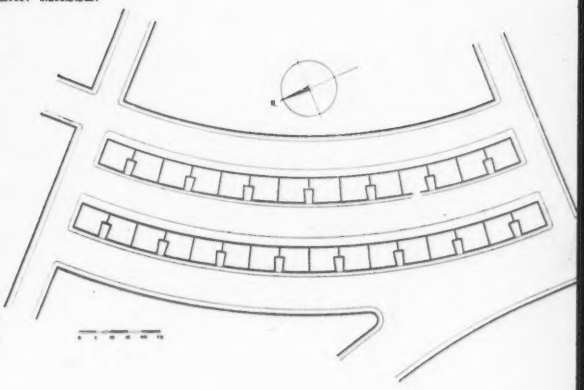

L'Australie vient de décerner à Harry Seidler sa plus haute récompense annuelle dans la section Architecture, la « Sulman Medal », pour la construction d'une habitation à Tarramura. (Publiée dans notre numéro 38, page 77.)

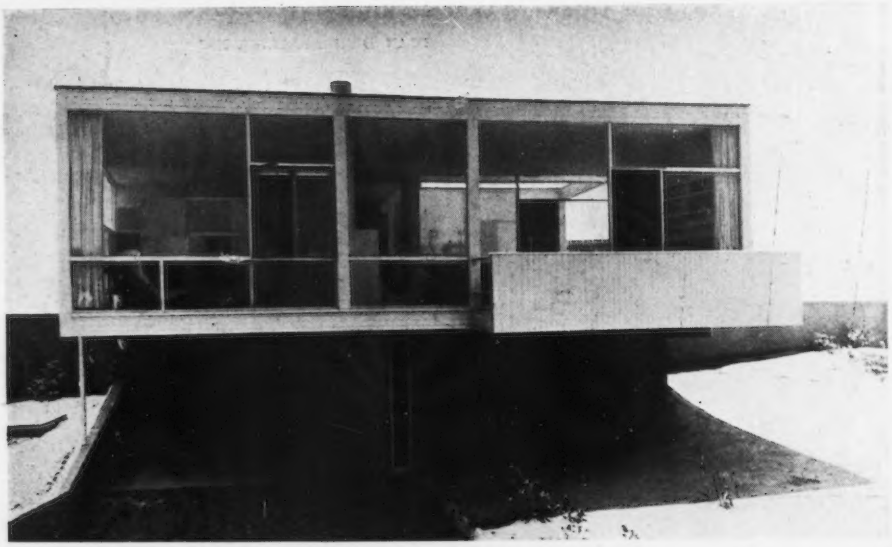

MAISON PRÈS D'UNE PLAGE, AUSTRALIE. (Programme « low-cost »)

HARRY SEIDLER, ARCHITECTE.

La caractéristique de cette maison à prix de revient modique se trouve essentiellement dans son plan binucléaire, le séjour et l'aire des chambres étant reliés par le noyau mécanique cuisine et bains.

La vue sur l'océan est ménagée vers le Sud du côté le moins ensoleillé. Il en résulte une exposition principale du séjour au Nord (soleil) au travers du patio central dont un des murs recevra une peinture.

Le séjour est composé sur un plan libre incluant le patio, la cage d'escalier et la cuisine, répartis autour d'un foyer central.

Le groupe des chambres est orienté au Nord et protégé du soleil par un auvent.

La pente du terrain a permis d'introduire sous le niveau principal le garage, l'entrée et un atelier. L'emploi extérieur du verre est rendu possible par un climat assez doux autorisant la suppression du chauffage. La construction comporte une charpente de bois avec finition de panneaux en frise rainée bouvetée pour l'extérieur. Les murs porteurs et le niveau inférieur sont en briques.

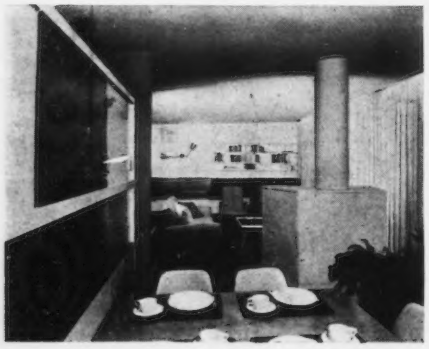

	1
	2
3	4

1. *La façade Sud, au premier plan, le garage ;* 2. *Le séjour vu du balcon ;* 3. *Les deux parties du séjour : réception et aire de repas ;* 4. *La cloison élément de rangement avec passe-plat délimitant la partie cuisine.*

5. La maison vue du Sud-Est. Au rez-de-jardin, la grande baie vitrée de l'atelier ; 6. La maison angle Sud-Ouest ; 7. Sur la façade Nord, les chambres sont à rez-de-jardin ; 8. **PLAN DU PREMIER NIVEAU.** *Entrée vestiaire, atelier, machine à laver, chauffage. Garage,* **PLAN DU SECOND NIVEAU.** *L'aménagement intérieur est prévu de construction y compris les placards de rangement, bureaux des chambres et, dans le séjour un élément mural comprenant bar, livres, discothèque, secrétaire.*

	5
6	7
8	

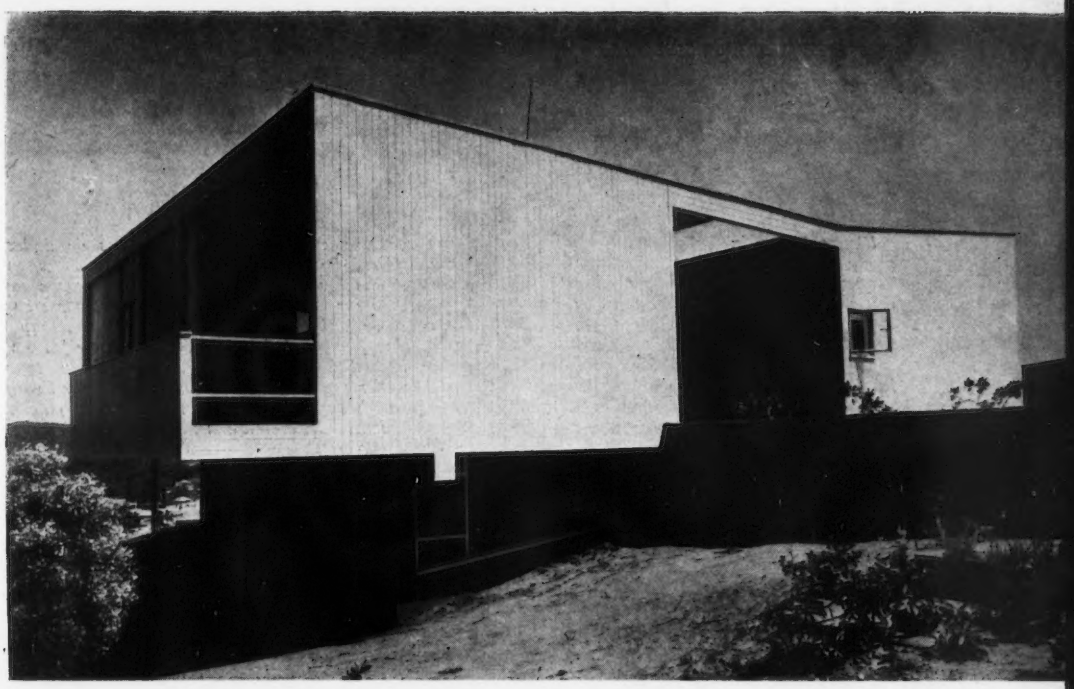

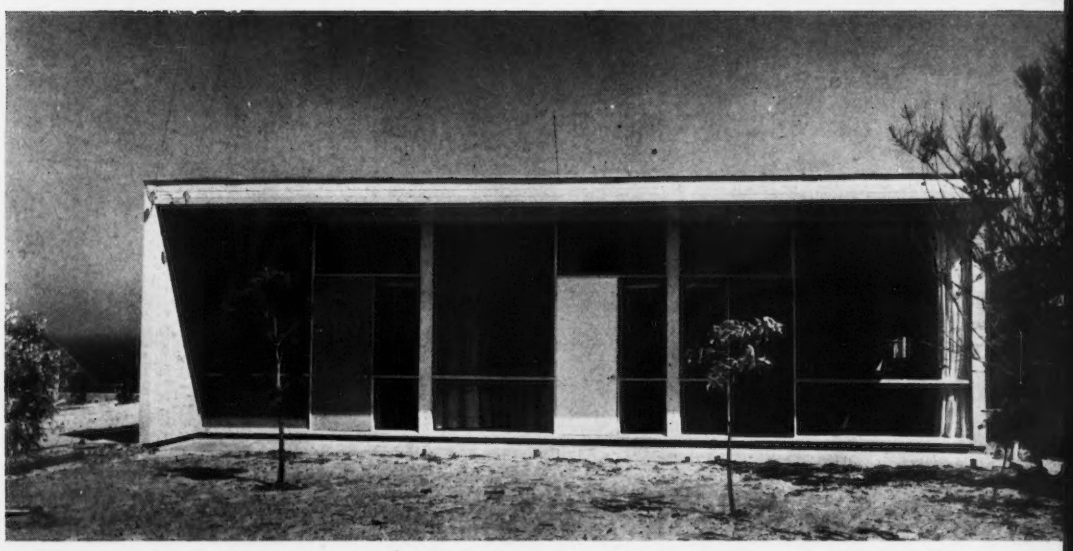

PLANS DES PREMIER ET SECOND NIVEAUX

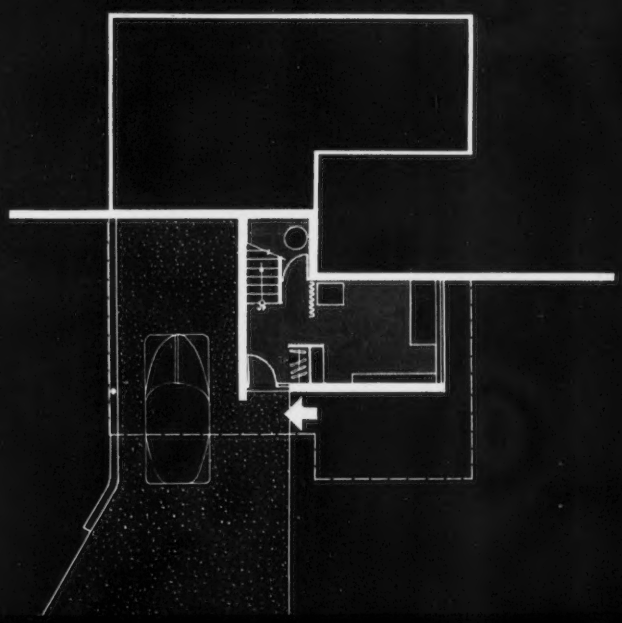

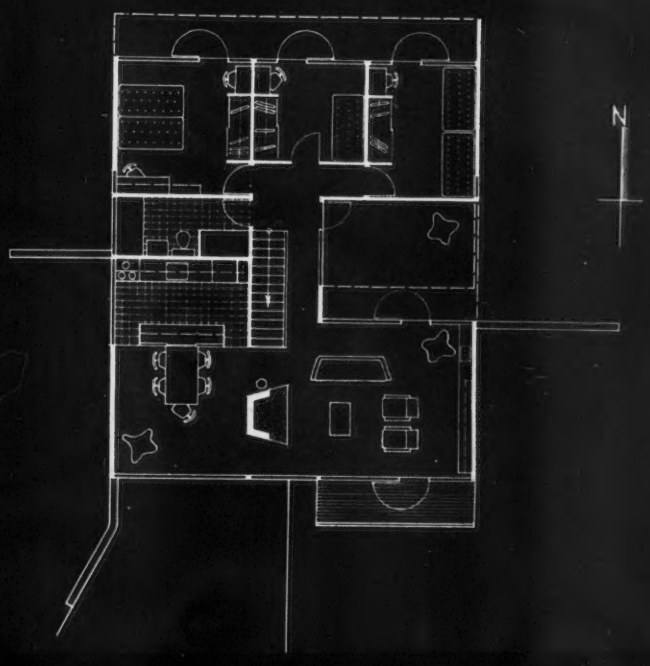

CENTRE DE RADIODIFFUSION, COLOGNE

P. F. SCHNEIDER, ARCHITECTE.

L'immeuble de la Radiodiffusion s'intègre à l'ensemble important de la reconstruction de la place Wallraf, comprenant notamment un grand hôtel et des bâtiments commerciaux. Les façades n'expriment donc pas d'une manière particulièrement ostensible la destination de cette réalisation.

Les salles principales du rez-de-chaussée sont la grande salle d'émission publique, deux studios moins importants, le foyer et un café.

L'immeuble est sensiblement carré avec une

1	4	
2	5	6
3	7	8

1.-2. *Deux vues de façades revêtues de dalles de pierre de 3 cm. d'épaisseur ;* 3. *Piliers en béton armé supportant l'immeuble au-dessus du passage sur cour ;* 4. *Baie vitrée avec porte sécurit entre hall d'entrée et foyer du grand studio ;* 5. *Vue plongeante depuis l'escalier principal sur le hall d'entrée ;* 6. *Vue de nuit d'une cage d'escalier ;* 7. *Escalier de 2 m. de large sur limon central hélicoïdal menant du foyer à la galerie du grand studio d'émission ;* 8. *Vestibule d'entrée.*

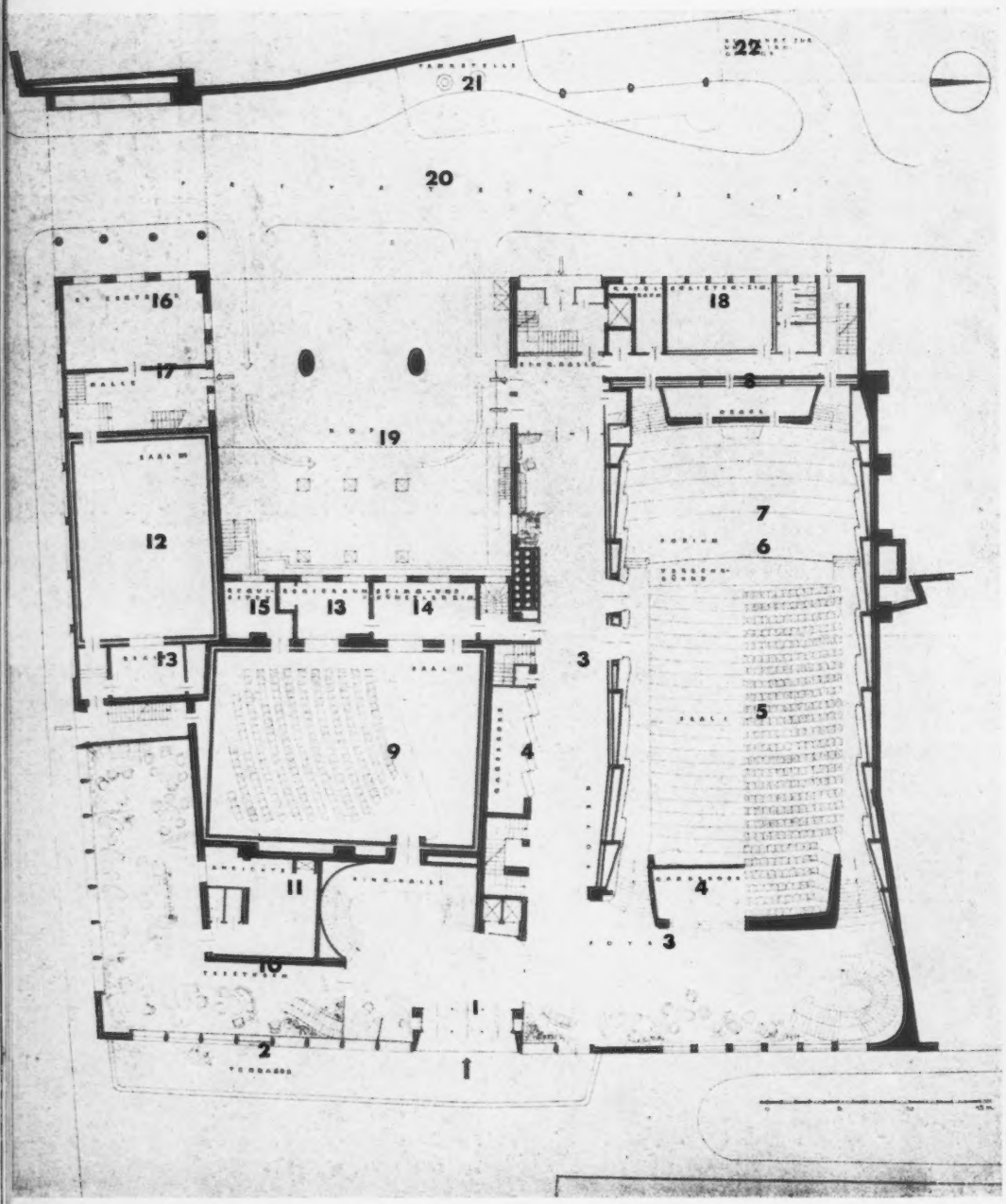

PLAN GENERAL :

1. *Entrée ;* 2. *Terrasse ;* 3. *Foyer ;* 4. *Vestiaire ;* 5. *Grand auditorium ;* 6. *Plateau escamotable ;* 7. *Scène ;* 8. *Orgue ;* 9. *Studio n° 2 ;* 10. *Café-restaurant ;* 11. *Office ;* 12. *Studio n° 3 ;* 13. *Régie ;* 14. *Loges d'artistes ;* 15. *Matériel ;* 16. *Centrale technique ;* 17. *Entrée service ;* 18. *Solistes ;* 19. *Cour ;* 20. *Rue privée ;* 21. *Poste d'essence ;* 22. *Rampe vers garage.*

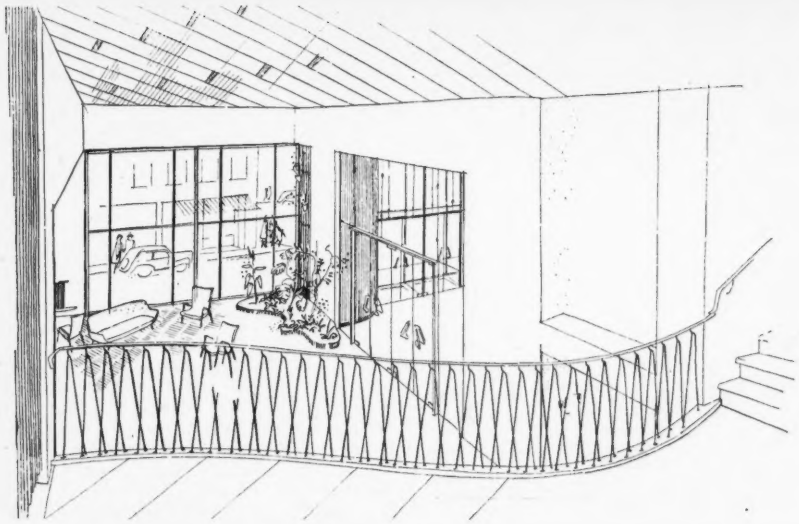

Photos Hugo Schmölz.

Photos Hugo Schmölz.

petite cour centrale donnant par sa partie arrière sur une voie privée. Une aile de 4 étages du bâtiment est supportée par deux piliers en béton armé, ce qui a pour effet de dégager une cour intérieure plus importante, à rez-de-chaussée.

L'aménagement et la décoration intérieurs ont été extrêmement soignés avec une grande variété dans le choix des matériaux.

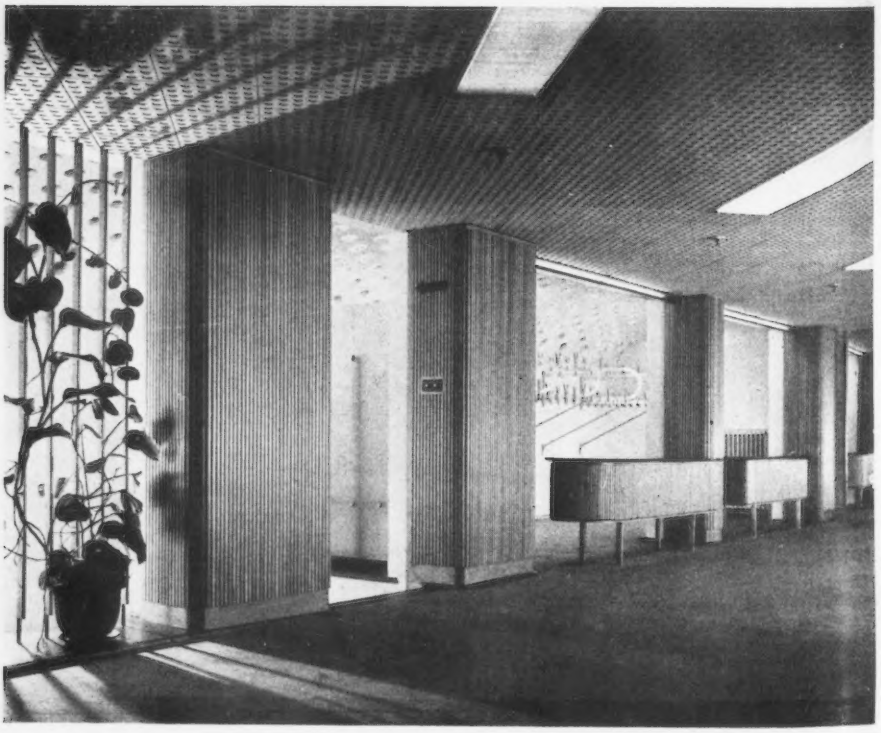

9. Vue sur l'escalier hélicoïdal. Marches en chêne foncé ; 10. Vue sur le foyer latéral au grand studio, avec vestiaire ; 11. L'escalier principal avec à droite, l'entrée au studio n° 2 (musique de chambre). Main courante en bronze. Sol en plastique de ton bleu ; 12. Foyer du grand studio au premier étage, avec vestiaire. Revêtement des parois en frise de bois naturel. Plafond acoustique en panneaux type Isorel dur. Eclairage avec diffuseur plexiglass ; 13. Studio n° 2. Sol en parquet. Sièges tube chromé, tissu plastique jaune dans la salle, le même tissu de ton noir pour les sièges des exécutants. Revêtement des parois en contreplaqué perforé ; 14. Hublot de contrôle de la salle de régie, studio n° 2 ; 15. Salle de café ; 16. Studio n° 6. On notera l'inclinaison du plafond et la paroi ondulée.

9 10 | 13 14
11 12 | 15 16

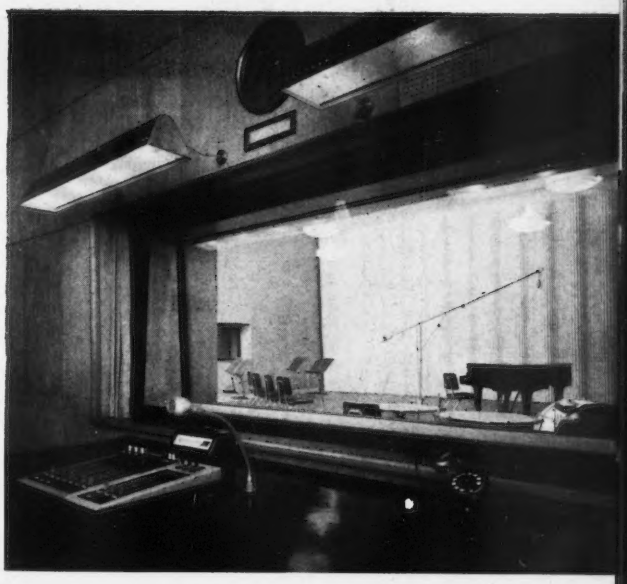

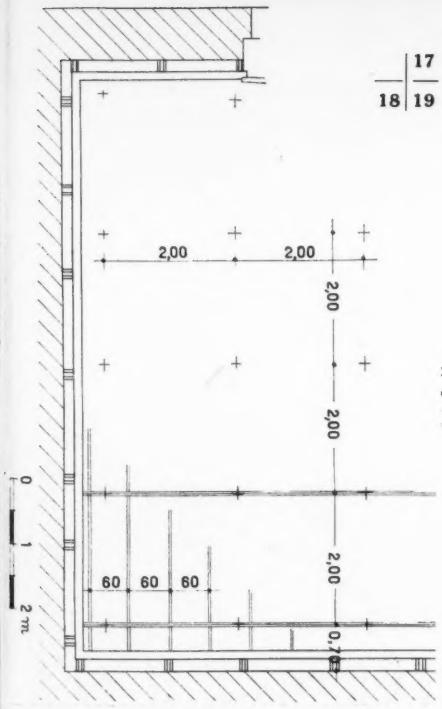

17 | 18 19

17. DETAIL D'UN ISOLATEUR POUR SUSPENSION DES FAUX PLAFONDS. *Ces isolateurs supportent 4 m² de plancher formé par une charpente en bois et comportant deux épaisseurs de matériau isolant ;* 18. PLAN PARTIEL DE PLAFOND D'UN STUDIO D'EMISSION ; 19. COUPE VERTICALE PARTIELLE AVEC EN A ISOLATEUR. 1 : *Dalle flottante.*

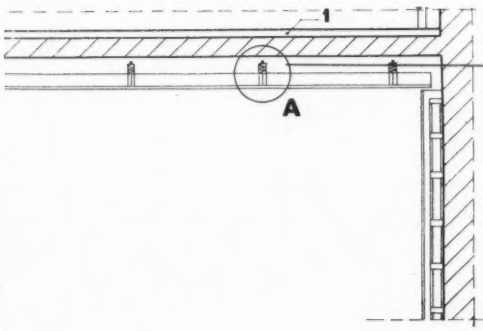

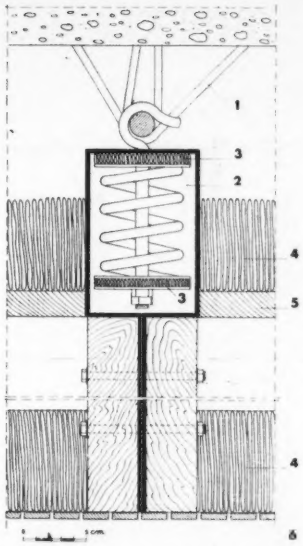

DETAIL A : SUSPENSION DU FAUX PLAFOND *ancrée dans la dalle B.A.* 1. *Bride de suspension ;* 2. *Boîte de suspension comportant ressorts et isolateurs de feutre* (3) ; 4. *Matériau isolant en vrac ;* 5. *Bardage 20 mm ;* 6. *Contreplaqué 6 mm. perforé doublé de tissu de jute.*

Photo Rathschlag.

Photos Hugo Schmölz.

Centre de Radiodiffusion, Cologne

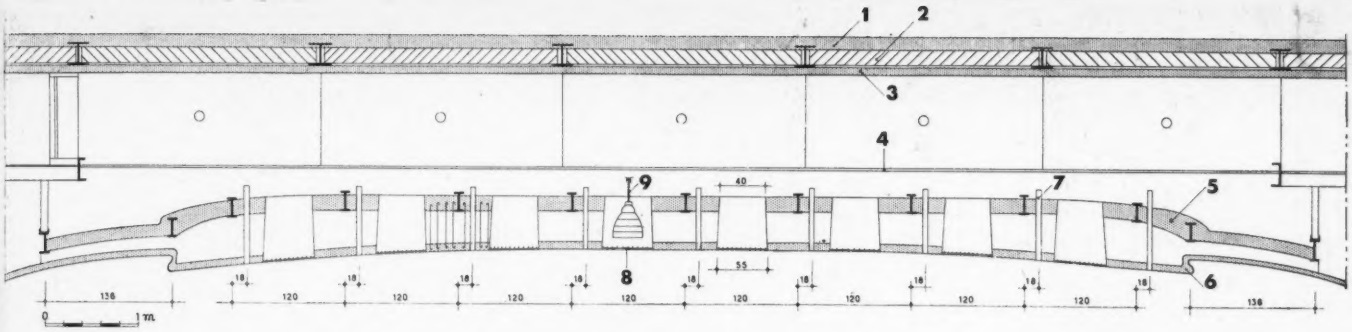

20-21-22 | **24**
23 | **25**
26

20. *Vue sur la grande salle d'émission à travers la porte donnant accès au podium de l'orchestre. Sol en chêne foncé ;* 21. *Pupitre et chaise d'orchestre ;* 22. *Une salle de régie, table en bois de poirier naturel, plateau et revêtement de table en caoutchouc artificiel brun foncé ;* 23. *Vue sur le podium avec les grandes orgues. Au-dessus du podium, plafond surbaissé avec dispositif de projecteur (voir coupe page ci-contre). Paroi latérale entièrement revêtue de frise en bois. Plafond caissonné en staff ;* 24. **COUPE SUR LE PLAFOND DANS LA GRANDE SALLE D'EMISSION AU-DESSUS DE L'ESTRADE :** 1. *Dalle flottante 13 cm. ;* 2. *Dalle béton 16 cm. ;* 3. *Isolation 5 cm. sur panneau type Isorel dur perforé sur châssis bois doublé de tissu en jute ;* 4. *Passerelle de service ;* 5. *Faux plafond en béton ;* 6. *Deuxième faux plafond en staff ;* 7. *Tube en laiton pour passage des fils de microphones ;* 8. *Grilles ;* 9. *Projecteurs.* 25. **COUPE LONGITUDINALE SUR LE GRAND STUDIO D'EMISSION.** 26. **COUPE TRANSVERSALE SUR LE BATIMENT.**

LE GRAND AUDITORIUM

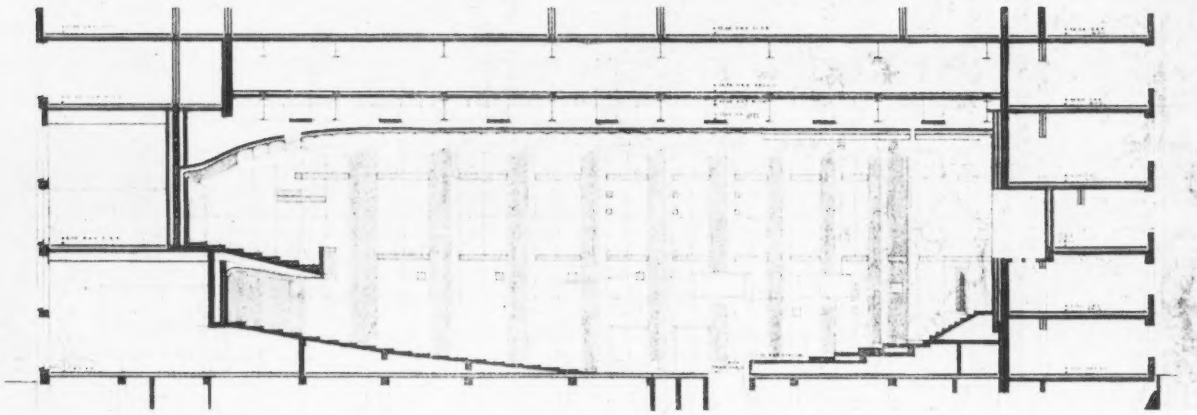

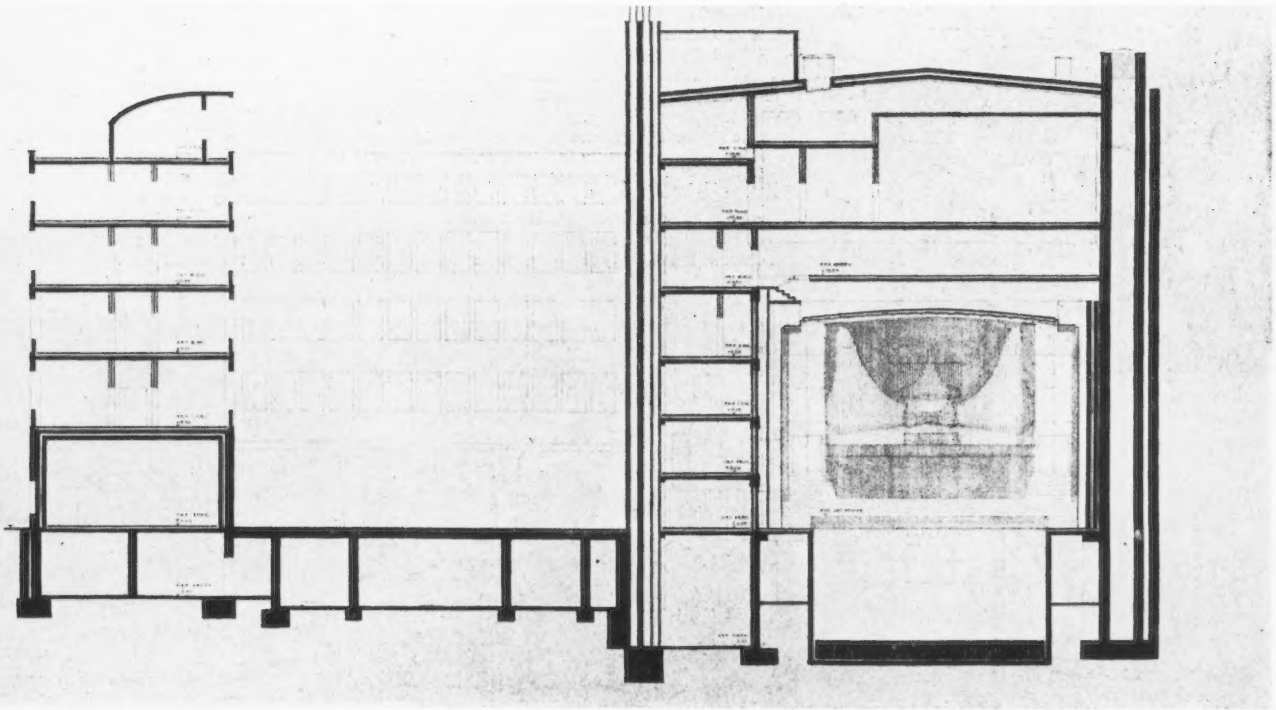

Photos Heidersberger.

CENTRE DE RADIODIFFUSION HANOVRE

F. W. KRAEMER, G. LICHTENHAHN, D. OESTERLEN, ARCHITECTES.

Cette réalisation est le résultat d'un concours organisé en 1948 par la Compagnie de Radiodiffusion de l'Allemagne du Nord-Ouest, concours auquel participèrent 10 architectes sur invitation. Les organisateurs avaient fourni aux participants une documentation très détaillée et précise concernant les exigences spécifiques d'un centre radiophonique. Il s'agissait non seulement de trouver des solutions aux nombreux problèmes techniques d'une telle installation, mais aussi de créer un ensemble architectural digne du site exceptionnel désigné par l'urbaniste en chef de la ville de Hanovre.

Parmi les projets présentés, trois furent choisis par le jury et leurs auteurs invités à former une association afin d'élaborer une étude définitive.

Les problèmes à résoudre étaient peu communs. L'étude du plan, notamment, devait tenir compte des nécessités toutes particulières d'un centre radiophonique : circulations séparées pour le personnel administratif, les techniciens, les artistes, le public, mais comportant certains points de jonction. Isolation phonique absolue contre les bruits intérieurs et extérieurs. Pour assurer de bonnes conditions acoustiques, on a eu recours à des formes et volumes inusités : pas de cloisons parallèles dans les studios d'émission, ni de plafonds horizontaux. Il a fallu prévoir la possibilité de communications visuelles entre les studios d'émission et les cabines des techniciens.

Jusqu'à présent, trois tranches du programme d'ensemble ont été terminées. Elles se trouvent placées parallèlement au bord du lac. Sur rue, le bâtiment des bureaux de 3 étages et, légèrement en retrait, l'aile abritant les loges des artistes. La zone intermédiaire comporte le centre technique, un patio-jardin, le foyer avec vestiaire ainsi qu'un studio d'émission pour 300 personnes. Placés derrière ce groupe, se trouvent les locaux de la centrale électrique et des transformateurs. Un bâtiment de garages forme la limite Nord de l'ensemble.

Le grand studio d'émission pour 1.200 personnes, le plus important des éléments et qui soulignera le caractère de cet ensemble architectural, sera construit ultérieurement.

CONSTRUCTION : Bâtiment des bureaux. — *Ossature en B. A. et maçonnerie. Toiture-terrasse en béton massif avec couverture en cuivre sur combles perdus de 1 mètre de haut. Superstructure en ossature métallique légère avec étanchéité multicouche sur bardage bois, isolation Alfol.*

Fenêtres pivotantes avec stores vénitiens. Dans

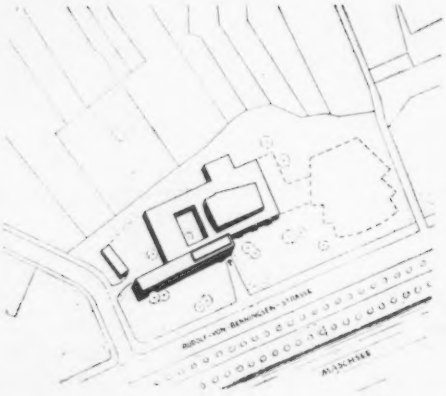

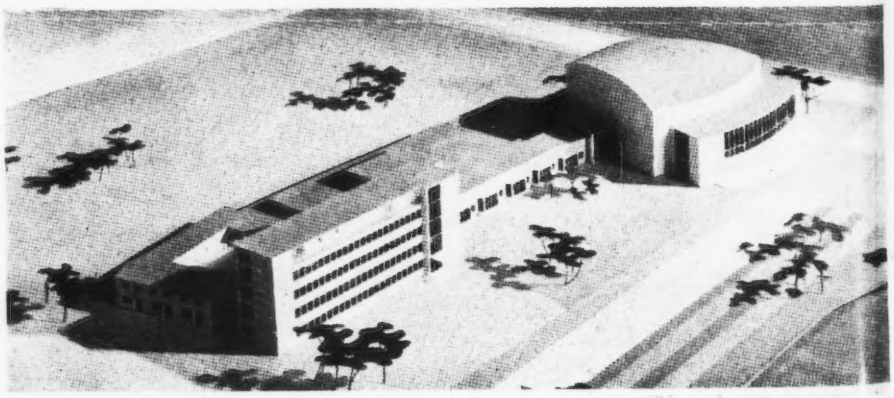

1. *Le bâtiment d'administration. Vue de l'entrée centrale. Le toit terrasse est aménagé en centre de récréation pour les employés travaillant dans des studios éclairés et ventilés artificiellement ;* 2. *Plan masse et maquette de l'ensemble ;* 3. *Vue du foyer ouvrant sur le jardin intérieur ;* 4. *Fenêtre d'une loge d'artiste. Châssis métallique.*

1 | 3
2 | 4

A. *Coupe transversale sur le bâtiment d'administration et la cour intérieure.* 1. *Bureau technique ;* 2. *Aile des bureaux.*

B. *Plan du rez-de-chaussée. A droite l'agrandissement projeté avec le grand studio d'émission* 1. *Entrée ;* 2. *Bureaux ;* 3. *Loges d'artistes ;* 4. *Garages.*

C. *Coupe longitudinale sur le studio.* 1. *Studio ;* 2. *Foyer ;* 3. *Groupe électrique.*

A

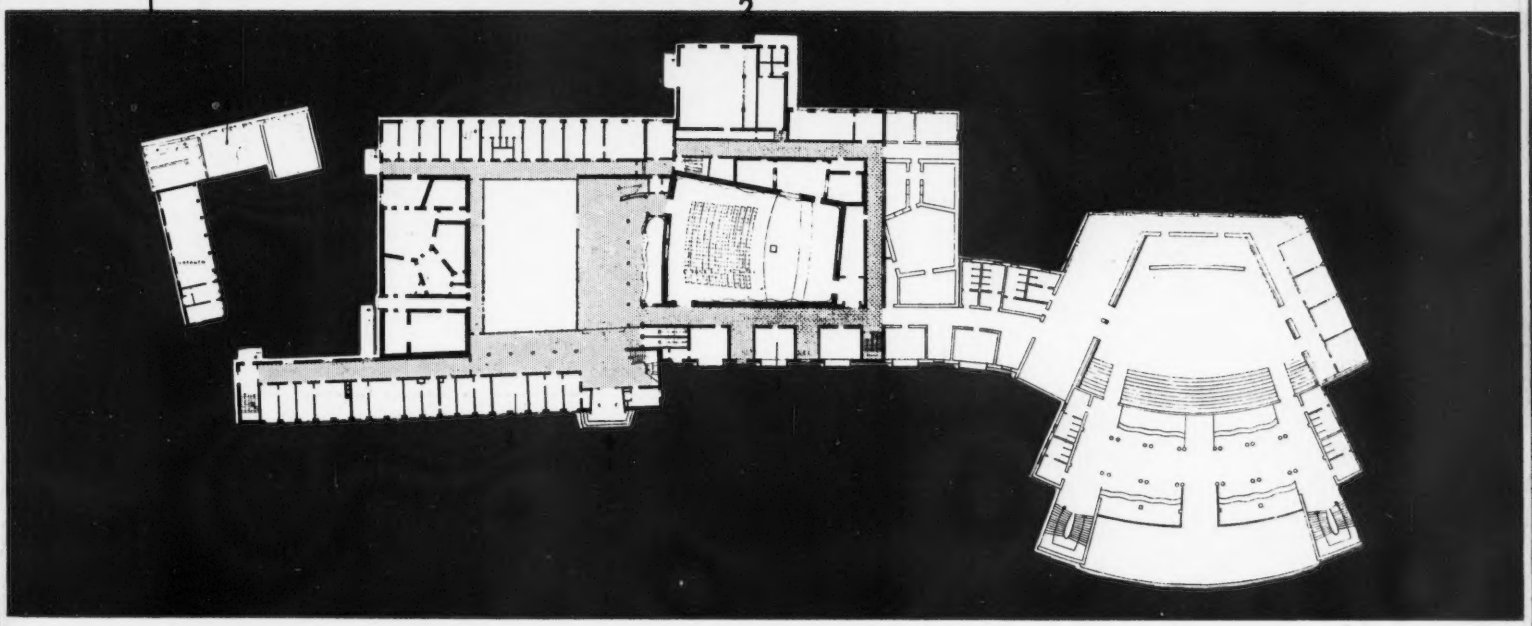

B

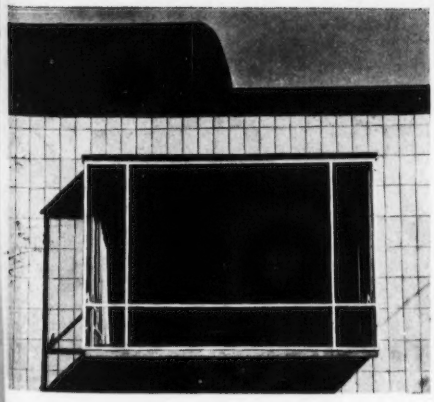

C

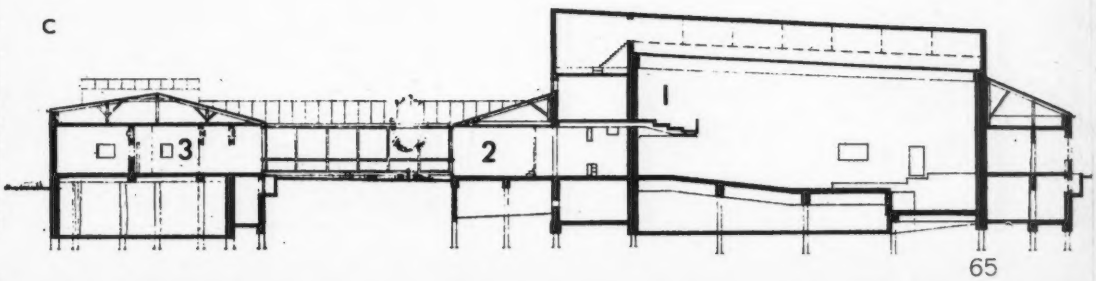

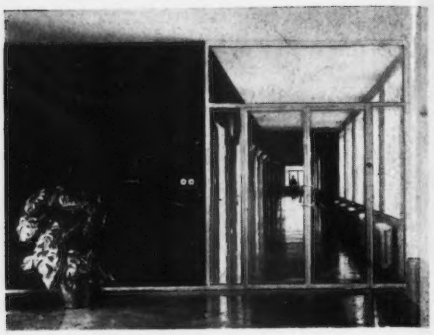

5. Vestiaire et foyer du studio. Les parois du vestiaire sont en contreplaqué maintenu par des baguettes d'érable vissées. Au plafond, plaques perforées en plâtre. Sol en pierre à chaux jurassique ; 6. Vue d'une galerie de circulation ; 7. Détail d'une partie du revêtement ondulé près du podium. Les sièges de l'orchestre sont en tube d'acier chromé et feuilles de plexiglass ; 8. Le centre de récréation des employés sur le toit-terrasse.

5 | 6
7 | 8

la cage d'escalier, paroi vitrée avec menuiserie métallique et encadrements en pierre polie. Porte d'entrée en menuiserie métallique et habillage en laiton bronze médaille. En cave, installations de chauffage, climatisation et centrale électrique basse tension.

Centrale radiophonique (locaux d'enregistrement, mise en ondes, contrôle). — Construction en maçonnerie à double paroi, planchers B. A., tous les murs montés sur une couche de liège comprimé. Plancher flottant. Portes isophoniques, toiture en charpente bois et couverture en cuivre. Eclairage zénithal par lanterneaux.

Studio d'émission. — Construction en maçonnerie à double paroi avec remplissage en « Iporka » (matériau isolant) sur liège comprimé (murs de 25 cm., vide de 12 cm., paroi de 12 cm.). Fermes métalliques supportant un plancher en béton, couverture cuivre, sous-plafond staff. Parois intérieures ondulées réalisées avec des frises en bois, doublure en tôle de laiton perforée et garnie au revers de laine minérale. Climatisation par air pulsé en point haut, reprise dans les contremarches de l'estrade et sous galerie. Il est prévu la construction d'un plateau d'orchestre escamotable. Revêtement extérieur du studio en panneaux ondulés à base de fibrociment.

La terrasse-jardin est destinée à la détente et au repos des techniciens et artistes travaillant dans des locaux éclairés et climatisés artificiellement. Le toit en avancée repose sur des supports métalliques légers. Les parois entièrement vitrées laissent la vue libre sur le lac, la ville et les collines environnantes.

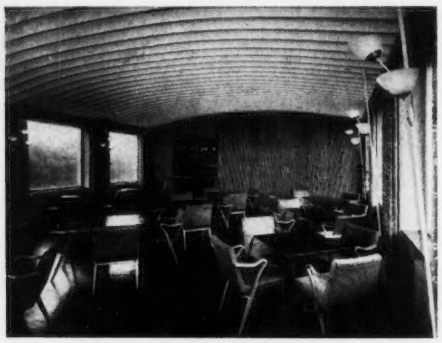

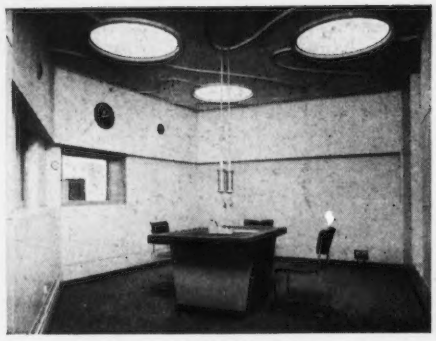

Photo Hugo Schmölz.

9 | 10
11
12

9. Vue d'une salle de réunion ; 10. Cabinet du speaker au centre technique. L'isolation phonique est assurée par des murs doubles comportant des panneaux encastrés dont les cases de profondeurs variées sont remplies d'Iporka et recouvertes de panneaux durs en fibres de bois, perforés et de forme irrégulière ; 11. Vue du pupitre de régie dans le studio ; 12. Le studio de musique pour orchestre moyen, avec 312 places pour les auditeurs. Le plan est en forme de tête de bêche. Le plafond est suspendu avec projecteurs au-dessus du podium. Les murs ont reçu un revêtement ondulé en lattes de gaboon et bouleau. Le revêtement du sol est de ton gris.

Photos Heidersberger.

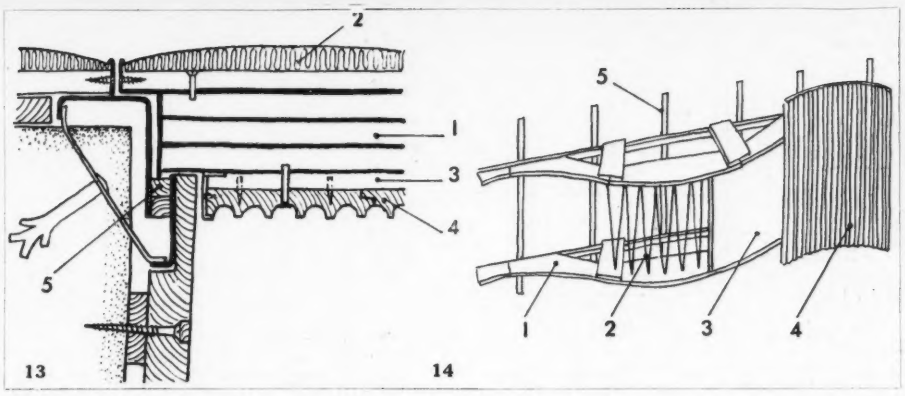

13. COUPE SUR L'ENTREE ETANCHE AU SON AU-DESSOUS DU BALCON. 1. *Porte en tôle caissonnée avec bourrage isolant ; 2. Matelas isolant ; 3. Contreplaqué ; 4. Frises ; 5. Caoutchouc.*

14. REVETEMENT ABSORBANT EN LATTES DE GABOON DES MURS DU STUDIO. 1. *Forme de support en bois ; 2. Tendeurs fil de fer ; 3. Matelas isolant emprisonné entre les fils de fer et une tôle de laiton perforé ; 4. Frises verticales à claire-voie ; 5. Chevrons scellés à la maçonnerie.*

MAISON D'EDITION, TOKYO

ANTONIN RAYMOND ET L. L. RADO, ARCHITECTES ; PAUL WEIDLINGER, MORRIS SHAPIRO, CLAUDE R. ENGLE, INGENIEURS ASSOCIES.

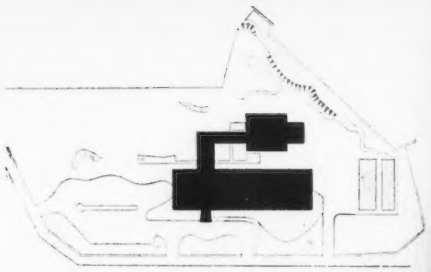

PLAN MASSE.

PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE : 1. *Entrée ;* 2. *Bureau ;* 3. *Attente ;* 4. *Salle d'exposition ;* 5. *Salon ;* 6. *Cafeteria ;* 7. *Cuisine ;* 8. *Aile des bureaux. L'aile des bureaux comprend à l'étage la même disposition.*

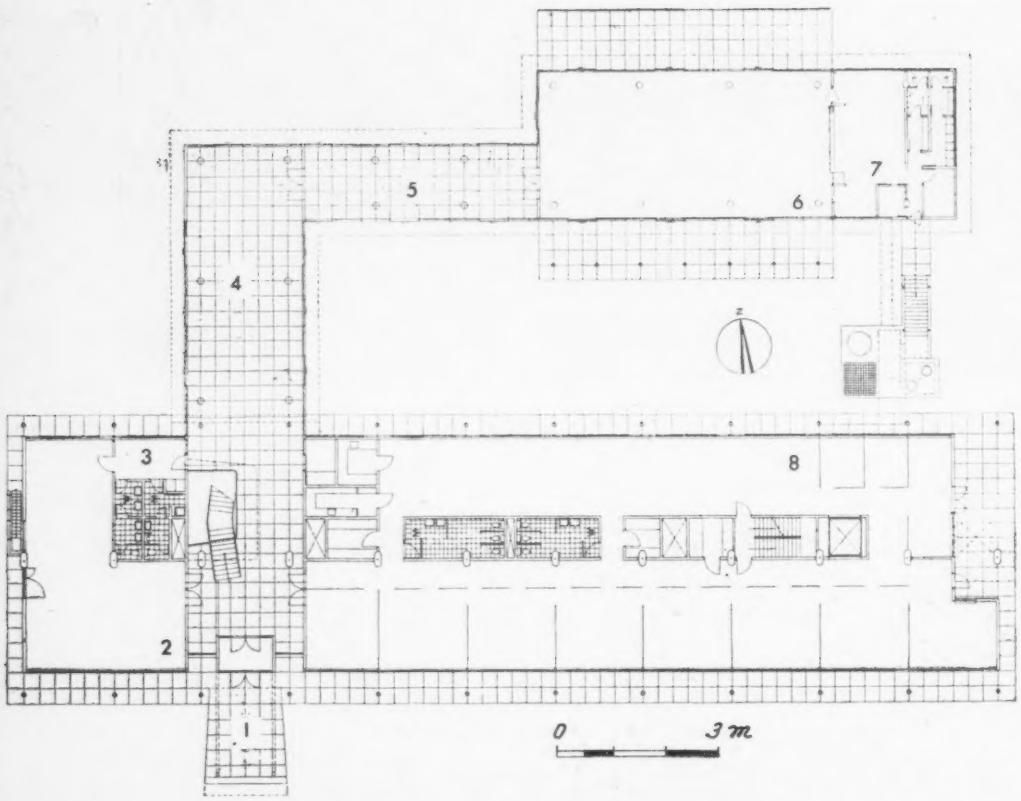

PROGRAMME

L'immeuble est destiné à l'édition japonaise d'une revue populaire internationale. Outre les bureaux nécessaires, il comprend un hall d'exposition, un salon de réception et une cafeteria.

Les architectes ont adopté un plan libre pour le bureau général dont les cloisons de séparation à l'exception de quelques-unes sont mobiles, le chauffage et l'air conditionné ainsi que l'installation électrique étant disposés en vue de cette implantation. Cette solution retenue également pour le noyau des services a fortement influencé le parti architectural.

Les expositions principales Sud et Nord ont été choisies pour les facilités de contrôle du soleil par des auvents et des persiennes horizontales fixes. L'aile des bureaux est tournée au Sud vers le Palais Impérial, au Nord vers les jardins.

Au premier étage, les bureaux privés ouvrent au Sud sur un balcon.

ETUDE DU PROJET

La construction devait concilier les données techniques développées aux U.S.A. et l'apport culturel du Japon. Si le point de vue technique ne posait aucun problème local, en revanche, une expression culturelle et artistique spécifiquement japonaise pouvait placer les architectes dans une situation paradoxale. Le Japon est, en effet, peut-être l'un des derniers pays au monde où les relations de l'homme avec la nature gardent l'empreinte d'un sentiment religieux dont l'influence se retrouve dans tous les actes de la vie. D'où le culte de la beauté considéré comme nécessaire à la vie et non pas réservé à une formule abstraite de l'art ; de là aussi, le sens liturgique attaché à une merveilleuse discipline — observée par tous et chacun — qui ont valu au Japon ces rythmes architectu-

raux clairs et honnêtes, soulignant la mise en valeur et le respect du matériau. Qualités séculaires auxquelles l'architecture japonaise doit d'être à la base de notre architecture moderne.

Il était demandé aux architectes de sauvegarder dans le bâtiment en projet ces caractères spécifiques dont on peut déjà noter l'amoindrissement au Japon, sous la forte poussée des techniques occidentales implantées dans le pays. Il n'y a en effet aucune relation entre des philosophies intégrant d'une part la construction en bois, et d'autre part les immenses « buildings » en matériaux industrialisés, symboles de l'esprit occidental.

Les architectes de cette maison d'édition, en accord avec leur goût personnel et leur philosophie de la construction, ont basé leur projet sur une expression impersonnelle synthétisant tous les facteurs, le voulant harmonieux en soi, harmonisé avec la vie de l'homme et avec la nature.

Le plan libre, ouvert, ne vise pas à étonner. Il repose sur une expression architecturale claire et une structure nouvelle adoptée pour sa résistance aux tremblements de terre.

Le rythme de l'ossature, l'emploi judicieux de B. A. et d'acier réduisant les éléments de structure aux dimensions minima, la qualité du matériau entrant dans la fabrication du béton laissé nu, l'échelle adoptée, les solutions fonctionnelles et

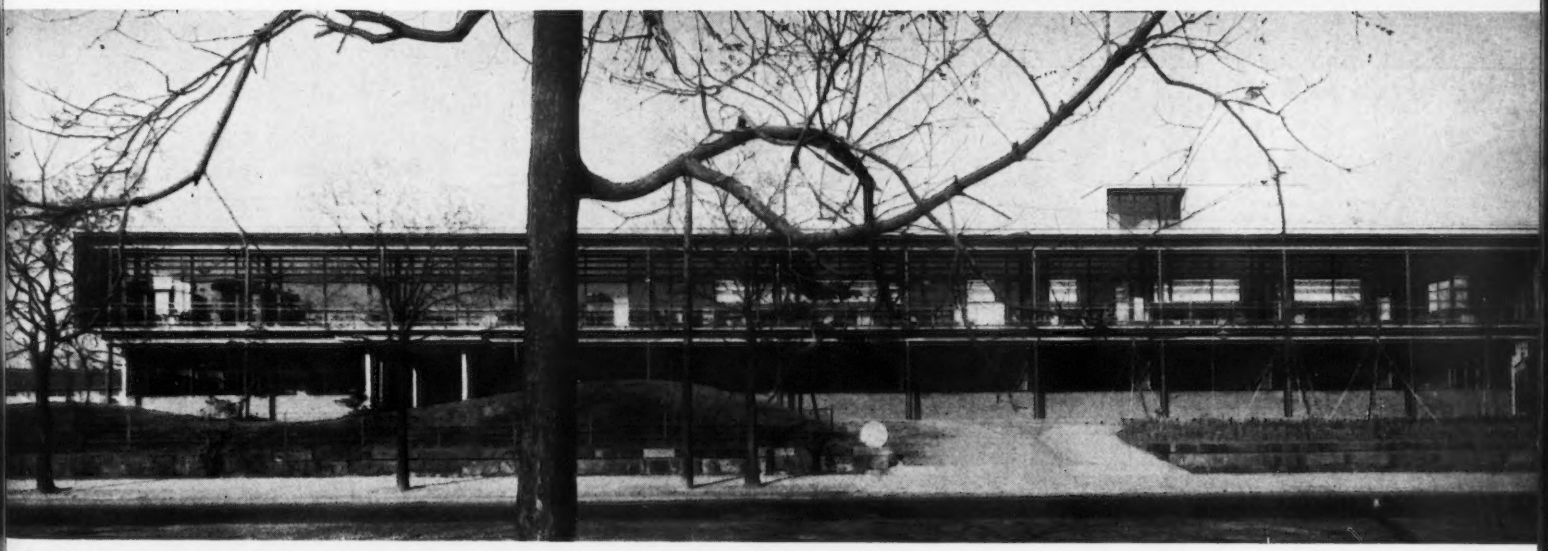

1 | 2
3
4

1. Vue du mur pignon. L'inclinaison des poteaux extérieurs est nettement visible ; 2. La façade sur les jardins ; 3. La façade sur l'avenue ; 4. Vue du passage reliant les différentes parties de l'immeuble.

techniques, l'élimination de tout élément superflu contribuent à faire de cette réalisation une démonstration en accord avec le but recherché.

CONSTRUCTION

Dans toute réalisation contemporaine, l'ossature fait partie intégrante de l'expression architecturale. Dans le cas présent, divers facteurs concernant ce point particulier s'imposaient à l'attention des architectes au départ même du projet.

— Le prix bas de la main-d'œuvre relativement au coût élevé des matériaux.

— L'efficacité d'une main-d'œuvre remarquablement habile, capable d'exécuter à la perfection les détails de construction.

— Un terrain difficile quant aux fondations.

— Les tremblements de terre.

On retrouve l'influence de ces données en différents points de la réalisation :

— La dominante fonctionnelle des cloisons libres n'obstruant pas la vue résulte de l'adoption d'une

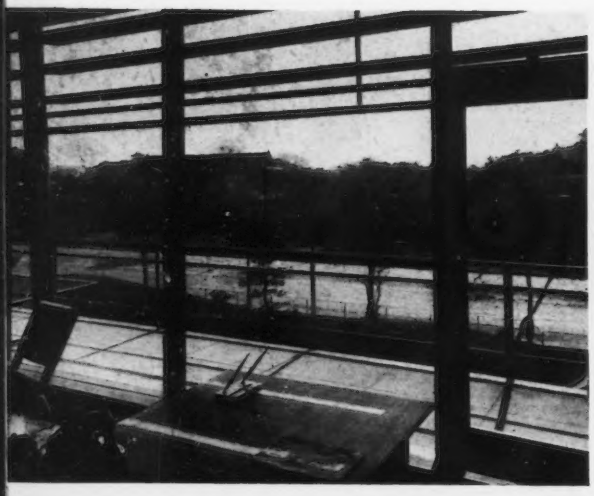

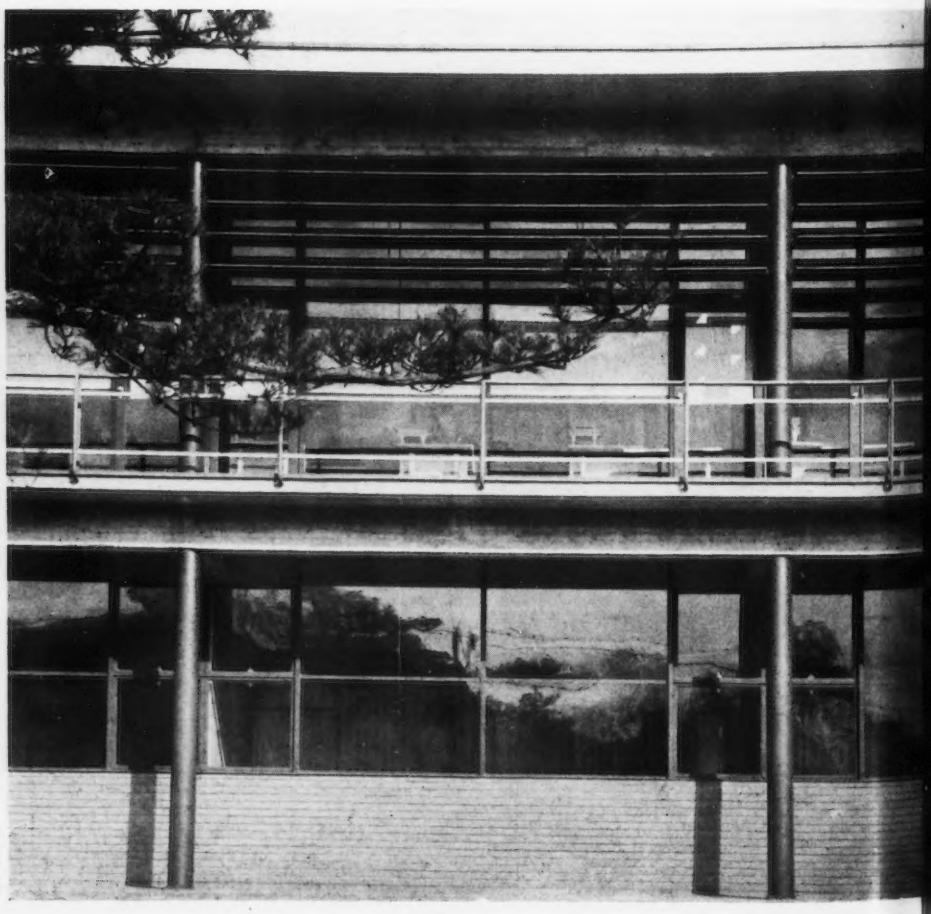

5	6	7	8
9	10		

5. *Le salon dans la galerie qui mène à la cantine :* 6. *La cafeteria et la cuisine sont dans l'annexe, et prennent vue sur les jardins ;* 7. *Vue intérieure du bureau principal orienté au Nord, d'où l'absence de volets protégeant de l'ensoleillement ;* 8. *Bureau et salle de conférences ;* 9. *Un bureau côté Sud ;* 10. *Détail de la façade Sud.*

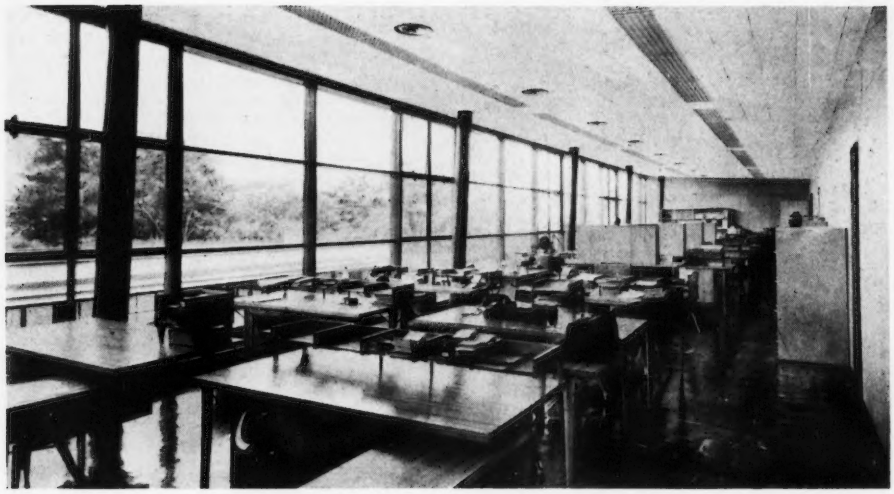

ossature groupant au centre du bâtiment les poteaux lourds et répartissant vers les murs extérieurs des poteaux d'acier de diamètre minimum.

— La disproportion propre au Japon entre les prix de la main-d'œuvre et les prix du matériau permit d'établir une balance budgétaire et de retenir l'emploi de l'acier dans le cadre du budget donné.

— La finition parfaite des surfaces de béton laissé brut après décoffrage et des charnières de poteaux d'acier a bénéficié de la qualité de la main-d'œuvre artisanale.

CI-DESSOUS : DETAILS DE CONSTRUCTION MONTRANT LA FIXATION A ROTULE ASSURANT LA LIAISON A L'OSSATURE DES POTEAUX EN ACIER EXTERIEURS (SYSTEME WEIDLINGER).

CI-CONTRE : DEMI-COUPE TRANSVERSALE SUR LE BATIMENT.

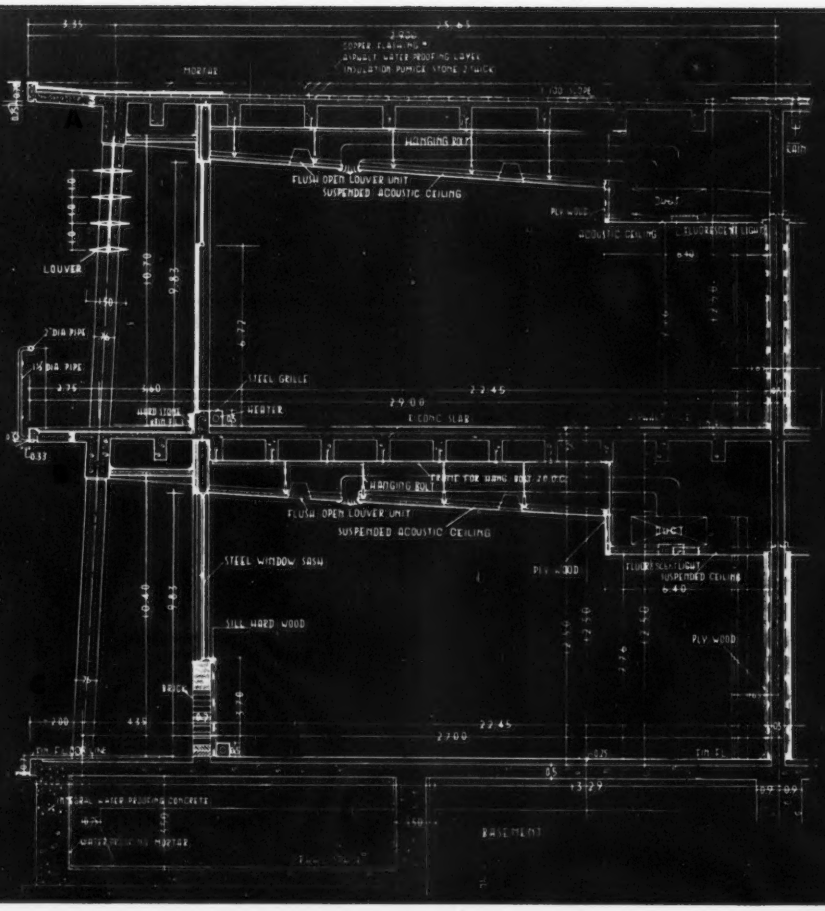

— *La clarté de l'ossature vient en conséquence directe des difficultés suscitées par le terrain et par les tremblements de terre. Ceux-ci ont commandé l'inclinaison des poteaux extérieurs en vue d'une meilleure résistance à la poussée horizontale des forces sismiques.*

L'ossature est composée essentiellement avec un système de poteaux lourds en B. A. placés dans l'axe du bâtiment, encastrés dans la dalle du rez-de-chaussée et le caisson formant sous-sol, le tout fondé sur pieux prémoulés. Le premier plancher au-dessus de la terrasse est supporté par des poutres en cantilever formant portique rigide. Ce système reçoit les charges principales. Les poteaux extérieurs en acier sont reliés à l'ossature au moyen d'une fixation à rotule, grâce à un système développé par l'ingénieur Weidlinger. Les poteaux de l'étage transmettent vers les poteaux inférieurs du rez-de-chaussée, au moyen de fourreaux traversant la poutre de rive de l'étage, les efforts verticaux reçus.

Les poteaux sont constitués par des tubes d'acier de 137 mm. enrobés d'un matériau incombustible et protégés par un second tube d'acier (voir détails).

Le système pourrait être approximativement comparé à un parapluie qui serait haubané par des tiges rigides. Aucun effort de flexion n'est absorbé par les éléments d'acier qui sont placés à angle droit par rapport à la sous-face des poutres cantilever, ce qui permet une meilleure transmission des efforts vers le sol. Le système adopté s'est révélé beaucoup plus économique qu'un cantilever simple. Un voile de B. A. médian assure la rigidité longitudinale.

Le chauffage comporte un système de conditionnement d'air avec rafraîchissement en été et chauffage en hiver, dont la source d'énergie calorifique est fournie par une thermo-pompe.

Le bâtiment est divisé en trois parties : l'aile du bureau principal, une galerie connexe aux fins d'exposition, une seconde aile basse parallèle au bureau principal contenant les cuisine, cafeteria et salon.

Dans le bâtiment principal, les services sont rassemblés sur l'axe médian entre les lourds piliers laissant un espace libre pour la circulation de chaque côté du bureau. Dans les ailes basses, la construction est traditionnelle avec dalles de terrasse en cantilever sur les points porteurs en béton armé.

CI-CONTRE DETAIL D'EXECUTION DU BETON ARME.

Maison d'Édition, Tokyo

COUPE SUR L'ENTREE.

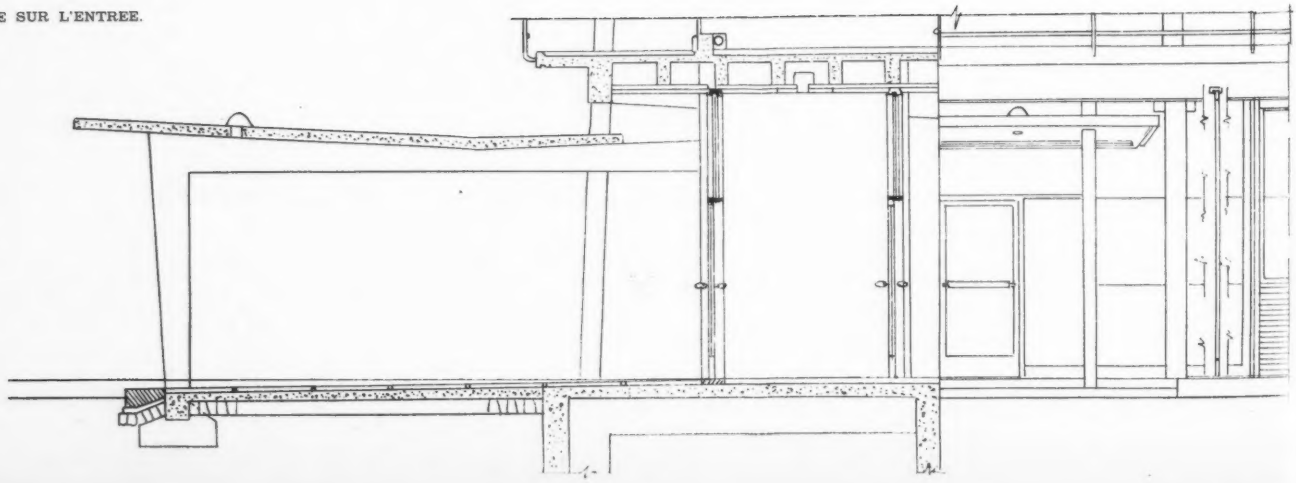

FINITIONS

La finition très soignée des intérieurs comporte des panneaux de « shoji ply » (en bois du pays rappelant le chêne). Les châssis coulissant horizontalement sont en acier. Les planchers sont en terrazo noir et blanc dans la partie réservée au public et recouverts de caoutchouc dans les bureaux. Plafonds en carreaux acoustiques. Murs en contreplaqué et plâtre. Poteaux en béton brut et acier. Le mobilier, dans sa totalité, a été dessiné par les architectes et réalisé au Japon sous la direction de Robert Kann. Strictement fonctionnel, il atteint, par le jeu des proportions et du matériau, une élégance en accord avec celle du bâtiment. Les architectes se sont assuré la collaboration d'Isamu Noguchi pour les jardins. Une polychromie bien ordonnée met l'ossature en valeur : gris « pigeon » du béton brut obtenu sans aucun artifice par le travail des artisans, rose soutenu du soubassement en briques du rez-de-chaussée et bleu de Prusse des parapets, persiennes et câbles en acier.

11.-12. *Le vestibule vu du rez-de-chaussée et de l'étage.*

11 | 12

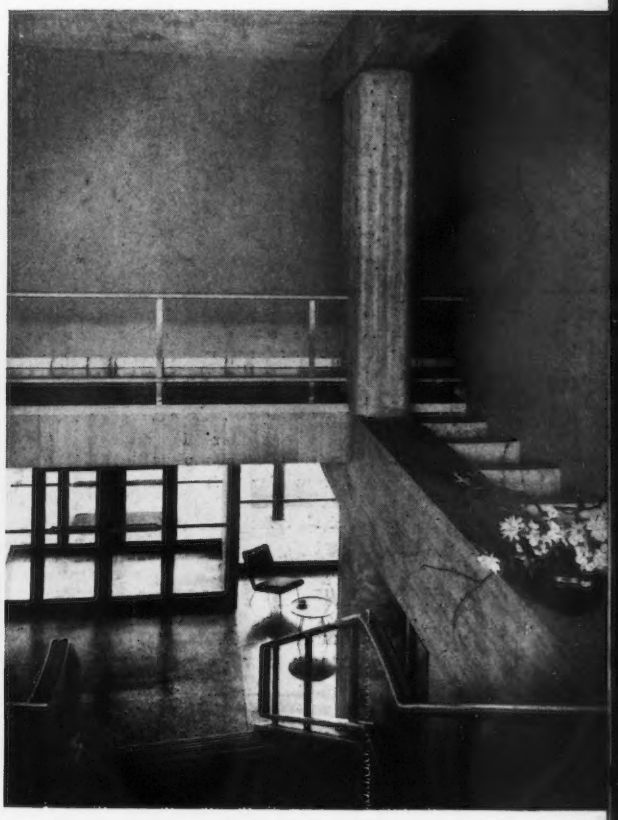

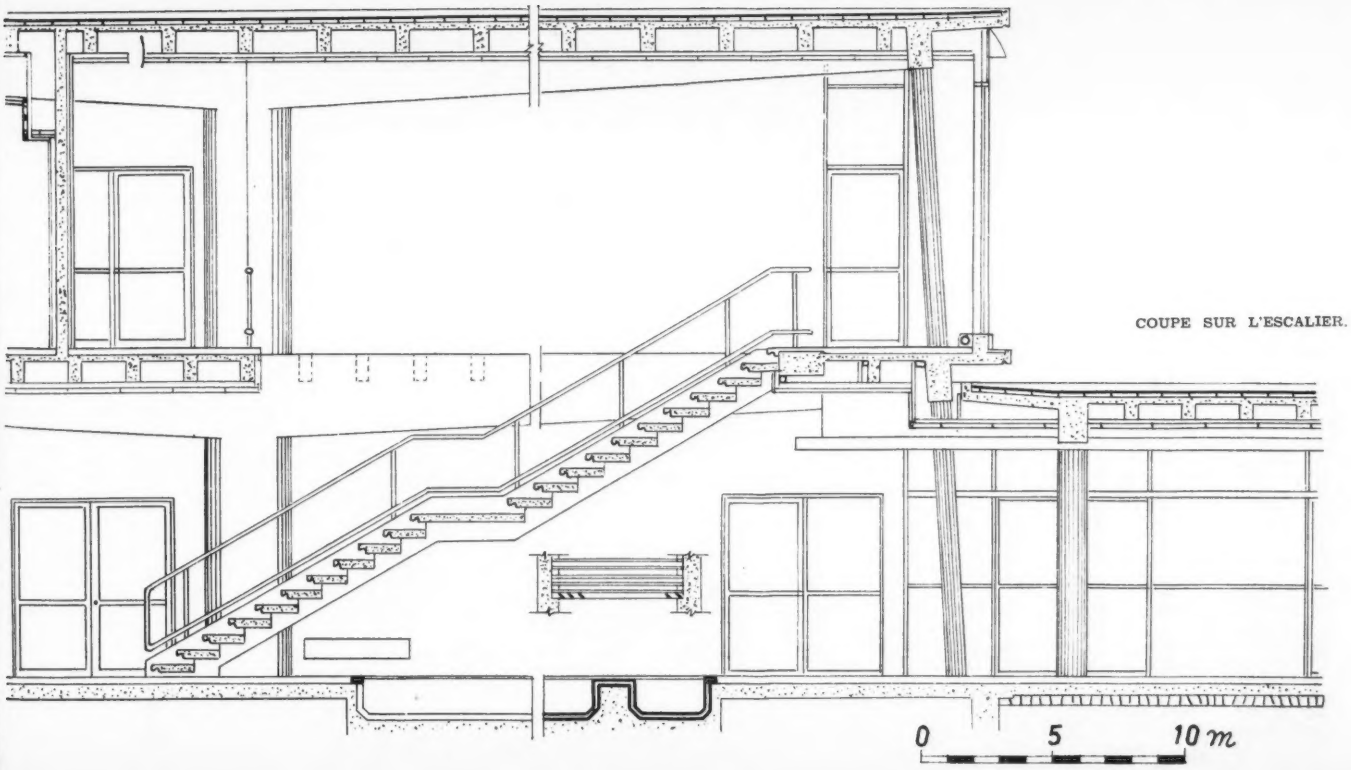

COUPE SUR L'ESCALIER.

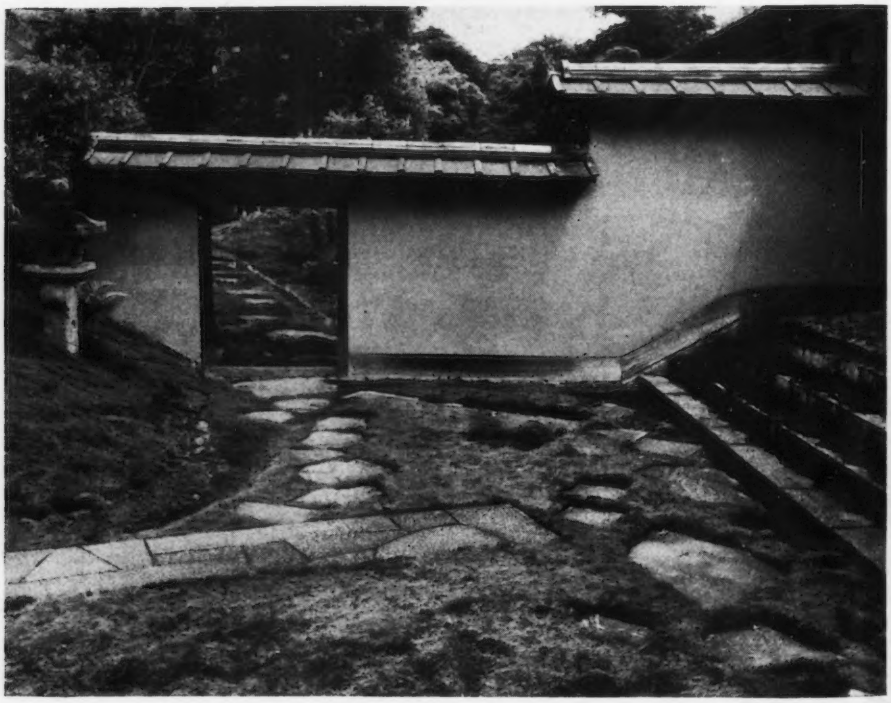

JARDINS AU JAPON

1 | 3
2 | 4

1. Le jardin du Palais Katsura dessiné au XVIIIe siècle : lanternes et pont de pierre, massif d'iris... 2. La porte d'un sentier dallé dans le même jardin ; 3. Le « tsukubai », bassin de pierre de forme trapue, rafraîchissant à la vue, est disposé près d'une pierre invitant le promeneur au repos ; 4. Le jardin aux pierres de Ryuanji, cinq massifs de pierre entourés de mousse, du sable finement ratissé : la mer et les îles, le silence.

Signe manifeste d'une intimité établie entre le travail de l'homme et les jeux de la nature, ceux-ci étant soumis à celui-là, le jardin disposé au-devant de l'habitation au point de ne faire qu'un avec l'œuvre bâtie, relève toujours par quelque point d'un affinement de la manière de vivre.

Cette harmonie délicate que la vie d'une civilisation machiniste a détruite pour un moment, s'impose de nouveau à l'esprit des meilleurs constructeurs dans la mesure même où son absence s'est fait cruellement sentir.

De toutes parts les jardins surgissent autour et au travers des constructions, les encadrant, les mettant en valeur, en même temps qu'ils créent — plaisir des yeux et contact avec les rythmes naturels — un repos pour l'habitant.

Jeu de formes et de couleurs enserrant une architecture, le jardin peut être animé par des esprits divers et de la banalité ou du simple agrément s'élever à la plus prenante poésie, voire au lyrisme ou au symbolisme représentatif d'un univers dispersé dont on cherche à reconstituer l'unité. A l'extrême de cette hiérarchie, inséré dans un culte cosmique, le jardin, tel que l'ont fait au Japon des siècles de tradition, exerce son envoûtement sur les architectes contemporains.

Serait-ce par tout ce que le jardin japonais comporte d'isolement silencieux, de concentration, d'intimité et de puissance méditative qu'il agit comme un aimant — ou comme un régulateur — sur des êtres profondément enracinés dans leur époque d'implacables

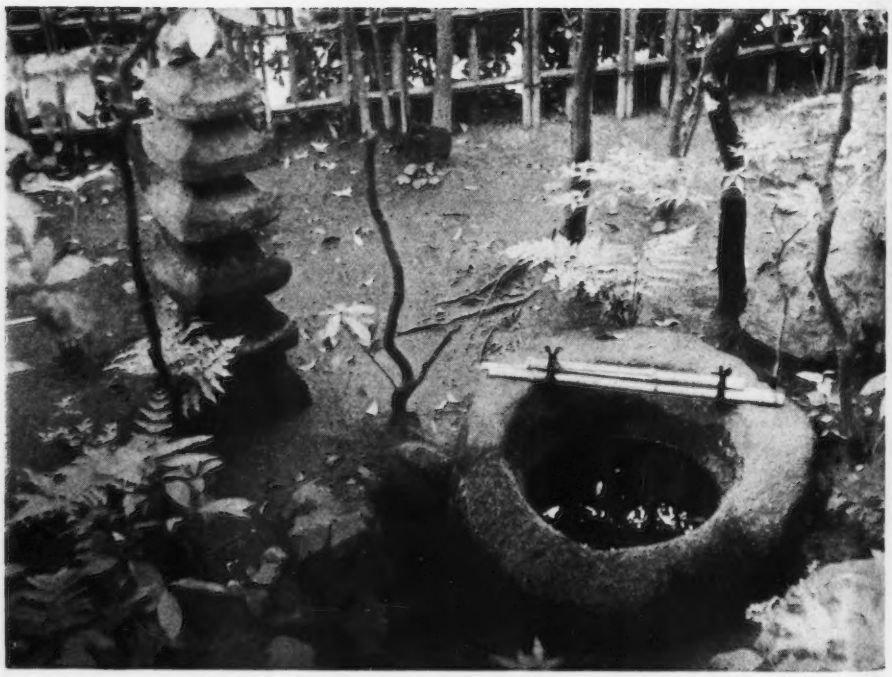

5 | 6 | 7

5. Un autre aspect du jardin du Palais Katsura ; 6. Granit, andrésite et dorite que le temps patine, sont choisis pour ces bassins disposés au long des allées... Au fond, une lanterne de pierre ; 7. Originaires de Corée, les pagodes et les lanternes de pierre sont venues dans le jardin près de la maison, en passant par les jardins des temples. Ici, Yamasaki, jardin du Thé.

8

9

8. *La véranda d'un pavillon de thé du Palais Katsura ouvre sur le paysage du jardin. Les nattes du parquet, véritables modules, les écrans de bois et de papier n'ont pu être transposés en architecture moderne, mais le jardin intégré à l'habitation a conquis l'univers de la construction contemporaine.*

9. *Les jardins de l'immeuble pour une édition présenté à nos lecteurs dans les pages précédentes, sont inspirés par la pure tradition japonaise. Les architectes et Isamu Noguchi nous montrent ici la première phase d'une réalisation conférant à une construction de caractère commercial une noblesse rarement atteinte en pareil cas.*

engrenages? Sans doute, et la liste serait longue des constructeurs modernes qui ont avoué simplement la vitalité qu'ils avaient captée en franchissant le seuil d'une maison de bois, aux salles tournées vers un jardin où jamais ne semble passer la mort et le renouveau des saisons.

Conséquence d'un symbolisme qui se veut immuable la pérennité du jardin japonais est l'un de ses caractères les plus étonnants. Ici, la technique du maître de l'enclos est étroitement dépendante de sa philosophie. Peu ou pas de fleurs troublant la sérénité du lieu par le déliement d'une corolle épuisée, mais des rochers, des galets, des plantes vivaces, des mousses toujours vertes, le sable et chaque fois qu'il se peut, l'eau. Evocation de la mer, le moindre bassin ou encore les vagues simulées de sable fin, venant mourir au pied de rochers qui sont des îles... Une passerelle jetée sur le bras d'un lac emporte vers l'infini, le grand pin symbole de longue vie se transforme en forêt, et la flore du monde c'est cet autre pin au tronc assoupli en spirale, aux branches échevelées. Une pierre, c'est aussi le profil et la puissance du Mont Fujiyama, et cette allée conduit au centre même de la méditation et du repos : un paysage déployant sa vertu d'incantation au-devant d'un banc de bois ou de pierre, muette invitation à renoncer pour un instant à l'inéluctable poursuite du temps.

M.-A. Febvre.

Cette documentation due à Isamu Noguchi nous a été aimablement transmise par Mr. Douglas Haskell, Editions Architectural Forum, New-York.

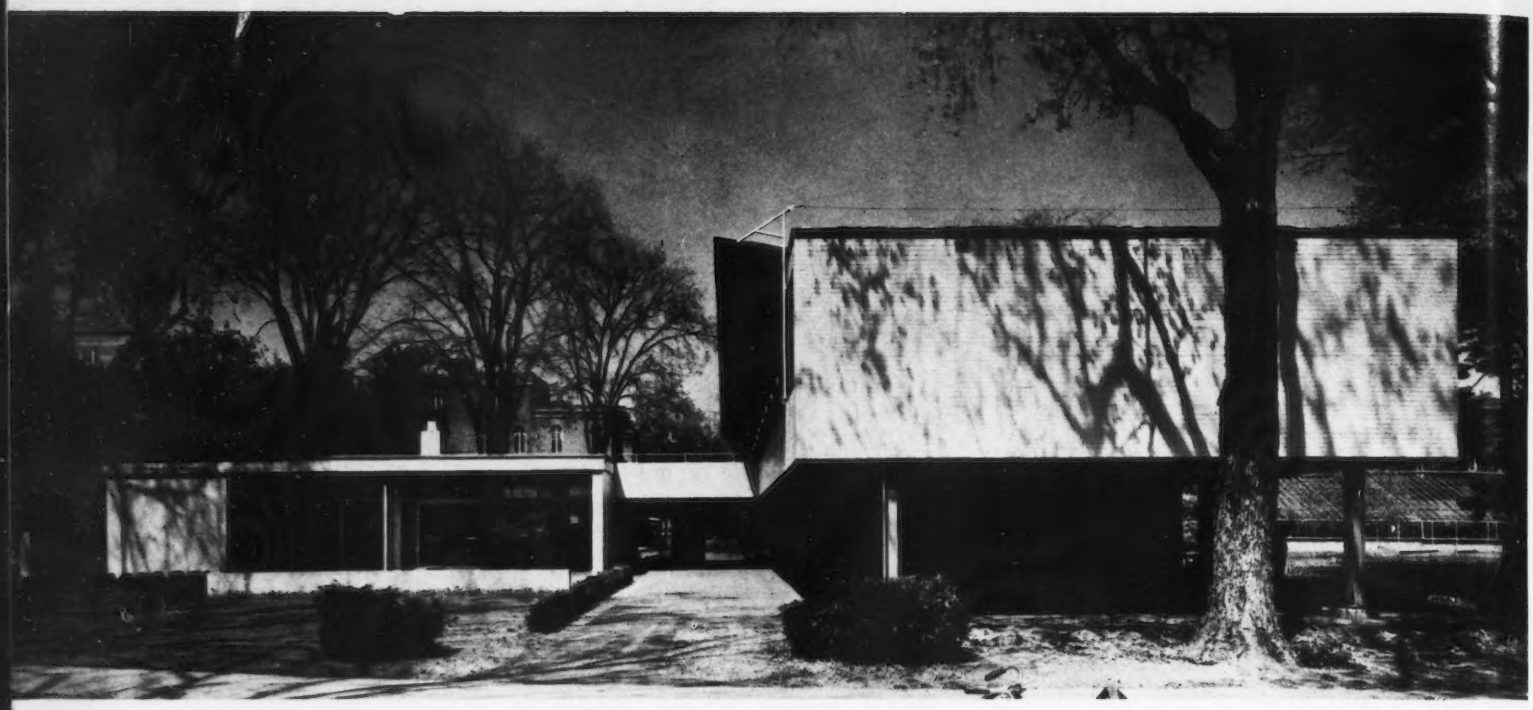

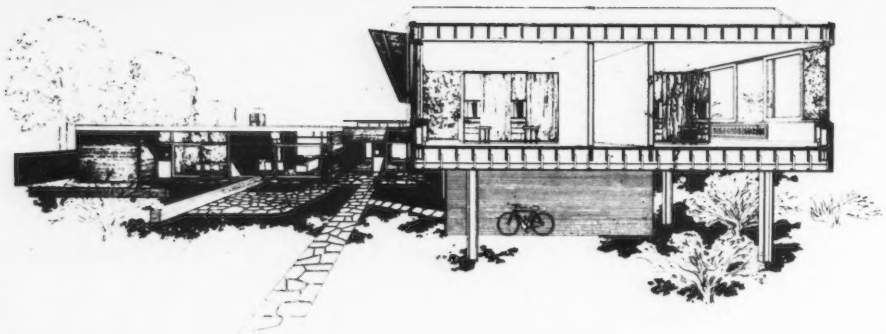

INTERNAT DE JEUNES FILLES, VASSAR COLLEGE, POUGHKEEPSIE, NEW-YORK

MARCEL BREUER, ARCHITECTE.

1. La construction vue du Sud ; 2. Coupe sur le bâtiment vu sous le même angle ; 3.-4. La façade Est du pavillon.

1 | 2 | 3 | 4

Photos Ben Schnall.

L'intérêt qui s'attache à cette construction de Breuer dépasse la réussite en soi d'une architecture équilibrée enfermant un habitat de qualité pour atteindre la valeur d'une expérience sociale inédite aux U.S.A.

Cet internat d'une formule nouvelle s'insère en effet dans le cadre d'un collège ancien. Jusqu'alors dans ces collèges, les élèves versaient une pension forfaitaire élevée correspondant à une organisation traditionnelle assez luxueuse. La donation Ferry, désireuse de rendre le collège accessible à des élèves disposant d'un budget restreint, a confié à Breuer le soin de traduire ses intentions. Le nouvel internat devrait disposer d'une organisation autonome, permettant aux jeunes filles d'accomplir elles-mêmes les tâches habituelles du service (cuisine, entretien, etc...) en versant leur quote-part de frais réels. Il s'agit en fait d'une coopérative d'étudiants à l'exclusion de toute personne extérieure au groupe. L'internat abrite 27 élèves (le collège en reçoit 1.400). Dès l'ouverture, 800 demandes d'entrée furent enregistrées.

Le soin de maintenir dans le pavillon une ambiance culturelle harmonieuse est confié à une jeune agrégée qui habite le pavillon. Elle peut être mariée, l'appartement, situé au rez-de-jardin, étant prévu pour un couple.

Le groupe des chambres a été surélevé relativement au sol pour raisons d'hygiène et pour ménager une vue meilleure sur le site environnant. Le bloc commun a été dégagé de manière à éviter la transmission des bruits à l'étage, et pour limiter les allées et venues des visiteurs, la partie des chambres étant strictement privée.

Le coût du bâtiment s'élève à $ 127.000 avec équipement incorporé. $ 20.000 pour le mobilier de Eames et Knoll, soit $ 150.000 environ au total.

Avant la guerre, le mécénat des universités était d'une ampleur presque illimitée : en 1933, l'architecte pouvait disposer de $ 11.000 par chambre d'étudiants, actuellement $ 5.000 est un chiffre maximum dévolu aux mêmes fins.

Il était peu aisé de rester dans les limites imposées par le facteur économie, important au premier chef, le rapport entre les installations service devenant d'autant moins dispendieux qu'il est réparti sur un nombre élevé d'occupants. Malgré ces conditions difficiles et le budget imposé, il fallait conserver, sans l'amoindrir par la pauvreté de l'ensemble, l'idée neuve de coopérative. L'équilibre nécessaire a été trouvé dans le choix des matériaux.

L'ossature est en acier. Les planchers et terrasses sont en bois. Ce matériau a été accepté du fait que le bâtiment est bas. Les règlements de sécurité ont pu être ainsi conciliés avec les données économiques, le bois étant le matériau le moins coûteux aux Etats-Unis.

La paroi est composée avec un revêtement extérieur de briques ordinaires peintes à l'huile et des panneaux isolants avec vides d'air côté intérieur.

Les cloisons à ossature bois ont un revêtement de panneaux isolants aux deux faces. L'étanchéité est multicouche avec protection en gravillon. Le brise-soleil en panneaux de fibro-ciment ondulé constitue une expérience. C'est plutôt un auvent protégeant des rayons solaires. La région étant très enneigée, le service d'entretien du collège avait émis des doutes quant à la bonne conservation de la toiture. Le parti adopté les a fait disparaître, l'absence de tout parapet vertical supprimant la stagnation de la neige dont l'élimination s'opère d'elle-même par le vent.

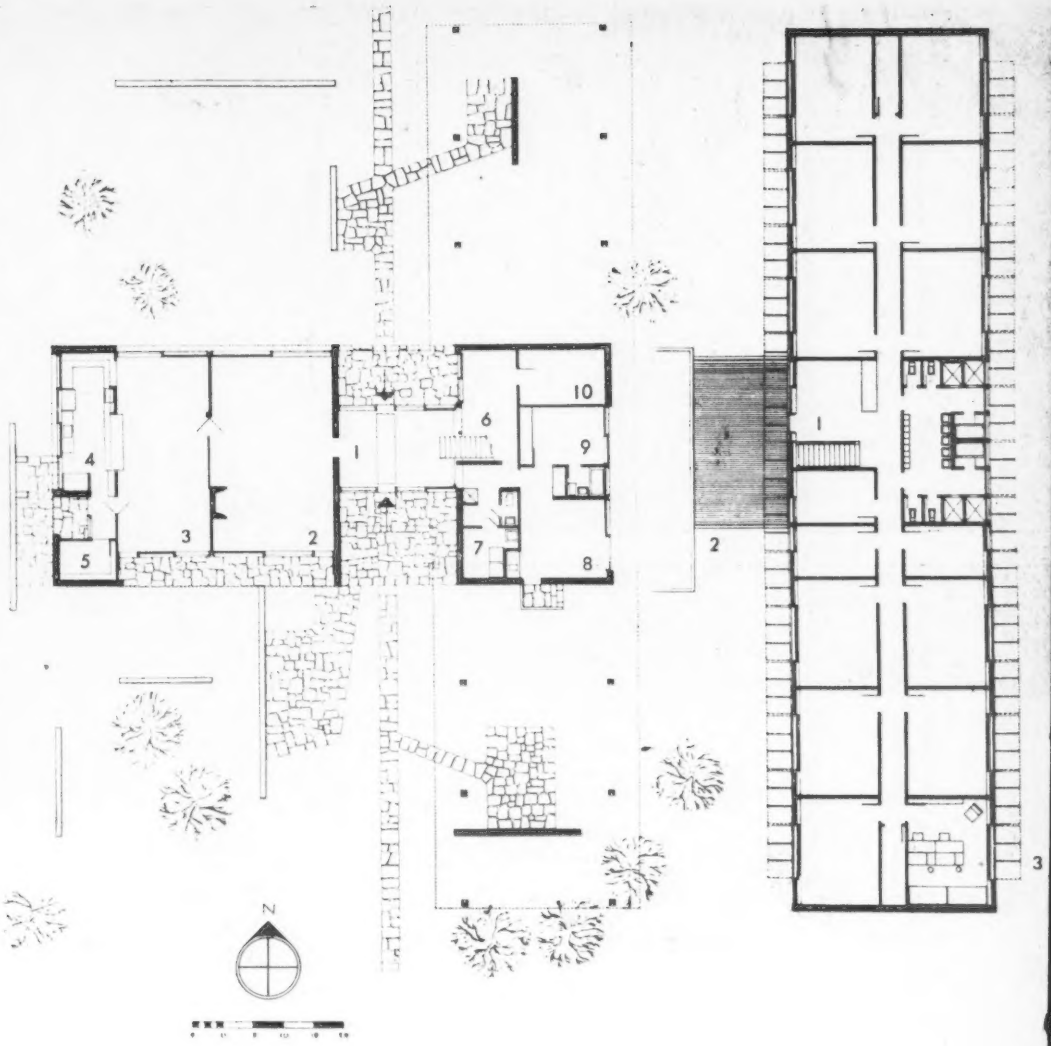

PLAN DU PREMIER NIVEAU :

1. *Double entrée ;* 2. *Salon ;* 3. *Repas ;* 4. *Cuisine ;* 5. *Rangement ;* 6. *Bureau ;* 7. *Buanderie ;* 8.-9. *Séjour et chambre du professeur ;* 10. *Chauffage.*

PLAN DU SECOND NIVEAU :

1. *Salon ;* 2. *Terrasse, bains de soleil ;* 3. *Chambre-type pour deux étudiantes.*

Photo Ben Schnall.

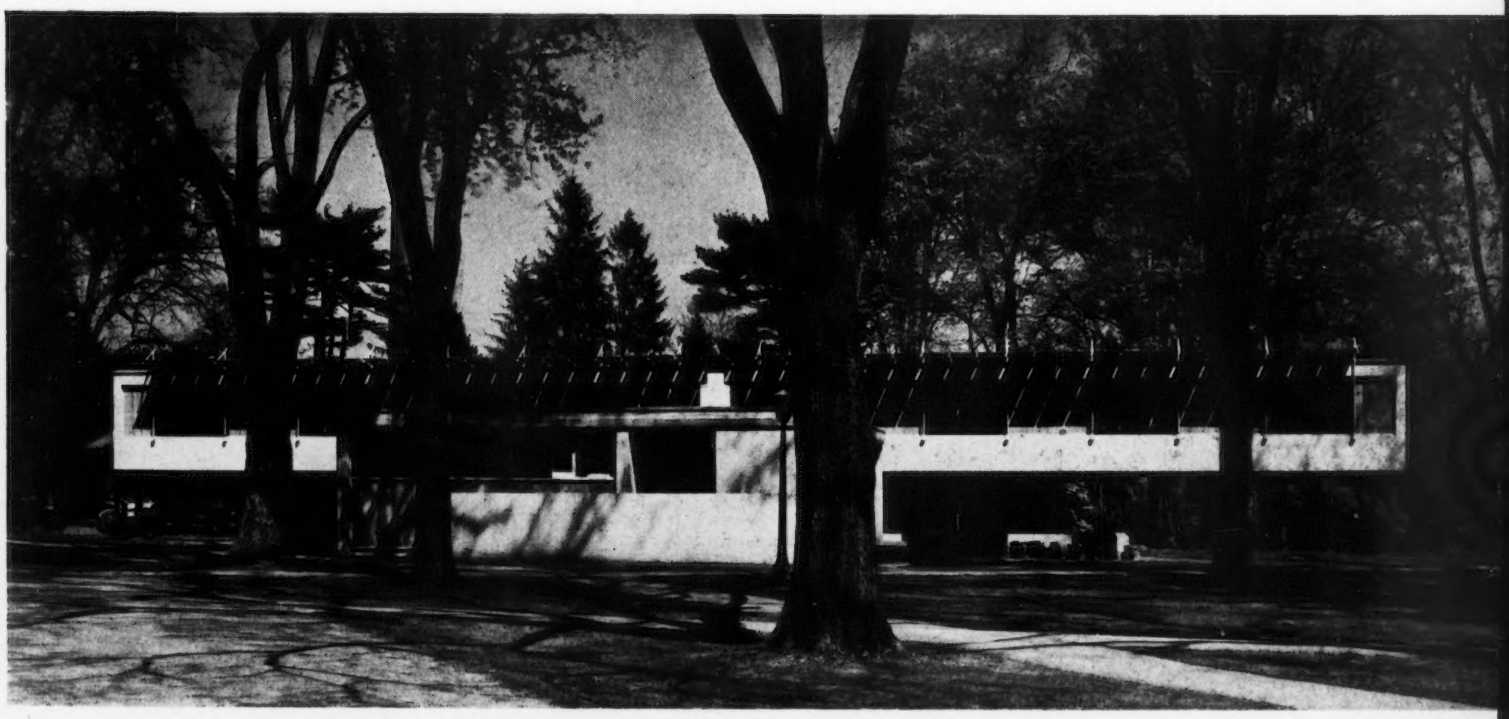

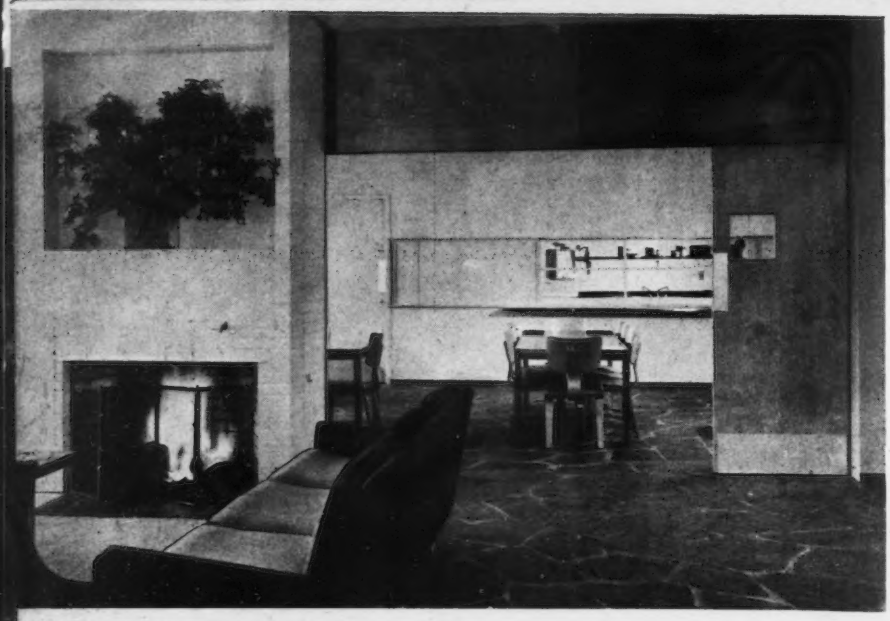

Photos Molitor.

4. La salle à manger vue du salon ; 5. Le grand salon à rez-de-jardin ; 6. Le petit salon de l'étage supérieur ouvrant sur le toit-terrasse ; 7. La cuisine commune des élèves ; 8.-9. Détails de la façade Est.

4	
5	8
6 7	9

Photos Ben Schnall.

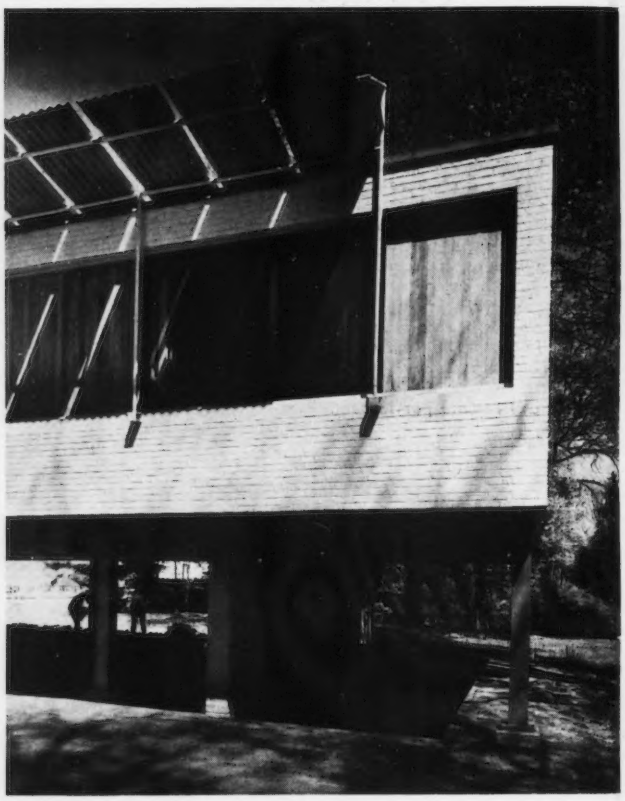

Photos Molitor.

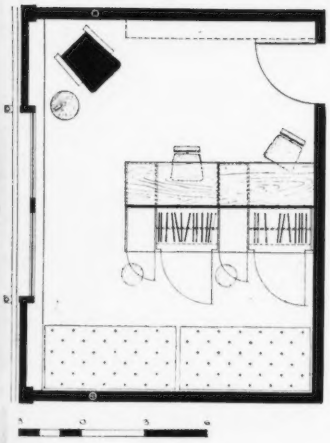

CI-CONTRE : PLAN D'UNE CHAMBRE TYPE POUR DEUX ETUDIANTES.

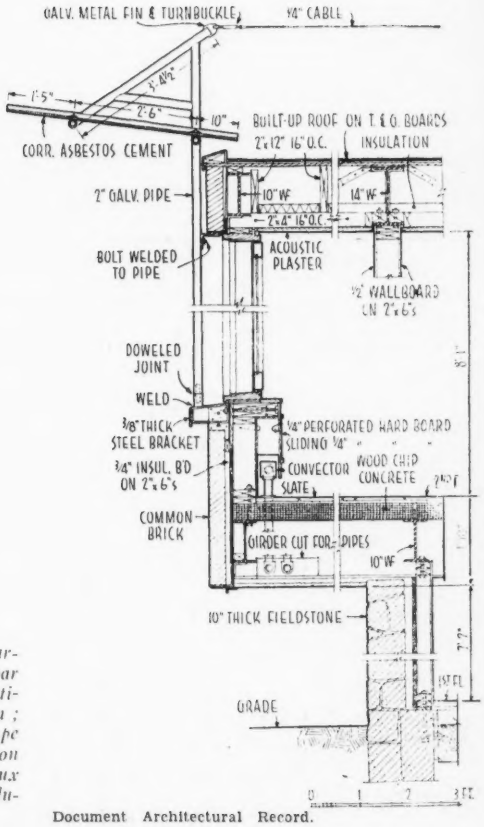

Document Architectural Record.

Photo Ben Schnall.

10	11
	12
13	14

10. Vue d'une chambre pour deux élèves. La partie sommeil est séparée de la partie travail par une haute cloison-placard. Deux bureaux contigus sont disposés au devant de cette cloison ; 11.-12. Escalier conduisant à l'étage ; 13. Coupe sur la paroi ; 14. Béquilles et câbles de tension soutenant les panneaux de l'auvent. Ces panneaux sont espacés de manière à créer des rais de lumière à l'intérieur du bâtiment.

Photos J. Van Maanen.

CLUB DES ETUDIANTS, ROTTERDAM

HERM. D. C. HAAN, ARCHITECTE.

1	3
	4
2	5
	6

1. Le club façade Sud-Est ; 2. L'entrée sur la façade Sud ; 3. La grande salle vue de l'entresol ; 4. La grande salle, au fond, le bar, sous l'escalier ; 5. Tubes sur pilotis et poutres de B.A. ; 6. Montage des ancres.

PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE :

1. Entrée ; 2. Hall ; 3. Cuisine ; 4. Salle du restaurant ; 5. Salle de réunion ; 6. Salon.

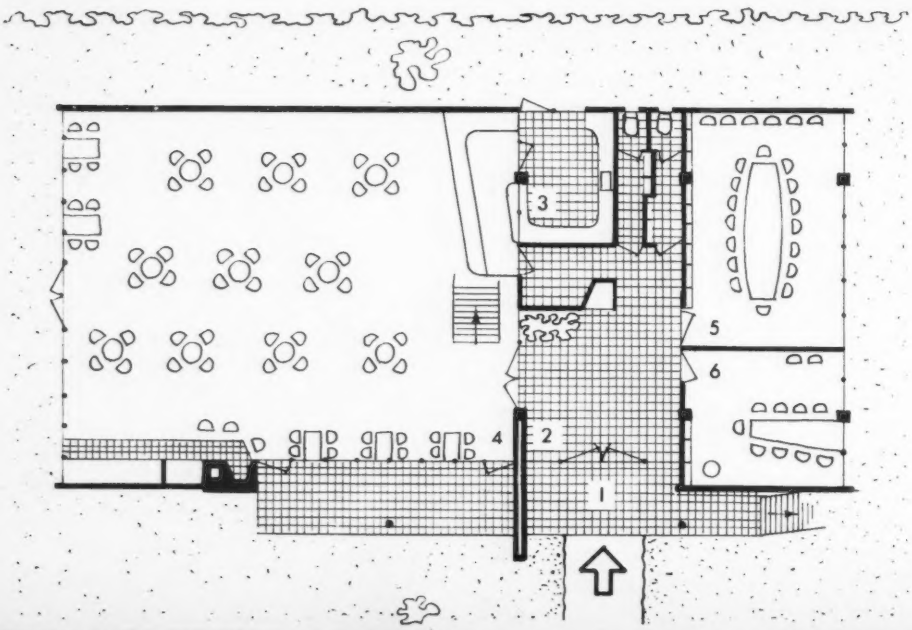

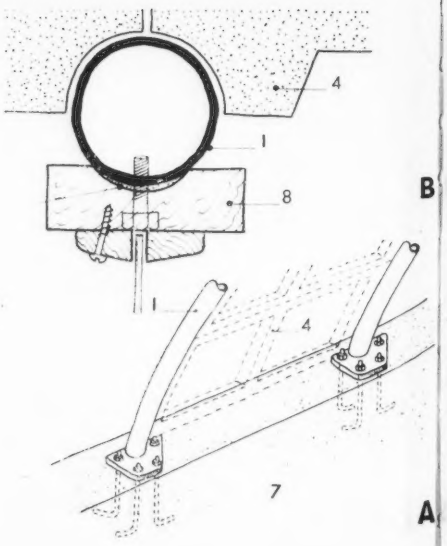

Un budget économique impératif a déterminé le choix du parti de cette construction destinée à remplacer le club primitif détruit par faits de guerre.

Les architectes se sont arrêtés au système de construction « Romney » utilisé pour les hangars de l'armée.

Ce système emploie des tubes d'acier de 0,07 m. de diamètre formant arc d'une portée de 10,80 m. et supportant des pannes métalliques avec couverture en béton. Sur l'ossature, un tube a été conservé du système primitif. L'élargissement de la portée a été obtenu par prolongement en ligne droite de la courbure maxima de 10,80 m.

Les tubes supportent des panneaux standards en béton ponce fixés aux tubes par des brides noyées dans des logements prévus à cet effet et bouchés au ciment fortement dosé. La hauteur sous clé étant de 6 m., il a été possible de ménager une partie entresolée, indépendante de la voûte, supportée par 3 travées en B. A., accessible de la grande salle et par un escalier extérieur.

Les fondations comportent des semelles et poutres en B. A. Etanchéité en « ruberoïd » gravillonné.

Le sol au rez-de-chaussée est recouvert de carreaux de béton blanc et gris. A l'entresol, parquet de bois huilé. Les carreaux du plafond sont peints en blanc, gris, jaune, à l'exception des pièces sous l'entresol dont le plafond est en celotex peint en blanc.

Les cloisons intérieures sont peintes de couleurs diverses. Maçonnerie de briques jaunes dans l'entrée.

Les châssis des fenêtres et portes sont en bois. Eclairage semi-indirect. Chauffage par radiateurs à gaz.

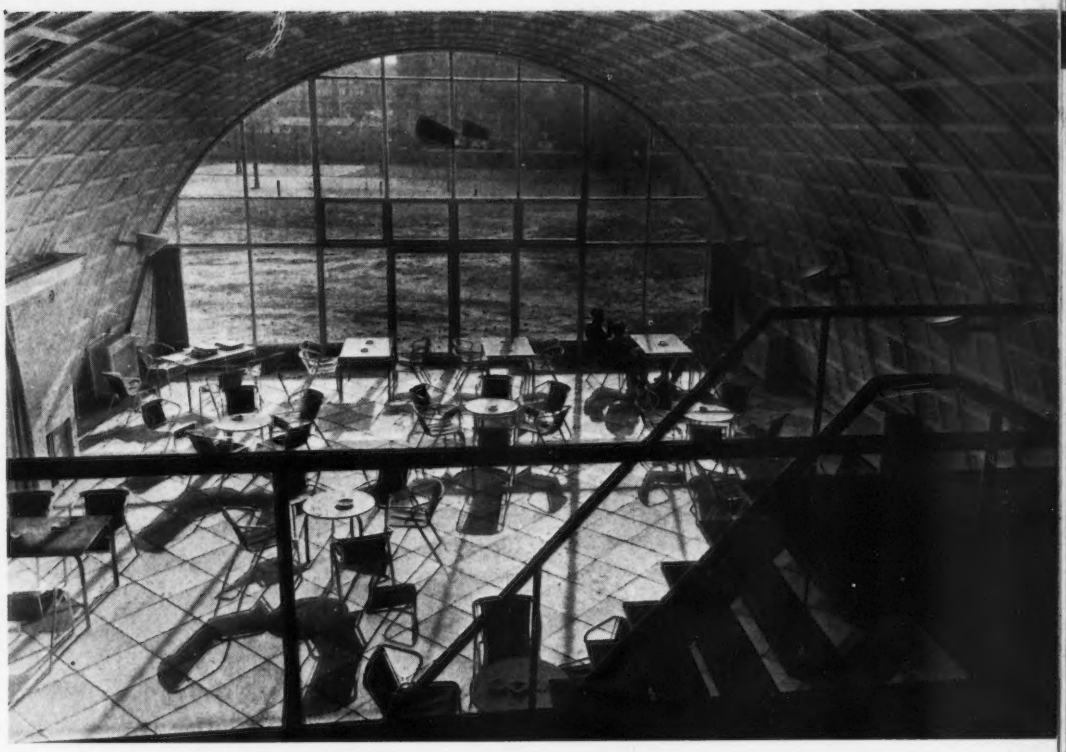

CI-DESSOUS SYSTEME DE CONSTRUCTION :

1. Arceaux tube acier, diamètre 70 mm. ; 2. Bride inférieure ; 4. Dalle béton ponce ; 5. Epingle supérieure ; 6. Profil quart de cercle ; 7. Semelle B.A. ; 8. Châssis bois pour pignon vitré.

A. Ancrage des arceaux dans poutre B.A. ; B. Raccord des vitrages ; C. Vue d'une poutre B.A. avec arceaux système Romney ; D. Pose dalles couverture ; E. Coupe longitudinale sous la voûte ; F. Schéma du montage.

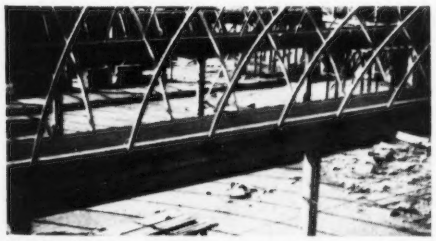

B

Photos Haan.

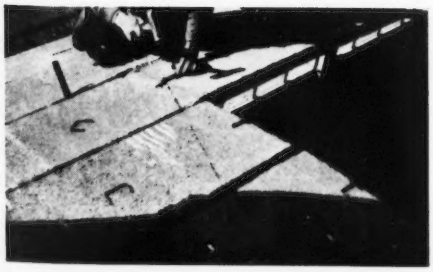

A

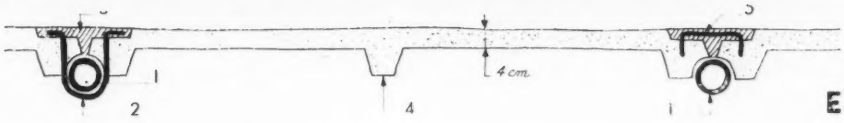

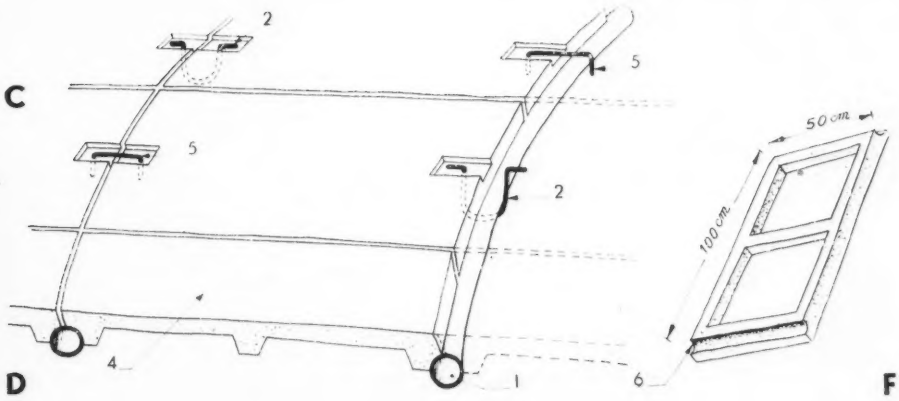

FACULTÉ DES BEAUX-ARTS, FAYETTEVILLE, ARKANSAS

EDWARD D. STONE, ARCHITECTE.

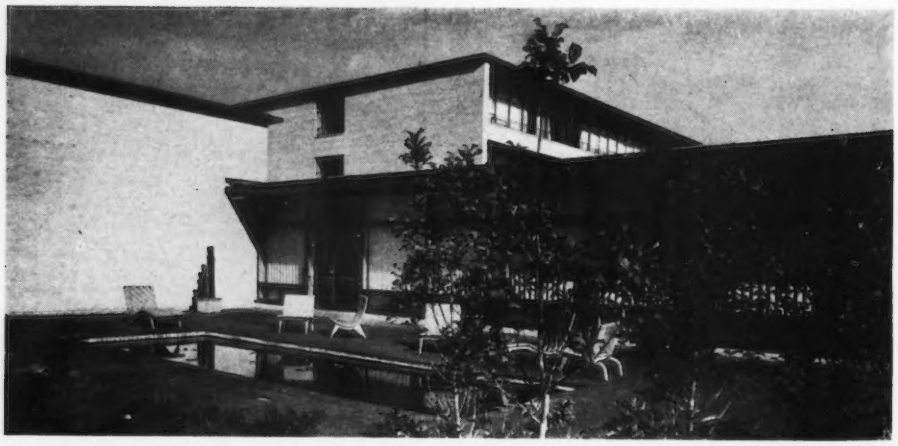

1. *Vue nord de l'aile de l'atelier d'art et d'architecture ; au second étage, enseignement musical ;* 2. *Angle nord-est du jardin d'exposition des sculptures ;* 3. *Vue de la galerie de circulation ouest.*

1 | 2
3 |

Le programme assez peu fréquent imposé pour cette Faculté des Beaux-Arts a conduit l'architecte à réaliser un prototype intéressant d'ensemble abritant à la fois les cours d'un Conservatoire de Musique, et une Ecole des Arts Décoratifs.

Les trois bâtiments principaux comprennent une aile de trois niveaux avec salle de cours et studios, une salle de concert et un théâtre d'essai, reliés par une galerie vitrée destinée aux réceptions et expositions.

Les deux premiers niveaux de l'aile des salles de cours reçoivent les sections Art et Architecture. Les ateliers d'art comprennent des salles de peinture, sculpture, dessin, gravure, impression et lithographie, dessin commercial, céramique, et cinq ateliers privés pour les professeurs.

Au troisième niveau, la section musicale offre vingt-sept studios insonorisés, deux salles d'enseignement recevant trente élèves chacune, une bibliothèque.

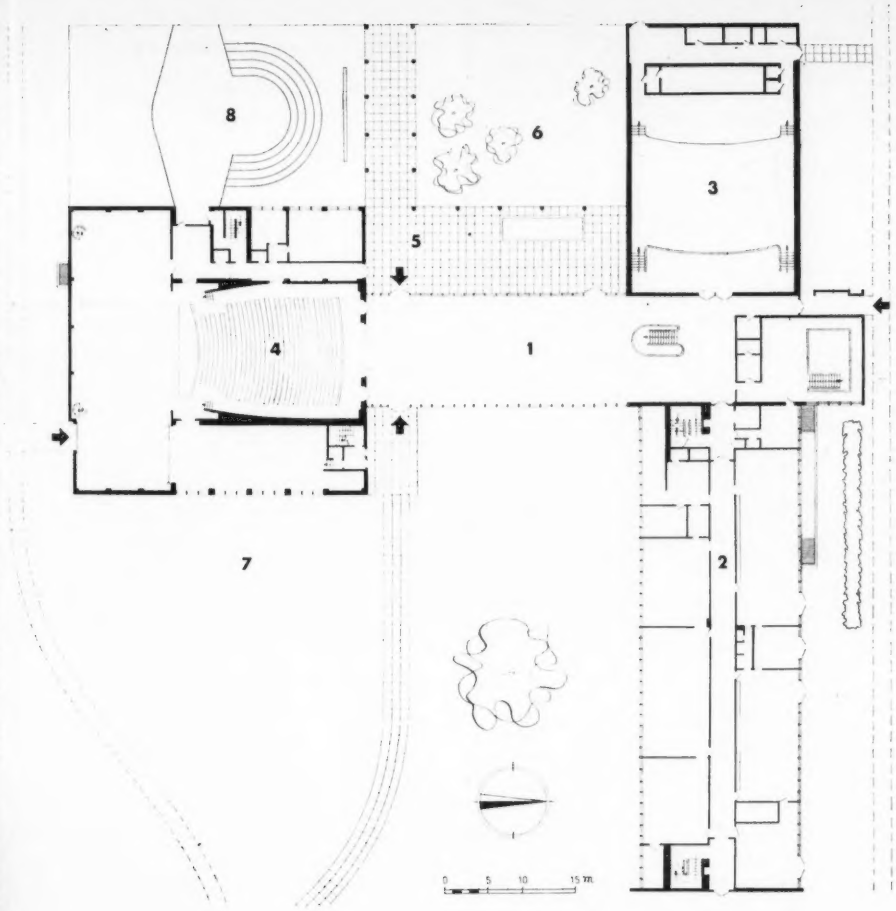

PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE :
1. *Galerie ;* 2. *Ateliers ;* 3. *Salle de concert ;* 4. *Théâtre ;* 5. *Promenade couverte avec piscine ;* 6. *Jardin d'exposition de la sculpture ;* 7. *Parking ;* 8. *Théâtre en plein air.*

La salle de concert occupant un bâtiment à un seul niveau comporte un plateau très développé pouvant recevoir chœur et orchestre en plus de l'orgue, dont les tuyaux apparents sont disposés sur un des côtés du plateau. Une partie des sièges peut être renfermée dans des coffrages prévus de construction dans la salle même. Les instruments peuvent être déposés dans un local spécial situé à l'arrière de la scène. Le plafond est constitué par un réseau de mailles d'aluminium dessiné par l'architecte.

La capacité du théâtre, primitivement destiné à un atelier, a dû être limitée à trois cent trente places. Le plan libre du théâtre permet de disposer une scène traditionnelle ou une arène centrale.

Les loges d'habillage sont partie au niveau de la scène, partie au-dessus. A l'Ouest du théâtre principal est aménagé un théâtre d'essai de plein air de type gréco-romain, aux dimensions réduites, utilisé également pour les concerts de plein air.

Dans la galerie, un dispositif de montants mobiles, allant du sol au plafond, supporte les panneaux d'exposition. Les baies Est et Ouest sont munies de volets opaques verticaux réglables. Des spotlights orientables sont suspendus à deux rails parallèles en plafond. Les expositions sont renouvelées chaque mois de l'année. Deux portes donnent accès au jardin situé à l'Ouest, où sont exposées des sculptures éclairées la nuit par des spotlights au sol et en terrasse.

La bibliothèque est établie sur deux niveaux.

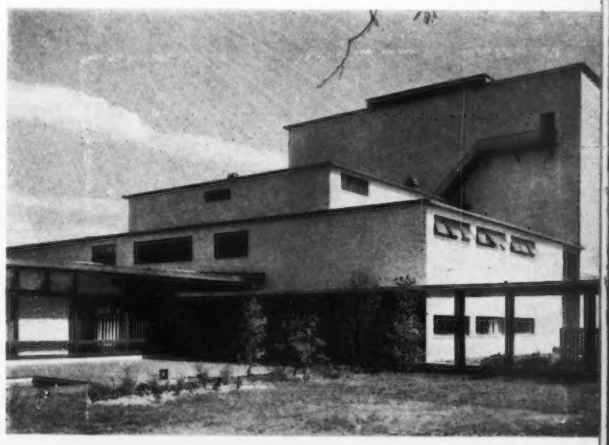

4 | 5 | 6

4. Le théâtre vu du sud ; 5. Le théâtre de plein air vu du jardin d'exposition ; 6. Vue sous un autre angle du théâtre de plein air.

Photo Bob's Fayetteville.

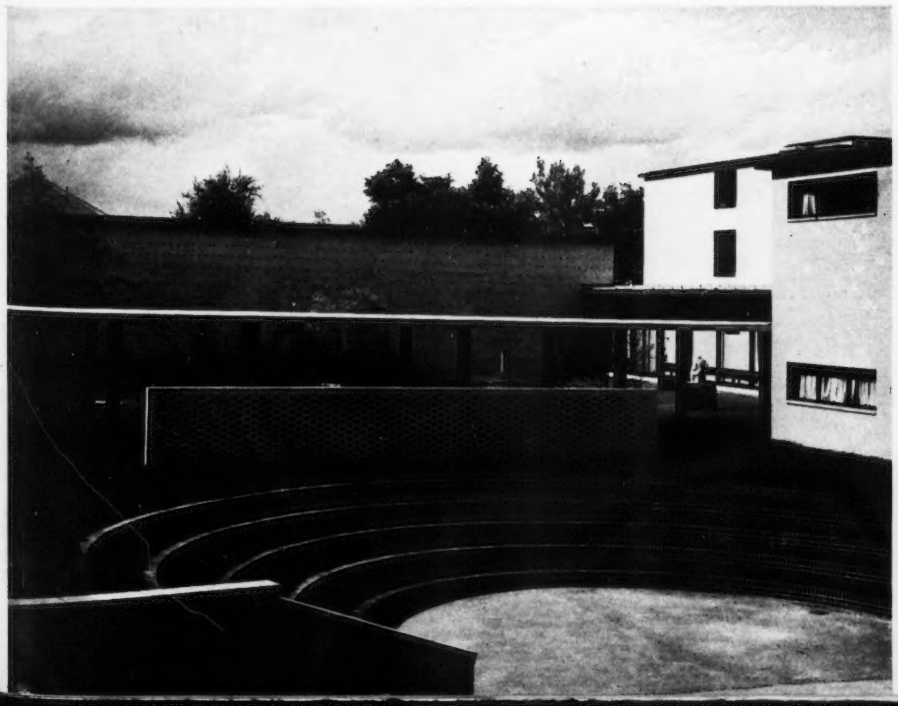

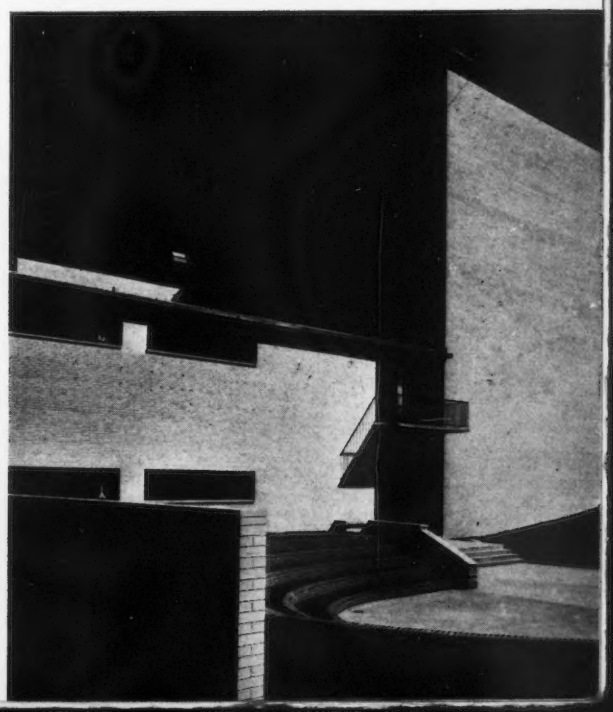

Photo Puska.

7	8
9	10
11	12

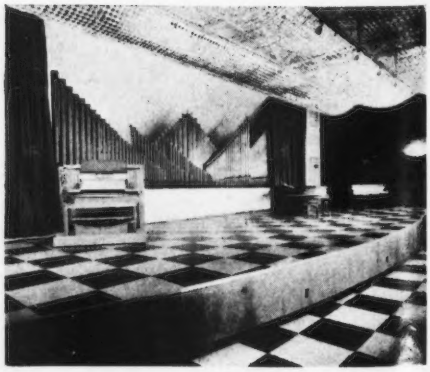

7. Une vue de la salle de théâtre ; 8. Arrangement d'un théâtre à jeu central sur le plateau de la scène ; 9. Vue de la bibliothèque ; 10. La galerie d'exposition. Mobilier Tulbright ; 11. Vue partielle de la galerie d'exposition. Volets mobiles verticaux et éclairage artificiel sur rails ; 12. Plateau de la salle de concert. Au fond, orgue Moeller à tuyaux apparents. Un réseau très ajouré d'éléments d'aluminium est tendu sous plafond (acoustique).

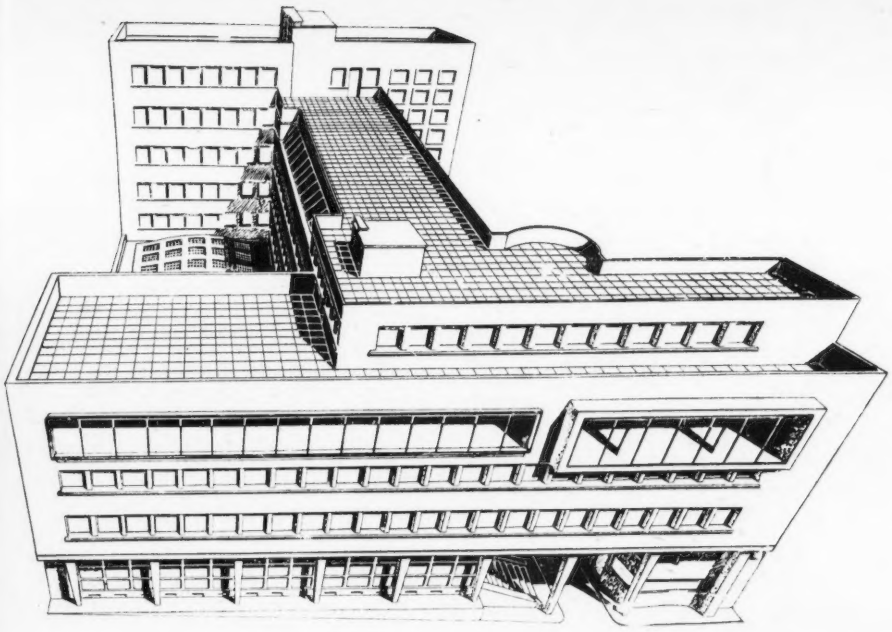

L'immeuble groupe deux organismes sociaux professionnels dont les différents services doivent résoudre des opérations complexes, exposées dans l'organigramme ici publié. (Ce document fut, pour les architectes, un point de départ.)

PROGRAMME. — L'ensemble est situé à Paris, dans un quartier excentré, et comporte deux blocs parallèles, reliés par un bloc central perpendiculaire. La distribution comporte : au sous-sol, les locaux de service. Au rez-de-chaussée des deux bâtiments de façade, les locaux fréquentés par le public. Le grand hall du rez-de-chaussée et les premier et second étages de l'ensemble sont occupés par les divers services intérieurs. Au troisième étage : Direction, salle de Conseil, Comptabilité. Le quatrième étage est réservé aux besoins du personnel : réfectoire, cuisine, etc... Le cinquième étage est construit en vue d'extensions.

CONSTRUCTION. — Les fondations sérieuses, mais ne nécessitant pas de travaux spéciaux, ont rencontré 8 m. de remblai et une masse horizontale de bon calcaire (ancienne carrière exploitée à ciel ouvert).

L'ossature, œuvre d'Henri Trezzini, est en béton armé, avec remplissage en façade par des voiles minces de béton.

Les poteaux intérieurs et extérieurs, les façades sont laissés bruts de décoffrage.

CAISSE DES CONGÉS PAYÉS DU BATIMENT

BERNARD ZEHRFUSS ET PIERRE MARCEL, ARCHITECTES.

MARCEL FAURE, ARCHITECTE COLLABORATEUR.

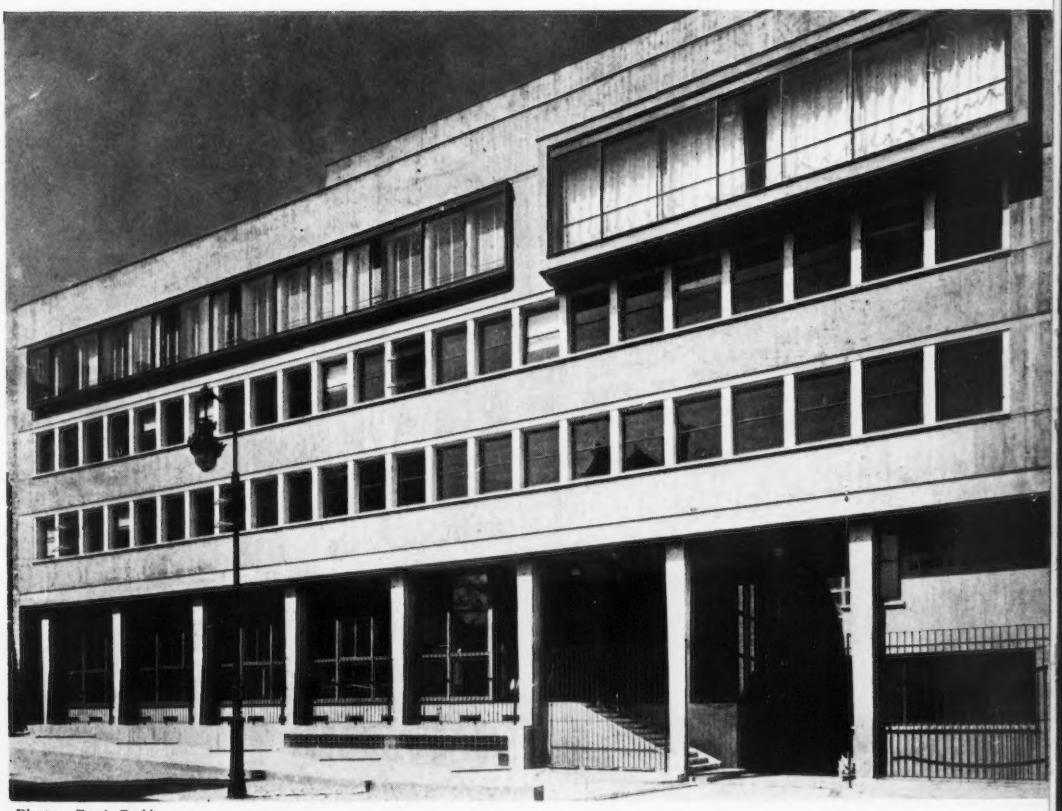

Photos Paul Cadé.

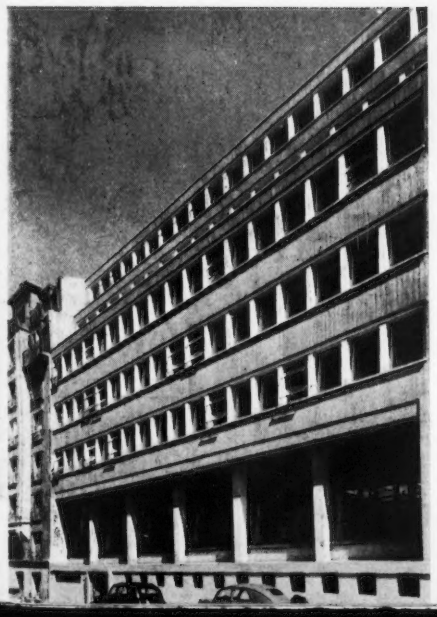

1 | 3 | 2

1. Vue perspective des 3 bâtiments ; 2.-3. Les façades sur rues des deux bâtiments parallèles.

La largeur des trois bâtiments a été fixée pour chacun d'eux à 8,94 m. et décomposée en deux travées égales de 4,47 m., dimension module dont la subdivision en 3 donne en façade une largeur de 1,49 m. entre potelets. Les bureaux sont établis sur des multiples de ce dernier chiffre.

L'ensemble est divisé en trois tranches séparées par des joints de rupture invisibles, et placés dans l'axe des poteaux. Les planchers sont en B. A., système Christin. La dalle supérieure reçoit une couche de béton enrobant le serpentin chauffant. Ces mêmes panneaux sont utilisés pour les cloisons. Ils offrent sur l'une des faces une concavité, bourrée après pose avec du plâtre et de la filasse non tassés et assurent, de ce fait, l'isolation pho-

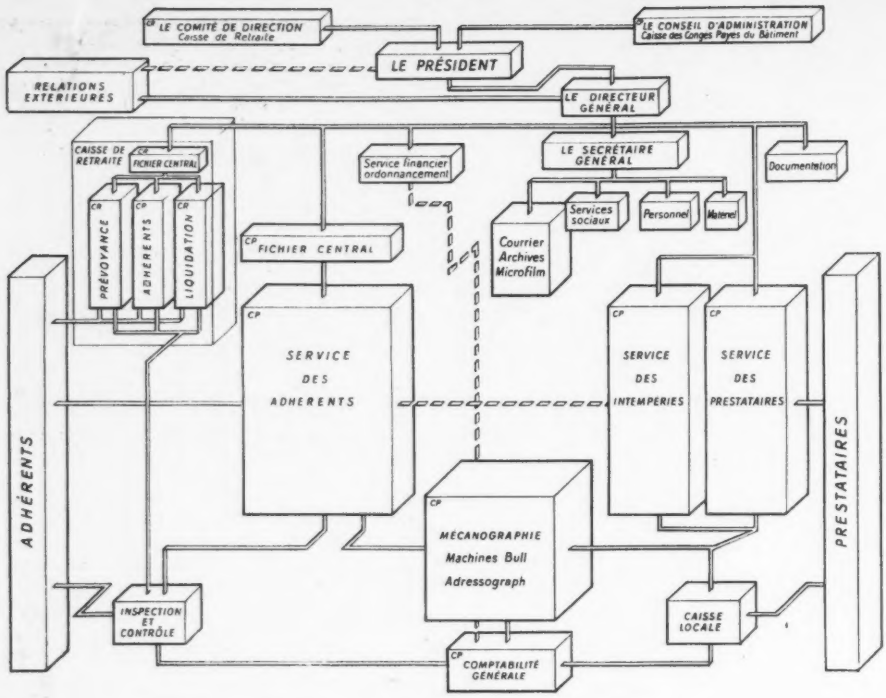

PLAN D'ORGANISATION.

PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE : 1. *Bureau ; 2. Pré-groupe ; 3. Réception ; 4. Mouvement ; 5. Hall ; 6. Perforation ; 7. Isoloirs ; 8. Vérification ; 9. Contrôle ; 10. Cartothèque ; 11. Bureau d'études ; 12. Adressographe ; 13. Bureau chef de service ; 14. Caisse et délivrance certificat ; 15. Mécanographie ; 16. Grand Hall d'entrée ; 17. Caisse ; 18. Atelier ; 19. Guichets prestataires ; 20. Salle d'attente prestataires ; 21. Loge du gardien.*

PLAN DU TROISIEME ETAGE : 1. *Caisse retraite service adhérents; 2. Caisse retraite et prévoyance ; 3.-4. Sanitaires ; 5. Liquidation ; 6. Chef Liquidation ; 7. Prévoyance ; 8. Hall ; 9. Chef caisse retraite ; 10. Bibliothèque ; 11. Direction caisse retraite ; 12. Chefs comptables. Caisse prévoyance et caisse retraite ; 13. Dactylos ; 14. Comptabilité générale ; 15. Réception ; 16. Attente ; 17. Huissier ; 18. Hall direction ; 19. Vestiaire lavabo direction; 20. Intendante; 21. Secrétaire général ; 22. Secrétaire direction ; 23. Directeur général ; 24. Salle de réunion et Conseil d'Administration.*

nique et thermique minimum entre les pièces. Ces cloisons ne nécessitent pas d'enduit et, pour des longueurs ne dépassant pas 4 mètres, permettent de renoncer aux poteaux raidisseurs.

La salle de mécanographie (800 m²) comporte huit poteaux de béton à section carrée supportant sept poutres articulées en arc recevant un lanterneau de dalles minces de béton translucide.

Les façades ont été traitées par des jeux variés de coffrages donnant au matériau des aspects différents. Pour accentuer cette variété, les linteaux ont été placés légèrement en retrait des allèges, et les potelets séparant les fenêtres (environ 360) ont été peints en blanc.

Les allèges et les trumeaux peu nombreux sont constitués d'un voile mince de béton séparé d'une cloison de briques creuses par un vide d'une dizaine de centimètres. La cloison est tapissée intérieurement avec les panneaux de plâtre utilisés par ailleurs pour le plafond et les cloisons.

Les toitures-terrasses ont reçu une étanchéité

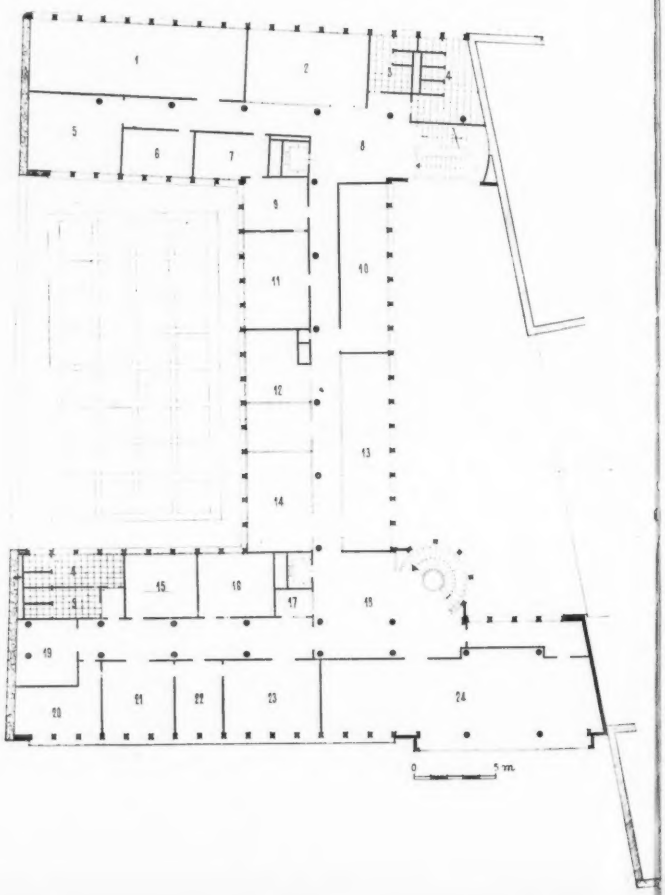

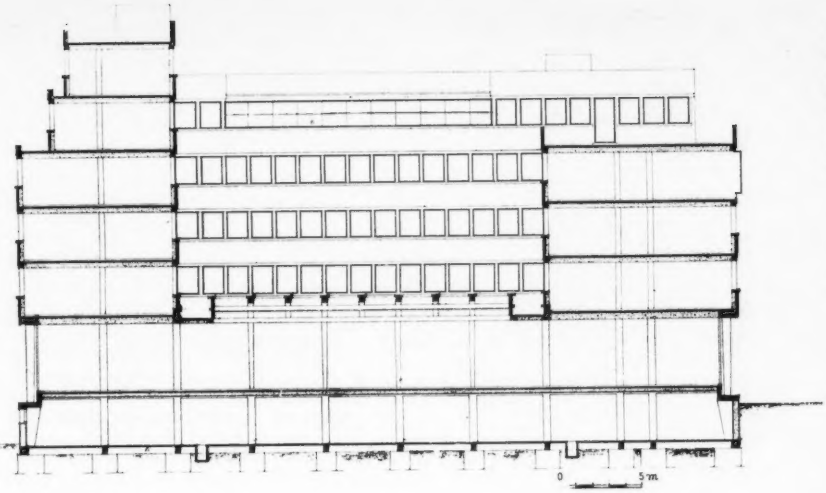

Photo Sabine Weiss.

multicouche et sont accessibles. La terrasse centrale est ouverte au personnel à l'heure du repas de midi, les descentes d'eaux pluviales, invisibles, sont groupées avec la plupart des autres canalisations dans deux gaines intérieures de section 1 × 1,75 m., situées près des cages d'escaliers et largement visitables. Les deux escaliers sont en béton armé.

EQUIPEMENT. — Soigné, mais sans luxe, l'équipement a été conçu du point de vue fonctionnel et du point de vue économique.

Ainsi, les architectes ont renoncé au dallage en Comblanchien au profit d'un revêtement synthétique de ciment et limaille, incombustible et résistant.

La menuiserie est métallique à l'extérieur. Les portes intérieures et les châssis sont, pour raison d'économie, construits en bois. Les baies sont du type basculant, les deux parties ouvrables et se manœuvrant à la main, sauf dans la salle du Conseil où des glaces coulissantes, allant du sol au plafond, assurent une luminosité maximum. Les locaux sont peints. Le bureau du directeur a reçu une application de peinture flockée dont l'intérêt principal réside dans l'amélioration apportée à l'acoustique intérieure de la pièce.

Un laboratoire de micro-photographie permet la conservation d'archives importantes sous un volume réduit.

Le réfectoire pour le personnel peut recevoir 150 personnes.

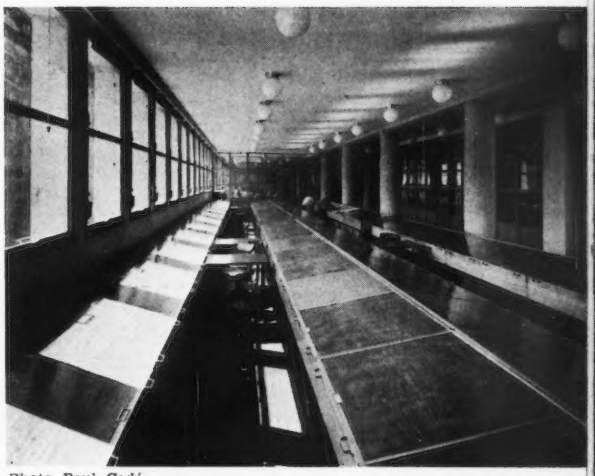

Photo Paul Cadé.

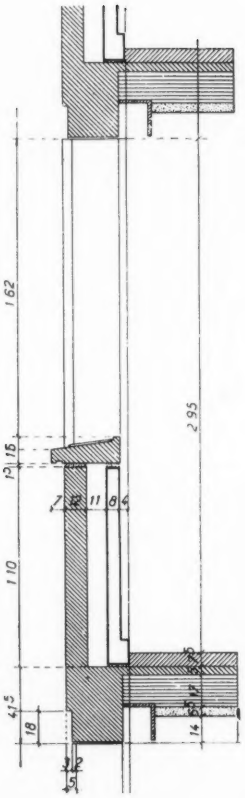

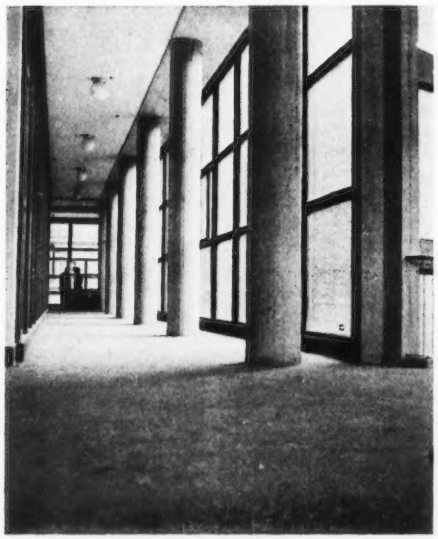

4 | 5 6
7-8

4. *Coupe transversale sur l'ensemble ;* 5. *Départ de l'escalier hélicoïdal ;* 6. *Bureaux de fichiers (sachets individuels de paiement). Fauteuils sur rails ;* 7. *Coupe de la façade sur une hauteur d'étage ;* 8. *Galerie de circulation.*

Photos Chevojon.

SIÈGE DU CENTRE SCIENTIFIQUE & TECHNIQUE DU BATIMENT, PARIS

ANDRE BAZIN, ARCHITECTE.

Cet immeuble, construit dans un quartier de caractère résidentiel, s'intègre parfaitement au site, grâce à un parti architectural conservant l'échelle de l'environnement et, particulièrement, eu égard aux parcs voisins.

Le programme comporte au sous-sol, sur rue (Sud), différents locaux : gardien, standard téléphonique, chaufferie et réserves diverses ; sur cour (Nord), les salles de commissions et du personnel. Au rez-de-chaussée : le hall d'entrée et d'exposition avec les bureaux de renseignements et de documentation, les bureaux de la direction, la bibliothèque avec entresol. Dans la cour : la salle des commissions pour 200 personnes. Deux étages de bureaux équipés entièrement en cloisons mobiles.

CONSTRUCTION. — *Les fondations sont sur puits. L'ossature en B. A. (travées de 3,48 m.), les planchers en corps creux de béton et dalle de compression. Les poteaux et poutres du hall du rez-de-chaussée restés apparents sont bouchardés. Le remplissage au Sud sur rue comporte des dalles de béton de 0,70 m. × 1 m. à parement gravillonné, jointoyées au ciment noir (0,05) ; béton de pouzzolane (0,25). Carreaux de plâtre (0,05). Vide d'air (0,03). Double épaisseur de placoplâtre avec revêtement lavable au polychlorure de vinyle (0,02). Une couverture provisoire en tôle ondulée permettra de surélever ultérieurement l'immeuble de 3 étages.*

Menuiseries extérieures. — *Les verrières métalliques du hall ont été montées par éléments verticaux de 1,74 de large et 4,10 m. de hauteur et munies de stores vénitiens.*

Aux étages, toutes les fenêtres ont 1,40 m. × 1,85 m. Au Sud, les croisées métalliques à la française ouvrent vers l'extérieur (une fenêtre tous les 3,48 m.) avec bouton d'arrêt coulissant sur tringles. Au Nord, les croisées à la française en bois (une fenêtre tous les 1,74 m.) ouvrent vers l'extérieur.

Revêtement de sols. — *Dans le hall du rez-de-chaussée : carreaux Dalami marbrés de 0,30×0,30, bande vert clair sur fond brun foncé. Tapis dans les bureaux de la direction et la bibliothèque. Aux étages, linoléum sur carton feutre. Dans les escaliers, marches et contre-marches en carreaux Dalami, nez de marches en caoutchouc.*

Cloisons mobiles. — *Les cloisons et placards d'étages sont constitués par des panneaux mobiles de 1 m. et 0,48 m. de largeur et de 2,85 m. de hauteur. Ces panneaux, composés de deux feuilles de placoplâtre de 10 mm. d'épaisseur collées sur un remplissage en nid d'abeille, sont recouverts d'un revêtement au polychlorure de vinyle lavable collé en usine à la presse.*

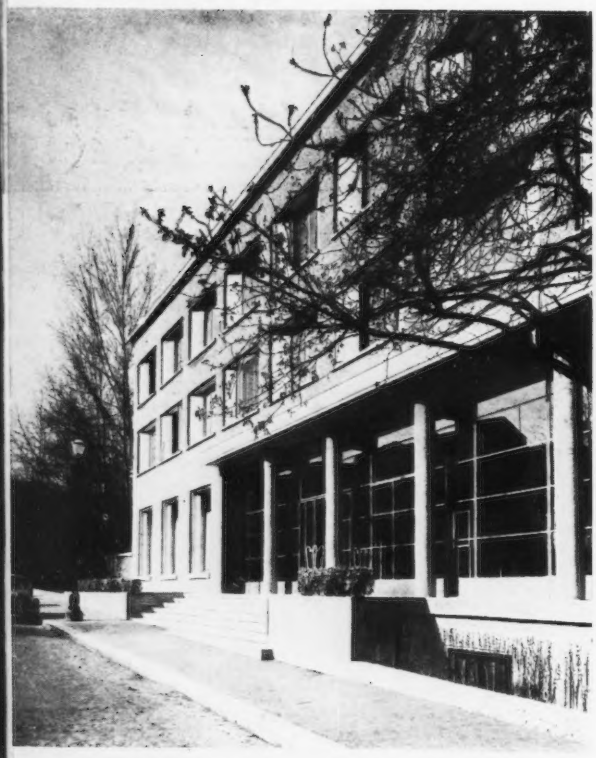

1 | 2 3 | 4

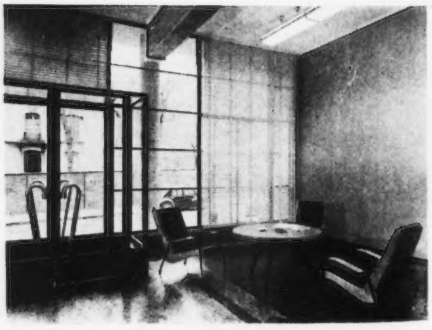

1. Vue de la façade principale ; 2. Détail de l'entrée ; 3. Détail de façade près de l'entrée de service ; 4. Le salon d'attente dans le hall. Mobilier de Prouvé, en métal et bois.

PLANS DES REZ-DE-CHAUSSEE ET ETAGE.

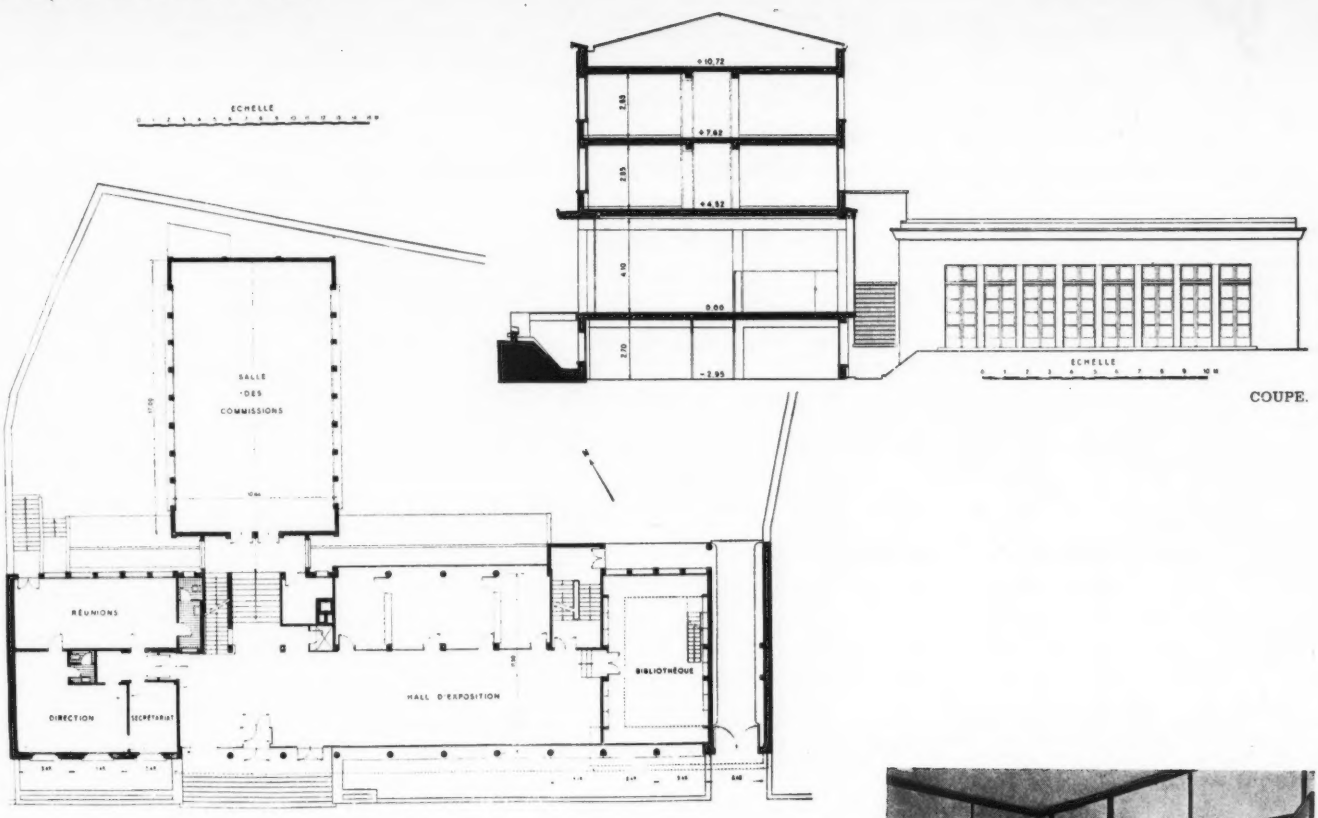

COUPE.

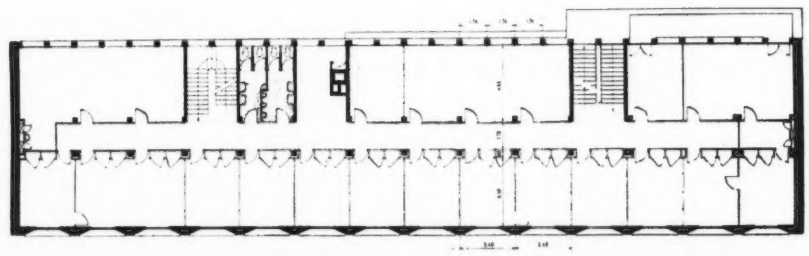

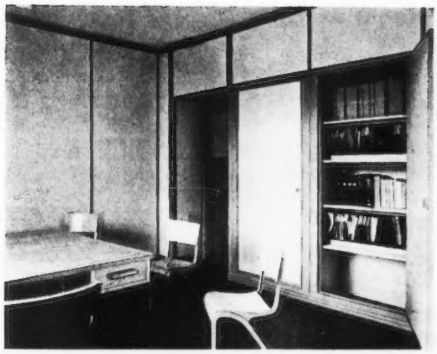

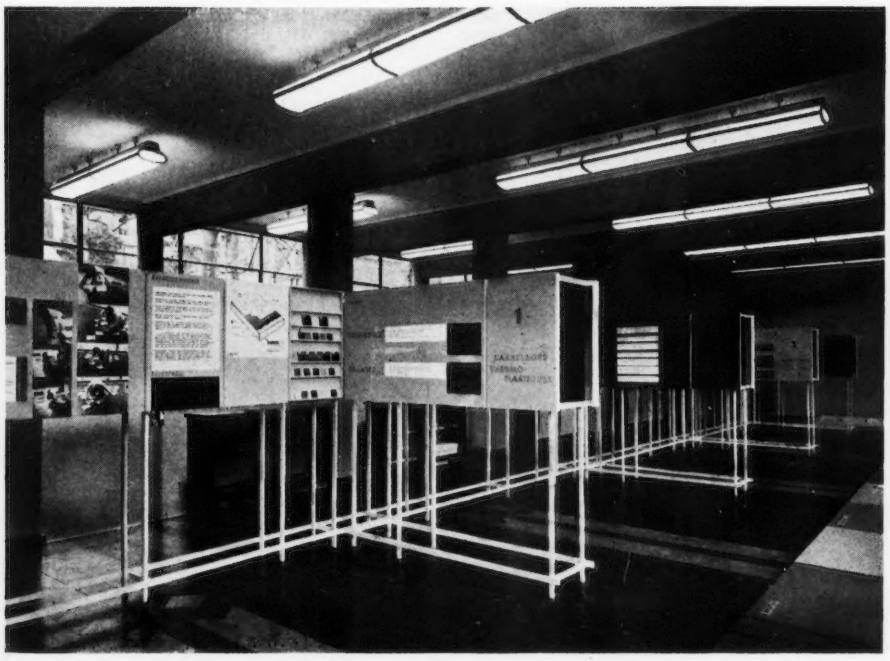

5 | 6 | 7

5. Un bureau d'étage. Les placards sont équipés pour un classement vertical. Les montants verticaux des panneaux, les cloisons et plinthes hautes et basses sont en métal. Meubles Arbey : chaises bois et alu coulé ; 6. Le hall d'exposition ; 7. Le bureau du directeur.

MINISTÈRE DE LA RECONSTRUCTION ET DE L'URBANISME

CHANTIER EXPERIMENTAL DE STRASBOURG

808 LOGEMENTS

ARCHITECTE

Mr E. BEAUDOUIN

ARCHITECTE EN CHEF DU GOUVERNEMENT

URBANISTE ANCIEN PENSIONNAIRE DE L'ACADEMIE DE FRANCE A ROME

GROS ŒUVRE

ENTREPRISE PILOTE

SOCIETE DES ENTREPRISES **BOUSSIRON**

10, Bd DES BATIGNOLLES, PARIS - 17e

SOCIETE NOUVELLE D'ENTREPRISE **FROMENT-CLAVIER**

12, RUE DE FLORENCE PARIS - 8e

PLATRERIE

SOCIETE D'ENTREPRISE **DELOFFRE**

112, Bd Haussmann - Paris - 8e

COUVERTURE ET PLOMBERIE

ETABLISSEMENTS **J. BOROT**

48 et 50, Rue de la Chapelle - Paris - 18e

CHAUFFAGE CENTRAL

INSTALLATEUR

ETABLISSEMENTS **NESSI - BIGEAULT - SCHMITT**

11, Rue Viète - Paris - 17e

REVETEMENT DES SOLS

SOCIETE MODERNE D'ENTREPRISE PARISIENNE

M. O. D. E. P.

52, Rue de Vaugirard - Paris - 6e

MENUISERIE et CHARPENTE

LES FILS DE CYRILLE DUCRET

12, Rue de la République - Bellegarde (Ain)

PEINTURE - VITRERIE

ENTREPRISE **MAURICE RICHARD**

25, Rue Henri-Monnier - Paris - 9e

19 à 23, Rue Mousset-Robert - Paris - 13e

MENUISERIE METALLIQUE, SERRURERIE

SOCIETE **PILLIARD FRÈRES**

45, Rue des Boulets - Paris - 11e

ASCENSEURS

ATELIERS **OTIS - PIFRE**

178, Rue de Courcelles - Paris - 17e

ELECTRICITE

ENTREPRISE **CHAUVIN, GEERINCKX & Cie**

135, Avenue Gambetta - Paris - 20e

STORES

ROUSSEL

73, Rue de Richelieu - Paris - 2e

denis **Béraud**
werner **Bischof**
andré **Bloc**
édouard **Boubat**
guy **Bourdin**
denis **Brihat**
henri **Cartier-Bresson**
Camera
robert **Capa**
paul **Child**
j. l. **Craven**
christer **Christian**
paul **Damaz**
robert **Doisneau**
paul **Facchetti**
marc **Foucault**
michel **Graner**
edwin **Hallan**
Hassner
bidermanas **Izis**
louis **Lachenal**
siegfried **Lauterwasser**
charles **Leirens**
daniel **Masclet**
hans **Namuth**
man **Ray**
willy **Ronis**
p. e. **Sarisson**
david **Seymour**
dr. **Steinert**
louis **Stettner**
jean-pierre **Sudre**
kryn **Taconis**
andré **Thévenet**
serge **Van der Cam**
agnès **Varda**
georges **Viollon**
Walter
sabine **Weiss**
edward **Weston**

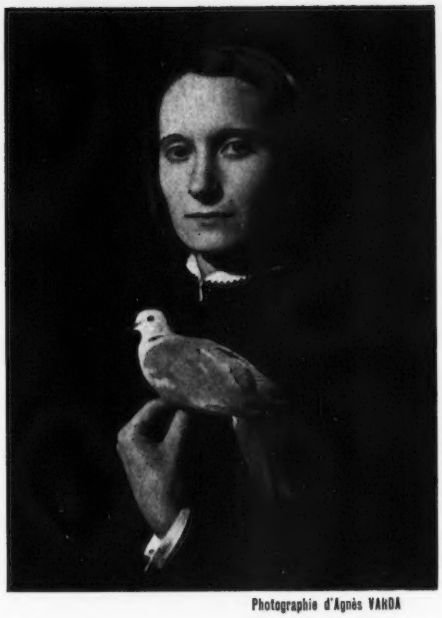

Photographie d'Agnès VARDA

photo graphies

textes: léon degand et pierre guéguen,
présentation et mise en page: sarisson

64 pages, 600 frs

« Je trouve cette revue magnifique et, en outre, parce qu'elles ont traversé votre cœur, et qu'un choix est un choix, toutes ces images ont l'air d'être un poème de vous... »

Jean COCTEAU.

« Merci à Sarisson, les belles photos sont une de mes dernières raisons de vivre. Oui, oui, j'ai du plaisir à ces contemplations... Recommencez. »

COLETTE.

« ... J'espère vous voir pour vous dire à quel point j'ai été surpris devant la beauté de ce numéro ; le choix des images, surtout leur mise en page, vraiment tout est nouveau et très heureux... »

IZIS.

« ... Ce numéro s'ajoute à de telles publications, mais sans faire double emploi avec aucune de celles que nous connaissons... Quand elles joignent, comme le fait celle-ci, à leur partie générale, des qualités de choix et de présentation, elles ajoutent le plaisir à notre intérêt. »

Guy MARESTER, « Combat ».

RAPPEL : **La Gravure : 150 fr. ; La Sculpture : 200 fr. ; Espace : 225 fr. ; Etats-Unis : 225 fr. ; Italie : 300 fr. ; Le Graphisme et l'Art : 500 fr. ; Vasarely, Chaissac : 300 fr. ; L'Art Mexicain : 300 fr.**

COMMANDES à : **« ART d'Aujourd'hui » : 5, rue Bartholdi, BOULOGNE (Seine) - MOL. 61-80 - C. C. P. Paris 1519-97.**

bibliographie

URBANISME

REDEVELOPMENT PROJECT number 1 (Rapport de la Municipalité de Chicago). Ed. : Chicago Land Clearence Commission.

Les brochures éditées par les Municipalités américaines en vue d'exposer l'état des projets de transformation de quartiers de taudis sont destinées à une large diffusion. Elles présentent méthodiquement, avec plans et graphiques, tous les aspects du problème depuis le premier accord de la Municipalité et de la Commission de l'Habitation de l'Etat intéressé avec la Commission d'Assainissement, jusqu'à l'étape finale du relogement acquis. Le rapport concernant Chicago est particulièrement instructif.

DIVERS

LES BEAUX MEUBLES REGIONAUX DES PROVINCES DE FRANCE, par Albert Maumené, 24,5 × 20,5, 250 pages, relié toile. Ed. : Charles Moreau, 8, rue de Prague, Paris (12e).

Une sélection de 400 meubles appartenant aux différentes provinces est présentée dans ce volume. Elle permettra aux amateurs et aux propriétaires de pièces anciennes de rattacher sûrement celles-ci à tel ou tel courant de la production d'une époque. Un texte très documenté renseigne sur les particularités propres à chaque région, et des légendes détaillées sont établies pour chaque planche.

CROQUIS, EUROPE MERIDIONALE ET ASIE MINEURE, par Albert Laprade, planches 24 × 31. Ed. : Vincent Fréal et Cie, 4, rue des Beaux-Arts, Paris, 1952. Prix : 3.000 francs.

Ce n'est pas à une copie des œuvres du passé que nous invite l'architecte, auteur de ces croquis, non plus qu'à une adaptation dont la vanité est incontestable, mais à une méditation, devant cet ensemble de réussites. Il n'est pas sans intérêt de souligner la valeur que prennent, dans une telle publication, des œuvres modestes par leurs dimensions, plus proches de nous du point de vue de la tradition vivante que les plus somptueux palais : maisons de la campagne des différentes régions de l'Italie, Toscane, Ombrie, Sicile, maisons de Yougoslavie, Croatie, Bouches de Cataro, vieille Serbie, maisons turques (à Durazzo, Corfou) et grecques, petites maisons d'Asie Mineure.

Ces croquis acquièrent une autre valeur du fait des guerres récentes : les premiers datent de 1911 et nombre d'entre eux fixent le souvenir d'œuvres maintenant disparues.

INDOOR PLANTS AND GARDENS, par Margaret E. Jones et H. F. Clark, 22,5 × 14,5, 154 pages, relié. Nombreux dessins, 40 pages photos. Ed. : Architectural Press, 9-13 Queen Anne's Gate, S.W.1. Prix : 12 s.

L'architecture intérieure moderne se concilie très heureusement avec la présence des plantes, auxquelles la netteté sert de fond. De plus en plus les plantes vivaces sont introduites dans toutes les pièces de la maison, encore faut-il savoir les placer dans les conditions voulues pour leur conservation. Ce petit livre traite du choix et de la culture des plantes, et pour une centaine de celles-ci étudiées, donne l'origine, les différentes espèces, les conditions de lumière, position, température, humidité et composition du terreau.

Deux appendices classent les plantes suivant leur caractère de robustesse, relativement aux pièces fraiches, chauffées avec chauffage central, ensoleillées et donnent, pour l'Angleterre, des adresses de pépiniéristes et fleuristes spécialisés.

Une bibliographie chronologique et un index alphabétique terminent ce manuel très bien composé.

KUNST HAND WERK, VON HEUTE, documents réunis par Von Robert Poeverlein, 25,5 × 19,5, relié toile, 150 planches illustrées. Ed. : F. Bruckmann K G, München 2 Nymphenburger str. 86. Prix : D. M. 14,80.

Ce volume rend compte de la production bavaroise actuelle, dans toutes les branches de ce qu'il est convenu d'appeler les formes utiles et l'art décoratif sous de nombreux aspects.

A noter quelques réussites restant dans la moyenne de la production internationale de formes simples et de matériau bien choisi dans le domaine de la céramique de table, de la verrerie et de l'argenterie. Les objets relevant de la mode, du bijou, du décor mural ou de la petite statuaire, témoignent d'un goût hésitant.

Il semble que les artisans-artistes bavarois auraient intérêt à s'ouvrir aux recherches conduites actuellement dans tous les pays, dans ces domaines.

La présentation du volume est soignée.

M.-A. FEBVRE.

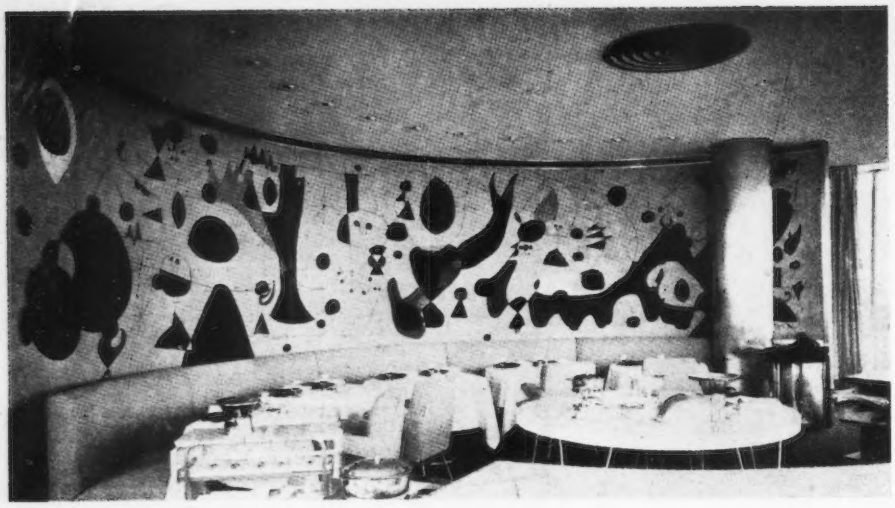

ART IN MODERN ARCHITECTURE, par Eleanor Bittermann, 26,5 × 21,5, 178 pages, relié, 300 exemples illustrés. Ed. : Reinhold Publishing Corporation, 330 West, 42nd street, New-York. Prix : $ 10.00.

(Ce livre est inscrit au « Catalogue de la librairie du Congrès », carte n° 52-10119. Cette information peut aider nos lecteurs à consulter le volume dans les bibliothèques américaines en France.)

Les expressions artistiques se superposant ou s'intégrant à l'architecture, en Amérique, sont étudiées dans ce volume, sous leurs différents aspects : forme, matériau, support. Un manuel des œuvres existantes est ainsi constitué, où l'on retrouve, après une courte rétrospective, des noms d'artistes connus, dont plusieurs sont — tels Pietro Belluschi et Marcel Breuer — des architectes renommés. Les uns et les autres commentent leurs travaux au cours d'une présentation de 300 exemples, dont chacun est toujours situé dans son cadre habituel. D'autre part, l'auteur accompagne ces textes de remarques sur l'histoire, les influences ayant contribué au développement de l'art intégré aux constructioos, les matériaux et les techniques employés dans chaque cas. A voir cet ensemble, on pourrait, semble-t-il, conclure que peu d'exemples sont appelés à durer sans déchoir, si l'on en juge par le nombre d'œuvres qui paraissent déjà amoindries à nos yeux. La toile de Joan Miro ou celle de Saul Steinberg pour des restaurants construits par Skidmore, Owings et Merrill, seraient du type des réalisations dont l'intérêt prolongé dans le temps nous semble indiscutable actuellement.

Il est curieux de noter que le chapitre sculpture de la pierre ne présente que peu d'exemples capables de nous émouvoir. Quant à la sculpture sur bois, elle trouve sa traduction la plus saisissante dans une architecture : les charpentes visibles des grandes résidences de F. L. Wright. C'est encore Wright qui domine dans les pages consacrées par l'auteur au béton, avec ses architectures qu'on peut estimer trop monumentales, mais qui n'en conservent pas moins une grandeur sans sécheresse, un sens de l'architecture = volume sculptural, dont l'intérêt n'échappe pas à de plus jeunes architectes. Les compositions d'Isamu Noguchi, de Charles Eames, de Calder, rejettent dans l'ombre nombre d'autres réalisations.

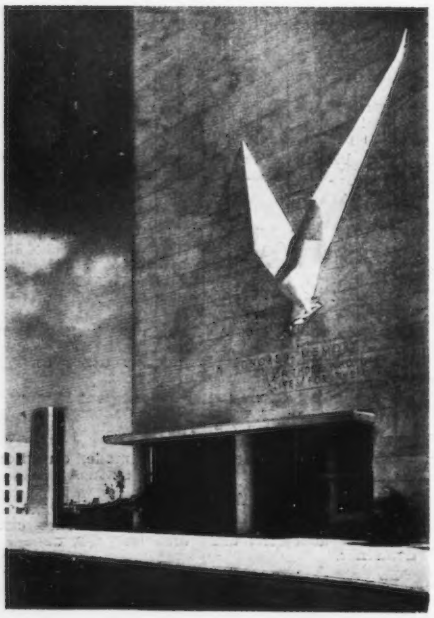

En dehors de ces aspects purement plastiques, l'intérêt du livre vient de ce qu'il apporte aux architectes des données exactes quant à la possibilité d'utiliser des matériaux choisis sous certaines conditions. Il constitue ainsi un répertoire technique dont pourront user les constructeurs et les artistes œuvrant dans le même but. Initiative qui vaut d'être soulignée au moment où se développe rapidement en France une synthèse identique à celle recherchée par les auteurs cités dans le volume.

MODERN FURNISHINGS FOR THE HOME, par William J. Hennessey, 26,5 × 21,5, 296 pages, relié, 480 illustrations. Ed. : Reinhold Publishing Corporation, 330 West, 42nd Street, New-York 36 (Library of Congress, Catalog Card nr. 52-9369). Prix : $ 10.

La formule américaine des catalogues établis aux fins de servir de base d'informations, nous vaut ici un volume intéressant sous plus d'un rapport.

Il contient en effet, parfaitement présentée au moyen de documents photographiques de qualité, donnés à l'échelle voulue, une sélection de 480 exemples de la production du mobilier aux U.S.A.

Divisé en huit chapitres, le livre présente successivement les éléments des catégories : chaises, tables, meubles de rangement, canapés et lits, bureaux, meubles économiques, luminaire, tissus.

Chaque meuble est accompagné d'une légende de références : N° du catalogue du producteur (en vue de renseignements complémentaires, achats, etc.), dimensions, nature des matériaux employés, nom du « designer », nom de la firme éditant le meuble (producteur).

En fin de volume sont reportés trois index : noms et adresses des firmes éditrices, noms des « designer », noms des photographes.

L'ensemble du travail est limité à la seule production du mobilier en Amérique, production dans laquelle on retrouve nombreux des noms d'architectes ou de « designer » européens connus déjà dans leurs pays d'origine par leurs créations de mobilier.

La sélection est judicieusement établie, qualité primordiale pour un livre appelé à une large diffusion. L'intention de l'auteur est en effet de donner avec ces pages un outil de travail aux architectes et aux décorateurs. Ceux-ci disposeront relativement à une clientèle partiellement informée, d'une solide base d'information, permettant des choix et des comparaisons.Destiné également au grand public, le livre assurera une liaison entre la production et la consommation.

De tels facteurs ne jouent évidemment qu'à l'intérieur des U.S.A., à l'exclusion du marché européen. Il reste que pour l'Europe le livre est valable, et par la qualité de suggestion qu'il détient, et par son intérêt du point de vue plastique et technique.

La préface, seul texte du volume, retrace l'évolution de la production du mobilier depuis le début du XIXe siècle, en Europe et aux U.S.A. Parmi les faits qui intéressent l'Amérique à une époque récente, l'auteur souligne l'influence de l'exposition de 1925 et l'émigration massive des années 30 qui valut à ce pays d'accueillir les meilleurs créateurs allemands et de l'Europe Centrale qui enseignèrent par la suite des générations d'architectes et de « designer » U.S.A.

Relevons aussi les lignes concernant le chapitre des meubles économiques. L'auteur attache une grande importance au développement de cette catégorie, dont l'intérêt plastique ne le cède en rien à celui de meubles plus dispendieux. Les exemples qu'il en donne sont absolument convaincants et sont susceptibles d'intéresser les lecteurs français.

L'ART MENAGER FRANÇAIS, ouvrage publié sous la direction de Paul Breton, Commissaire général au Salon des Arts Ménagers, 25 × 21, 1305 pages, 2.000 photos et dessins, 150 h. t. en couleurs, relié Pellior. Ed. : Flammarion, 26, rue Racine, Paris. Prix : 5.800 francs.

Une tentative consistant à réunir dans un seul volume l'ensemble des documents relevant des Arts Ménagers à leur point actuel de développement en France promettait de marquer singulièrement sa place dans l'Edition française. Le grand public, en effet, influencé par les nécessités de l'époque, prend conscience de l'intérêt qu'il peut y avoir à appliquer aux activités ménagères des méthodes d'observation et de rationalisation utilisées en de nombreux domaines de la production, sa curiosité s'est éveillée, d'autre part, devant les efforts des architectes et des créateurs d'aménagements intérieurs en vue d'imposer dans les normes de l'habitat français un renouveau collectif. Premier résultat de ces données : les succès remportés par le Salon des Arts Ménagers et les revues traitant de l'art de mieux vivre chez soi. Conséquence des remarques enregistrées, le projet d'un volume encyclopédique coordonnant les notions et les progrès acquis, susceptible d'offrir pendant une assez longue durée une base de connaissances primordiales (principe-guides), eu égard aux conditions actuelles et de la vie en France, et du marché français. Amené à son terme, le projet trouve sa réalisation dans un volume remarquable en la matière, pratiquement compris — c'est là son but — pour être utilisé **d'une manière habituelle**, avec, au service de la documentation, une présentation typographique de qualité, voire luxueuse.

Une telle synthèse se classe, très probablement, par sa conception et son importance, parmi les premières sur le plan international.

Les éditeurs ont fait appel à des spécialistes qui se sont partagé les différents chapitres : **Comment** s'abriter, se loger, s'éclairer, se chauffer, se laver, s'habiller, se protéger, préparer les aliments, consommer les repas, nettoyer, entretenir, diriger la maison, se distraire, élever les enfants.

La plupart des chapitres traitant de principes fonctionnels sont d'un intérêt soutenu. Ce sont également ceux où l'aspect plastique donne lieu à une sélection judicieuse, encore que parfois trop large à notre sens, mais représentant telle que, un effort considérable pour amener le grand public à diriger son choix vers des œuvres valables.

Nous aurions voulu ne formuler aucune réserve, mais il nous semble que les auteurs seront rapidement amenés, lors d'une prochaine réédition, à modifier quelques éléments, ainsi au chapitre « se loger » les pages concernant « la décoration », dont les maquettes en couleurs relèvent de conceptions déjà périmées (exemple-type : 36-37).

Ceci dit, l'Art Ménager Français, œuvre de large information, ne peut laisser indifférent le public professionnel de nos lecteurs, pour qui il constitue une encyclopédie des éléments contribuant à la meilleure organisation de la maison. A ce titre seul, ce volume devrait entrer dans toutes les bibliothèques.

Des index complètent la documentation : architectes et décorateurs cités, firmes spécialisées, photographes.

M.-A. FEBVRE.

Directeur-Gérant : André BLOC Imprimé en France — Imprimerie Mont-Louis (S.N.E.P.), 57, rue Blatin, Clermont-Ferrand Dépôt légal Edit. n° 5 - Imp 10

Ph. Harang et Blangeaud.

A STRASBOURG
9.000 METRES DE BALCONS ET BALUSTRADES

PILLIARD
FRÈRES

SERRURERIE - CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES

45, RUE DES BOULETS · PARIS-XI°

TÉL. ROQ. 03-64

ENTREPRISE DE CHARPENTE ET MENUISERIE

LES FILS DE CYRILLE DUCRET

12, Rue de la République
BELLEGARDE (Ain)

FABRIQUE DE PARQUETS ET MOULURES

Bureau à PARIS :
12, Rue Bixio - INV. 92-82

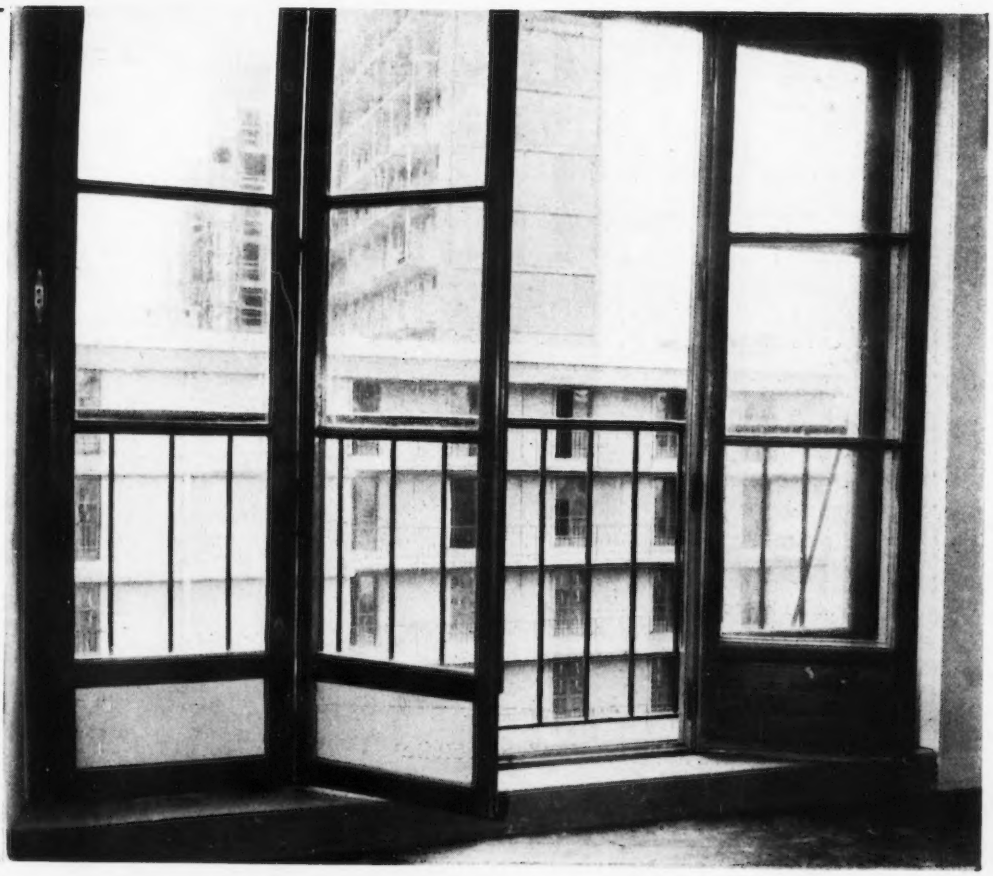

Ph. Harang et Blangeaud.

un revêtement de sol confortable et décoratif

Composé de grandes dalles minces aux coloris riches et variés, il permet des effets décoratifs originaux, d'une classe et d'une distinction particulières.
Posé rapidement par des entreprises spécialisées, il est immédiatement mis en service.
Très résistant à l'usure. Facile à entretenir.

SOCIÉTÉ DALAMI, POISSY (S.-O.)

CATALOGUE N° EXPÉDIÉ GRATUITEMENT ET SANS ENGAGEMENT

Un événement artistique culturel et scientifique

LE PREMIER LIVRE EN COULEURS SUR

LA PEINTURE ETRUSQUE

TEXTE PAR MASSIMO PALLOTTINO
Professeur d'Etruscologie à l'Université de Rome

64
REPRODUCTIONS EN COULEURS

ŒUVRES PEINTES ENTRE LE VIIe et Ier SIÈCLE AVANT J.-C.

ÉDITIONS D'ART
SKIRA
EXCLUSIVITÉ
ACHILLE WEBER

volume relié pleine toile 25x29 cm.
sous jaquette illustrée : 4.350 frs
prospectus sur demande

EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE

PRODUITS SIDÉRURGIQUES ET LEURS EMPLOIS COURANTS DANS LA CONSTRUCTION MÉTALLIQUE

EDITÉ PAR LA REVUE DE MÉTALLURGIE
sous la haute direction de

L'OFFICE TECHNIQUE POUR L'UTILISATION DE L'ACIER

Édition 1952 d'un ouvrage sous couverture forte, format 21x13,5 cm, de 217 pages et comportant 101 dessins et planches, 63 tableaux, 20.000 caractéristiques, formes, dimensions, poids, moment d'inertie, rayon de giration. Règles CM du MRU.

Nombreux exemples d'application établis en indiquant les bases et les modes de calculs : planchers, linteaux et poitrails, potaux, escaliers, passerelles, ponceaux, hangars, menuiserie métallique.

Demandez aujourd'hui même notice gratuite D
SCEMI 25, Quai des Grands Augustins - Paris VIe

A PARAITRE PROCHAINEMENT :

6000

DOCUMENTS D'ARCHITECTURE

classés et catalogués

LE FICHIER DE L'ARCHITECTE

Sujets traités :

Acoustique - Aéroports - Bâtiments administratifs - Casernes - Cinémas - Constructions industrielles - Constructions rurales - Eclairagisme - Ecoles - Eglises - Expositions - Garages - Hôpitaux - Hôtels - Immeubles de bureaux - Laboratoires - Magasins - Musées - P.T.T. - Stades, piscines, etc. - Stations de radio - Théâtres, salles de concerts, etc.

Souscription et tous renseignements :
INDEX TECHNIQUE, Case Champel, GENÈVE
(Suisse)

par les spécialistes du PLATRE

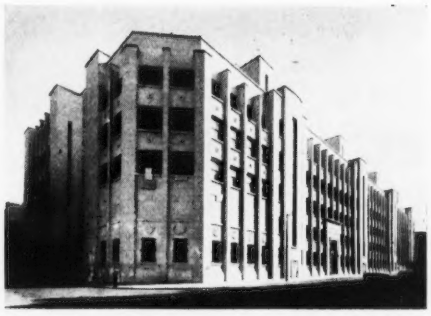

Ph. Chevojon.

LA SOCIÉTÉ D'ENTREPRISES FONDÉE EN 1929

DELOFFRE

Société Anonyme au Capital de 18.000.000 de francs

112, Bd Haussmann - PARIS - EURope 59-60

AGENCES :

Dunkerque
Lille
Roubaix
Strasbourg
Le Creusot

QUELQUES DERNIERES REFERENCES :

Chantier Rotterdam	Strasbourg	Don	E. Beaudouin, Architecte.
Faculté Médecine	Paris	—	L. Madeline —
Faculté Médecine	Lille	—	J. Walter —
Usine Schneider	Le Creusot	—	H. Maillot —
Cités ouvrières	Roubaix	—	G. Lapchin —
Cité du Val d'Or	Suresnes	—	F. Dumail —
Cité du Gilom	Saint-Dié	—	M. Lods —
Hôpital de Troyes	Troyes	—	Robert Fres —
Hôpital de Brest	Brest	—	Lopez & Gravereaux —

avec le fameux "plâtre 55" LAMBERT

145.000 MÈTRES DE TUBES CHAUFFANTS
3 CHAUFFERIES
13 CHAUDIERES

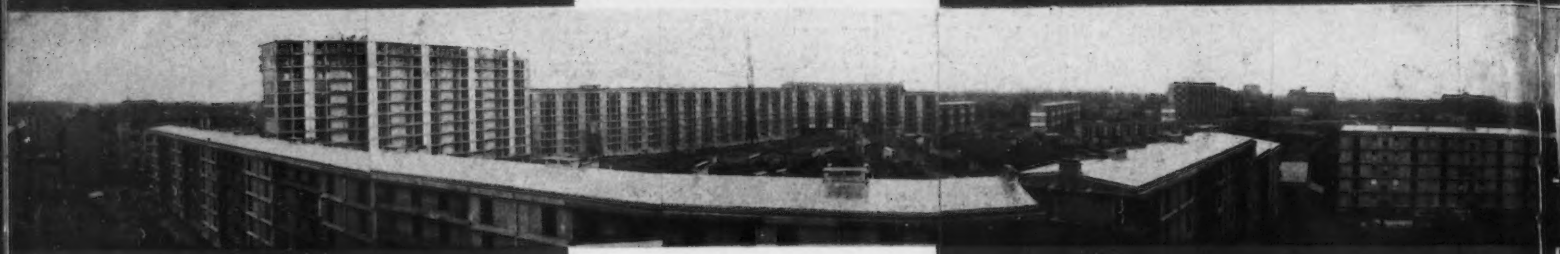

7.500.000 C/H
EXPLOITATION PAR L'INSTALLATEUR

CHAUFFAGE
VENTILATION

CONDITIONNEMENT
RAFRAICHISSEMENT

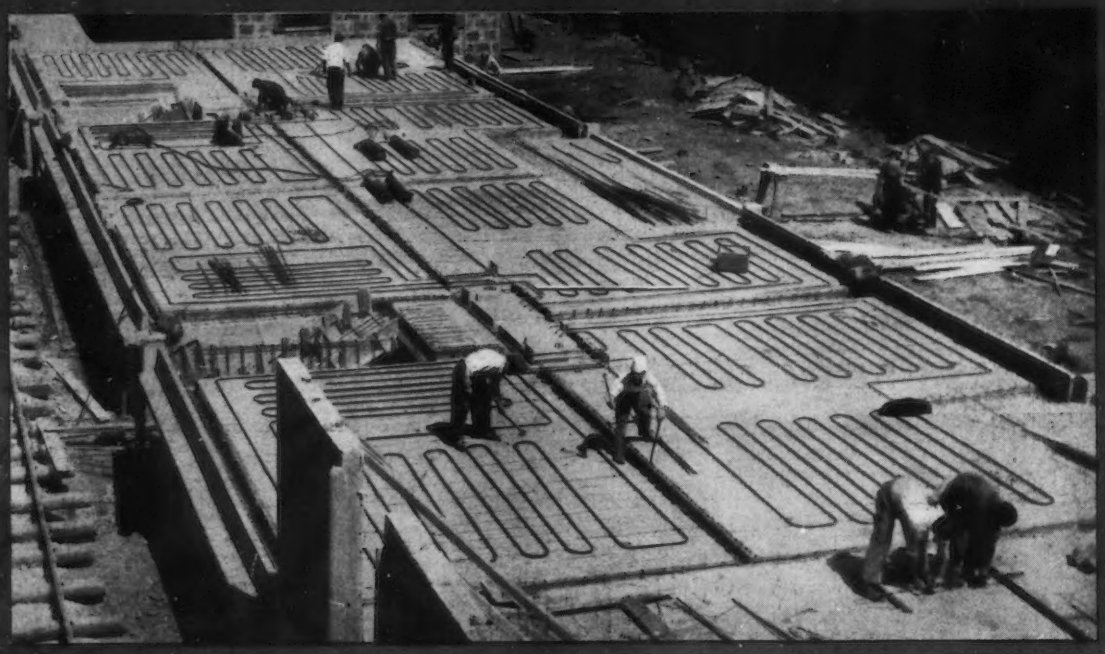

POSE DES SERPENTINS EN TUBE D'ACIER SPECIAL SERTIS DANS LA DALLE DE COMPRESSION.

QUIES

ÉTABLISSEMENTS
NESSI BIGEAULT & SCHMITT
E. C. P. A. & M. H. E. C.
INGÉNIEURS-CONSTRUCTEURS
11, RUE VIÈTE, PARIS (17e)
R. C. Seine 27-787 Tél. WAGram 14-79

CHAUFFAGE PAR RAYONS INFRA-ROUGES

355.000 m² de peinture
25.000 m² de vitrage
30.000 rouleaux de papier

Maurice RICHARD

25, rue henri-monnier • paris-9e • tru. 70-60
19 à 23, rue mousset-robert • paris-12e • did. 10-65.

apporte dans la **PEINTURE**
les techniques les plus modernes
au service de la construction

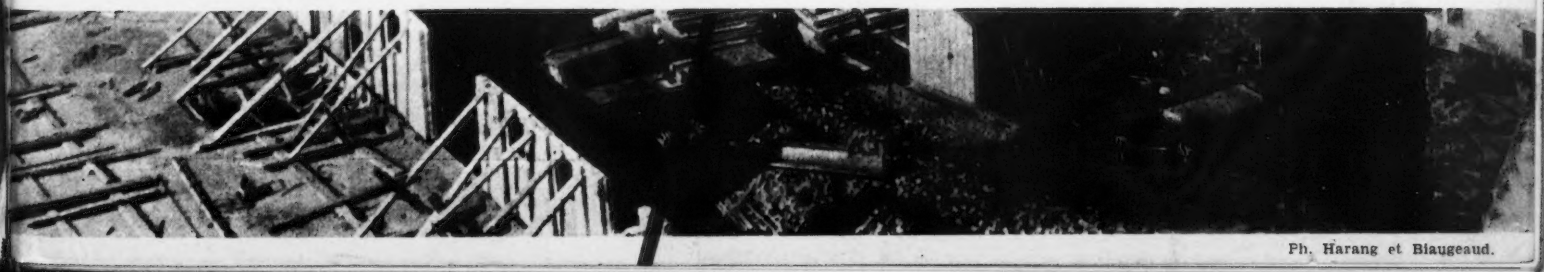

Ph. Harang et Blaugeaud.

CHAUVIN, GÉERINCKX & Cie

INGÉNIEURS-ÉLECTRICIENS

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE TRAVAUX D'ÉLECTRICITE

BUREAUX ET ATELIERS : 135, AVENUE GAMBETTA, PARIS - TÉL. MÉNILMONTANT 08-15

ASCENSEURS OTIS

Société Anonyme au Capital de 180.000.000 de Francs

Siège social : 178, Rue de Courcelles, PARIS

Administration et usines :

Rue Louis-Champion, BEZONS (S.-et-L.) Téléphone CHArlebourg 32-10

ASCENSEURS MONTE-CHARGE
ESCALIERS MECANIQUES

Assurez le bon fonctionnement de vos ascenseurs et monte-charge par l'

ENTRETIEN OTIS

Renseignez-vous auprès de l'une de nos succursales dans les villes suivantes :

Aix-les-Bains	Constantine	Metz	Rouen
Alger	Grenoble	Nancy	Saint-Etienne
Bordeaux	Lille	Nantes	Sarrebruck
Cannes	Lyon	Nice	Strasbourg
Casablanca	Marseille	Oran	Vichy
Clermont-Fd			Tunis

ASPHALTE, BITUMES ET DÉRIVÉS

SOCIETE MODERNE D'ENTREPRISES PARISIENNES

"MODEP"

S. A. R. L. AU CAPITAL DE 16.840.000 FRS

ETANCHÉITÉ GÉNÉRALE

REVÊTEMENTS DE SOLS DE TOUTES NATURES

CHANTIER EXPERIMENTAL DE STRASBOURG :
45.000 m² de revêtements en DALAMI et LINOLEUM
EXECUTION EN 5 MOIS

SIEGE SOCIAL : 52, Rue de Vaugirard
PARIS (6e) Tél. ODE. 12-77

AGENCES ET DEPOTS :
Bobigny, Caen, Thionville, Alger

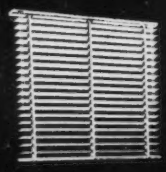

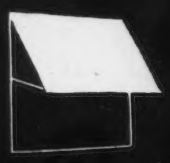

Roussel Stores

MAISON FONDÉE EN 1815
73, Rue de Richelieu - Paris - Richelieu 71-58

Strasbourg

CITÉ ROTTERDAM

Mr E. Beaudouin, Architecte en chef

800 LOGEMENTS et ÉCOLES

2000 stores

3 APPLICATIONS PRATIQUES

LES ENSEMBLES FT 203

(qualité CSI)

Serrure à mortaiser FT cloison de 10 m/m avec ressorts à la compression guidés pour le 1/2 tour reversible et pour le fouillot bronze coquille de haute résistance.
Plaque entrée FT 3603 laiton chromé
Bouton FT 3602 laiton chromé
Béquille FT 3601 Fontac chromée
Demandez-nous tous études et devis.

QUINCAILLERIE — SERRURERIE DÉCORATIVE
SERRURES "PROGRÈS"
FERMETURES FRIGORIFIQUES

FONTAINE

190, Rue de Rivoli — PARIS — OPE 35-00

linopat'

Le revêtement moderne des sols

Un matériau de revêtement de sol enfin PARFAIT, "LINOPAT" coulé sans joints dans tous les coloris.
"LINOPAT" est des plus économiques par son aspect lisse et brillant, sa grande résistance et sa souplesse.
"LINOPAT" peut être employé pour tous locaux.
Posé uniquement par Entreprises agréées.
Adressez-vous sans engagement à notre service technique

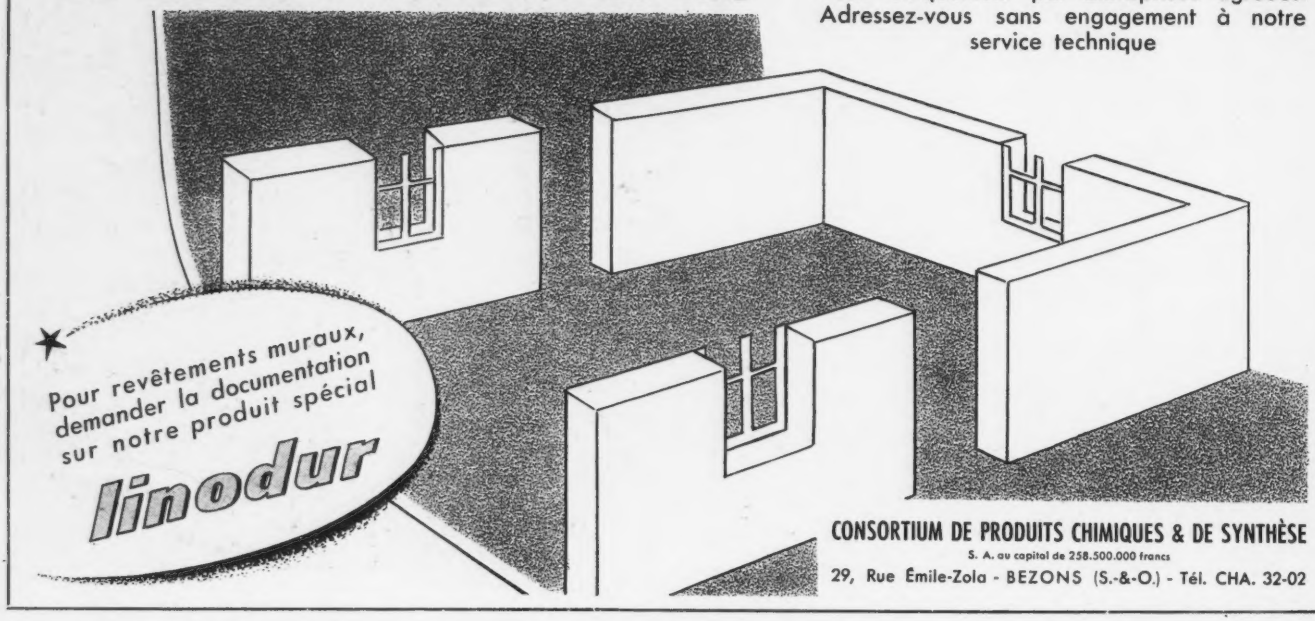

Pour revêtements muraux, demander la documentation sur notre produit spécial

linodur

CONSORTIUM DE PRODUITS CHIMIQUES & DE SYNTHÈSE
S. A. au capital de 258.500.000 francs
29, Rue Émile-Zola - BEZONS (S.-&-O.) - Tél. CHA. 32-02

Seul procédé, en Europe Occid^le^, fondé sur le principe de l'élasticité des gaz

LA MENUISERIE ETANCHE

ÉTANCHÉITÉ 100%

REGOS

LA MENUISERIE LA MOINS CHÈRE

BREVETÉ : FRANCE - BELGIQUE - ALLEMAGNE - ITALIE - MAROC

SOCIÉTÉ DES USINES *REGOS*
13, Place Edouard-Normand - NANTES - Téléphone 116.11

Une invention révolutionnaire résoud définitivement le problème de l'étanchéité

Plus d'ajustage hasardeux entre les parties fixes et les parties mobiles des ouvertures, plus de joints ni d'accessoires rapportés...

les menuiseries Régos en bois de choix incluent dans leurs feuillures trois cordons d'air de pression différente assurant mieux que n'importe quelle matière interposée une herméticité absolue.

Se basant sur ce principe révolutionnaire
REGOS FABRIQUE TOUS LES SYSTÈMES D'OUVERTURE ACTUELLEMENT EXISTANTS

NOMBREUSES RÉFÉRENCES
25 CONCESSIONNAIRES EN FRANCE

PAR L'ÉCONOMIE réalisée :

Installation de chauffage : 15%.
Consommation combustible : 20 à 35%
Entretien qualité remarquable des bois destinés a être vernis.)

CATALOGUE ET RÉFÉRENCES SUR DEMANDE
DÉMONSTRATIONS DANS TOUTE LA FRANCE

Partie d'un mur traité à l'aquellux S : l'eau ne mouille plus le matériau et celui-ci conserve son aspect normal.

aquella
revêtement mural mat

aquacéram
revêtement mural émaillé

durs, lavables s'appliquant directement sur le matériau

aquellux S
silicone
hydrofuge invisible

s'applique très simplement sur tous les matériaux de construction

Cage d'escalier traitée à l'aquella. Maison de M. Chantreau, Industriel à Nantes. Architecte : M. Ganuchaud.

revêtal décore et protège

documentation | **d. a.**, sur demande à **revêtal**
16 bis, r. du r. p. christian-gilbert
asnières, seine, tél. **gre. 31-28**

Larivon

APPAREILLAGE ELECTRIQUE DE HAUTE QUALITÉ

SILENCE
EFFICIENCE
Nouvel interrupteur contacts argent. Mouvement silencieux 1.500.000 ruptures 6 A. 220 V. Nouvelle boite tôle émaillée à fixation mobile. Plaques teinte ivoire ou métal tous décors. Nouvelle réalisation complétant la gamme des plus remarquables fabrications mondiales.

ARNOULD

LA PERFECTION DANS LA QUALITÉ

SIÈGE : 16, RUE DE MADRID • PARIS (VIIIe)
LABORDE 66-18
USINE : AVENUE GABRIEL-PÉRI • SAINT-OUEN

L'Eclairage au service de l'Architecture

TUBES FLUORESCENTS
NITRALUX

PRODUCTION
Néon Lumière
SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 21 MILLIONS DE FRS
133 - 135, RUE D'AGUESSEAU - BOULOGNE (SEINE)
TEL. MOLITOR 31-14 & 37-97

Nombreuses références Architecturales et publicitaires dans toute la France

ETUDES, DEVIS ET MAQUETTES
SUR CONSULTATION DE MM. LES ARCHITECTES

Revêtements de sol

Tapis plastifeutre
Revêtement Vinylique souple et insonore, épaisseur : 3 à 5 m/m

Dibenol
Revêtement plastique sans joints pour sols et murs

LINOLEUM
CARREAU DALAMI

ÉTABLISSEMENTS
EUDE

7, Rue des Arquebusiers, PARIS 3e - TUR. 43-24
LILLE : Ste Lilloise des Ets EUDE 251, rue des Postes - Tel. : 189-98

ETANCHEITE

TERRASSES
VOUTES
SHEDS

MAIN-D'ŒUVRE :
Exclusivement des spécialistes éprouvés
MATÉRIAUX :
Exclusivement les fabrications SAMTOR

SOCIÉTÉ
TOCOVER

S. A. R. L. CAP. 16.000.000
21, RUE DOUDEAUVILLE, PARIS (18e)
TÉL. : ORNANO 26-97 & LA SUITE

PORTE-CLOISON
COULISSANTE
"MODERNFOLD"

composée d'une armature métallique, recouverte d'un tissu sur ses deux faces

cette porte roule sur un rail fixé au plafond ou sous chambranle **sans aucune fixation au plancher**

Ets FOUASSE
72, Rue des Archives, PARIS - Arc. 85-17, 45-37

Les Fabricants du Store "Sol-Air" KIRSCH

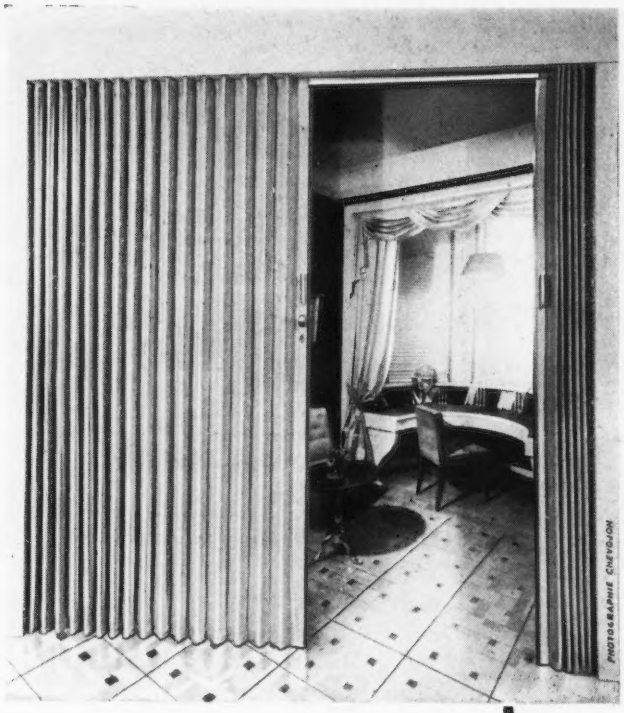

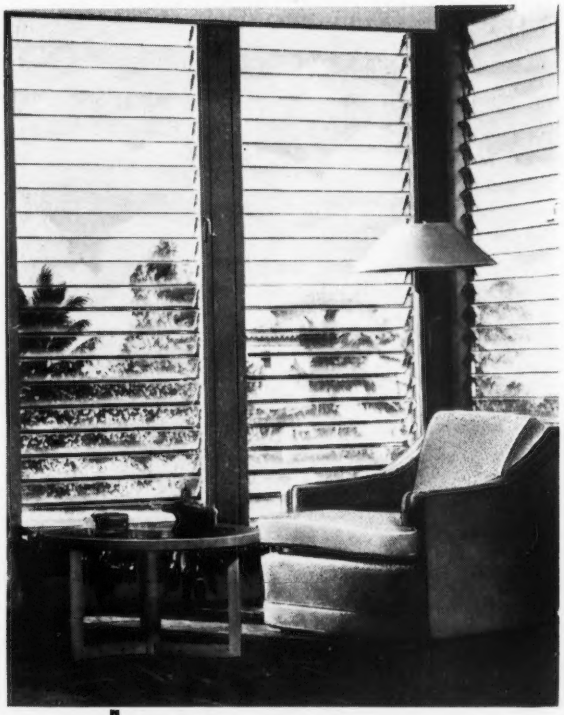

FENÊTRE-JALOUSIE
"WIN-DOR"

composée d éléments orientables en duralumin soutenant des lames de verre

S'emploie :

- dans les pays chauds avec une moustiquaire.
- dans les pays froids en double fenêtre.

visibilité et aération parfaites

Ets FOUASSE
72, Rue des Archives, PARIS - Arc. 85-17, 45-37

Les Fabricants du Store "Sol-Air" KIRSCH

La MURITE

résiste aux chocs

PROTÉGEZ VOS SOUBASSEMENTS ET VOS CAGES D'ESCALIERS

Se présentant sous un aspect lisse et blanc, inaltérable, isolante, la Murite s'emploie comme le ciment, dont elle a la prise.

CARAPACE DES MURS INTÉRIEURS

SPG **La MURITE**

PLATRIÈRES MODERNES DE GROZON (JURA)

CMD

fermetures bois et métalliques.

PERSIENNES MÉTALLIQUES
PERSIENNES FER ET BOIS
PERSIENNES BOIS

VOLETS ROULANTS BOIS

PORTES BASCULANTES

RIDEAUX EN TOLE ONDULÉE
RIDEAUX A LAMES AGRAFÉES

GRILLES VISIS

GRILLES EXTENSIBLES ARTICULÉES

USINES ET BUREAUX LYON **G. Pontille**

52-54, ROUTE DE VIENNE - TÉLÉPH. : PARM. 07-93

JOINT SPÉCIAL breveté

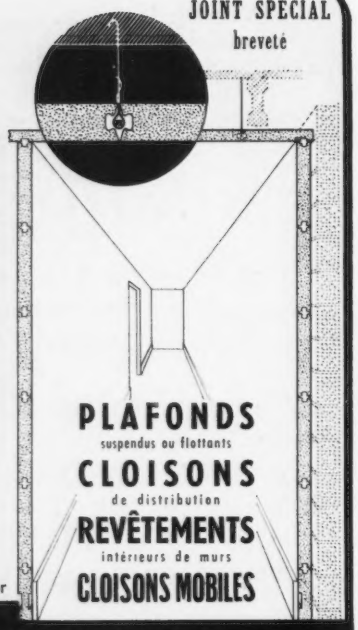

ISOLATIONS PHONIQUE ET THERMIQUE

•

Suppression des enduits plâtre sur le chantier

•

ÉTUDES ET DEVIS SUR DEMANDE

PLAFONDS suspendus ou flottants

CLOISONS de distribution

REVÊTEMENTS intérieurs de murs

CLOISONS MOBILES

250.000 m² réalisés à ce jour

SAMIEX

EN ÉLÉMENTS PLATRE EXPANSÉ

Société Anonyme des Matériaux Isolants et EXpansés
29, RUE AUGUSTE-VACQUERIE, PARIS-16e - TÉL. : PASSY 79-91

IMPERMÉABLES — INCOMBUSTIBLES
IMPUTRESCIBLES — INDÉFORMABLES

GRANITELO

LAMBRIS

Sté DU FIBROCIMENT ET DES REVETEMENTS

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 184.800.000 FRANCS

A POISSY (Seine-et-Oise) — TEL. **POISSY 11** et **13**

Bureau à Paris : 9, RUE CHAPTAL - Tél. TRI 07-04

Installations Collectives et Installations Individuelles

OSCAR

meuble par éléments

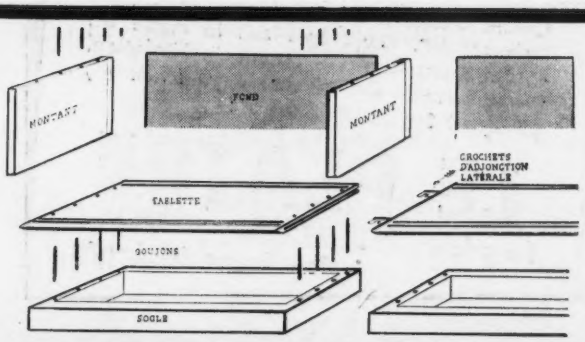

LE SYSTÈME OSCAR Breveté S.G.D.G.

Multiplicité des combinaisons
Gamme étendue : 24 éléments différents
3 longueurs
4 profondeurs
5 hauteurs

Rangement rationnel
Eléments conçus pour livres, disques, dossiers, linge, vaisselle
Elément Secrétaire - Elément Bar
Portes coulissantes en bois ou en glaces

Harmonie des proportions
Qualité des bois de chêne ou d'acajou (12 teintes)

Documentation et Devis sur simple demande

Exposition Permanente, 15, rue Tronchet, Paris 8e . Tél. anj. 88-30

BUREAUX
ANJou 64-54

ATELIERS
NORd 78-41

MAISON BROT

8, rue Boissy-d'Anglas - PARIS-8e

MIROITERIE de BATIMENTS — VITRERIE
MIROITERIE de LUXE — CUIVRERIE

L'ORGANISATION «ROL» PRÉSENTE
LA FENÊTRE A L'AUSTRALIENNE
Organisation Centrale : **LYON** 20, rue Cellard - Tél. MO 36-77

Pas de feuillures spéciales, dispositif breveté permettant l'emploi du volet roulant et de la persienne pliante à projection. Prix à peu près celui de la fenêtre à la française classique. L'Organisation ROL met à votre disposition chez vous, sur place, un concessionnaire-constructeur menuisier fabriquant suivant les dessins du Bureau central d'étude.
Imprimés, renseignements et adresses sur demande.

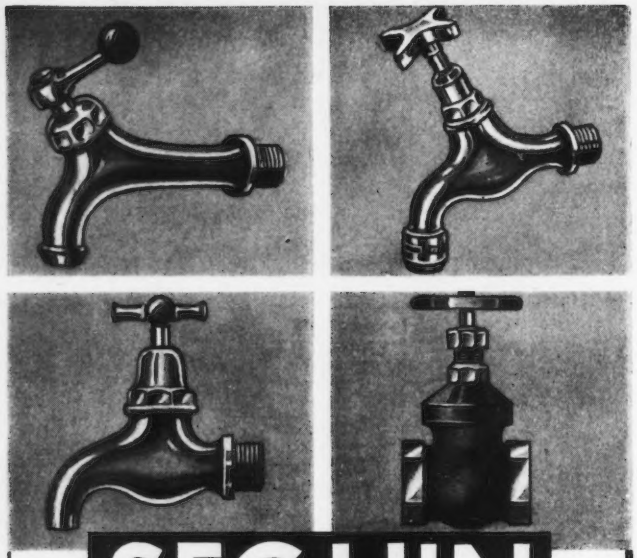

SEGUIN
Toute la Robinetterie
BATIMENT - CHAUFFAGE VAPEUR

Siège Social
1, Cours Albert-Thomas
LYON
MONCEY 05-95

Agence Paris
48, Rue de la Bienfaisance
PARIS
LABORDE 74-67 et 74-68

DÉPOTS : **LILLE, NANCY, NANTES**
Demandez notre nouvel album

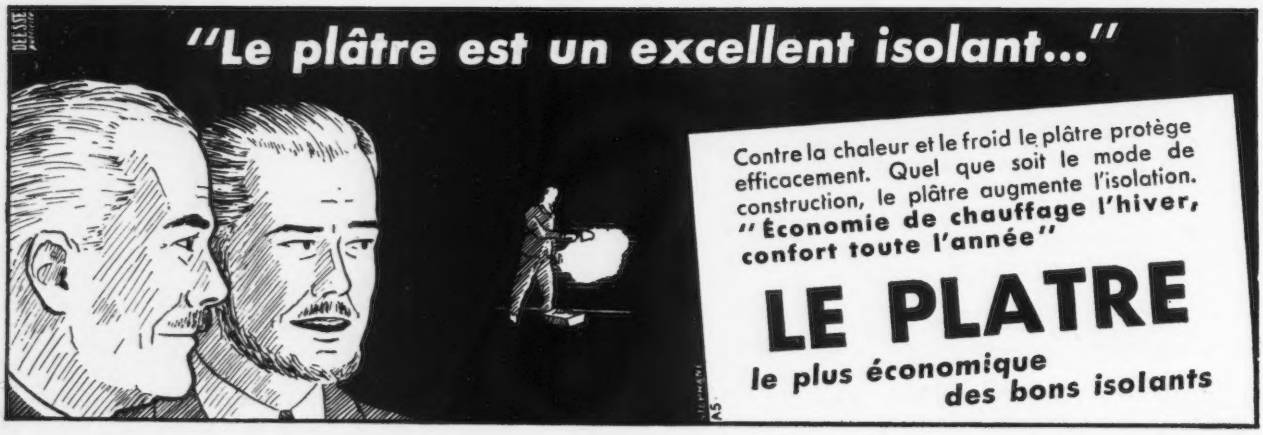

Les impératifs

de la construction moderne

LUMIÈRE
BIEN-ÊTRE
VIE SAINE

posent des problèmes
toujours résolus
par les applications modernes de la GLACE, *du* VERRE
et des produits chimiques

LE CENTRE DE DOCUMENTATION

SAINT-GOBAIN

met A VOTRE SERVICE une documentation vivante et précise qui vous permettra de résoudre rapidement et économiquement tous vos problèmes.

GLACES ET VERRES

MATÉRIAUX ISOLANTS "ISOVER"

PRODUITS CHIMIQUES MINÉRAUX ET AGRICOLES

PRODUITS CHIMIQUES ORGANIQUES MATIÈRES PLASTIQUES

16, AVENUE MATIGNON - PARIS-8e - TÉL. BAL. 18-54

LA PERSIENNE
"bois armé"

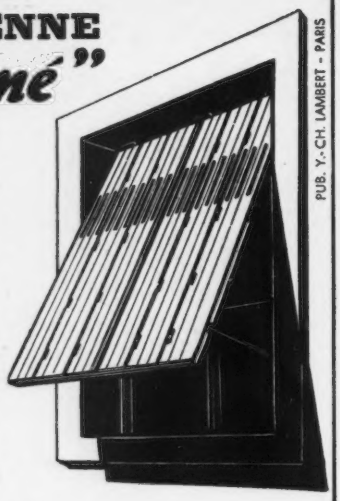

PUB. Y.-CH. LAMBERT - PARIS

- **LAMES** en pin, sapin ou chêne, 1er choix de 14 m/m d'épaisseur environ disposées verticalement, et maintenues entre elles par une double armature en acier, rivée à ses extrémités en deux points aux paumelles.
- **REPLIEMENT DES VANTAUX** en tableau comme les persiennes métalliques.
- **FERRAGE** sur tapées ou sur cornières.
- **PROJECTION** facultative permettant l'aération parfaite et rapide des locaux.

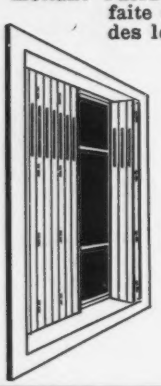

assure la protection idéale contre le froid et la chaleur

résiste aux intempéries et à l'oxydation

permet l'aération rapide par projection à l'italienne

ANCIENS ÉTABLISSEMENTS
LACOUR
FERMETURES BOIS ET MÉTALLIQUES
26, Passage du Génie, PARIS-12e - Tél. : DID. 73-00

Une grille F.M.B.
... une sécurité

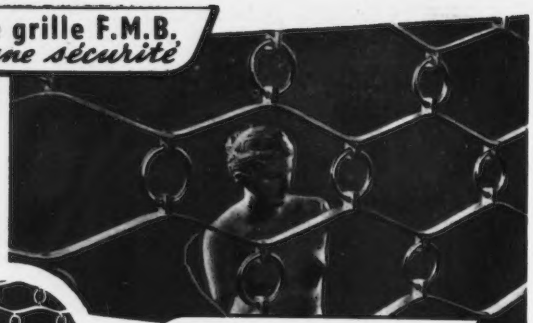

...et aussi un *décor*

Spécialisés depuis plus de 20 ans dans la fabrication des fermetures de magasins, nous avons mis au point **plusieurs modèles** de grilles roulantes décoratives qui offrent, avec une sécurité absolue et une grande facilité d'installation, un cachet d'élégance qui les fait préférer par les architectes et les décorateurs.

MILO
(brevetée S.G.D.G.)
La grille élégante, très décorative. C'est un modèle très récent, d'une protection efficace et qui convient parfaitement pour tout magasin de luxe. On a dit d'elle : " C'est un fer forgé roulant ".

VOILETTA
(brevetée S.G.D.G.)
Une grille très simple, robuste, très mécanique, économique, de lignes sobres, qui laisse parfaitement visibles les articles exposés. L'aspect d'une voilette chic sur le visage de votre magasin.

COBRA
La fermeture classique d'un beau magasin. Ses lignes sinueuses s'inscrivent harmonieusement dans le cadre de la vitrine. Devant une COBRA, les passants s'arrêtent séduits.. et les cambrioleurs découragés, s'enfuient.

Demandez la notice documentaire G. 2

PERSIENNES PLIANTES, RIDEAUX ROULANTS MÉTALLIQUES, GRILLES ARTICULÉES, PORTES COULISSANTES, VOLETS ROULANTS, GRILLES ROULANTES DÉCORATIVES
F.M.B. VENDÔME (I.&Ch.)
TÉL. : 527 ET 528

GARANTIE FMB VENDÔME DE QUALITÉ

BUREAU DE PARIS - DEVIS ET POSES
114, Av. Parmentier, Paris XIe - OBE. 44-61

OCERF

ÉTANCHÉITÉ
SAMTOR

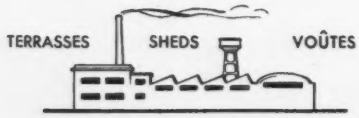

MULTICOUCHE
PAXALUMIN

SAMTOR PAIX & Cie
CAPITAL 112.500.000 FRS
64, Rue LA BOÉTIE, PARIS 8e - Tél. ELY. 92-35 (8 lignes)

protection et décoration des métaux

J. STUDLER & Cie
FONDÉ EN 1881 - S.A.R.L. - CAP. 21.000.000
28, QUAI DE LA RAPÉE - PARIS-12e - DID. 62-00

BRIQUETERIE DE BREUIL

USINE A BREUIL-S.-VESLE (MARNE) PRES REIMS

DIRECTION : 140, BOULEVARD HAUSSMANN
PARIS-8e. — TELEPHONE : CARNOT 60-18

SES BRIQUES CREUSES DE LA 5 1/2 × 11 × 22 A LA 15 × 20 × 40 ***dont la qualité fait l'économie***

SA BRIQUE GIGOGNE

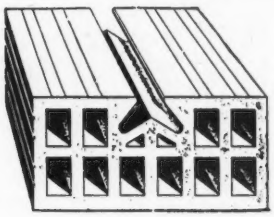

LA BRIQUE TYPE POUR LES PAVILLONS ET LES H. L. M.

SES HOURDIS

B.A. POUR PLANCHERS

A.B.C. PRÉFABRIQUÉS SANS DALLE BÉTON POUR PLANCHERS ET VOUTES

TAPIS DE CAOUTCHOUC

SIT

NOMBREUX COLORIS

ARDOR

HYGIÉNIQUE
INSONORE
RÉSISTANT

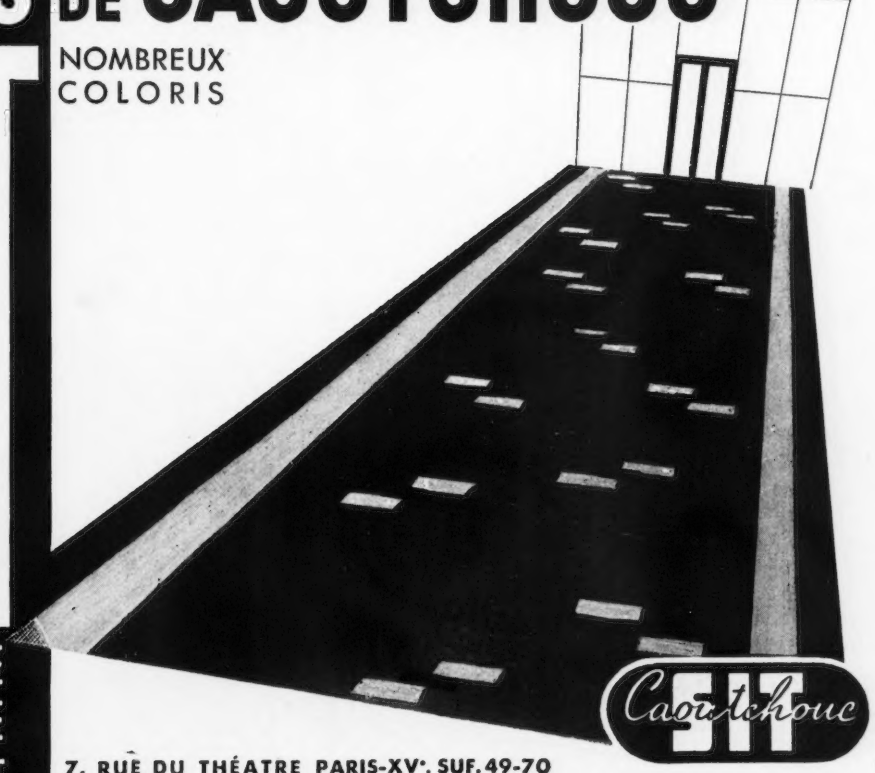

7, RUE DU THÉATRE PARIS-XVe. SUF. 49-70

Documentation 72 et liste de nos 27 dépôts sur demande

PUB Y.-CH. LAMBERT - PARIS

ROBINET
à fermeture automatique
pour Chasse d'Eau

ÉTABLISSEMENTS
METTETAL
17 et 19, Rue Beautreillis
PARIS-4e ARC 83-82

BÉTON ARMÉ
FONDATIONS
MAÇONNERIE
TRAVAUX PUBLICS

ENTREPRISES
BALENCY & SCHUHL
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 60 000 000 DE FR
14, Rue Etex - Paris 18e - Téléphone Marcadet 65-80

CH. Q.

Lecteurs,

Notre nouvelle reliure à tringles peut contenir une année de l'Architecture d'Aujourd'hui.

Pratique, elle représente la revue ouverte complètement à plat.

Son prix n'est que de 800 fr.

Adressez toute commande à l'Architecture d'Aujourd'hui, 5, rue Bartholdi, Boulogne (Seine).

C. C. Postaux 1519-97.

VOTRE JOURNÉE se passe...
...en blouse
SOYEZ ÉLÉGANTS toute la journée.

FOR BLANC vous offre une gamme de blouses à la fois solides, seyantes, bien conçues,
.. et lavables indéfiniment.

FOR blanc
est à votre disposition dans votre ville.

Une lettre à FOR, 8, rue du Renard, Paris et vous serez renseigné.

R. L. Dupuy

Question chauffe-eau mon choix est fait

c'est un LEMERCIER !

★ POUR VOUS
c'est l'assurance d'un fonctionnement parfait et d'une satisfaction totale.

★ POUR MOI
c'est la certitude d'une haute qualité, d'un matériel en avance sur la technique actuelle, d'une référence de premier ordre dont je bénéficierai certainement.

PAS DE COUTEUSES EXPÉRIENCES !
LA QUALITÉ EST TOUJOURS PAYANTE
TOUS LES ATOUTS DANS VOTRE JEU
AVEC

Lemercier Frères
CONSTRUCTEURS A CLICHY (Seine)
30 ANS DE RÉFÉRENCES

DOCUMENTATION N° GRATUITE

S.E.P.I.C.

Diminuez vos frais d'exploitation

avec les installations de Grande cuisine

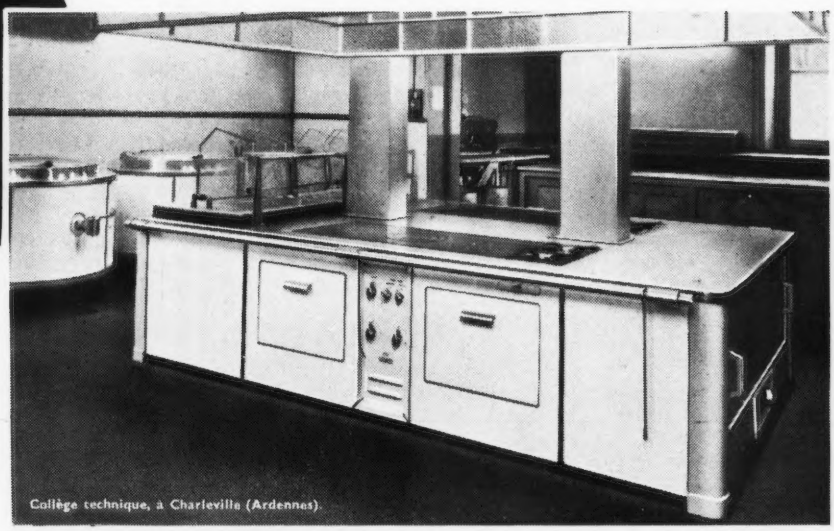
Collège technique, à Charleville (Ardennes).

ARTHUR MARTIN
REVIN ARDENNES

Des centaines de références confirment les qualités des installations Arthur Martin : **Rapidité de mise en service, importantes économies de combustible, grâce à des appareils confortables et robustes à haut rendement.**

— TOUS COMBUSTIBLES —

DOCUMENTATION et DEVIS sur demande au Département

Grandes Cuisines

ARTHUR MARTIN

Devis et renseignements sur demande au Département Grande Cuisine : 36, rue de Chateaudun — PARIS (9e) — Téléphone : TRINITÉ 06-21

FINI IMPECCABLE

PARQUETS NOËL

ANCIENNE RAISON SOCIALE : "LES MOSAÏQUES NOËL"

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 6.500.000 FRANCS

93 A 97, RUE JULES-FERRY, BAGNOLET - SEINE - AVRon 20-06

4 Grands Prix - 3 Diplômes d'Honneur

CONCESSIONNAIRES RÉGIONAUX

Fasecit

NOUVEAU REVÊTEMENT MURAL...

Isolant thermique et acoustique

Ininflammable

Haute valeur décorative

S'emploie directement sur tous matériaux

PROCÉDÉ SUISSE

FABRIQUÉ PAR

CELLUCO

3, rue Keppler PARIS XVIe

Téléphone KLE 06-70

FAUTEUIL CUNNINGHAM

MEUBLES EN ROTIN

LES MEILLEURS DÉCORATEURS SONT ÉDITÉS PAR

LES ÉTABLISSEMENTS

ROUGIER

FONDÉS EN 1848

33, RUE DES FRANCS-BOURGEOIS - PARIS-IVe - ARCH. 48-81

QUELQUES RÉFÉRENCES :

LE PAVILLON HENRI IV A SAINT-GERMAIN - LE CERCLE INTERALLIÉ - LE PRÉ CATELAN - LE TIR AU PIGEON - LES MESSAGERIES MARITIMES - LA S. N. C. F. - LE MINISTÈRE DES P. T. T. - L'ASSISTANCE PUBLIQUE - L'HOTEL RITZ A PARIS - L'HOTEL PLAZZA A NICE - LA MISSION FRANÇAISE DES TERRES AUSTRALES - LE "FERDINAND DE LESSEPS".

L'ARÊTE D'UN MUR EXÉCUTÉE EN BOIS OU EN PLÂTRE se DÉTERIORE ... AVEC l'ARÊTE MÉTALLIQUE l'ANGLE d'un MUR DEVIENT INDESTRUCTIBLE

Indispensable dans toute construction

FOP

l'Arête métallique

PROTÈGE-ANGLE

L'ARÊTE MÉTALLIQUE FOP REPOSE DIRECTEMENT SUR L'ENDUIT _ ELLE EST GARANTIE INOXYDABLE

RÉALISE 50 % d'ÉCONOMIE

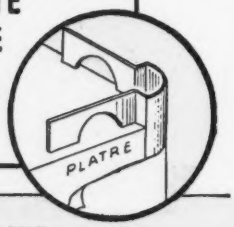

ET^S FOP, S^T ETIENNE _ 19, Rue Denis Papin, Téléphone : 00·08

CONDUITS DE FUMÉE

U.B.R.

"A GAINE D'AIR ISOLANTE"

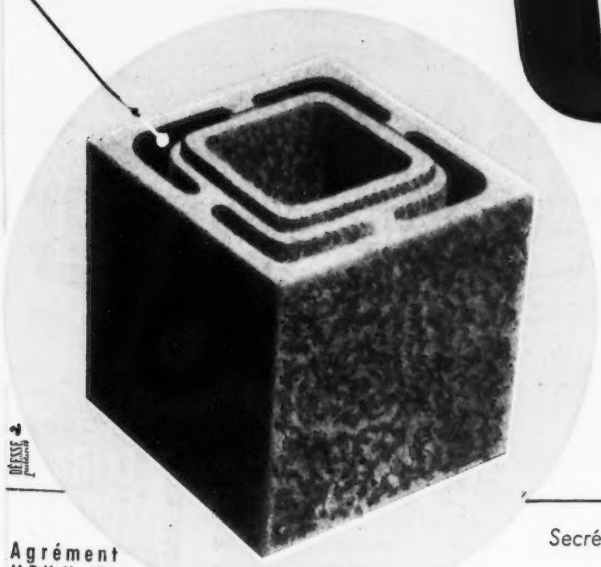

SÉCURITÉ • ÉCONOMIE

Répondent aux exigences les plus grandes de la construction et de la technique moderne du chauffage.

15 centres de production présentant une fabrication entièrement NORMALISÉE ET CONTROLÉE PAR LE "LABORATOIRE DE L'U.B.R." A PARIS

Agrément M.R.U. N° 479

Secrétariat : 1, Rue Lord-Byron - PARIS-8e

Bureau technique . 4, Place Charles-Fillion - PARIS-17e - Tél. : MAR. 54-40

UNION DES FABRICANTS FRANÇAIS DE CONDUITS DE FUMÉE ET DE VENTILATION EN BÉTON RÉFRACTAIRE

PUBLICITÉ R. P. E.

un album de références qui compte...

LYCÉE HÉLÈNE BOUCHER - PORTE DE VINCENNES A PARIS (1936)

M. Lucien Sallez, Architecte D. P. L. G. - Inspecteur Général des Monuments Historiques

Toitures-terrasses 4.100 m2 environ, réalisées par étanchéité multicouche en "Rubamiante" (armature d'amiante)

Protection des terrasses accessibles par "Ruberdal" dalles à feuillures posées sur sable de rivière.

Protection des terrasses inaccessibles par "Rubercrête" mortier bitumeux.

MARQUE DÉPOSÉE RUBEROID

ÉTANCHÉITÉ ISOLATION COUVERTURE

SOCIÉTÉ ANONYME

RUBEROID

CAPITAL 26.400.000 FRANCS

254 BOULEVARD SAINT GERMAIN

TÉLÉPH. BABYLONE 15-96 LIGNES GROUPÉES

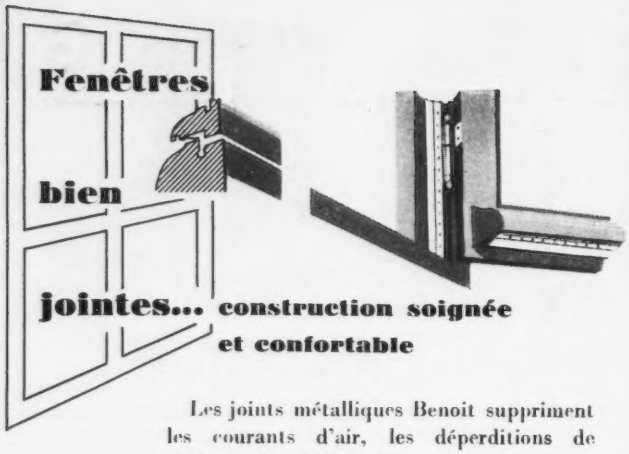

construction soignée et confortable

Les joints métalliques Benoit suppriment les courants d'air, les déperditions de chaleur, les infiltrations de froid, pluie, vent, bruits, odeurs et poussières. Ils assurent une économie de combustible de 35 % et sont garantis 10 ans.

Demandez notre documentation n° 55

Messieurs les Architectes nous font confiance depuis de nombreuses années. Nous étudions gratuitement tous les problèmes qui nous sont soumis.

Ets E. BENOIT & Cie

11, rue des Petites Ecuries, Paris (10e)
TAltbout 66-24 et 25

Pose dans toute la France par nos techniciens
Agences à Alger, Tunis, Casablanca.

PLAFOND VITREX

PRODUCTION VITREX S. A. CAPITAL : 36.000.000 Frs

VITREX - 27 rue Drouot - PARIS-9e

Pro. 03-03 et la suite

Étude gratuite sur demande

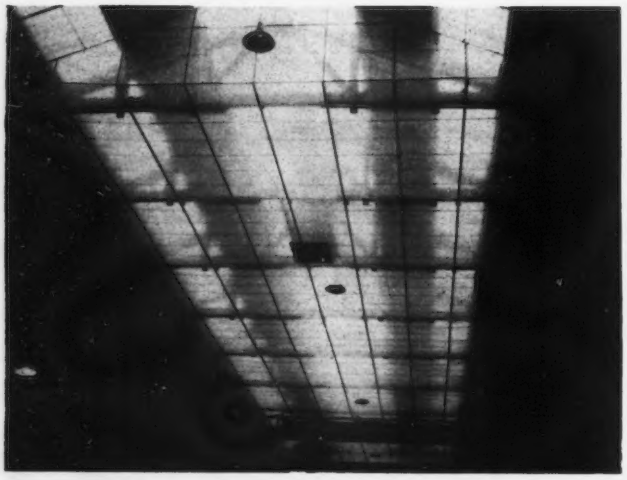

L'entreprise DESCHIRON

TRAVAUX PUBLICS

s'est adressé à VITREX

pour équiper ses locaux

806 LOGEMENTS DE STRASBOURG

ISOLATION DES COMBLES

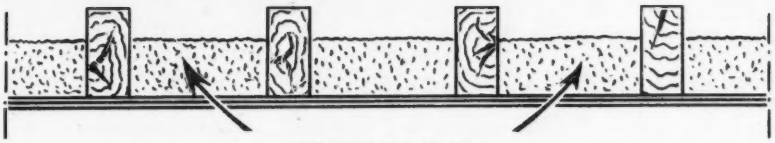

VERMEX EN VRAC

«L'isolant le plus efficace, le moins cher et le plus facile à poser»

VERMICULITE

5 USINES
24 Agences

" VERMEX "
MARQUE DÉPOSÉE

350.000 M²
posés

55, rue Paul Vaillant-Couturier - NANTERRE (Seine) - MALmaison 11-81 et 34-73

Le capital humain est sauvegardé dans les locaux scolaires quand leur ambiance est hygiénisée

L'hygiène résulte de l'aération mécanique et non pas que du chauffage.

Le principe de pulsion d'air combine les deux données.

Données groupées dans les

Générateurs d'air chaud

STRACK & MAUNY
construits pour

le GAZ et le MAZOUT

PARIS (9)
59, Rue de Maubeuge
Téléphone : TRUdaine 08-56, 08-57

Strack et Mauny

Thermiciens-Constructeurs

400 MILLIONS

de calories-heure, dispensées dans :

Gymnase - Réfectoire - Cuisine

pour diluer les buées. Ecoles dont :

Lycée de Toulouse-Bellevue
Bibliothèque des Beaux-Arts de Paris
Lycée Barbot de Metz
Ecole Maternelle de Montrouge
Groupe de Villeneuve-le-Roi

Air pulsé, sans gaine
pour les appartements (Brevets)

ACTUALITÉS

FERMETURES

Récentes conclusions des Laboratoires

D'OU PROVIENT LA DÉFORMATION DES BOIS ?

Deux cas doivent être considérés : la déformation en cours d'usinage et la déformation après usinage.

Certains bois, de toutes provenances, se déforment automatiquement en cours d'usinage ; c'est dans leur nature et personne n'y peut rien !

Le cas se produit, en particulier, avec des arbres provenant de terrains en pente ou soumis à l'action de vents violents. Ces arbres se servent de leurs fibres comme de muscles pour maintenir leur position verticale. Il se produit ainsi des différences de tension interne considérables, surtout dans la partie inférieure de l'arbre, sur une longueur qui varie de 50 cm. à 4 mètres. Au moment du sciage en lamelles, ces bois dits « de compression » se déforment immédiatement. Il n'existe aucun remède durable, ou plutôt il n'en existe qu'un : le rebut. Tout fabricant qui n'opère pas cette sélection trompe la confiance de ses clients.

Si le bois n'a pas travaillé à l'usinage, il n'a aucune raison de se déformer par la suite, à condition, toutefois, qu'il subisse un traitement de stabilisation et que la peinture soit appliquée dans de bonnes conditions.

C'est parce qu'ils ont été mal protégés que certains bois se déforment à l'usage. On aura, par exemple, appliqué trois couches de peinture d'un côté et deux couches de l'autre, ou utilisé des qualités de peinture différentes pour chaque face, ou bien on aura peint les deux faces à plusieurs jours d'intervalle, avec un pourcentage différent d'humidité ambiante, ou encore, on aura utilisé une peinture très sèche qui, en se fissurant à la longue, aura laissé pénétrer l'humidité. Les causes de déformation des bois ne manquent pas.

Comment traiter les bois usinés pour les stabiliser au maximum ?

La première opération s'effectue en usine immédiatement après sciage ; c'est l'application d'une couche d'huile de lin pure chauffée à 80°. L'huile de lin ne durcit jamais au point de former des cloques. Cette matière offre sur les autres produits d'impression l'avantage de permettre, à la réception, de juger de la qualité des bois utilisés.

Deuxième opération : deux couches successives de vernis ou de peinture à base exclusive d'huile de lin, sur les deux faces. Ces opérations peuvent être effectuées en usine ou après pose du volet.

On peut considérer qu'après ces opérations, la stabilisation maximum des bois est obtenue : elle sera suffisante pour assurer dans toutes conditions climatiques, un fonctionnement normal du tablier, c'est d'ailleurs tout ce que permettent les expériences actuelles de laboratoires.

La conclusion de cet article est que le maître-d'œuvre doit imposer au fabricant la stabilisation de ses bois.

Quel système de manœuvre choisir pour les Rideaux métalliques ?

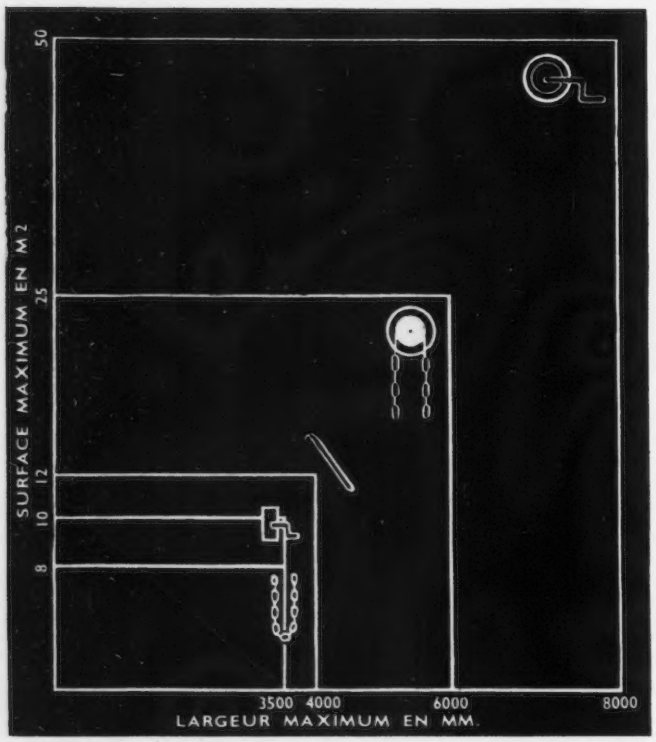

SYMBOLES :

tirage Métal. — treuil Métalux. — bâton. — treuil à chaîne. — treuil à tige et manivelle.

LE RIDEAU OPAQUE MISCHLER

Pourquoi peut-il être garanti d'une opacité absolue ?

Le critère d'opacité en matière de rideaux a été ainsi défini : un cliché de sensibilité 650 HSD doit rester sans voile apparent après 10 minutes d'exposition. Le rideau opaque MISCHLER satisfait à cette rigoureuse condition qui est exigée pour les salles de radio.

Il s'agit d'en connaître la conception pour comprendre qu'il en soit ainsi.

LE TABLIER

Il est constitué par une toile caoutchoutée noire, deux faces 12/10es. Une composition spéciale forme obstacle aux rayons ultra-violets. Des rives doublées et renforcées, munies d'un dispositif spécial invisible (modèle déposé), empêchent les toiles de sortir des glissières soit par suite d'ouverture d'une fenêtre, soit par le courant d'air qui pourrait occasionner des différences de température entre le local et l'intervalle fenêtre-rideau.

LES GLISSIERES

Ce sont des glissières spéciales de 70 mm. de profondeur formant chicane (modèle déposé). Un traitement spécial intérieur évite la réverbération.

Une glissière horizontale inférieure fixe feutrée est destinée à recevoir la base du tablier.

LA LAME FINALE

Elle termine le tablier par le bas. Elle est en acier plat et profilé et forme occluseur par double emboîtement dans la glissière fixe inférieure.

Quelques références du rideau opaque MISCHLER :

Faculté de Médecine de Paris : 170 rideaux, M. Madeline, architecte D.P.L.G., Paris ; Université de Lille : 80 rideaux, M. Walter, architecte D.P.L.G., Paris ; Hospice de Troyes : 50 rideaux, M. Robert, architecte D.P.L.G., Troyes.

Cette page d'informations techniques vous est offerte par les Fermetures **Mischler**. C'est la 11e d'une chronique qui paraît régulièrement avant nos sommaires. Consultez nos numéros 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42 et 43.

Pour toute correspondance écrire à :

MISCHLER
FERMETURES BOIS ET MÉTALLIQUES
FRETIGNEY, HAUTE-SAONE - FRANCE

PARIS, 7, r. Sébastien-Mercier. Tél. VAU. 04-45
CASABLANCA, 47, r. Nationale.
TANGER, 26, rue de Hollande.
ORAN, 28, avenue Valmy.
TUNIS, 43, avenue Jules-Ferry.
LE CAIRE, B. P 1.512.
BEYROUTH, 16, rue Moutran.

Publ. Y. CH. LAMBERT.

Page de droite : Chantier expérimental, Paris - Photo Baranger

Soyez à la page...
Hier
CLIC!
CLAC!
CLIC!
La "BELLE ÉPOQUE" avait son charme ... mais aussi des inconvénients que nous ne pourrions plus admettre
Les "STORES-JALOUSIES" sont du nombre et leur remise au goût du jour ne saurait rien changer à leur insuffisance et à leur inconfortable désuétude.
Aujourd'hui
PEYRICHOU-MALAN
FERMETURES ROULANTES PEYRICHOU-MALAN
fermetures de notre temps!
LES VOLETS ROULANTS PEYRICHOU - MALAN ne se rabattent pas, ne se plient pas, ne claquent pas au vent ; ils se manœuvrent mécaniquement de l'intérieur, fenêtre fermée.
LES VOLETS ROULANTS PEYRICHOU - MALAN ne sont pas à confondre avec des "stores-jalousies" intérieurs ; ils ferment rigoureusement puisqu'ils sont à l'extérieur.
LES VOLETS ROULANTS PEYRICHOU - MALAN assurent une véritable clôture, un abri efficace, une aération rationnelle, une bonne isothermie, une projection des tabliers, un dégagement partiel ou total des ouvertures.
Ils procurent :
• SÉCURITÉ
• AGRÉMENT
• CONFORT
Fermez "ROULANT" Fermez PEYRICHOU-MALAN
VOLETS ROULANTS ET RIDEAUX ROULANTS
ROULDOU
à lames de bois
ROULMIEU
à lames d'acier galvanisé
Lames articulées par charnières sans broche
Ces fermetures sont manœuvrées mécaniquement de l'intérieur, par le
TREUIL POUCET
en alliage spécial
RIDEAUX ROULANTS RIGID à lames d'acier galvanisé articulées par emboîtement des profils.
GRILLES ROULANTES VOICLAIR en tubes ondulés d'acier articulés entre eux par liens agrafés.
RIGID, se fait aussi coulissant latéralement
Créateurs et seuls fabricants des marques ci-contre:
PEYRICHOU-MALAN
Ets PEYRICHOU & MALAN
SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 33.615.000 FRANCS
RUE JACQUES-TERRIER • PAU • (B-P) • TÉL. 28-43 & 50-33
PUB. G. BAUDEL PARIS

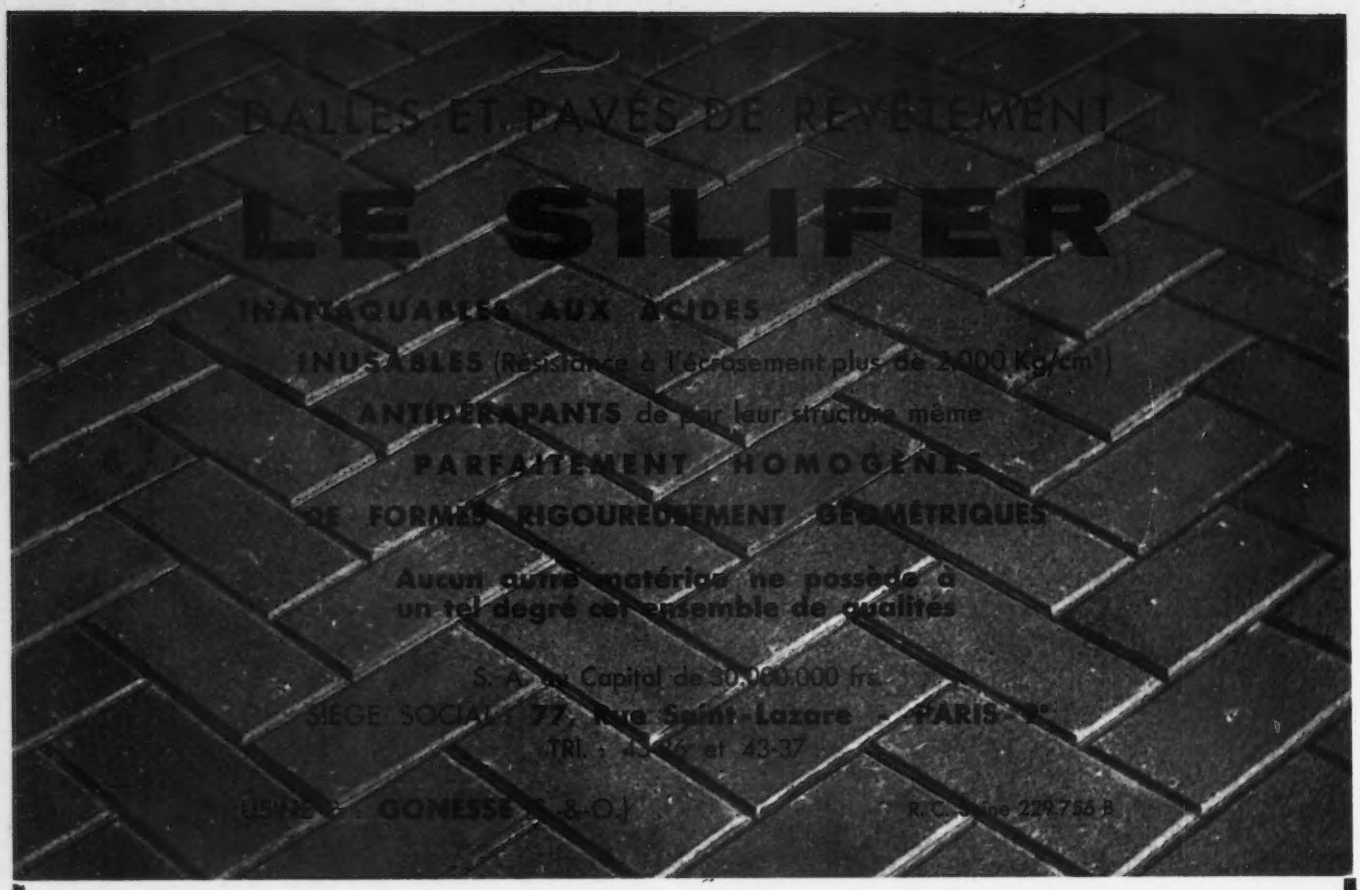

Le Silifer a fait ses preuves dans les conditions les plus dures et s'impose dans tous les cas où d'autres solutions ne peuvent être retenues.

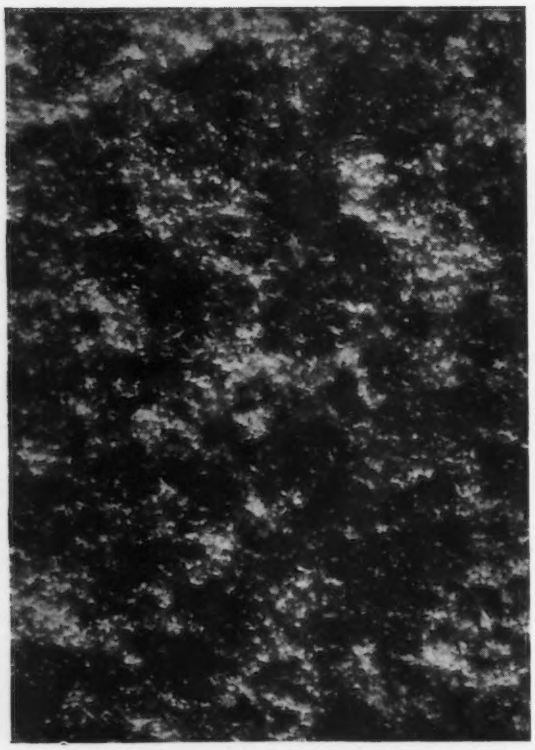

Aspect du Silifer grossi 20 fois

Le Silifer est fabriqué en 3 épaisseurs et existe en 3 choix. Il se pose comme un carrelage ordinaire, soit en surface lisse, soit en surface chanfreinée.

Elle *coupe* *de-même* le chauffage aussi facilement qu'une ménagère coupe le gaz !

...c'est la CHAUDIÈRE *"économe"*

L'idéal pour les chaudières est de fonctionner sans surveillance : la chaudière SÉGOR Cérac-CMC n'a besoin que de décrassages périodiques : cette opération est menée du dehors automatiquement, sans poussières, ni odeurs.

L'idéal pour un chauffage, c'est qu'il fonctionne uniquement quand il est nécessaire, et s'arrête quand il est inutile : la chaudière Cérac-CMC ralentit automatiquement sa marche dès que la température voulue est atteinte ; elle se met en veilleuse pendant la période où les locaux ne sont pas occupés ; elle repart instantanément toute seule dès qu'il faut reprendre le chauffage à pleine puissance. Elle peut être réglée à distance, depuis votre lit si vous le désirez.

Elle brûle merveilleusement le coke, combustible national le meilleur marché du monde

En cas de difficultés d'approvisionnement pour le foyer normal, deux autres foyers, l'un pour les gros combustibles et le bois, l'autre pour le mazout.

Vous êtes donc sûrs de pouvoir vous approvisionner.

Vous ne trouverez pas sur le marché français d'autre chaudière accumulant ainsi les possibilités d'économies tout en tirant du combustible un rendement qui n'a jamais été atteint jusqu'ici : elle s'adapte à toutes les installations.

SÉGOR CERAC CMC

Aussi propre qu'un frigidaire

SOCIÉTÉ

SEGOR

capital de 50 millions

23, Rue de la Pépinière, Paris VIIIe - Tél. : EURope 47-15

Écrire à SÉGOR pour renseignements, brochure, éventuellement étude et devis, un de nos Ingénieurs peut aller étudier votre problème gratuitement.

SÉGOR fabrique aussi les chaudières automatiques. SÉGOR, d'un seul bloc tout acier, à 90 % de rendement et brûlant merveilleusement le coke - les compteurs de calories, permettant la mesure et la répartition automatique et équitable des dépenses de chauffage - les brûleurs automatiques qui transforment les chaudières manuelles en chaudières automatiques.

ELVINGER 3052.

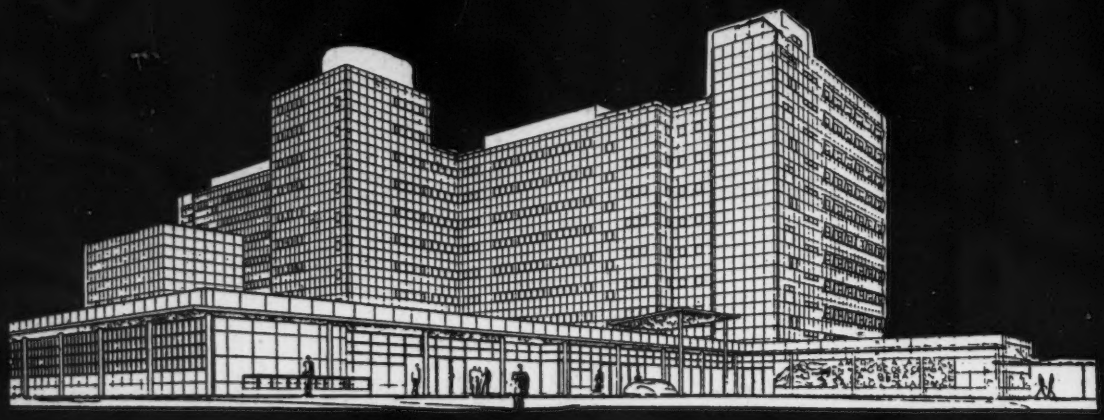

HÔPITAL DE SAINT-LO, ARCHITECTES : NELSON GILBERT MERSIER ET SEBILLOTTE

SIÈGE SOCIAL
ET BUREAUX

20, BOULEVARD
DE VAUGIRARD

TÉLÉPHONE :
SÉGUR 05-22

MOISANT - LAURENT - SAVEY

ENTREPRISE
GÉNÉRALE

linex

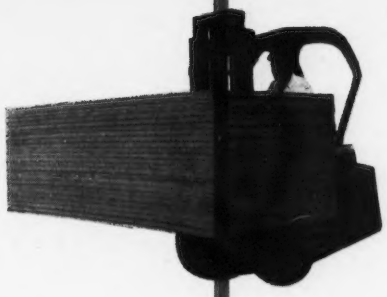

panneau pour le meuble et la construction

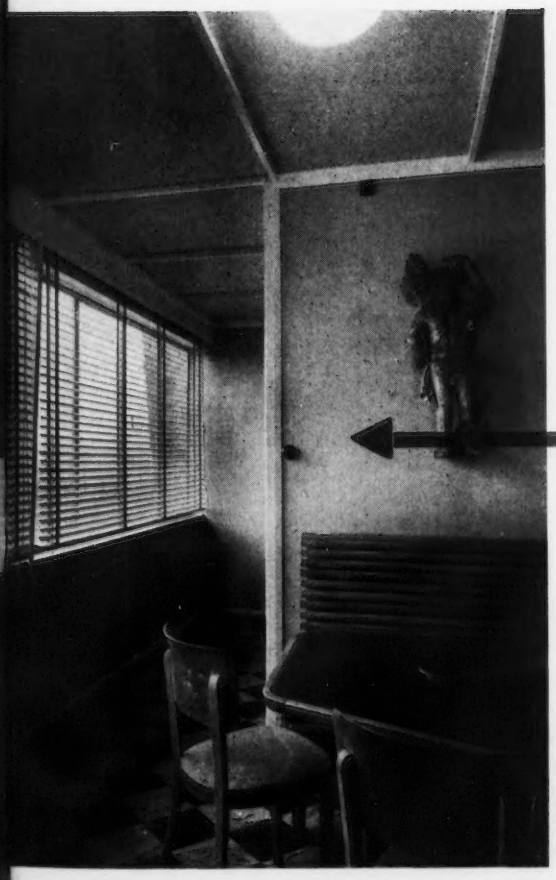

Ph. Schneider.

une nouveauté en france

Le LINEX est un panneau constitué des parties ligneuses du lin, agglomérées avec des résines synthétiques. C'est un panneau passe-partout. Dans les fortes densités, panneau de menuiserie. Dans les faibles densités, panneau isolant dur. En panneaux-sandwich (asbest-ciment hardboard), panneau de construction. Il se travaille comme le bois. Dimensions standard 1 m. 22 × 2 m. 44 ; épaisseurs de 8 à 40 mm.

LES MOULINS DE LA COLME
S. A. R. L. KILLEM (Nord)

Applications multiples :

Fabrication de meubles, fabrication de portes, isolation thermique, correction acoustique, revêtements décoratifs, cloisons, maisons préfabriquées.

Représentant pour la France : Ets Ernest GUYOT
89, Rue Marceau, MONTREUIL (Seine) - Tél. AVR. 22-22

le confort par le silence

TAPIS BULGOMME

à semelle de caoutchouc cellulaire

LE TAPIS BULGOMME EST UN ASSEMBLAGE DE TROIS ÉLÉMENTS :

1° — Un revêtement de caoutchouc compact

Cette surface d'usure, parfaitement lisse, parfaitement imperméable, simplifie à l'extrême les questions de nettoyage et d'hygiène.

2° — Une armature textile intermédiaire

grâce à laquelle le Tapis Bulgomme est indéformable, indéchirable et inextensible, malgré les plus durs services.

3° — Une semelle de caoutchouc cellulaire

Ce "matelas" souple de bulles d'air enrobées dans la gomme absorbe les vibrations sonores et donne à l'ensemble un confort comparable à celui du tapis de haute laine.

RÉFÉRENCES PARTOUT :

Bureaux, administrations, assurances, banques, cliniques, hôpitaux, bibliothèques, écoles, églises, cinémas, appartements, villas, immeubles, etc...

12 COLORIS UNIS ET MARBRÉS EN STOCK

Notices et échantillons sur demande

Ets PENNEL ET FLIPO

USINES ET BUREAUX : 143, rue de Constantine à ROUBAIX (Nord)

Agence à PARIS : 26, boulevard Voltaire - Tél. : VOL. 02-96

— Oh! regarde...
— Notre rêve!

MAISON PHENIX

SOCIÉTÉ DES MAISONS PHENIX - 19, RUE FRANÇOIS-1er, PARIS (8ème) - ÉLY. 29-08

POLICE
ASSURANCE
INCENDIE EXPLOSION

la meilleure police d'assurance

TRANSFORMATEURS
AU QUARTZ

DISJONCTEURS
A COUPURE SECHE

MERLIN
GERIN
GRENOBLE

TOUT CE QUI EST NECESSAIRE
AU transport, A LA distribution, ET A L'utilisation DE L'ELECTRICITE

GRENOBLE DESSIN G.L.D.

USINES DE LA
SEIGNEURIE

PRIMAT
ÉMAIL MAT

VIGOR
PEINTURE
ANTI-ROUILLE

PANTISOL
ÉMAIL
POUR SOL

PANTINOX
ÉMAIL
GLYCÉROPHTALIQUE
BATIMENT

la gamme
la plus complète
de **peintures**
pour toute construction

usines de la seigneurie
société anonyme au capital de 75.900.000 frs
rue meissonier
pantin, seine
tél. nord 24-53

LA CUISINE RATIONNELLE

Pratique et Élégante étudiée suivant les dernières techniques de l'aménagement moderne elle apporte à la Femme dans un cadre agréable mille solutions aux problèmes ménagers

Évier en inox, muni de placards avec boîte à ordures automatique

FERMETURE SILENCIEUSE ET MAGNETIQUE

ENTIÈREMENT DEMONTABLE

UNE PRODUCTION J. LÉVEILLÉ

SPÉCIALISTE DES FAÇADES D'ÉVIERS ET DU BLOC ÉVIER INOXYDABLE OU FAIENCE

DEVIS SUR DEMANDE

J. LÉVEILLÉ - 8, RUE DES CHARMES - LE VÉSINET - TÉL. PRI. 00-72

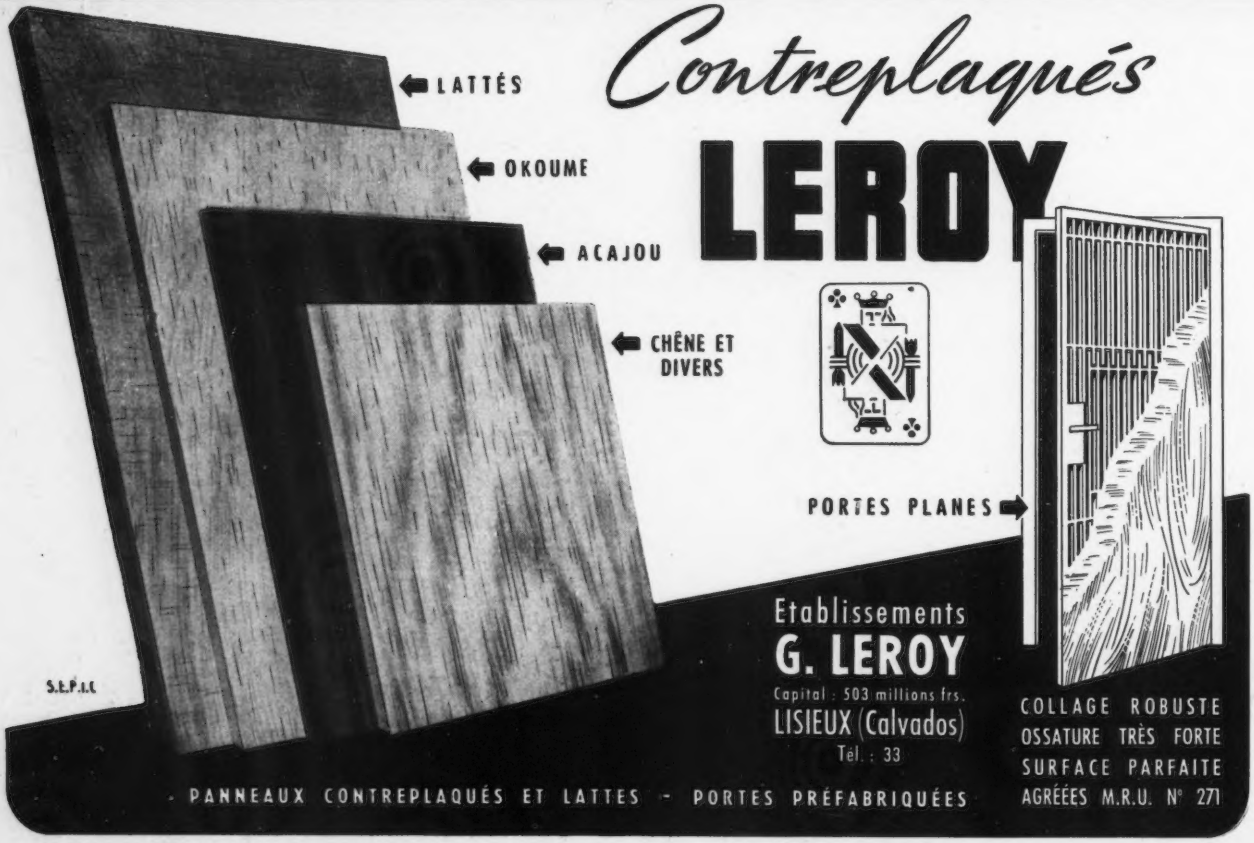

★ Dépôts à **PARIS**: 62, Rue de Buzenval - Tél. : ROQ. 68-24 - à **LYON** : 79, Rue Cuvier - Tél. : Burdeau 41-05 ★

Bons papiers Bons tirages

PAPIERS HÉLIOGRAPHIQUES "OZALID"

* support velouté
* sensibilité remarquable
* intensité de couleur
* fond parfaitement blanc
* parfait maintien à plat
* excellente conservation
* solidité aux encres

Le perfectionnement de notre matériel, les recherches de nos laboratoires, le sévère contrôle de nos préparations nous permettent de vous offrir une gamme très complète de papiers héliographiques "OZALID" qui vous assurent des reproductions aisées et impeccables.

Nos dépôts de PARIS et de Province et nos très nombreux revendeurs peuvent vous fournir, dans un très bref délai, rouleaux normalisés et formats de toutes dimensions.

Plus vite et mieux

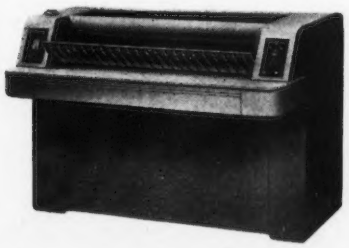

Vos tirages seront mieux faits et plus rapidement avec la "**CAPITANE**", machine à grand rendement pour la reproduction, sur papier héliographique, des calques industriels et de tous documents administratifs et commerciaux établis sur papier transparent ou translucide.

La "**CAPITANE**" permet d'effectuer simultanément l'insolation et le développement à sec des formats ou, en continu, des rouleaux de papier héliographique.

SYNERGIE

Consultez-nous

"OZALID"

SOCIÉTÉ ANONYME LA CELLOPHANE

110, BOULEVARD HAUSSMANN - PARIS 8e - LAB. 64-40

OZALID

Agences et dépots: LYON - LILLE - MARSEILLE - TOULOUSE - STRASBOURG - BORDEAUX - ALGER

C M S

CONSORTIUM DES MATÉRIAUX DE SOLS ET ESCALIERS
COMPAGNIE DES COUVRE-MARCHES

Le grain ALUNDUM NORTON est un MATÉRIAU IDÉAL pour construire ou réparer les SOLS et ESCALIERS devant résister à l'USURE, anti-glissants et même DECORATIFS (Fabrication de la Compagnie des MEULES NORTON)

CARREAUX, DALLES ET SEMELLES DE MARCHE "CIMALUM"

Agent Général : André LAMURE, Ingénieur de l'Ecole Nationale Supérieure de Céramique de Sèvres
6, Avenue J.-B.-Clément - BOULOGNE-SUR-SEINE - MOLitor 01-82

Les Vidoirs du type VIDEC
EQUIPENT LE GROUPE DE 800 LOGEMENTS A STRASBOURG
Architecte : M. BEAUDOIN - Entreprise BOROT

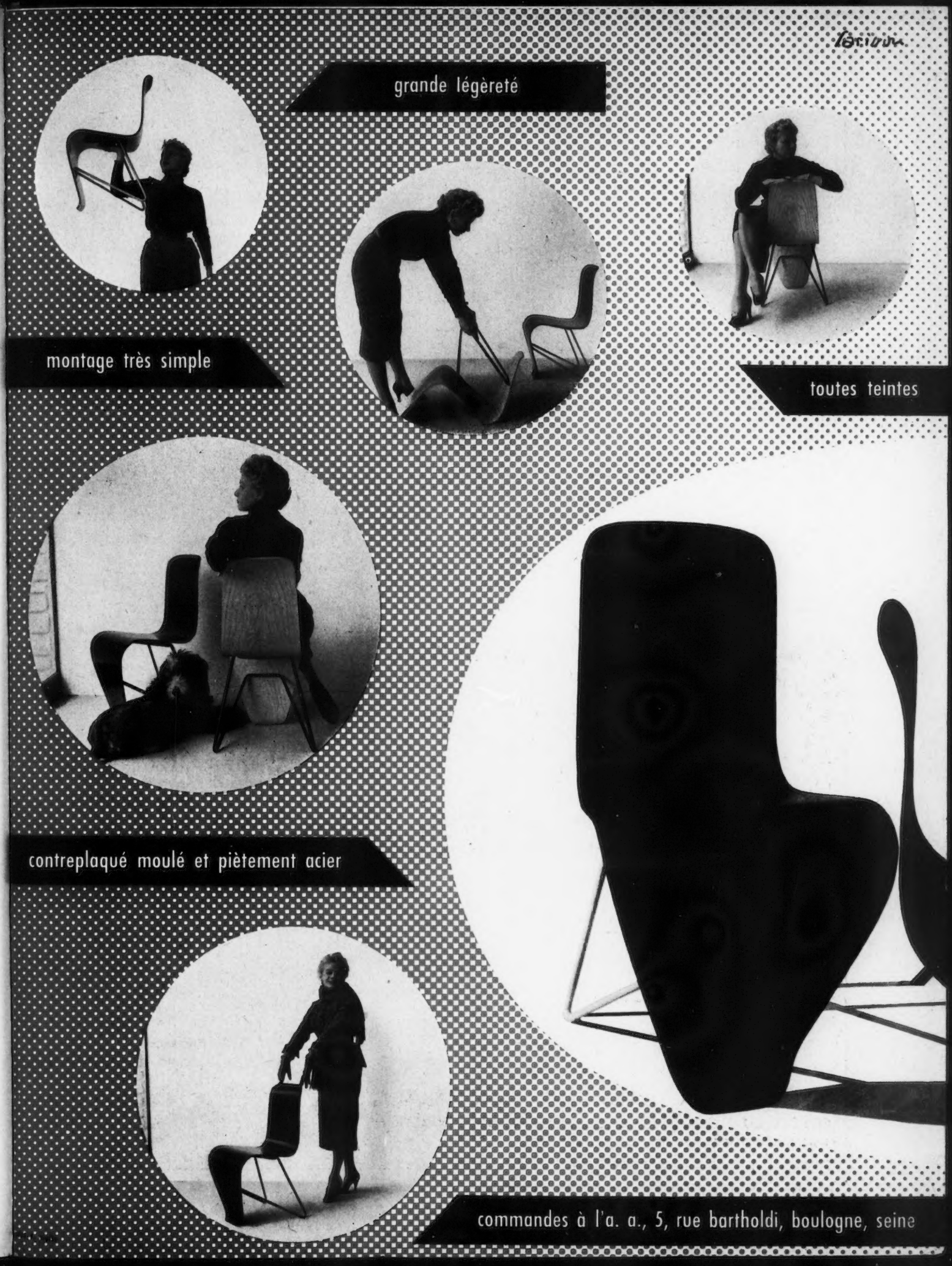
grande légèreté
montage très simple
toutes teintes
contreplaqué moulé et piètement acier
commandes à l'a. a., 5, rue bartholdi, boulogne, seine

CIREUSE ET ASPIRATEUR COMBINÉS

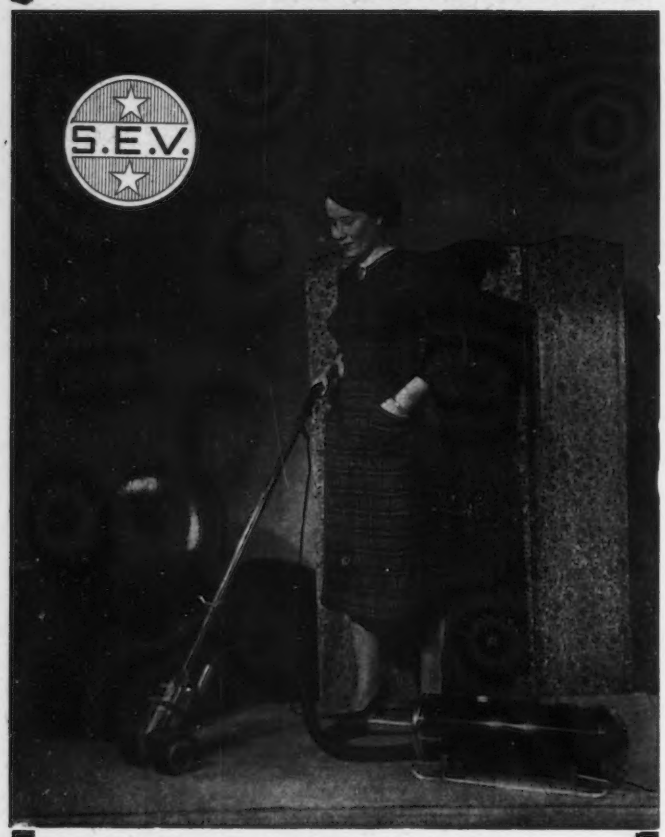

CIREUSE PUISSANTE LÉGÈRE ET MANIABLE...

elle possède

- Un RACCORD de conjugaison avec l'aspirateur.
- Un moteur SILENCIEUX antiparasité.
- Trois JEUX DE BROSSES interchangeables instantanément SANS OUTILLAGE.

■

Etablissements L. N. B.

CONCESSIONNAIRES EXCLUSIFS POUR : *PARIS, SEINE, SEINE-&-O., SEINE-&-M.*

22, rue La Boétie, PARIS (VIIIe) - ANJ. 42-48

LA TUILE ROMANE

A CROCHET

BREVET N° 951 082

DE TRADITION MILLENAIRE

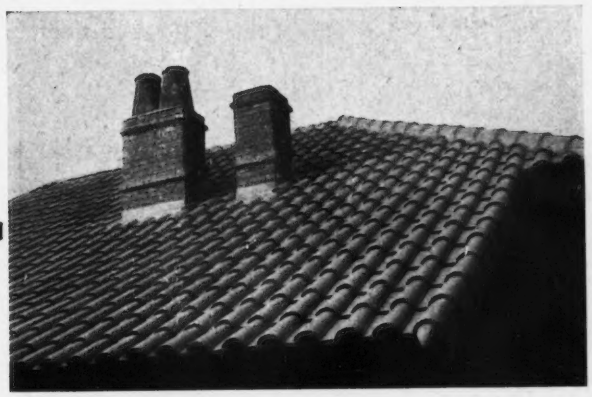

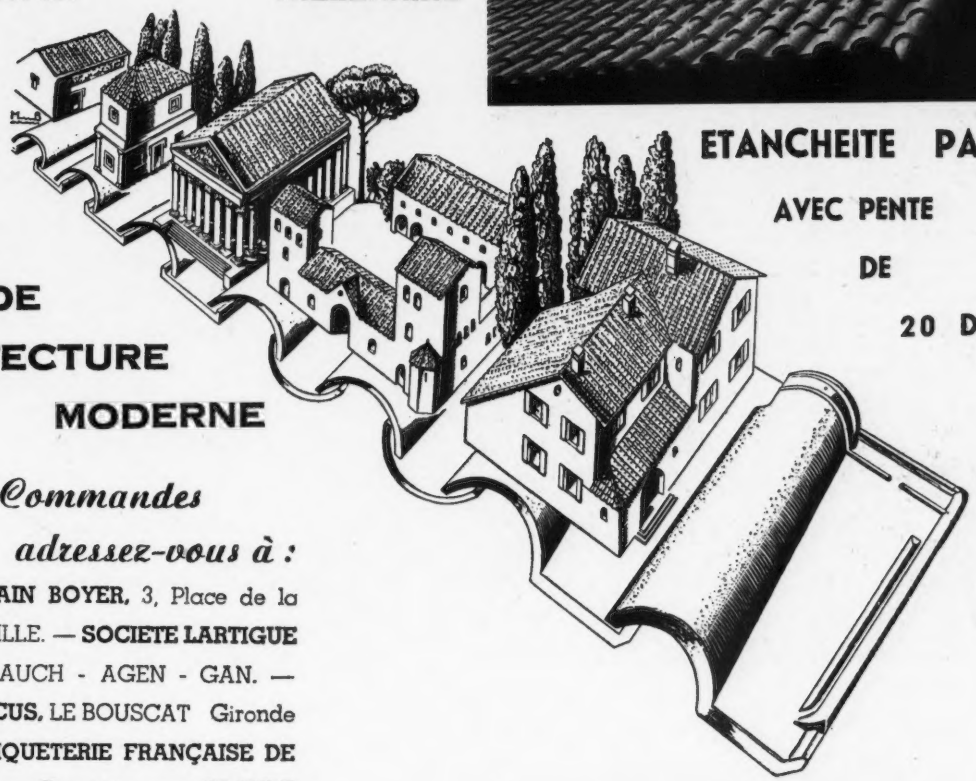

ETANCHEITE PARFAITE AVEC PENTE DE 20 DEGRÉS

AU SERVICE DE L'ARCHITECTURE MODERNE

Pour vos Commandes adressez-vous à :

TUILERIE ROMAIN BOYER, 3, Place de la Bourse - MARSEILLE. — **SOCIETE LARTIGUE ET DUMAS,** à AUCH - AGEN - GAN. — **TUILERIE DES ECUS,** LE BOUSCAT Gironde — **TUILERIE-BRIQUETERIE FRANÇAISE DE** ROUMAZIERES - Charente. — **GRANDE TUILERIE DE LA ROCHEFOUCAULD,** LA ROCHEFOUCAULD - Charente — **BRIQUES ET TUILES DU MIDI,** PERPIGNAN. — **TUILERIE SANS ET FILS,** DAMIATTE - Tarn. — **LES PRODUITS CERAMIQUES DU MAROC,** AIN-SEBAA - Maroc — **TUILERIE DES TARTERETS, Gilardoni Frères,** ESSONNES - Seine-et-Oise — **TUILERIE DE PUY-BLANC,** PEYREVIGNES - Lot — **TUILERIE BRIQUETERIE,** AURILLAC - Cantal.

Pour Tous Renseignements s'Adresser au

Comptoir Central de la Terre Cuite

69, Rue de Courcelles - PARIS

Pour le cloisonnement rationnel des Locaux ...

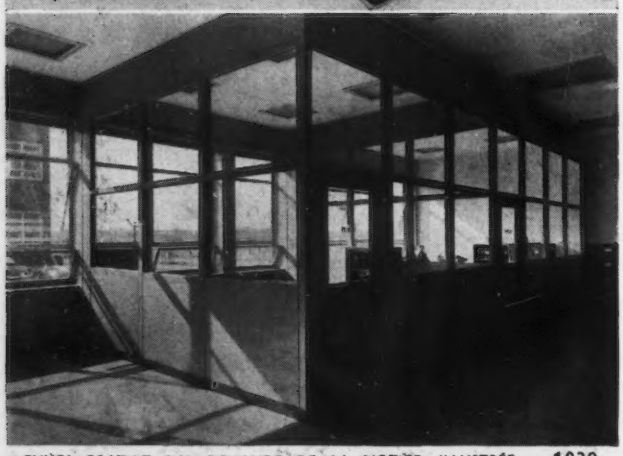

ENVOI GRATUIT SUR DEMANDE DE LA NOTICE ILLUSTRÉE 1039

FORGES DE STRASBOURG

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 532.920.000 FRANCS

SIÈGE SOCIAL
2, RUE DE LA BAUME
PARIS (8e) - ÉLY. 08-44

DIRECTION GÉNÉRALE
75, ALLÉE DE LA ROBERTSAU
STRASBOURG - Tél. 511-59

SOCIÉTÉ FILIALE : STRAFOR-MAROC. Route de Casablanca - FEDALA

UNE TOUTE NOUVELLE TECHNIQUE POUSSÉE DANS LE CADRE DE LA VIE MODERNE

LA VILLENEVOISE DU BOIS COURBE PRÉSENTE

BOW-WOOD

SIÈGES A DOSSIER SOUPLE SE PRÊTANT A LA POSITION DU BUSTE

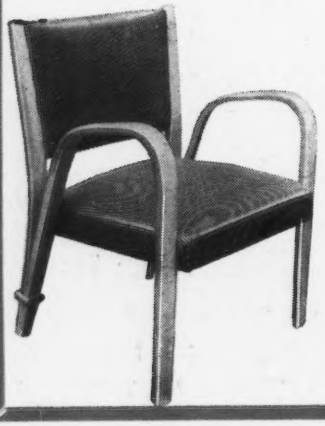

59, AVENUE DE LA RÉPUBLIQUE CROSNE, S.-et-O.

TÉL. A PARIS : DIDEROT 89-01

A propos de
STORES ET VOLETS ROULANTS...

Quand on parle de stores et volets roulants, le nom de BAUMANN est immédiatement évoqué. En effet, dès 1860, date de sa fondation, la maison BAUMANN fabrique en Suisse le volet roulant. Elle l'introduit en France en 1898-1899, date des premières installations.

Dès 1901, elle crée un bureau de vente à Paris, bd Richard-Lenoir.

En 1902, elle installe une petite usine 12, rue du Delta.

En 1903, M. Lefol, Architecte-Rapporteur, donne à la Société Centrale des Architectes un rapport favorable aux Stores BAUMANN.

En 1908, l'usine de la rue du Delta devenant insuffisante, M. BAUMANN achète un emplacement dans l'ancien quartier Augereau, à Melun, sur lequel il installe une usine qui devait être prête à fonctionner dès avril 1909.

A la fin de la même année, il transfère son bureau de vente 8, rue Abel, Paris-12e (où il se trouve encore actuellement), pour assurer la liaison avec la clientèle de la région parisienne, et effectuer le montage des fournitures

Dès l'origine, la supériorité des stores BAUMANN s'affirme : par l'assemblage des lames assuré par des liens ininterrompus en acier galvanisé (remplacé par la suite par *l'acier inoxydable, nickel-chrome-manganèse*) et par son rouleau compensateur à ressort à boudin, auquel a été ultérieurement ajouté un curseur assurant une plus grande souplesse et rendant la manœuvre plus douce.

D'autres réalisations suivent, parmi lesquelles il nous faut citer les dispositifs de manœuvre

- Engrenage à pignon d'angle reversible actionné par un treuil à manivelle ou une tringle oscillante à manivelle brevetée, remplaçant le modèle à curseur.
- Transmission par chaîne de bicyclette et treuil.
- Mise en avant à l'italienne par projection automatique brevetée.

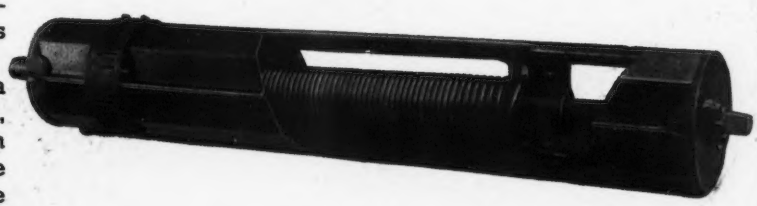

Il nous faut insister tout particulièrement sur l'assemblage des lames à l'aide d'un ruban en acier inoxydable, ne nécessitant qu'une mortaise de 1 mm. Soulignons que l'agrafe métallique nécessite, elle, une mortaise de 3 mm. environ et que la solution BAUMANN

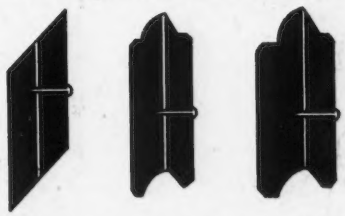

apporte une résistance de *trois à quatre fois supérieure* à celle des agrafes

CORRESPONDANCE

Quel est votre avis ?

Sous ce titre, nous écrit un correspondant, j'ai lu dans une grande revue technique du Bâtiment, qu'un fabricant de fermetures lance un volet à lames non jointives, dont il énumère les avantages :

L'air et la lumière s'infiltrent, assurant ainsi une meilleure climatisation des locaux.

L'enroulement est plus aisé

La manœuvre est plus douce, etc...

Est-ce exact ?

Oui, à ceci près, que ce fabricant présente la lame non jointive comme une nouveauté. Il fait à cet égard une légère omission.

Et laquelle ?

Vous connaissez depuis longtemps déjà la maison BAUMANN, et vous n'avez pas été sans remarquer qu'elle a toujours livré les deux profils, c'est-à-dire le volet à lames jointives et le store à lames prismatiques non jointives. C'est même de ce dernier profil qu'est né le

STORE BAUMANN

il y a un peu plus de cinquante ans...

Nous sommes donc tous d'accord : les avantages énumérés sont réels.

Cela est si vrai que les nombreux clients des STORES BAUMANN les ont déjà appréciés depuis fort longtemps, et nous sommes heureux de constater que la concurrence n'hésite pas, elle-même, à reconnaître la supériorité BAUMANN.

... BAUMANN

BAUMANN FILS ET Cie

SIÈGE SOCIAL ET INDUSTRIEL
MELUN (S.-et-M.)
Tél. 260

STORES ET VOLETS ROULANTS EN BOIS

BUREAU DE VENTE POUR PARIS ET BANLIEUE
8, rue Abel, Paris-12e
Tél. DID 48-33

PORTES DE GARAGES COULISSANTES ET BASCULANTES, MOUSTIQUAIRES, PERSIENNES PLIANTES EN BOIS

" Si l'édifice construit à prix fait, périt en tout ou en partie même par vice du sol, les architectes et entrepreneurs sont responsables pendant 10 ans ". Code civil - Article 1792

BÉTON TRANSLUCIDE ?

OUI, MAIS...
AVEC UN SPÉCIALISTE
CONSCIENT DE SES
RESPONSABILITÉS.

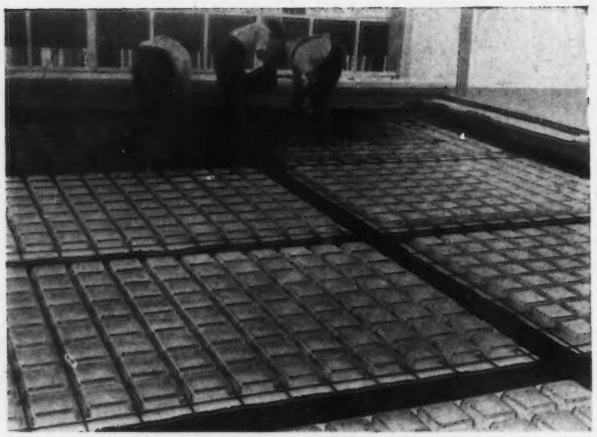

Coulage d'un plancher

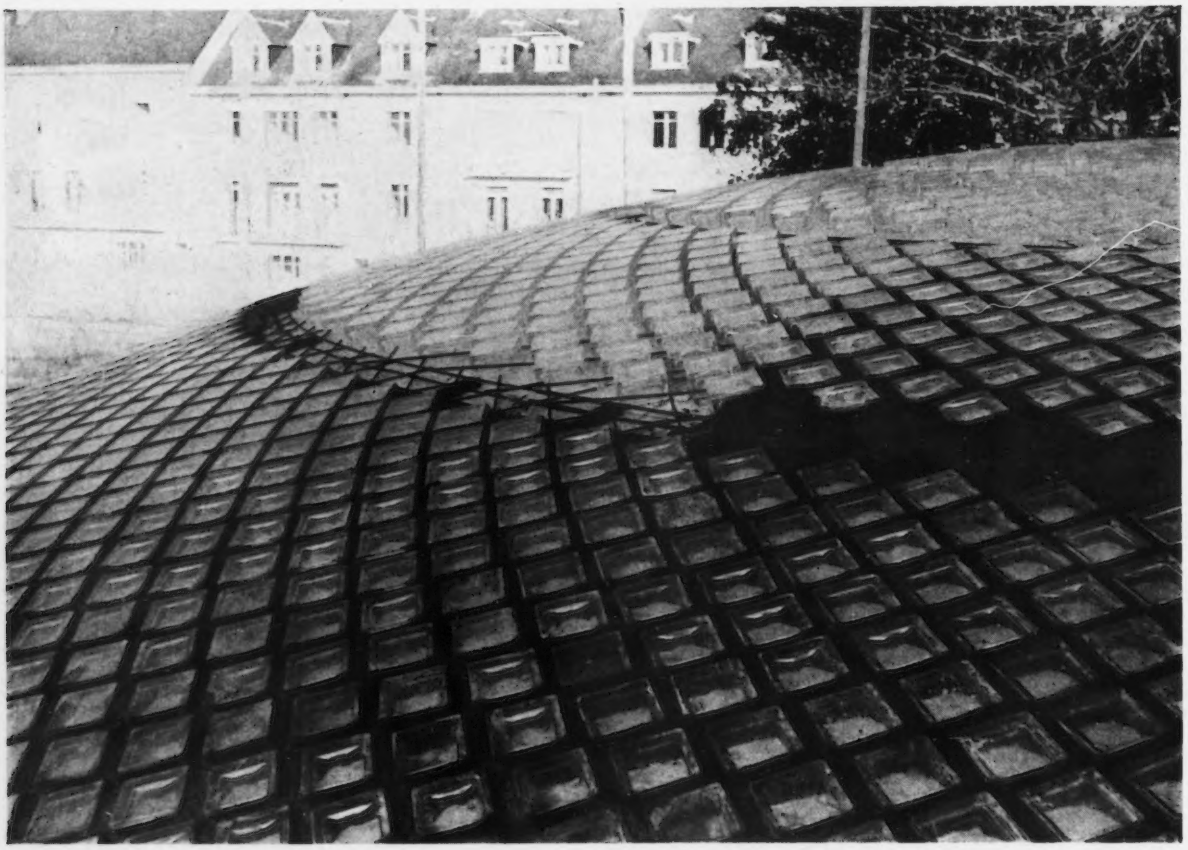

Coulage d'une coupole circulaire

ETs P. DINDELEUX

S. A. R. L. AU CAPITAL DE 21.000.000 DE FRS

7, RUE LACUÈE - **PARIS XIIe**

DID. 24-86

JALNONES - 75
DE LA BASE AU SOMMET...
100 °/o MODERNE
cet édifice prestigieux
" votre œuvre "
vous l'avez conçu et réalisé
pour un confort total
AU SOMMET...
point final de sa perfection
LES ANTENNES COLLECTIVES
" RADIO & TÉLÉVISION "
M P
construites en matériaux de qualité
TRÉFILERIES DU HAVRE - PHILIPS
leur installation par nos soins et
notre expérience de quinze années
vous garantissent
ESTHÉTIQUE - SÉCURITÉ - PLUS VALUE
MAITRES D'ŒUVRE, ENTREPRENEURS
PRÉVOYEZ LA DISTRIBUTION CENTRALE
DE RADIODIFFUSION ET DE TÉLÉVISION
au même titre que l'équipement général
de vos aménagements intérieurs
(lumière, force, chauffage, etc.)
UNE SEULE " ANTENNE COLLECTIVE M. P. "
PEUT ALIMENTER 40 RÉCEPTEURS
sans parasites, sans interférences
Elle assure au propriétaire la quiétude,
aux locataires le bien-être
Son élément métallique unique supprime
" la forêt sur le toit "
AMÉLIOREZ - MODERNISEZ - VALORISEZ
AUSSI VOS CONSTRUCTIONS ANCIENNES
EXCLUSIVEMENT SPÉCIALISÉS DEPUIS 1937
NOUS AVONS TRAVAILLÉ POUR VOUS
CONSULTEZ GRACIEUSEMENT
SANS ENGAGEMENT
NOTRE SERVICE TECHNIQUE
" DÉPARTEMENT ARCHITECTURE "
UNE DOCUMENTATION S'IMPOSE
VOUS LA RECEVREZ PAR RETOUR
M. PORTENSEIGNE S.A
au capital de 7.500.000 francs
CONSTRUCTEURS
INSTALLATEURS
80-82, RUE MANIN, PARIS (XIX) — BOTZARIS 31-19

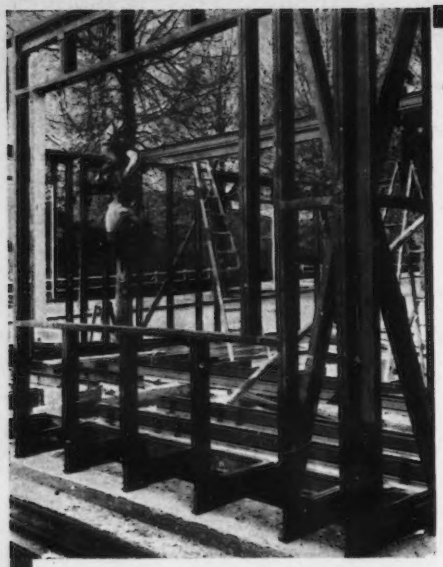

ON CLOUE SUR L'OSSATURE

STRAN STEEL

Agrément M.R.U. N° 458

caractéristiques

	H mm.	S mm2	I/V cm3	Poids au mètre kg.
A	200 150	764 573	42,7 23,6	6 4,5
B	90 60	420 318	10 4,8	3,3 2,5
C	95 65	306 229	9,1 4,7	2,4 1,8

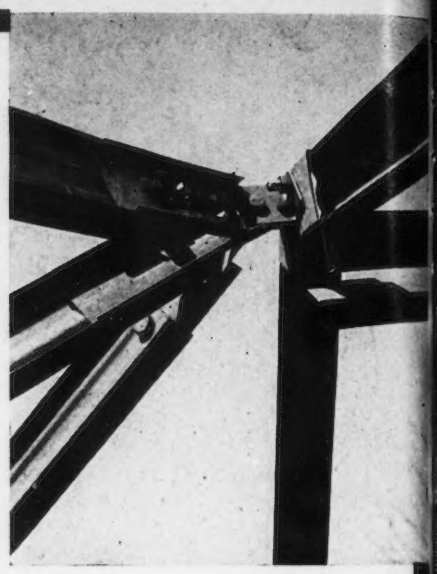

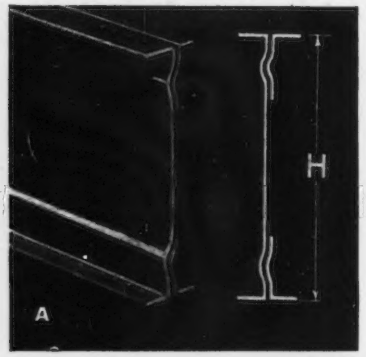

POUR CONSTRUIRE AVEC STRAN-STEEL DES CHARPENTES MÉTALLIQUES LÉGÈRES

RAPIDITÉ

Le procédé « Stran-Steel » trouve son application normale presque partout où le bois est utilisé de façon courante dans la construction : solivage, comble, ossature légère pour maison individuelle ou collective jusqu'à deux étages, ossature démontable pour bâtiments provisoires ou semi-permanents telles que les installations de chantiers, les cloisons fixes ou démontables.

Ce sont des profils légers obtenus en partant de feuillards minces pliés à froid et présentant, sur deux faces opposées, une fente longitudinale continue dans laquelle il est possible d'enfoncer les mêmes clous ou pointes que dans du bois et avec autant de facilité. Ces profils ne pèsent que de 3 à 6 kg. au mètre alors que les profils traditionnels laminés correspondants pèsent de 10 à 16 kg. Grâce à son moment d'inertie élevé et à une utilisation rationnelle du métal, appliqué à la construction de charpentes légères, le Stran-Steel permet une économie de 50 % du poids pour une résistance au moins égale.

De plus, ce procédé comporte certains avantages qui peuvent être résumés ainsi :

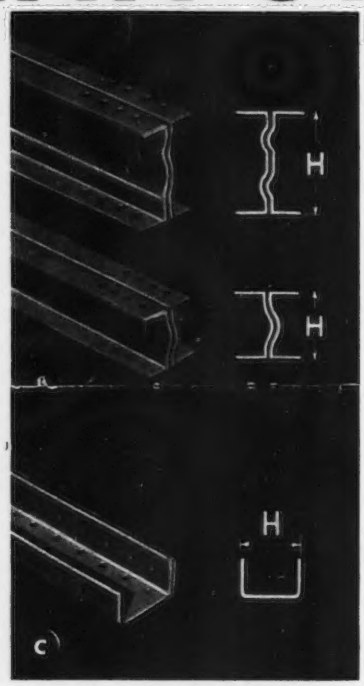

Profil A *utilisé principalement comme solive.* Profil B *comme poteaux panne ou chevrons.* Profil C *comme semelles ou sablières.*

— Le Stran-Steel est fabriqué en usine à partir de matières premières aux caractéristiques mécaniques bien définies. En raison de sa matière première et de sa forme, le Stran-Steel ne subit ni gauchissement ni changement de forme, donc pas de fissure dans les revêtements.

— Le Stran-Steel est un matériau incombustible.

— Il est facilement adaptable, d'un montage facile, économique et rapide.

— Il permet des revêtements variés ; l'ossature Stran-Steel peut être bardée aussi bien d'un revêtement en béton armé avec armature métallique, ou treillis soudé, qu'avec des revêtements en matériaux clouables en panneaux aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur pour les murs. Tous les systèmes de couverture par tôles, plaques, panneaux, peuvent être également directement cloués sur les charpentes de combles Stran-Steel.

— Enfin, il présente une possibilité de récupération : l'ossature Stran-Steel peut être démontée sans dommage pour chacun de ses éléments avec récupération très voisine de 100 %.

Sarisson

ELECTROTUBE-SOLESMES, 6, Rue Daru, PARIS - VIIIe, Tél. CAR. 03-60

TOITURE ALUMINIUM métal ALUFRAN spécial pour toiture

NOUS FOURNISSONS EGALEMENT TOUS LES FAÇONNÉS COURANTS, GOUTTIÈRES, TUYAUX DE DESCENTE, COUVRE-JOINTS, BANDES DIVERSES, CLOUS, PATTES D'ATTACHES POUR JOINT-DEBOUT, NEZ D'ARRÊT DE JOINT-DEBOUT, etc...

S.I.C.C.

S. I. C. C.

105, Boulevard Richard-Lenoir, PARIS, XIme
Téléphone : ROQ. 59-49 et 90-31, VOL. 23-44
Adresse Télégraphique : CUIWINGLES-PARIS

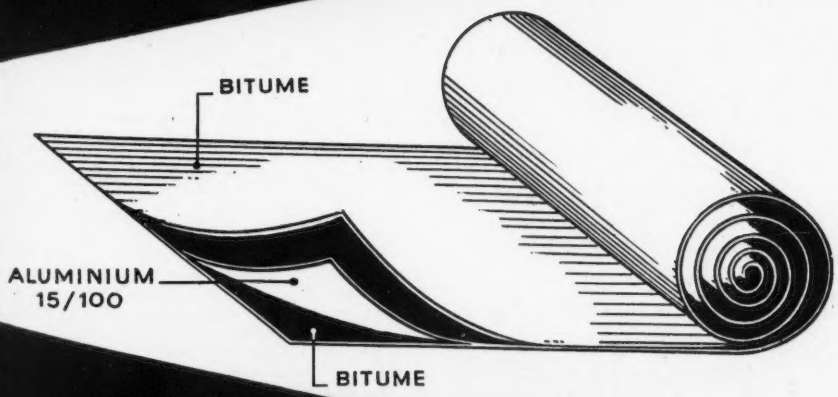

ETANCHEITE ALUMINASPHA

C'est un produit de qualité. L'armature métallique est en Aluminium garanti pur, de 15/100e d'épaisseur, alors que la plupart des produits actuellement sur le marché sont en 5 ou 8/100e.

LA TOITURE MÉTALLIQUE LA MOINS CHÈRE

Sarisson

Machines à écrire

HERMES

un produit paillard

HERMES 2000 –
HERMES baby –
HERMES Ambassador

plus

DUPLICATEUR

Electro-Automate

Print Fix

font des

Circulaires parfaites !

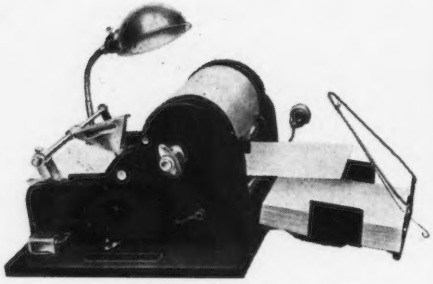

UNIQUE PAR SA CONCEPTION INGÉNIEUSE

Ses avantages :

- Prise de papier de PRÉCISION ABSOLUE
- Permettant le repiquage POINT sur POINT
- Idéal pour impressions en plusieurs couleurs
- Changement de couleur instantané sans désencrage ni contact avec l'encre
- Encrage automatique par AIR COMPRIMÉ

PRINT-FIX, dernier né de la technique Suisse, grâce à son **encrage automatique,** et sa **prise de papier spéciale,** imprime avec une régularité parfaite 3 à 6.000 exemplaires à l'heure, sur tous les papiers et cartons, depuis le format 8x10 au 21x36 c/m, sans "buvardage".

Prospectus **Aa** *ou démonstration sur simple demande*

AGENCE EXCLUSIVE POUR LA FRANCE • GASPARD TRUMPY & CIE (S.A.R.L.) • 12 RUE CAUMARTIN OPÉRA 30-47 PARIS 9e

M. PH.F. 20.

comme Aujourd'hui

ED. BRUNIER - PARIS

MINGORI

Maintient la tradition de haut Luxe

SALLES DE BAINS MINGORI EN MARBRE VÉRITABLE

LICENCE EXCLUSIVE POUR LA FRANCE ET L'ÉTRANGER DES BREVETS LIGONESCHE ET DIMPRE

25 VARIÉTÉS DE MARBRES CHOISIS PARMI LES PLUS BEAUX COLORIS

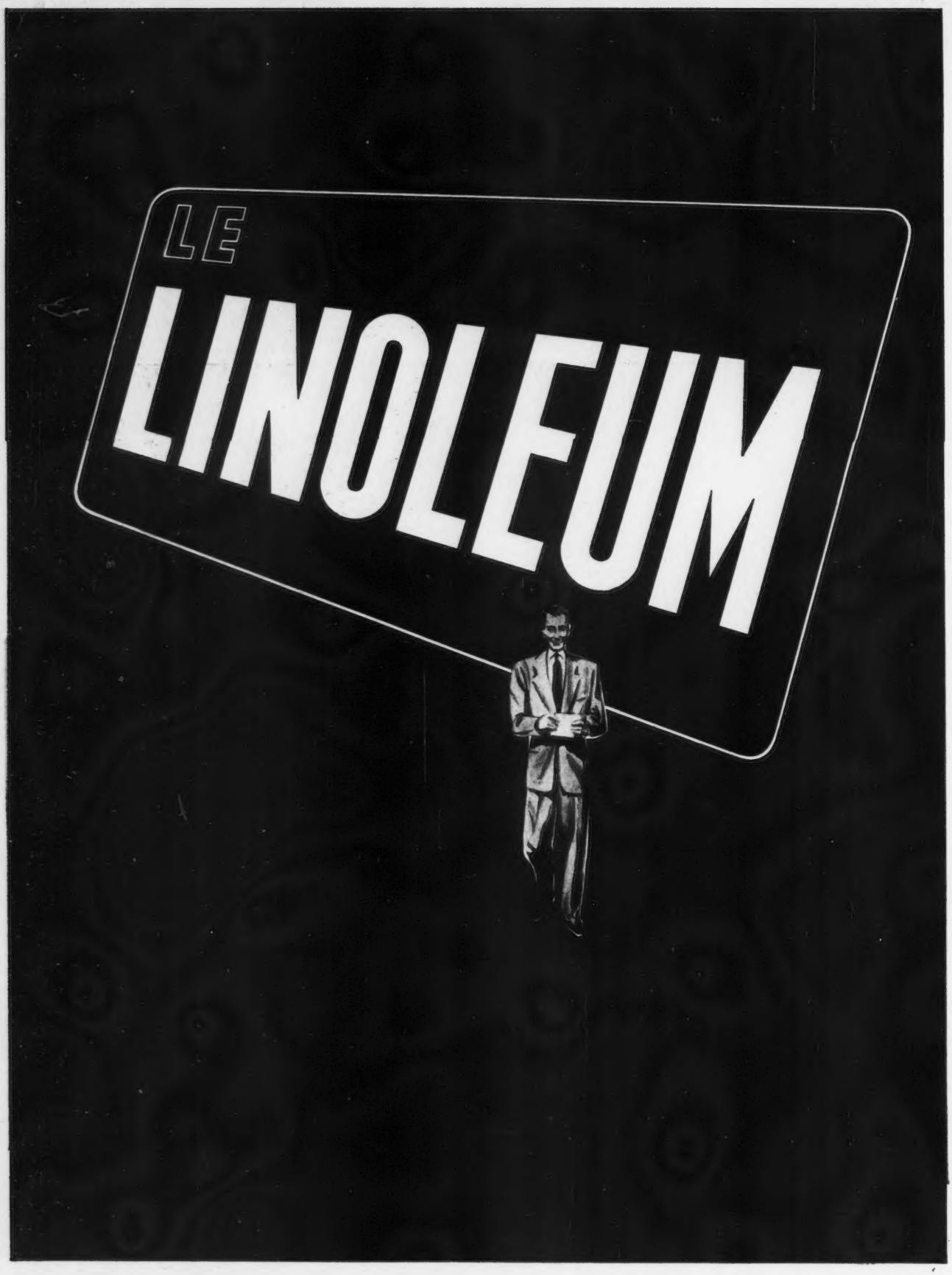

LES FABRICANTS FRANÇAIS DE LINOLÉUM

Cie ROUENNAISE DU LINOLÉUM
9, Bd Jules-Ferry - Paris-11e
Usine à Le Houlme (Seine-Inf.)

●

Cie FRANÇAISE DU LINOLÉUM NAIRN
67, rue de la Victoire - Paris-9e
Usine à Choisy-le-Roi (Seine)

●

Sté IND. RÉMOISE DU LINOLÉUM
SARLINO - 49, Bd de Charonne
Paris-XIe - Usine à Reims (Marne)

ROCLAINE

FEUTRE MINÉRAL ISOLANT

" INALTEX " Pleine épaisseur

REPRÉSENTATION RÉGIONALE

PARIS-OUEST : ROCLAINE, 68, rue Joseph-de-Maistre, Paris-18, Tél. MAR. 38-46. — **NORD : BOYENVAL,** 12, quai du Rivage, Arras, Tél. 12-61. — **EST : ROCLAINE,** 15, rue Alix-Le-Clerc, Nancy, Tél. 30-01 à 30 06. — **Région de LYON : ASBESTIC,** 187, avenue Félix-Faure, Lyon, Tél. Moncey 35-01. — **MIDI : RYLOR,** Anse de Maldormé, Marseille, Tél. Dragon 02-96. **Région de TOULOUSE : MOREL,** 55, avenue des Etats-Unis, Toulouse, Tél. Capitole 93-66. — **SUD-OUEST : MASSART,** 148, rue Fondaudège, Bordeaux, Tél. 68-88. — **CENTRE : BALLON,** rue Beauchef, Châteauroux, Tél. 972. — **ALGÉRIE : METNA,** 11, boulevard Galliéni, Oran. — **MAROC : LASSERRE,** 213, route de Camp-Boulhaut, Casablanca.

ROCLAINE S. A. - 46, Rue de Bassano, Paris 8e - Téléphone: Balzac 48-35

LIBELLUS . PUBL

C LAFARGE

CIMENT ARTIFICIEL

SOCIÉTÉ ANONYME DES CHAUX ET CIMENTS DE LAFARGE ET DU TEI

32, AVENUE DE NEW-YORK, PARIS-16e - KLEber 72-00

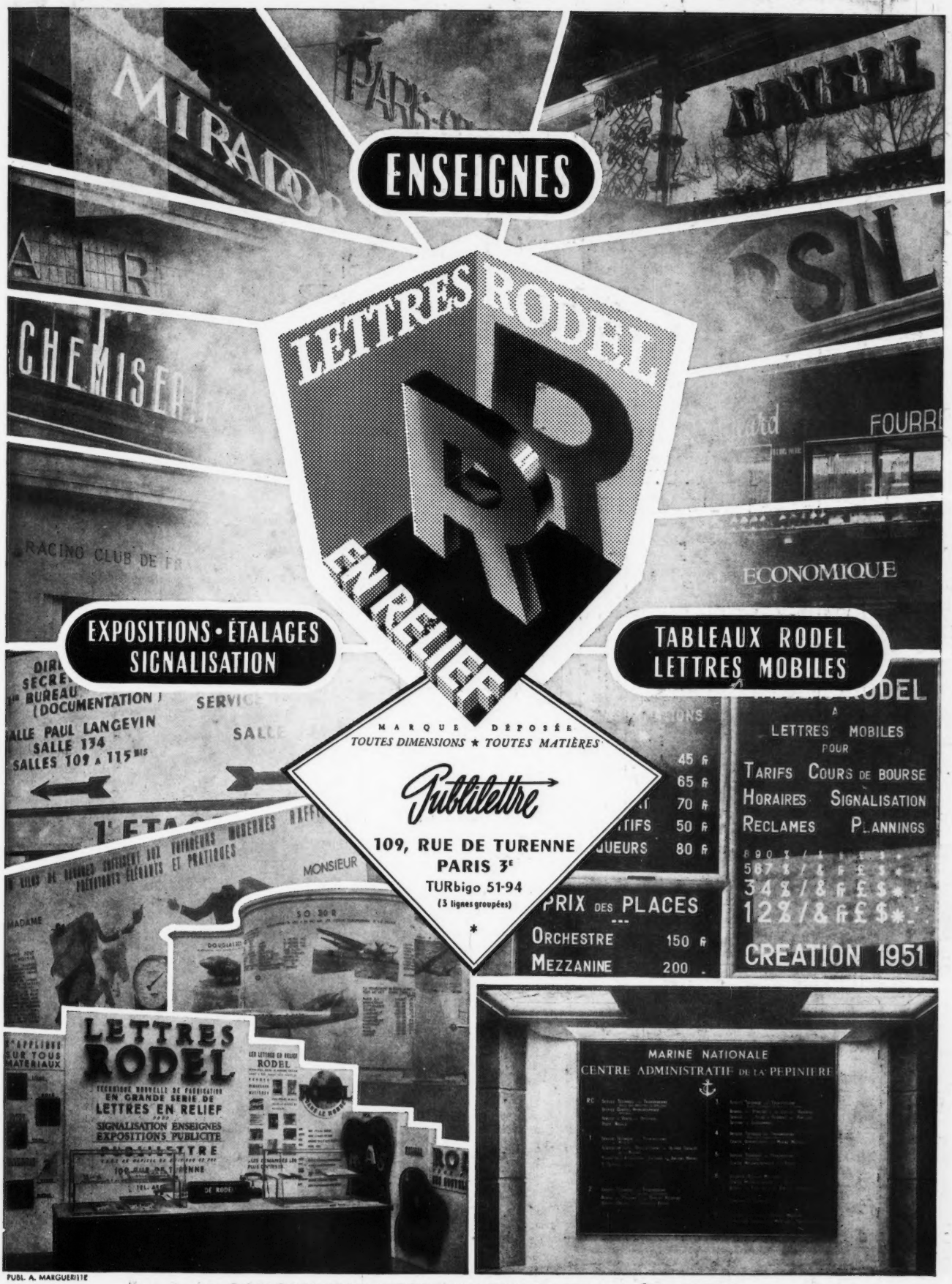

PUBL. A. MARGUERITE

50 CONCESSIONNAIRES EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

SOCIÉTÉ DE GÉRANCE DES ÉTABLISSEMENTS

J. BOROT

COUVERTURE · PLOMBERIE
INSTALLATIONS SANITAIRES

S.A.R.L. AU CAPITAL DE 5.250.000 FR

48 - 50 RUE DE LA CHAPELLE - PARIS - 18e

TÉLÉPH. : NORD 45-10 (LIGNES GROUPÉES)

SOCIÉTÉ DE GÉRANCE DES ÉTABLISSEMENTS

J. BOROT

RÉALISATION DU CHANTIER EXPÉRIMENTAL DE STRASBOURG 800 LOGEMENTS

Juin 1952 :
3 Logements équipés

Août 1952 :
133 Logements équipés

Octobre 1952 :
397 Logements équipés

Décembre 1952 :
607 Logements équipés